



Commune de Lutry

Budget 2026

	<u>Pages</u>		<u>Pages</u>
<u>BOURSE COMMUNALE</u>			
I. Etablissement du budget en format MCH2	4-10	VII. Charges et revenus fonction selon MCH2	49-185
♦ 1.3 Principaux changements	5	- Récapitulation du budget selon les nouvelles fonctions MCH2	49
♦ 1.3.1 Composantes du plan comptable	5		
♦ 1.3.2 Plan comptable par fonction	7	- Tableau de correspondance entre les divisions MCH1 et les fonctions MCH2	50
♦ 1.3.3 Plan comptable par nature	9		
II. Compte de résultats échelonnés sur plusieurs niveaux – nouvelle présentation MCH2	11	- Charges et revenus de fonctionnement	
III. Autofinancement	12	♦ 0. Administration générale	61
IV. Récapitulation des charges et revenus par responsable	14	♦ 1. Ordre & sécurité publics, défenses	77
V. Préambule	15	♦ 2. Formation	79
VI. Tableau des charges et revenus par nature	17-48	♦ 3. Culture, sports & loisirs, église	103
♦ Chiffres selon charges par nature MCH2	17	♦ 4. Santé	117
♦ Chiffres selon revenus par nature MCH2	19	♦ 5. Prévoyance sociale	119
♦ Correspondance des charges et revenus MCH1/MCH2	21	♦ 6. Trafic & télécommunications	124
♦ Chiffres selon les charges par nature MCH1 (sans les Services Industriels)	29	♦ 7. Protection de l'environnement & aménagement du territoire	141
♦ Analyse des charges par nature MCH1 (sans les Services Industriels)	33	♦ 8. Economie publique	155
♦ Chiffres selon les revenus par nature MCH1 (sans les Services Industriels)	41	♦ 9. Finances et impôts	169
♦ Analyse des revenus par nature MCH1 (sans les Services Industriels)	45	VIII. Dépenses et recettes d'investissements	186-203
		♦ Inventaire des dépenses et recettes d'investissements	187
		♦ Etat des réserves et provisions	193
		♦ Dépenses d'investissements ordinaires	194
		IX. Résultat financier	204
		X. Conclusion	205

Au Conseil communal de Lutry

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93a)
- du règlement du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes (art. 5)
- du règlement du Conseil communal de Lutry du 6 juin 2016 (art. 130)

la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le projet du budget pour l'année 2026 de la Commune de Lutry qui englobe pour la première fois les comptes des Services Industriels suite à l'introduction du MCH2 au 1er janvier 2026.

PREAVIS MUNICIPAL N°1339/2025

concernant le budget 2026

I. Etablissement du budget 2026 en format MCH2

1.1 Introduction

Jusqu'à la fin des années 1970, il n'existait aucun système de comptabilité harmonisée pour les collectivités publiques suisses, que ce soit pour la Confédération, les cantons ou les communes. En 1977, la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances (CDF) publie une première édition du Nouveau modèle des comptes (NMC), plus connu sous le nom de Modèle comptable harmonisé (MCH1). Ce premier modèle avait pour objectif d'harmoniser la comptabilité publique de l'ensemble des collectivités publiques suisses. Le canton de Vaud et les communes vaudoises y ont apporté quelques ajustements, donnant ainsi naissance au Plan comptable vaudois (PCV), introduit dès 1979. Faisant partie intégrante du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 (RCCom), le PCV a été appliqué par toutes les communes vaudoises jusqu'au 31 décembre 2023.

Au niveau suisse, la CDF entreprend une réforme du modèle comptable harmonisé. Elle mandate, pour ce faire, un groupe de travail formé de représentants de la Confédération, des cantons et des communes. Ce groupe de travail termine ses travaux et remet, en 2007, le Modèle comptable harmonisé de 2^{ème} génération (MCH2) à la CDF qui l'adopte à l'unanimité le 25 janvier 2008. Ce modèle comprend 20 recommandations et un nouveau plan comptable harmonisé pour toutes les collectivités publiques suisses. Il est publié en juillet 2009 avec l'instruction pour les cantons et les communes d'introduire ces nouvelles dispositions dès que possible, mais dans un délai de 10 ans.

Si l'Etat de Vaud est passé sur MCH2 en 2014, les communes vaudoises elles continuaient de présenter leurs comptes en MCH1 et demeuraient les dernières communes de Suisse à le faire. C'est pourquoi, dans un objectif d'harmonisation, l'ensemble des communes et associations de communes avaient l'obligation de passer en MCH2 au plus tard en 2027, les communes pilotes étant passées au MCH2 en 2024.

Pour Lutry, l'année 2026 a été privilégiée pour le passage en MCH2.

Le budget 2026 est par conséquent établi sur la nouvelle présentation MCH2 et le budget 2025 a été retraité selon la classification MCH2 pour permettre une meilleure comparaison

1.2 Objectifs et principes de présentation des comptes prévus en MCH2

Le MCH2 a pour principal objectif l'harmonisation des plans comptables de l'ensemble des collectivités publiques suisses, cela pour permettre une plus grande comparabilité entre elles. Le MCH2 s'oriente également vers les pratiques des normes internationales en matière de comptabilité publique, à savoir les normes IPSAS (*International Public Sector Accounting Standards*). Enfin, il permet la prise en compte d'exigences nationales et internationales en matière de statistique financière. En définitive, c'est une transparence accrue, une harmonisation et une stabilité dans la tenue et la présentation des comptes publics.

La présentation des comptes doit offrir une vision de la situation financière qui soit la plus conforme possible à l'état réel des finances, du patrimoine et du résultat. Elle respecte également les principes comptables suivants « *produit brut, comptabilité d'exercice, continuité, importance, clarté, fiabilité, comparabilité et permanence des méthodes* »

Selon le principe de l'image fidèle, le patrimoine financier devrait être évalué à sa valeur vénale et des provisions devraient pouvoir être constituées. Cependant, en conformité avec la pratique de l'Etat de Vaud, la base légale s'appliquant aux communes vaudoises déroge à ces deux dispositions du Manuel MCH2 de la CDF.

Les communes vaudoises ne sont donc pas autorisées ni à revaloriser leur patrimoine financier, ni à constituer des provisions.

En résumé, les principales raisons liées à l'introduction de ce nouveau modèle de présentation sont les suivantes :

- Se rapprocher des normes comptables internationales (IPSAS)
- Permettre une meilleure harmonisation et comparabilité entre les communes
- Permettre une meilleure fiabilité des bases statistiques
- Permettre une meilleure transparence des résultats

1.3 Principaux changements

Le passage au MCH2 engendre les nouveautés principales suivantes pour les communes vaudoises :

- Un plan comptable, une classification fonctionnelle et une classification par nature plus détaillées et harmonisées avec celles de la Confédération, des cantons et des autres communes;
- Un compte de résultats à deux niveaux, faisant notamment la distinction entre résultat opérationnel et résultat lié à des charges et des revenus de nature extraordinaire;
- Un compte des investissements et un tableau des flux de trésorerie pour toutes les communes;
- Une comptabilisation des immobilisations (investissements) conforme aux durées d'utilisation économique;
- Une annexe aux comptes nettement enrichie contenant, entre autres, un tableau des titres et participations, un tableau sur l'état du capital propre et un tableau des immobilisations.

En résumé, les principaux changements sont :

- Un plan comptable plus détaillé et harmonisé
- Un compte de résultats à plusieurs niveaux
- Une comptabilisation des immobilisations (investissements) améliorée
- Des états financiers obligatoires (*Bilan, Compte de résultats, Compte des investissements, Tableau des flux de trésorerie*).
- Une annexe aux comptes

1.3.1 Composantes du plan comptable

Le PCV, basé sur le MCH1, reposait sur trois composantes principales à savoir :

- le bilan (uniquement pour les comptes)
- le compte de fonctionnement
- le compte des investissements.

Les composantes principales du nouveau modèle comptable MCH2 sont plus nombreuses à savoir:

Pour la présentation du budget

- le compte de résultats à deux niveaux (distinction entre résultat opérationnel et résultat lié à des charges et revenus extraordinaires)
- le compte des investissements (budget et comptes);

Pour la présentation des comptes (en plus des 2 composantes ci-dessus)

- le bilan ;
- le tableau des flux de trésorerie ;
- une annexe aux comptes très élargie .

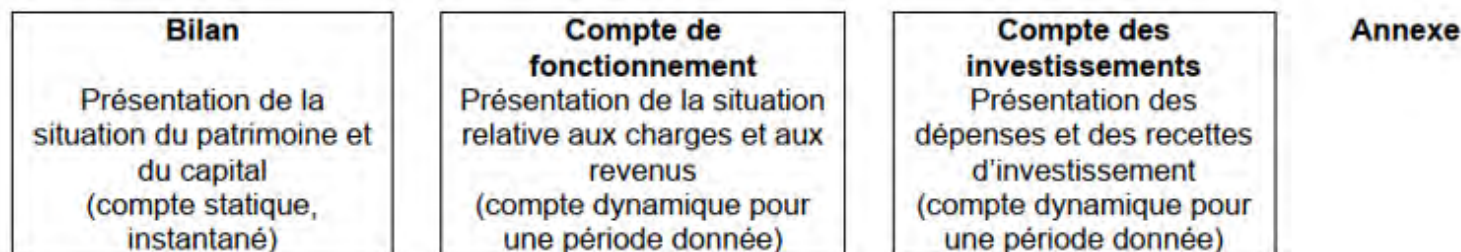
En plus d'adopter un compte de résultats à deux niveaux, le MCH2 est complété par un tableau des flux de trésorerie et par une annexe aux comptes très élargie.

Concernant le plan comptable, avec MCH2, les numéros de compte diffèrent fortement par rapport au MCH1-PCV, aussi bien pour les comptes par nature (groupes de matières) que pour la classification fonctionnelle (classification administrative en MCH1-PCV).

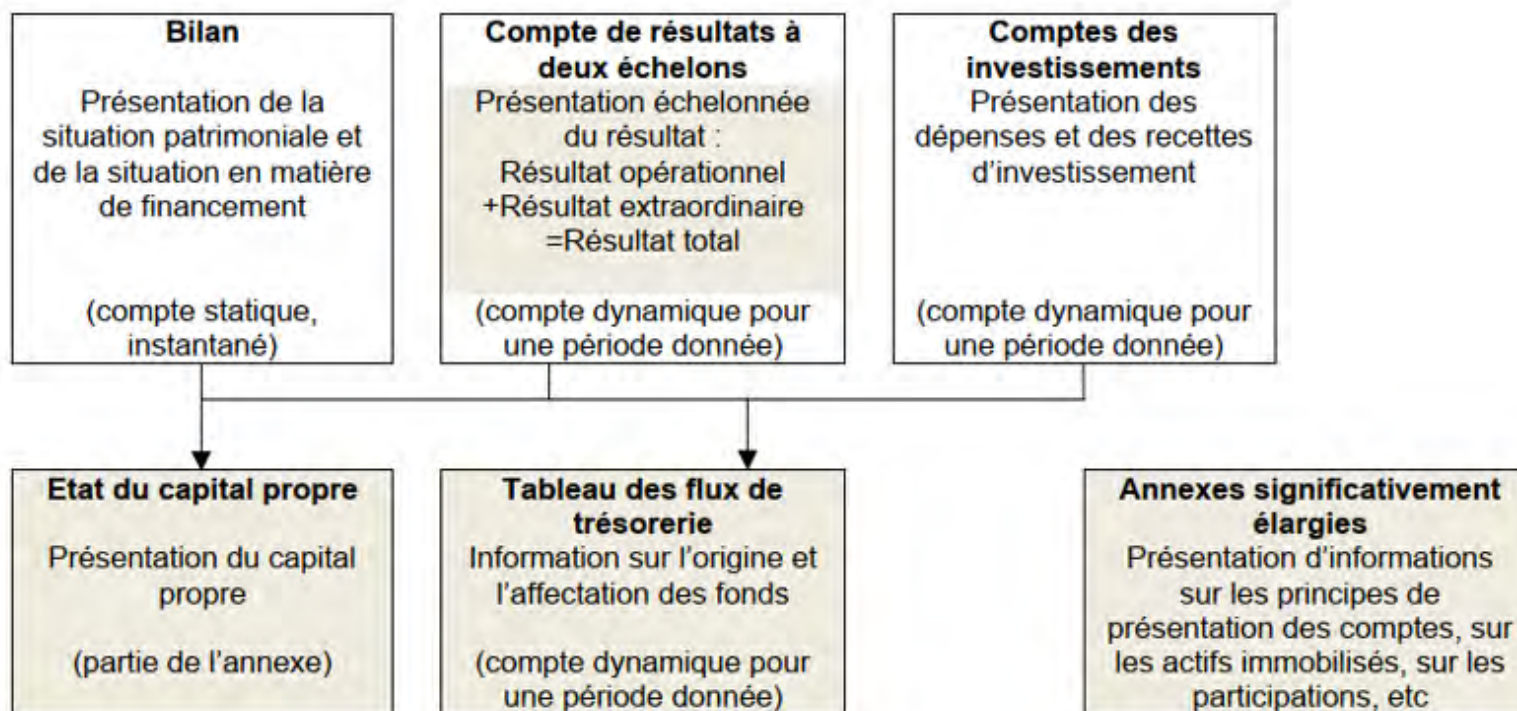
Le schéma de la page suivante explique les principaux changements dans la structure des comptes et composantes du plan comptable entre MCH1 et MCH2

Changements dans la structure des comptes entre MCH1 et MCH2

MCH1-PCV



MCH2

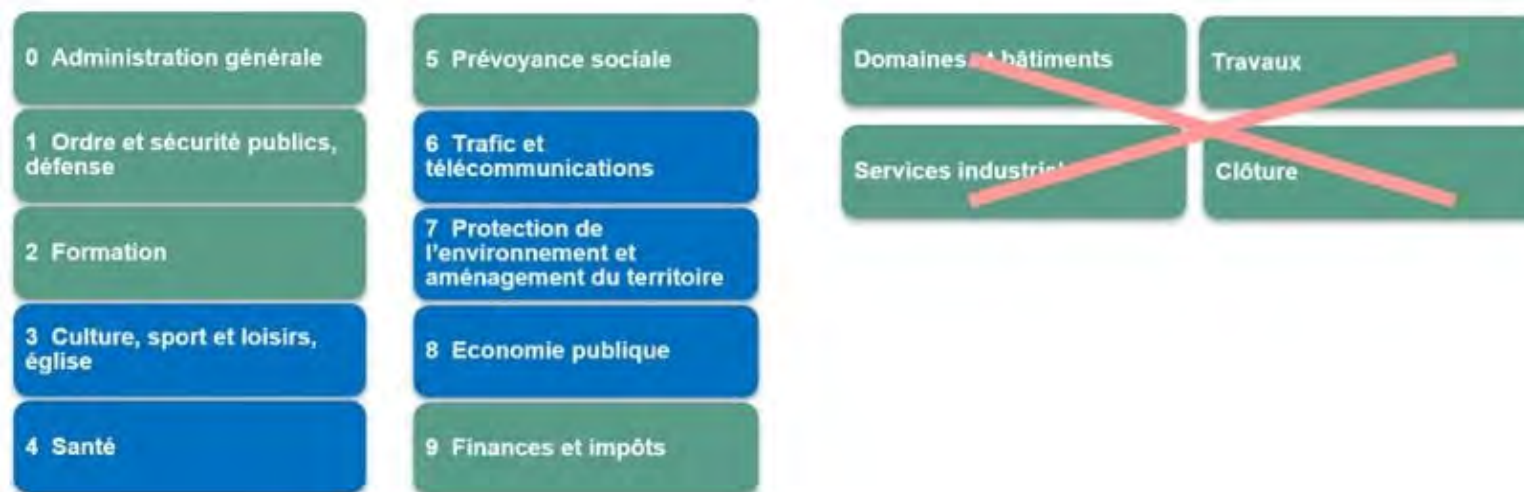


En grisé, nouveaux éléments apportés par MCH2

1.3.2 Plan de comptes par fonction

La nouvelle classification fonctionnelle remplace la classification administrative. Elle permet de répondre à la question : quel est le domaine d'activité qui engendre cette dépense ou cette recette? Le choix du compte à utiliser se fait selon le type de prestation fournie et non pas selon l'unité administrative qui gère la prestation.

Quatre fonctions de la classification administrative disparaissent comme "Domaines et bâtiments". A titre d'exemple, le bâtiment scolaire ira dans la fonction "2 Formation".



Cette nouvelle classification fonctionnelle permet de catégoriser les charges et les revenus du compte de résultats, mais aussi les dépenses et les recettes du compte des investissements, par domaine d'activité. Chaque écriture doit donc être enregistrée avec le numéro de la fonction à laquelle elle correspond.

Chaque commune ou association de communes doit se conformer à la classification fonctionnelle en principe à quatre positions prévues. Les trois premières positions sont obligatoires sur la base du manuel MCH2 de la CDF. Elles se basent sur la COFOG (*Classification of Functions of Government*) et remplacent l'ancienne classification administrative.

Cependant, les communes peuvent choisir d'avoir plus que 4 positions pour disposer d'une classification suffisamment importante permettant de tenir compte des particularités et besoin de chaque commune.

Pour Lutry, la Municipalité a fait le choix de partir sur 5 positions pour la partie « fonctionnelle » lui permettant d'intégrer suffisamment des « sous-fonctions » dont elle a besoin.

Le tableau ci-dessous présente les deux premières positions de la nouvelle classification fonctionnelle MCH2, soit 10 fonctions principales classifiées de 0 à 9 selon leur domaine d'activité

Fonction	Désignation
0	Administration générale
01	Législatif et exécutif
02	Services généraux
1	Ordre et sécurité publics, défense
11	Sécurité publique
14	Questions juridiques
15	Service du feu
16	Défense
2	Formation
21	Scolaire obligatoire
29	Autres systèmes éducatifs
3	Culture, sport et loisirs, églises
31	Héritage culturel
32	Culture, autres
33	Médias
34	Sport et loisirs
35	Eglises et affaires religieuses
4	Santé
42	Soins ambulatoires
43	Prévention
49	Santé publique, non mentionné ailleurs
5	Prévoyance sociale
52	Invalidité
53	Vieillesse et survivants
54	Famille et jeunesse
55	Chômage
56	Construction de logements sociaux
57	Aide sociale et domaine de l'asile
59	Prévoyance sociale, non mentionné

Fonction	Désignation
6	Trafic et télécommunications
61	Circulation routière
62	Transports publics
63	Trafic, autres
64	Télécommunications
7	Protection de l'environnement et aménagement du territoire
71	Approvisionnement en eau
72	Traitement des eaux usées
73	Gestion des déchets
74	Aménagements
75	Protection des espèces et du paysage
76	Lutte contre la pollution de l'environnement
77	Protection de l'environnement, autres
78	R&D protection de l'environnement
79	Aménagement du territoire
8	Economie publique
81	Agriculture
82	Sylviculture
84	Tourisme
85	Industrie, artisanat et commerce
87	Combustibles et énergie
9	Finances et impôts
91	Impôts
92	Conventions fiscales
93	Péréquation financière et compensation des charges
95	Quotes-parts, autres
96	Administration de la fortune et de la dette
97	Redistributions
99	Postes non ventilables ailleurs

1.3.3 Plan de comptes par nature

Le plan comptable MCH2 détermine la classification harmonisée par nature à utiliser pour la présentation :

- du bilan (nature 1 actif et 2 passif)
- du compte de résultats (nature 3 charges et 4 revenus)
- du compte des investissements (nature 5 dépenses et 6 recettes)

Le tableau ci-après présente les deux premières positions (chiffres) de cette classification.

Les comptes par nature prévus par MCH2 sont obligatoires et doivent être utilisés selon le genre de charges/revenus qu'ils concernent.

La classification par nature prévue par MCH2 est passablement modifiée par rapport à celle du MCH1-PCV et cela pour toutes les catégories de comptes. Certaines natures de comptes sont conservées, mais se voient attribuer de nouveaux numéros. Il est demandé aux collectivités publiques de respecter les indications de cette colonne afin de satisfaire aux exigences de la statistique financière fédérale et offrir une base fiable pour la comparaison intercommunale.

Pour Lutry, la Municipalité a fait le choix de partir sur 4 positions pour la partie «nature» avec 2 extensions lui permettant d'intégrer suffisamment de comptes dont elle a besoin.

La page suivante résume les principaux changements intervenus entre les natures MCH1 (PCV) et MCH2

Classification par nature MCH2 (deux premières positions)

Bilan		Compte de résultats		Compte des investissements	
1 Actif	2 Passif	3 Charges	4 Revenus	5 Dépenses d'investissement	6 Recettes d'investissement
10 Patrimoine financier	20 Capitaux propres	30 Charges de personnel	40 Revenus fiscaux	50 Immobilisations corporelles	60 Transferts d'immobilisations corporelles dans le PF
		31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	41 Patentes et concessions	51 Investissements pour le compte de tiers	61 Remboursements des dépenses d'investissement pour le compte de tiers
		32 Charges d'armement (Confédération uniquement)	42 Taxes et redevances	52 Immobilisations incorporelles	62 Transferts d'immobilisations incorporelles dans le PF
		33 Amortissements du patrimoine administratif	43 Revenus divers		63 Subventions d'investissement
14 Patrimoine administratif		34 Charges financières	44 Revenus financiers	54 Prêts	64 Remboursement de prêts
		35 Attributions aux financements spéciaux et fonds	45 Prélèvement sur les financements spéciaux et fonds	55 Participations et capital social	65 Transferts de participation dans le PF
		36 Charges de transfert	46 Revenus de transfert	56 Subventions d'investissement	66 Remboursements de subventions d'investissement
		37 Subventions redistribuées	47 Subventions à redistribuer	57 Subventions d'investissement redistribuées	67 Subventions d'investissement à redistribuer
		38 Charges extraordinaires	48 Revenus extraordinaires	58 Investissements extraordinaires (rarement utilisé)	68 Recettes d'investissement extraordinaires (rarement utilisé)
	29 Capital propre	39 Imputations internes	49 Imputations internes	59 Report au bilan	69 Report au bilan
					9 Compte de clôture

Classification par nature - comparatif entre MCH1-PCV et MCH2 (deux premières positions)

Compte de fonctionnement (PCV)		Compte de résultats (MCH2)
3 CHARGES		3 CHARGES
30 Autorités et personnel		30 Charges de personnel
31 Biens, services, marchandises		31 Charges de biens et services et autres charges d'expl.
32 Intérêts passifs		32 Charges d'armement (réservé à la Confédération)
33 Amortissements (PA + PF)		33 Amortissements du patrimoine administratif
34 Non utilisé dans PCV		34 Charges financières ¹⁾
35 Rmbts, participations et subv. à des coll. publiques		35 Attributions aux fonds et financements spéciaux
36 Aides et subventions		36 Charges de transfert ²⁾
37 Non utilisé dans PCV		37 Subventions redistribuées
38 Attributions aux fonds et aux financements spéciaux		38 Charges extraordinaires (nouveau)
39 Imputations internes		39 Imputations internes
4 REVENUS		4 REVENUS
40 Impôts		40 Revenus fiscaux
41 Patentes, concessions		41 Patentes et concessions
42 Revenus du patrimoine		42 Taxes et redevances
43 Taxes, émoluments, produits des ventes		43 Revenus divers
44 Parts à des recettes cantonales		44 Revenus financiers
45 Participations et remboursements de coll. publiques		45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux
46 Autres participations et subventions		46 Revenus de transferts
47 Non utilisé dans PCV		47 Subventions à redistribuer
48 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		48 Revenus extraordinaires (nouveau)
49 Imputations internes		49 Imputations internes

¹⁾ Y compris amortissements du patrimoine financier
²⁾ Y compris amortissements des subventions à l'investissement

1.3.4 Résumé de la structure des comptes MCH2 choisie pour Lutry :

Compte de résultats (XXXXX.XXXX.XX)

- **Classification fonctionnelle** (anciennement administrative) 5 positions XXXXX
- **Classification par nature :** 4 positions XXXX + XX (2 extensions)

Compte de Bilan (XXXX.XXX)

- **Classification par nature :** 4 positions XXXX + XXX (3 extensions)

Compte des investissements (XXXXX.XXX.XXXX)

- **Classification fonctionnelle** (anciennement administrative) 5 positions XXXXX
- **Classification par nature :** 3 positions XXX + XXXX (4 extensions pour l'objet)

II. COMPTE DE RESULTATS ECHELONNE A PLUSIEURS NIVEAUX - SELON NOUVELLE PRESENTATION MCH2

	BUDGET 2026	BUDGET 2025	ECART
Charges d'exploitation	92'846'000	93'938'000	-1'092'000.00
30 Charges de personnel	13'389'000	13'206'000	183'000.00
31 Charges de bien, services et autres charges d'exploitation	21'386'500	22'512'000	-1'125'500.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'123'500	1'877'000	-753'500.00
35 Attribution aux fonds et financements spéciaux	1'503'000	1'113'000	390'000.00
36 Patricipations et subventions	55'444'000	55'230'000	214'000.00
Revenus d'exploitation	85'747'000	87'277'000	-1'530'000.00
40 Revenus fiscaux	60'135'000	60'320'000	-185'000.00
41 Patentes et concessions	50'000	50'000	0.00
42 Taxes et redevances	19'472'000	21'104'000	-1'632'000.00
45 Prélèvements sur les fonds et financement spéciaux	1'203'000	813'000	390'000.00
46 Revenus du Canton et autres collectivités	4'887'000	4'990'000	-103'000.00
Résultat d'exploitation	-7'099'000	-6'661'000	-438'000.00
34 Charges financières	1'404'500	1'538'000	-133'500.00
44 Revenus financiers	4'963'500	4'909'000	54'500.00
Résultat financier	3'559'000	3'371'000	188'000.00
Résultat opérationnel	-3'540'000	-3'290'000	-250'000.00
38 Charges extraordinaires		2'409'000	-2'409'000.00
48 Produits extraordinaires	20'000	2'409'000	-2'389'000.00
Résultat extraordinaire	20'000	0	20'000.00
Résultat total	-3'520'000	-3'290'000	-230'000.00

III. AUTOFINANCEMENT

	BUDGET 2026	BUDGET 2025
Charges totales	97'224'500	102'200'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'123'500	1'877'000
34 Amortissements du patrimoine financier	229'000	477'000
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	1'503'000	1'113'000
366 Amortissements des subventions d'investissement	0	0
38 Charges extraordinaires	0	2'409'000
39 Imputations internes	2'974'000	4'315'000
Charges nettes	91'395'000	92'009'000
Revenus totaux	93'704'500	98'910'000
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1'203'000	813'000
48 Produits extraordinaire	20'000	2'409'000
49 Imputations internes	2'974'000	4'315'000
Revenus nets	89'507'500	91'373'000
Résultat exercice	-3'520'000	-3'290'000
Marges d'autofinancement / insuffisance	-1'887'500	-636'000

BUDGET 2026

Directeurs délégués de la Municipalité

Désignation des directions responsables des postes budgétaires et des comptes

M. Charles MONOD , Syndic	A = ADMINISTRATION GENERALE
M. Pierre-Alexandre SCHLAEPPI , Conseiller municipal	B = BATIMENTS
M. Alain AMY , Conseiller municipal	C = CULTURE ET PAROISSES
M. Alain AMY , Conseiller municipal	E = ECOLES
M. Etienne BLANC , Conseiller municipal	F = FINANCES ET GERANCES
M. Alain AMY , Conseiller municipal	G = SERVICE SOCIAL
M. Charles MONOD , Syndic	I = INFORMATIQUE
M. Alain AMY , Conseiller municipal	J = ENFANCE , JEUNESSE ET COHESION SOCIALE
M. Patrick SUTTER , Conseiller municipal	M = MOBILITE
M. Patrick SUTTER , Conseiller municipal	P = POLICE
M. Etienne BLANC , Conseiller municipal	T = TRAVAUX, DOMAINES
M. Pierre-Alexandre SCHLAEPPI , Conseiller municipal	U = URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS
M. Etienne BLANC , Conseiller municipal	X = EPURATION DES EAUX
M. Patrick SUTTER , Conseiller municipal	Y = SERVICE DU FEU
M. Patrick SUTTER , Conseiller municipal	Z = PROTECTION CIVILE
RESULTAT BOURSE COMMUNALE	
M. Charles MONOD , Syndic	S = SERVICES INDUSTRIELS

RESULTAT BOURSE COMMUNALE ET SERVICES INDUSTRIELS

BUDGET 2026

IV. RECAPITULATION DES CHARGES ET REVENUS PAR RESPONSABLES

	BUDGET 2026			BUDGET 2025			entre budget 2026 et 2025
	CHARGES	REVENUS	ECART + = charges (-) = produits	CHARGES	REVENUS	ECART + = charges (-) = produits	ECART + = coût suppl. (-) = coût infér.
A	2'300'500.--	125'000.--	+ 2'175'500.--	2'227'000.--	120'000.--	+ 2'107'000.--	+ 68'500.--
B	1'293'500.--		+ 1'293'500.--	1'294'000.--		+ 1'294'000.--	-+ 500.--
C	519'000.--	28'500.--	+ 490'500.--	515'000.--	15'000.--	+ 500'000.--	- 9'500.--
E	577'500.--	150'000.--	+ 427'500.--	599'000.--	153'000.--	+ 446'000.--	-18'500.--
F	52'007'000.--	73'777'000.--	- 21'770'000.--	54'666'000.--	75'888'000.--	- 21'222'000.--	- 548'000.--
G	4'961'000.--		+ 4'961'000.--	4'812'000.--		+ 4'812'000.--	+ 149'000.--
I	637'000.--	372'000.--	+ 265'000.--	575'000.--	272'000.--	+ 303'000.--	-38'000.--
J	1'474'500.--	812'500.--	+ 662'000.--	1'292'000.--	701'000.--	+ 591'000.--	+ 71'000.--
M	7'468'500.--	128'000.--	+ 7'340'500.--	7'133'000.--	127'000.--	+ 7'006'000.--	+ 334'500.--
P	5'049'000.--	1'453'000.--	+ 3'596'000.--	4'701'000.--	1'421'000.--	+ 3'280'000.--	+ 316'000.--
T	4'424'500.--	1'055'000.--	+ 3'369'500.--	4'533'000.--	1'035'000.--	+ 3'498'000.--	- 128'500.--
U	422'000.--	97'000.--	+ 325'000.--	443'000.--	87'000.--	+ 356'000.--	-31'000.--
X	602'000.--	70'000.--	+ 532'000.--	607'000.--	70'000.--	+ 537'000.--	-5'000.--
Y	437'000.--		+ 437'000.--	440'000.--		+ 440'000.--	-3'000.--
Z	254'000.--		+ 254'000.--	254'000.--		+ 254'000.--	0.--
	82'427'000.--	78'068'000.--	+ 4'359'000.--	84'091'000.--	79'889'000.--	+ 4'202'000.--	+ 157'000.--
S	14'797'500.--	15'636'500.--	-839'000.--	17'645'000.--	18'557'000.--	-912'000.--	+ 73'000.--
	97'224'500.--	93'704'500.--	3'520'000.--	101'736'000.--	98'446'000.--	3'290'000.--	+ 230'000.--

déficit budgétisé



déficit budgétisé



V. PREAMBULE

Malgré les efforts conséquents consentis par la Municipalité pour contenir l'accroissement des charges communales « maîtrisables », le budget 2026 de la Commune de Lutry se solde par un déficit d'un peu plus de 3.5 millions après allocation aux amortissements et aux réserves obligatoires, supérieur de Fr. 230'000.- au déficit 2025. Ce déficit tient compte également d'un montant de Fr. 839'000.- relatif à la rémunération des SI.

En 2026, comme au budget précédent, la Commune ne devrait plus être en mesure de dégager une marge d'autofinancement.

Cela signifie que les recettes globales communales budgétisées à 89.5 millions, ne sont plus suffisantes pour couvrir les charges courantes de fonctionnement de 91.3 millions, ce qui devraient ainsi générer une insuffisance d'autofinancement de plus de 1.8 million, obligeant la Commune à s'endetter pour couvrir ses charges courantes.

Les recettes fiscales ont été estimées selon les chiffres effectifs 2024 et les projections 2025. Dans l'ensemble, les revenus fiscaux marquent une sensible diminution de l'ordre de 0.5 million, malgré une adaptation importante à la hausse des recettes fiscales des personnes morales, annihilée en grande partie par une estimation des recettes fiscales des personnes physiques en baisse.

Quant aux charges courantes du ménage communal, et malgré le fait que la Municipalité s'est à nouveau efforcée de les limiter au maximum, elles progressent légèrement de 0.7 million (+2.5%), en raison essentiellement des besoins d'accueil scolaire, préscolaire et parascolaire en forte hausse et des charges spécifiques y relatives.

Le constat est le même que lors de l'élaboration du budget précédent, à savoir qu'il devient difficile, voire impossible de contenir plus les charges, sans devoir péjorer les prestations offertes à la population en termes d'accueil de la petite enfance, d'offres sportives, culturelles et sociales, ou l'entretien du patrimoine communal (immeubles, routes, domaine public).

Compte tenu d'un taux d'impôt communal particulièrement attractif, mais nettement inférieur à la moyenne cantonale qui impacte fortement la participation de Lutry au financement de la péréquation intercommunale, la Municipalité ne peut malheureusement plus compter sur une hausse des recettes fiscales pour dégager une marge d'autofinancement suffisante qui permettrait de stabiliser les finances communales.

Le Conseil communal sera, dès lors, amené à court terme, à devoir faire des choix si, comme la Municipalité, il souhaite maintenir la qualité des services et des prestations offertes à la population.

APERÇU DU BUDGET 2026

Charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement communales, qui intègrent pour la 1^{ère} fois également les Services industriels, sont estimées pour le budget 2026 à **Fr. 91'395'000.-** avant amortissements et représentent une baisse globale de Fr. 614'000.- (-0.67%) par rapport aux charges budgétaires 2025.

Toutefois, cette dernière est essentiellement consécutive à la baisse des tarifs d'achat de l'électricité, représentant à elle seule une diminution de 1.37 million reportée sur les tarifs de ventes.

Si l'on fait abstraction de cette diminution issue des achats d'électricité, les charges globales de fonctionnement s'accroissent de plus de Fr. 750'000.- entre les budgets 2024 et 2025.

Cette augmentation est issue en partie de l'accroissement des charges cantonales et intercommunales qui progressent à elles seules de près de Fr. 640'000.-, provenant de la participation de Lutry aux déficits des TL et des lignes régionales (+ Fr. 297'000.-/s 2025) et de la participation aux coûts nets de l'APOL (+ Fr. 338'000.-/s 2025).

Quant aux charges de péréquation, à savoir la participation communale à la facture sociale, au financement du fonds de péréquation intercommunale et au financement de la réforme policière, elles marquent une diminution d'environ 0.7 million.

Malgré cette baisse, ces coûts représentent toujours une part très lourde des charges communales, soit plus de 37 millions et 40% des charges globales de fonctionnement communales.

Si l'on fait abstraction des charges spécifiques aux SI, les charges communales dites « maîtrisables » marquent une augmentation de 2.5 %, soit plus de 735'000.-, malgré les efforts importants entrepris par la Municipalité pour contenir ces dernières, dont le gel de la quasi intégralité des engagements prévus initialement au budget.

Plus de 65% de cette augmentation est issue de l'accroissement de l'offre en matière d'accueil scolaire, préscolaire et parascolaire

Les principales variations de ces charges sont issues des natures suivantes :

30 « <i>autorités et personnel</i> »	+	200'000.-
31 « <i>biens, services, marchandises</i> »	+	251'000.-
36 « <i>aides et subventions communales</i> »	+	284'000.-

Les explications détaillées de l'évolution des charges de fonctionnement entre 2025 et 2026 se trouvent en pages 33 à 40 du présent fascicule.

Recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 2025 qui intègrent également les Services industriels sont estimées à **Fr. 89'507'500.-** et sont inférieures de Fr. 1'865'000.- (-2 %) aux recettes portées au budget 2025.

Cependant, comme pour les charges, cette baisse est essentiellement consécutive à la baisse des tarifs d'électricité répercutée sur les ventes représentant à elle seule une diminution de recettes de 1.77 million.

A titre comparatif, si l'on fait abstraction des SI, les recettes globales de fonctionnement marquent une légère diminution d'environ Fr. 250'000.- entre les budgets 2025 et 2026.

Cette diminution résulte essentiellement d'une estimation à la baisse des **recettes fiscales d'un peu plus de Fr. 550'000.-** qui dans leur globalité sont inférieures aux estimations 2025 en raison des chiffres effectifs 2024 et des projections 2025 moins bonnes qu'espérées sur certains impôts.

Cette baisse de l'estimation des rentrées fiscales est en partie compensée par l'augmentation des revenus des immeubles (+ Fr. 120'000.-) ainsi que l'augmentation des prestations refacturées aux parents pour les repas à la cantine et les activités hors cadre scolaire plus importante (+ 115'000.-).

Le détail complet de l'estimation des recettes fiscales ainsi que les explications détaillées de l'évolution des autres revenus de fonctionnement entre 2025 et 2026 se trouvent en pages 48 à 48 du présent fascicule.

Investissements

L'inventaire des dépenses et recettes d'investissements se trouve en pages 187 à 192 du présent fascicule et il intègre pour la première fois les dépenses et recettes des Services industriels dans le même tableau, à la suite de l'introduction du MCH2.

Ce dernier prévoit pour l'exercice 2026 un montant global **de plus de 20.2 millions dont 3.5 millions concerne les SI.**

Une partie de ces objets, représentant des dépenses estimées à 1.3 million, est demandée dans le cadre des mini-préavis au budget 2026 (ORD/26) et devrait encore pouvoir être financée par la trésorerie courante, tout comme les investissements des SI qui font l'objet d'une enveloppe budgétaire 2026.

Concernant les autres investissements qui feront l'objet d'un préavis en 2026, ils devront très certainement être financés par des emprunts, compte tenu de la faible trésorerie actuelle.

Par conséquent, en plus des emprunts communaux actuels de 14 millions, il est prévu d'emprunter entre fin 2025 et 2026 près de 18 millions pour financer la quasi-totalité des investissements prévus, portant à plus de 32 millions la dette brute de la Commune.

RESUME - CHIFFRES DU BUDGET 2026

Résultat d'exploitation 2026 de la Commune

Comptes de fonctionnement :

+ Revenus y.c SI	Fr.	89'507'000	
- Charges y.c SI	(-) Fr.	91'395'000	
= insuffisance d'autofinancement de la Commune	(-) Fr.	1'888'000	
+ Prélèvement sur fonds de réserves obligatoire	+ Fr.	505'000	
+ Prélèvement sur fonds de régulation réseau électricité	+ Fr.	570'000	
- Attribution au fonds de réserves obligatoires/spécifiques	(-) Fr.	520'000	
- Attribution au fonds de régulation énergie électricité	(-) Fr.	754'000	
- Amortissements budgétaires obligatoires	(-) Fr.	1'332'000	
= Perte après amortissements et réserves obligatoires	(-) Fr.	3'419'000	
+ Prélèvement sur fonds de renouvellement et rénovation	+ Fr.	128'000	
+ Prélèvement sur fonds de réserves libres	+ Fr.	20'000	
- Attribution au fonds de renouvellement et rénovation	(-) Fr.	172'000	
- Attribution au fonds de réserves libres	(-) Fr.	57'000	
- Amortissements budgétaires complémentaires	(-) Fr.	20'000	
= Perte exercice 2026	(-) Fr.	3'520'000	

Résultat financier 2026 de la Commune

Comptes de fonctionnement :

Financement

+ Revenus y.c SI	Fr.	89'507'000	
- Charges y.c SI	(-) Fr.	91'395'000	
= Insuffisance d'autofinancement de la Commune	(-) Fr.	1'888'000	
<u>Comptes des investissements BC :</u>			
- Dépenses	(-) Fr.	20'211'000	
+ Recettes	Fr.	945'000	
= Investissements nets à financer	(-) Fr.	19'266'000	
Déficit financier - Insuffisance de liquidités BC =	(-) Fr.	21'154'000	

VI. TABLEAU DES CHARGES COMMUNALES PAR NATURE MCH2

Budget 2025	3	<u>CHARGES</u>	Budget 2026	écart budgets 2026/2025		
<u>13'206'000.--</u>	30	AUTORITES ET PERSONNEL	<u>13'389'000.--</u>	<u>183'000</u>	<u>(+)</u>	<u>1.39%</u>
455'000.--	300	Autorités et commissions	453'500.--	-1'500		
9'971'000.--	301	Salaire personnel administratif et d'exploitation	10'048'500.--	77'500		
40'000.--	303	Travailleur/euses temporaires	60'000.--	20'000		
107'000.--	304	Allocations forfaitaires	148'500.--	41'500		
2'514'000.--	305	Cotisations patronales	2'552'500.--	38'500		
8'000.--	306	Allocations renchérissements pensions	7'000.--	-1'000		
111'000.--	309	Autres charges des autorités et du personnel	119'000.--	8'000		
<u>22'512'000.--</u>	31	BIENS, SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	<u>21'386'500.--</u>	<u>-1'125'500</u>	<u>(-)</u>	<u>5.00%</u>
10'220'000.--	310	Achat matière première, marchandises et fournitures	9'067'000.--	-1'153'000		
564'000.--	311	Achats mobilier, matériel, machines, véhicules	702'500.--	138'500		
1'105'000.--	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	1'100'000.--	-5'000		
5'861'000.--	313	Honoraires et prestations de services de teirs	5'847'000.--	-14'000		
2'427'000.--	314	Entretien immeubles, routes et édicules publics du PA	2'099'000.--	-328'000		
1'242'000.--	315	Entretien d'équipement et installations techniques	1'260'000.--	18'000		
333'000.--	316	Loyers et redevances d'utilisation	495'500.--	162'500		
95'000.--	317	Remboursement de frais effectifs	137'500.--	42'500		
665'000.--	318	Pertes sur débiteurs	678'000.--	13'000		
<u>55'230'000.--</u>	36	PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	<u>55'444'000.--</u>	<u>214'000</u>	<u>(+)</u>	<u>0.39%</u>
67'000.--	360	Parts taxes de séjour reversées à des tiers	75'000.--	8'000		
5'736'000.--	361	Parts versées à des collectivités publiques	6'208'000.--	472'000		
43'350'000.--	362	Péréquation financière et participation charges cantonales	42'869'000.--	-481'000		
6'077'000.--	363	Subventions et soutiens communal divers	6'292'000.--	215'000		

VI. TABLEAU DES CHARGES COMMUNALES PAR NATURE MCH2

<u>1'061'000.--</u>	34	CHARGES FINANCIERES	<u>1'175'500.--</u>	<u>114'500</u>	<u>(+)</u>	<u>10.79%</u>
279'000.--	340	Charges d'intérêts	311'000.--	32'000		
46'000.--	342	Frais bancaires et d'encaissement	42'000.--	-4'000		
736'000.--	343	Entretien et charges immeubles du patrimoine financier (PF)	822'500.--	86'500		
<u>92'009'000.--</u>		<u>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>	<u>91'395'000.--</u>	<u>-614'000</u>	<u>(-)</u>	<u>0.67%</u>
<u>4'299'000.--</u>	33+34	AMORTISSEMENTS	<u>1'352'500.--</u>	<u>-2'946'500</u>		
477'000.--	344	Amortissements immeubles et biens fonds du PF	229'000.--	-248'000		
3'757'000.--	330	Amortissements des immobilisations corporelles du PA	1'103'500.--	-2'653'500		
65'000.--	332	Amortissements des immobilisations incorporelles du PA	20'000.--	-45'000		
<u>1'113'000.--</u>	35	RESERVES ET FINANCEMENTS SPECIAUX	<u>1'503'000.--</u>	<u>390'000</u>		
1'113'000.--	351	Attributions fonds réserve, régulation et financement spéciaux	1'503'000.--	390'000		
<u>5'412'000.--</u>		<u>TOTAL AMORTISSEMENTS ET RESERVES</u>	<u>2'855'500.--</u>	<u>-2'556'500</u>		
97'421'000.--		TOTAL EFFECTIF DES CHARGES PAR NATURE	94'250'500.--	<u>-3'170'500</u>		
4'315'000.--	39	IMPUTATIONS INTERNES	2'974'000.--			
<u>101'736'000.--</u>		TOTAL GENERAL	<u>97'224'500.--</u>			

VI. TABLEAU DES REVENUS COMMUNAUX PAR NATURE MCH2

Budget 2025	4	<u>REVENUS</u>	Budget 2026	écart budgets 2026/2025	Evolution en % s/budget 2025	
<u>60'320'000.--</u>	40	REVENUS FISCAUX	<u>60'135'000.--</u>	<u>-185'000.--</u>	<u>(-)</u>	<u>0.31%</u>
47'490'000.--	400	Impôts directs, personnes physiques	45'835'000.--	-1'655'000.--		
4'960'000.--	401	Impôts directs, personnes morales	6'710'000.--	1'750'000.--		
2'605'000.--	402	Impôts fonciers	2'620'000.--	15'000.--		
5'200'000.--	402	Autres impôts directe (droit de mutations, successions)	4'900'000.--	-300'000.--		
65'000.--	403	Impôt sur les chiens	70'000.--	5'000.--		
<u>50'000.--</u>	41	PATENTES, CONCESSIONS	<u>50'000.--</u>	<u>0.--</u>	<u>(-)</u>	<u>0.00%</u>
50'000.--	412	Taxes sur la vente de boissons alcooliques	50'000.--	0.--		
<u>21'104'000.--</u>	42	TAXES ET REDEVANCES	<u>19'472'000.--</u>	<u>-1'632'000.--</u>	<u>(-)</u>	<u>7.73%</u>
219'000.--	421	Emoluments pour actes administratifs	217'500.--	-1'500.--		
5'060'000.--	424	Taxes d'utilisation et prestations de service	5'104'000.--	44'000.--		
13'493'000.--	425	Ventes eau, électricité, gaz, vins bois et autres prestations	11'319'500.--	-2'173'500.--		
2'030'000.--	426	Remboursement et participations de tiers	2'544'000.--	514'000.--		
4'000.--	427	Amendes	7'000.--	3'000.--		
298'000.--	429	Taxes éclairage public et énergie renouvelable	280'000.--	-18'000.--		
<u>4'909'000.--</u>	44	REVENUS FINANCIERS	<u>4'963'500.--</u>	<u>54'500.--</u>	<u>(+)</u>	<u>1.11%</u>
515'000.--	440	Revenus des intérêts	431'500.--	-83'500.--		
136'000.--	442	Revenus des titres et dividendes	151'000.--	15'000.--		
2'563'000.--	443		2'652'000.--	89'000.--		
1'695'000.--	447	Produits des immeubles du patrimoine administratif	1'729'000.--	34'000.--		

VI. TABLEAU DES REVENUS COMMUNAUX PAR NATURE MCH2

Budget 2025	4	<u>REVENUS</u>	Budget 2026	écart budgets 2026/2025	Evolution en % s/budget 2025	
<u>4'990'000.--</u>	46	REVENUS DE TRANSFERTS	<u>4'887'000.--</u>	<u>-476'000.--</u>	<u>(-)</u>	<u>2.06%</u>
3'000'000.--	460	Part impôt sur les gains immobiliers	2'500'000.--	-500'000.--		
420'000.--	460	Réforme fiscale - Compensation RIE III	550'000.--			
100'000.--	460	Impôts sur les frontaliers	100'000.--			
69'000.--	461	Dédommagement des collectivités locales	93'000.--	24'000.--		
1'213'000.--	462	Péréquation financière et compensation des charges	1'434'000.--			
182'000.--	463	Subventions de collectivités et de tiers	204'000.--			
6'000.--	469	Autres revenus de transferts	6'000.--			
<u>813'000.--</u>	45	PRELEVEMENT SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	<u>1'203'000.--</u>	<u>390'000.--</u>	<u>(+)</u>	<u>47.97%</u>
813'000.--	451	Prélèv. s/fonds et financements spéciaux	1'203'000.--	390'000.--		
<u>1'945'000.--</u>	48	REVENUS EXTRAORDINAIRES	<u>20'000.--</u>	<u>-1'925'000.--</u>	<u>(-)</u>	<u>98.97%</u>
1'945'000.--	489	Prélèvements sur fonds de réserves libres	20'000.--	-1'925'000.--		
<u>4'315'000.--</u>	49	IMPUTATIONS INTERNES	<u>2'974'000.--</u>	<u>-1'341'000.--</u>	<u>(-)</u>	<u>31.08%</u>
98'446'000.--		TOTAL DES REVENUS	93'704'500.--			
3'290'000.--		EXCEDENT DE DEPENSES	3'520'000.--	230'000.--	<u>(+)</u>	<u>6.99%</u>
<u>101'736'000.--</u>		TOTAL GENERAL	<u>97'224'500.--</u>	-4'511'500.--		

VI. Charges et revenus par nature MCH1/MCH2

Introduction

Les tableaux des charges et revenus par nature présentés aux pages précédentes sont classés selon les nouvelles natures MCH2 et comprennent également les Services Industriels.

Afin d'en faciliter la lecture, voici ci-après la définition des différentes natures de charges et produits ainsi que le comparatif MCH1/MCH2

6.1 CHARGES PAR NATURE MCH2

6.1.1 Charges par nature 30 : Charges de personnel

Ce sont les charges inhérentes au personnel communal et membres des autorités ainsi que les prestations aux personnes inactives et pour les emplois temporaires.

Elles regroupent les groupes par nature 3000 à 3099 et concernent les salaires des autorités et commissions, les salaires du personnel administratif et d'exploitation, les cotisations patronales AVS, APG, AC, frais administratifs, les cotisations patronales aux caisses de pension, les cotisations patronales aux assurances accidents, les cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales et les autres charges de personnel.

MCH1-PCV vs MCH2

MCH1-PCV		MCH2	
300	Autorités et commissions	300	Autorités et commissions
301	Personnel administratif et d'exploitation	301	Salaires du personnel administratif d'exploitation
303	Assurances sociales	303	Travailleurs temporaires
304	Caisse de pension	304	Allocations
305	Assurances de personnes	305	Cotisations patronales
306	Indemnisation et remboursement de frais	309	Autres charges du personnel
309	Autres charges, autorité et personnel		

Descriptif MCH2

- 300** Regroupe les salaires, allocations et jetons de présence versés aux membres des autorités et commissions (exécutif et législatif) ainsi que les indemnités forfaitaires pour compenser des frais relatifs à la fonction.
- 301** Regroupe les salaires du personnel salarié qui est assujetti au droit du personnel de la Commune.
- 303** Regroupe les postes de travailleurs temporaires indépendants ou mis à disposition par des agences d'emploi.
- 304** Regroupe les autres indemnités de piquet, comme les services de piquet.
- 305** Regroupe les cotisations de l'organisation qui emploie aux assurances sociales et du personnel. Il s'agit uniquement de la part de cotisation supportée par la commune.
- 309** Regroupe les frais de formation initiale, continue et de perfectionnement pour la formation du personnel, les frais de recrutement du personnel, les occasions solennelles, examens médicaux, avantages pour chèques de voyages. Comprend également les frais alimentaires en lien avec le personnel ou les autorités.

6.1.2 Charges par nature 31 : Charges de biens et services et autres charges d'exploitation

Elles regroupent les groupes par nature 3100 à 3199 et concernent les charges de matière et de marchandises, les prestations de services et honoraires, les acquisitions de biens meubles, appareils, véhicules, matériels informatiques, les charges relatives aux biens-fonds du PA, l'entretien des biens-fonds du PA, l'entretien des immobilisations corporelles et incorporelles du PA, les loyers, leasing et taxes d'utilisation, le remboursement de frais, la réévaluation sur créances et les diverses charges d'exploitation.

MCH1-PCV vs MCH2

MCH1-PCV		MCH2	
310	Imprimés, fournitures de bureau et enseignement	310	charges de matières et de marchandises
311	Achat de mobilier, matériel, machines et véhicules	311	Immobilisations n'étant pas portées à l'actif
312	Achat d'eau, d'énergie, de combustible	312	Alimentation et élimination de biens-fonds, PA
313	Autres fournitures et marchandises	313	Prestations de services et honoraires
314	Entretien des immeubles et routes	314	Gros entretien et entretien courant
315	Entretien d'objets mobiliers et d'installations techniques	315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles
		316	Loyers, leasing, baux à ferme, taxes d'utilisation
317	Réceptions et manifestations	317	Remboursement de frais
318	Honoraires et prestations de services	318	Réévaluations sur créances
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	319	Diverses charges d'exploitation

Descriptif MCH2

- 310** Regroupe les charges pour l'acquisition de biens de consommation qui sont consommés par la commune au cours de la période comptable concernée, comme le matériel de bureau, d'exploitation et de fournitures, les imprimés et publications, la littérature spécialisée et les magazines, le matériel didactique et les denrées alimentaires.
- 311** Regroupe les acquisitions de biens meubles, appareils, véhicules, matériels informatiques pour des montants inférieurs au seuil

d'inscription à l'actif (- CHF 50'000.-) , comme les meubles et appareils de bureau, les machines et véhicules, les vêtements, linge et vaisselle, le matériel informatique, les immobilisations incorporelles (logiciels et licences).

- 312** Regroupe les frais et taxes d'élimination des ordures et l'achat de sources d'énergie pour les biens-fonds du PA.
- 313** Regroupe les prestations de services globales qui ne sont pas fournies par le personnel propre. Il inclut les frais de représentation de nature alimentaire, ainsi que les frais alimentaires en lien avec les représentations, les frais de planifications et projections pour des projets de construction en vue notamment de la préparation de l'octroi de crédits, les frais d'honoraires de conseillers externes et spécialistes, les charges d'utilisation informatiques (hébergement de serveurs, location de logiciel informatique) et les primes d'assurances choses.
- 314** Regroupe les travaux de gros entretien et d'entretien courant des biens-fonds du PA.
- 315** Regroupe les frais d'entretien des immobilisations corporelles du PA (meubles, appareils, machines de bureau, véhicules de tout genre, machines, ustensiles et outils)
- 316** Regroupe les loyers et baux à ferme de locaux et terrains ainsi que les primes de leasing pour le leasing d'immobilisations corporelles en tout genre.
- 317** Regroupe les remboursements de frais de dédommagements (sur présentation d'un justificatif) des autorités, des membres des commissions et du personnel.
- 318** Regroupe les réévaluations sur créances et amortissement de créances irrécouvrables provenant de livraisons et de prestations et corrections de valeur lorsque la probabilité que la créance soit payée est nulle.
- 319** Regroupe les paiements de dommages relevant de la responsabilité civile à des tiers, de dommages causés aux cultures, les droits de circulation pour véhicules de service ainsi que les émoluments administratifs et redevances.

6.1.3 Charges par nature 33 : Amortissements du patrimoine administratif

Il s'agit des charges relatives aux amortissements obligatoires du patrimoine administratif. S'il devait y avoir des amortissements supplémentaires ils seraient inscrits sous le groupe par nature 383 *Amortissements supplémentaires*. Cependant, aucun amortissement complémentaire ne figure au budget 2026.

Elles regroupent charges par nature 3300 à 3321 et concernent les amortissements obligatoires du patrimoine administratif qui figurent dans le bilan au groupe par nature 140 *Immobilisations corporelles PA* et au groupe par nature 142 *Immobilisations corporelles PA*.

L'amortissement du patrimoine financier (PF) n'est pas obligatoire avec le MCH2, cependant il est autorisé et doit être amorti selon les mêmes durées que celles relatives au patrimoine administratif. Les amortissements du PF sont regroupés sous la nature 34 « charges financières ».

Avec MCH2, de nouvelles durées d'amortissements des immobilisations ont été déterminées en se basant sur les durées économiques (de vie).

Elles peuvent varier de 5 à 60 ans selon le type de dépenses.

Ces nouvelles durées d'amortissement sont effectives pour tous les préavis qui ont été votés à partir de janvier 2024.

Pour les préavis votés avant 2024, les durées d'amortissement validées par le Conseil communal restent valables, sans modification de durée.

Selon ces nouvelles normes, l'amortissement planifié des immobilisations du patrimoine administratif doit commencer au plus tard l'année qui suit leur première utilisation (N+1). Néanmoins, l'Etat de Vaud autorise les communes vaudoises à choisir l'une des 3 variantes suivantes pour l'amortissement de l'ensemble de ses investissements à savoir :

1. *L'amortissement dès le 1^{er} franc dépensé*
2. *L'amortissement dès le début d'utilisation de l'immobilisation (N)*
3. *L'amortissement dès l'année qui suit le début d'utilisation (N+1)*

Pour rappel, la Municipalité s'est positionnée la variante N°3, à savoir un amortissement dès l'année qui suit le début d'utilisation (N+1)

Toutes les dépenses d'investissement portées au budget 2026, s'amortiront au plus tôt sur l'exercice 2027.

Dès lors, les amortissements portés au budget 2026 concernent uniquement des investissements terminés avant le 1^{er} janvier 2026 et qui n'auront pas encore été totalement amortis au 31.12.2025.

Pour mémoire, le MCH1 permettait d'effectuer des amortissements complémentaires sur 1 an, notamment pour les investissements ordinaires (ORD) ce que ne permettra plus le MCH2.

MCH1-PCV vs MCH2

MCH1-PCV		MCH2	
330	Amortissements du patrimoine financier	330	Amortissements des immobilisations corporelles PA
331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	331	Amortissements des immobilisations incorporelles PA
332	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif		

Descriptif MCH2

- 330** Regroupe les amortissements planifiés des immobilisations corporelles du PA (3300), des amortissements non planifiés des immobilisations corporelles du PA (3301) par suite de destruction, de vétusté prématurée ou d'autres raisons techniques réduisant son potentiel d'utilisation.
- 332** Regroupe les amortissements planifiés des immobilisations incorporelles du PA (3320), des amortissements non planifiés des immobilisations incorporelles du PA (3321) par suite de destruction, de vétusté prématurée ou d'autres raisons techniques réduisant son potentiel d'utilisation.

6.1.4 Charges par nature 34 : Charges financières

Ce sont les charges pour l'administration, l'acquisition et la tenue de patrimoine à des fins de placement, incluant les liquidités ainsi que les dettes et les engagements.

Elles regroupent les charges par nature 3400 à 3499 et concernent les charges d'intérêts, les pertes réalisées sur PF, les frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs, les charges pour biens-fonds PF, les réévaluations (moins-values) et amortissements d'immobilisations PF et les autres charges financières.

MCH1-PCV vs MCH2

MCH1-PCV		MCH2	
322	Intérêts des emprunts à moyen et à long terme	340	Charges d'intérêts
330	Amortissements des titres et placements	341	Pertes réalisées sur PF
318	Frais bancaires	342	Frais d'approvisionnement en capitaux et frais administratifs
314	Entretien des immeubles et routes	343	Charges pour bien-fonds PF
330	Amortissements d'autres biens du patrimoine financier	344	Réévaluations et amortissements d'immobilisations PF
306	Indemnisation et remboursement de frais	349	Autres charges financières
329	Intérêts		

Descriptif MCH2

- 340** Regroupe les intérêts de la dette et passifs en tout genre pour l'utilisation de fonds empruntés.
- 341** Regroupe les dépréciations réellement survenues sur les placements financiers ou sur les immobilisations corporelles du PF
- 342** Regroupe les commissions et les émoluments lors d'émission de bons de caisse, emprunts, obligations.
- 343** Regroupe les travaux d'entretien, frais d'exploitation pour électricité, ordures ménagères, chauffage pour les biens-fonds du PF
- 344** Regroupe les réévaluations (moins-values) ou les amortissements planifiés, sur décision de la collectivité publique du PF.
- 349** Regroupe les charges d'intérêts négatifs, les différences de caisse et les pertes pour cause de vol.

6.1.5 Charges par nature 35 : Attributions aux fonds et financements spéciaux

Elles regroupent les charges par nature 3510 « attributions au financement spéciaux », 3511 « attributions au Fonds » et 3512 « attribution aux Legs et fondations sans personnalité juridique »

Ces charges permettent d'alimenter les différents fonds et financement spéciaux à savoir.

- 2900 Financements spéciaux propres pour les domaines autofinancés
- 2910 Fonds et les attributions
- 2911 Legs et fondations sans personnalité juridique.

MCH1-PCV vs MCH2

MCH1-PCV		MCH2	
380	Attributions aux fonds de réserve et de renouvellement	351	Attributions aux fonds et financements spéciaux
381	Attributions aux financements spéciaux		

6.1.6 Charges par nature 36 : Charges de transfert

Elles regroupent les charges par nature 3600 à 3690 et concernent les parts de revenus destinés à des tiers, les parts à des collectivités publiques (cantons et associations intercommunales), la péréquation financière et la compensation des charges, les subventions à des collectivités et à des tiers, les amortissements des subventions d'investissement et les autres charges de transfert.

MCH1-PCV vs MCH2

MCH1-PCV		MCH2	
351	Remboursements, participation à des charges cantonales	360	Parts des revenus destinés à des tiers
352	Remboursements, participations à des charges d'autres communes et associations de communes	361	Parts à des collectivités publiques
351	Remboursements, participation à des charges cantonales	362	Péréquation financière et compensation des charges
365	Aides et subventions à des institutions privées	363	Subventions à des collectivités et à des tiers
366	Aides individuelles	366	Amortissements des subventions d'investissement
352	Remboursements, participations à des charges d'autres communes et associations de communes	369	Autres charges de transfert

Descriptif MCH2

- 360** Regroupe les différentes parts de revenus des cantons et concordats, des communes et associations intercommunales et des entreprises publiques.
- 361** Regroupe les dédommagements à une collectivité, qui effectue partiellement ou dans son intégralité une tâche pour la commune, qui sert à des fins publiques, et qui, selon la répartition des tâches données, est de la compétence de la commune. L'indemnité est en règle générale fixée en rapport avec les coûts.
- 362** Regroupe la compensation verticale de charges des communes aux cantons (PCS) et la contribution de la commune à la péréquation financière horizontale.
- 363** Regroupe les subventions à des collectivités, associations et tiers
- 366** Regroupe les amortissements du groupe par nature subventions d'investissement (146). Les amortissements se font de façon linéaire et selon la durée d'utilisation prévue pour l'immobilisation subventionnées.
- 369** Regroupe les charges de transfert non affectées ailleurs.

6.1.7 Charges par nature 38 : Charges extraordinaire

Cette rubrique regroupe l'ensemble des charges non comprises dans le résultat opérationnel de l'année et qui ne pouvait être envisagée et qui se soustrait à toute influence et contrôle tels que par exemple :

- Charges de personnel extraordinaire (380)
- Charges de biens services et charges d'exploitation (381)
- Charges financières extraordinaires (386)

Mais également toutes les attributions complémentaires aux préfinancements (réserves pour projet à venir) et amortissements supplémentaires, attribution à la réserve de politique budgétaire, ainsi que l'amortissement du découvert.

Ces charges sont utilisées essentiellement dans le cadre du bouclage des comptes et non dans l'établissement du budget

6.1.8 Charges par nature 39 : Imputations internes

Cette rubrique regroupe l'ensemble des imputations internes entre les services de la Commune. Elle est le « pendant » de la rubrique 49.

Ces imputations internes sont regroupées par type des types de dépenses à savoir :

Descriptif MCH2

- 390** Regroupe l'approvisionnement interne en matériel et marchandise
- 391** Regroupe les prestations de service interne
- 392** Regroupe les imputations internes pour la mise à disposition de locaux, biens-fonds, parkings, appareils, meubles entre services
- 393** Regroupe les imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation entre service
- 394** Regroupe les imputations internes relatives aux intérêts et charges financières théoriques entre services
- 395** Regroupe les imputations internes relatives aux charges d'amortissements du PA entre services si pas directement imputées
- 398** Regroupe les imputations comptables entre services sans qu'une prestation n'existe (transfert d'un montant d'un service dans le compte de résultat d'un financement spécial)
- 399** Regroupe les autres imputations internes non comprises dans les rubriques précédentes.

6.2 REVENUS PAR NATURE MCH2

6.2.1 Revenus par nature 40 : Revenus fiscaux

Cette rubrique regroupe les natures 4000 à 4009 et concerne l'ensemble des impôts directs des personnes physiques, des personnes morales (entreprises), les autres impôts directs et autres impôts sur la propriété et sur les charges (chiens, divertissements)

MCH1-PCV vs MCH2

MCH1-PCV		MCH2	
400	Impôts revenu, fortune, source et sur la dépense des personnes physiques	400	Impôts directs personnes physiques
401	Impôts bénéfice et capital personnes morales	401	Impôts directs personnes morales
402	Impôt foncier	402	Autres impôts directs
404	Droits de mutations	402	Autres impôts directs
405	Impôts sur les successions et donations	402	Autres impôts directs
406	Impôts et taxes diverses	403	Impôts sur la propriété et sur les charges

Descriptif MCH2

- 400** Regroupe les impôts sur le revenu, la fortune, la source et sur la dépense.
- 401** Regroupe les impôts sur les bénéfices, le capital et l'impôt complémentaire sur les immeubles des personnes morales.
- 402** Regroupe les impôts fonciers, successions et donations ainsi que les droits de mutations.
- 403** Regroupe les impôts sur les chiens et sur les divertissements.

6.2.2 Revenus par nature 41 : Patentes et concessions

MCH1-PCV vs MCH2

MCH1-PCV		MCH2	
410	Emoluments LADB et vente de tabac	412	Patentes et concessions

6.2.3 Revenus par nature 42 : Taxes et redevances

Cette rubrique regroupe les natures 4200 à 4290 et concerne l'ensemble des taxes, redevances, émoluments, amendes et autres ventes de marchandises et remboursement de tiers.

MCH1-PCV vs MCH2

MCH1-PCV		MCH2	
430	Taxes légales de remplacement	420	Taxes de compensation
431	Emoluments	421	Emoluments pour actes administratifs
434	Taxes de raccordements et d'utilisation	424	Taxes d'utilisation et prestations de service
435	Ventes et prestations de service	425	Ventes
436	Remboursements de tiers	426	Remboursement de tiers et participations de tiers
437	Amendes	427	Amendes

Descriptif MCH2

- 421** Regroupe les émoluments administratifs de l'administration générale et de la police des constructions.
- 424** Regroupe les taxes d'utilisations, de raccordements et de prestations de service.
- 425** Regroupe les ventes de matériaux, eau, vins, bois et électricité.
- 426** Regroupe l'ensemble des remboursements de tiers et de prestations de service
- 427** Regroupe les amendes fiscales, bibliothèque.

6.2.4 Revenus par nature 44 : Revenus financiers

Cette rubrique regroupe les natures 4400 à 4409 et concerne l'ensemble des revenus financiers de la Commune.

MCH1-PCV vs MCH2

MCH1-PCV		MCH2	
422	Revenus des capitaux du PF	440	Intérêts des créances et comptes courants
423	Revenus des immeubles du PF	443	Loyers et fermages, immeuble du PF
424	Gains comptables sur PF	447	Loyers et fermages des biens-fonds PA
427	Revenus des immeubles du PA	441	Gain provenant des ventes des immobilisations corporelles PF
		447	Paielements pour utilisations des immeubles PA Autres revenus, biens-fonds PA

Descriptif MCH2

- 440** Regroupe les intérêts des liquidités, des placements financiers, des prêts et des intérêts de retard.
- 442** Regroupe les revenus des participations détenues par la Commune
- 443** Regroupe les loyers, fermage et autres produits des immeubles et biens-fonds du patrimoine financier
- 447** Regroupe les loyers, fermage et autres produits des immeubles et biens-fonds du patrimoine administratif

6.2.5 Revenus par nature 45 : Prélèvement sur les fonds et financements spéciaux

MCH1-PCV vs MCH2

MCH1-PCV		MCH2	
480	Prélèvement sur les fonds de réserve	451	Prélèvements sur les fonds et financement spéciaux

Descriptif MCH2

- 451** Regroupe l'ensemble des prélèvements effectués sur les fonds alimentés par des financements spéciaux (eau, épuration, déchets)

6.2.6 Revenus par nature 46 : Revenus de transfert

Cette rubrique regroupe les natures 4600 à 4699 et concerne l'ensemble des recettes, remboursements et subventions issus du Canton, des communes et associations de communes

MCH1-PCV vs MCH2

MCH1-PCV		MCH2	
441	Parts à des recettes cantonales	460	Parts aux revenus des cantons et concordats
452	Participations de communes et d'associations de communes	460	Parts aux revenus des communes et associations intercommunales
452	Participations de communes et d'associations de communes	461	Dédommagements des communes et associations intercommunales
452	Participations de communes et d'associations de communes	462	Péréquations financière et compensation des charges des communes
465	Participations et subventions de tiers	463	Subvention de collectivités et de tiers
441	Parts à des recettes cantonales	469	Autres transferts

Descriptif MCH2

- 460** Regroupe les parts des revenus des cantons, des concordats et des associations intercommunales.
- 461** Regroupe les dédommagements des communes et associations intercommunales.
- 462** Concerne les péréquations financières et compensation des charges des communes.
- 463** Concerne les subventions des cantons et concordats.
- 469** Regroupe les redistributions et autres transferts.

6.2.7 Revenus par nature 48 : Revenus extraordinaire

Cette rubrique regroupe les natures 481 à 486 et concerne l'ensemble des revenus qui ne pouvaient être envisagés et qui se soustraient à toute influence ou contrôle.

Il regroupe également la rubrique 489 qui concerne tous les prélèvements sur les comptes de réserve, préfinancement et amortissement supplémentaire relatif aux opérations de politique budgétaire qui modifie de manière « artificielle » le résultat annuel mais ne concerne pas le résultat opérationnel.

Ces revenus sont utilisés essentiellement dans le cadre du bouclage des comptes et non dans l'établissement du budget

Selon la nouvelle présentation des comptes de résultat MCH2 selon plusieurs niveaux, ces revenus sont rajoutés au résultat opérationnel pour déterminer le résultat total

MCH1-PCV vs MCH2

MCH1-PCV		MCH2	
480	Prélèvement sur les fonds de réserve et de renouvellement	4893	Prélèvement sur les préfinancements et les amortissements supplémentaires cumulés
480	Prélèvement sur les fonds de réserve et de renouvellement	4894	Prélèvement sur la réserve de politique budgétaire

6.2.8 Revenus par nature 49 : Imputations internes

Cette rubrique regroupe l'ensemble des imputations internes entre les services de la Commune. Elle est le « pendant » de la rubrique 39.

Ces imputations internes sont regroupées par type des types de dépenses à savoir :

Descriptif MCH2

490 Regroupe l'approvisionnement interne en matériel et marchandise

491 Regroupe les prestations de service interne

492 Regroupe les imputations internes pour la mise à disposition de locaux, biens-fonds, parkings, appareils, meubles entre services

493 Regroupe les imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation entre services

494 Regroupe les imputations internes relatives aux intérêts et charges financières théoriques entre services

495 Regroupe les imputations internes relatives aux charges d'amortissements du PA entre services si pas directement imputés

498 Regroupe les imputations comptables entre services sans qu'une prestation n'existe (transfert d'un montant d'un service dans le compte de résultat d'un financement spécial)

499 Regroupe les autres imputations internes non comprises dans les rubriques précédentes.

VI. TABLEAU DES CHARGES PAR NATURE MCH1 (sans les SI)

Budget 2025	3	<u>CHARGES</u>	Budget 2026	écart budgets 2026/2025	Evolution en % s/budget 2025
<u>10'817'000.--</u>	30	AUTORITES ET PERSONNEL	<u>11'017'500.--</u>	<u>200'500</u>	<u>(+)</u> <u>1.85%</u>
470'000.--	300	Autorités et commissions	472'500.--	2'500	
8'009'000.--	301	Personnel administratif et d'exploitation	8'126'500.--	117'500	
766'000.--	303	Assurances sociales	777'000.--	11'000	
1'101'000.--	304	Caisse de pensions et de prévoyance	1'110'500.--	9'500	
119'000.--	305	Assurances accidents et maladie	142'000.--	23'000	
204'000.--	306	Indemnisations et remboursement de frais	204'000.--	0	
8'000.--	307	Prestations complémentaires de prévoyance	7'000.--	-1'000	
40'000.--	308	Personnel intérimaire	60'000.--	20'000	
100'000.--	309	Autres charges des autorités et du personnel	118'000.--	18'000	
<u>12'360'000.--</u>	31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	<u>12'611'000.--</u>	<u>251'000</u>	<u>(+)</u> <u>2.03%</u>
357'000.--	310	Imprimés et fournitures de bureau	427'500.--	70'500	
427'000.--	311	Achats mobilier, matériel, machines, véhicules	560'000.--	133'000	
1'083'000.--	312	Achats d'eau, d'énergie, de combustible	1'121'000.--	38'000	
943'000.--	313	Autres fournitures et marchandises	1'052'000.--	109'000	
2'677'000.--	314	Entretien immeubles, routes, territoires	2'329'000.--	-348'000	
655'000.--	315	Entretien d'objets mobiliers, installations techniques	673'500.--	18'500	
619'000.--	316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	841'000.--	222'000	
251'000.--	317	Réceptions et manifestations	146'000.--	-105'000	
5'040'000.--	318	Honoraires et prestations de services	5'165'000.--	125'000	
308'000.--	319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	296'000.--	-12'000	
<u>279'000.--</u>	32	INTERETS PASSIFS	<u>311'000.--</u>	<u>32'000</u>	<u>(+)</u> <u>11.47%</u>
5'000.--	321	Intérêts des dettes à court terme	3'000.--	-2'000	
258'000.--	322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	287'000.--	29'000	
16'000.--	329	Autres intérêts	21'000.--	5'000	

VI. TABLEAU DES CHARGES PAR NATURE MCH1 (sans les SI)

Budget 2025	3	<u>CHARGES</u>	Budget 2026	écart budgets 2026/2025	Evolution en % s/budget 2025
49'373'000.--	35	PARTICIPATION A DES CHARGES CANTONALES ET INTERCOMMUNALES	49'234'000.--	-139'000	(-) 0.28%
16'706'000.--	351	Canton	17'101'000.--	395'000	
32'667'000.--	352	Communes et associations de communes	32'133'000.--	-534'000	
6'326'000.--	36	AIDES ET SUBVENTIONS	6'610'000.--	284'000	(+) 4.49%
5'163'000.--	365	Aides, subventions à des institutions privées	5'460'000.--	297'000	
1'163'000.--	366	Aides individuelles	1'150'000.--	-13'000	
79'155'000.--		TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	79'783'500.--	628'500	(+) 0.79%
4'536'000.--	33	AMORTISSEMENTS	1'551'000.--	-2'985'000	
1'175'000.--	330	Amortissements du patrimoine financier	790'000.--	-385'000	
1'362'000.--	331	Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	741'000.--	-621'000	
1'999'000.--	332	Amortissements compl. du patrimoine administratif	20'000.--	-1'979'000	
270'000.--	38	RESERVES ET FINANCEMENTS SPECIAUX	738'000.--	468'000	
185'000.--	380	Attributions fonds réserve et renouvellement	229'000.--	44'000	
85'000.--	381	Attributions aux financements spéciaux	509'000.--	424'000	
		EXCEDENT DE RECETTES			
4'806'000.--		TOTAL AMORTISSEMENTS ET RESERVES	2'289'000.--	-2'517'000	
83'961'000.--		TOTAL EFFECTIF DES CHARGES PAR NATURE	82'072'500.--	-1'888'500	
130'000.--	39	IMPUTATIONS INTERNES	324'000.--		
84'091'000.--		TOTAL GENERAL	82'396'500.--		

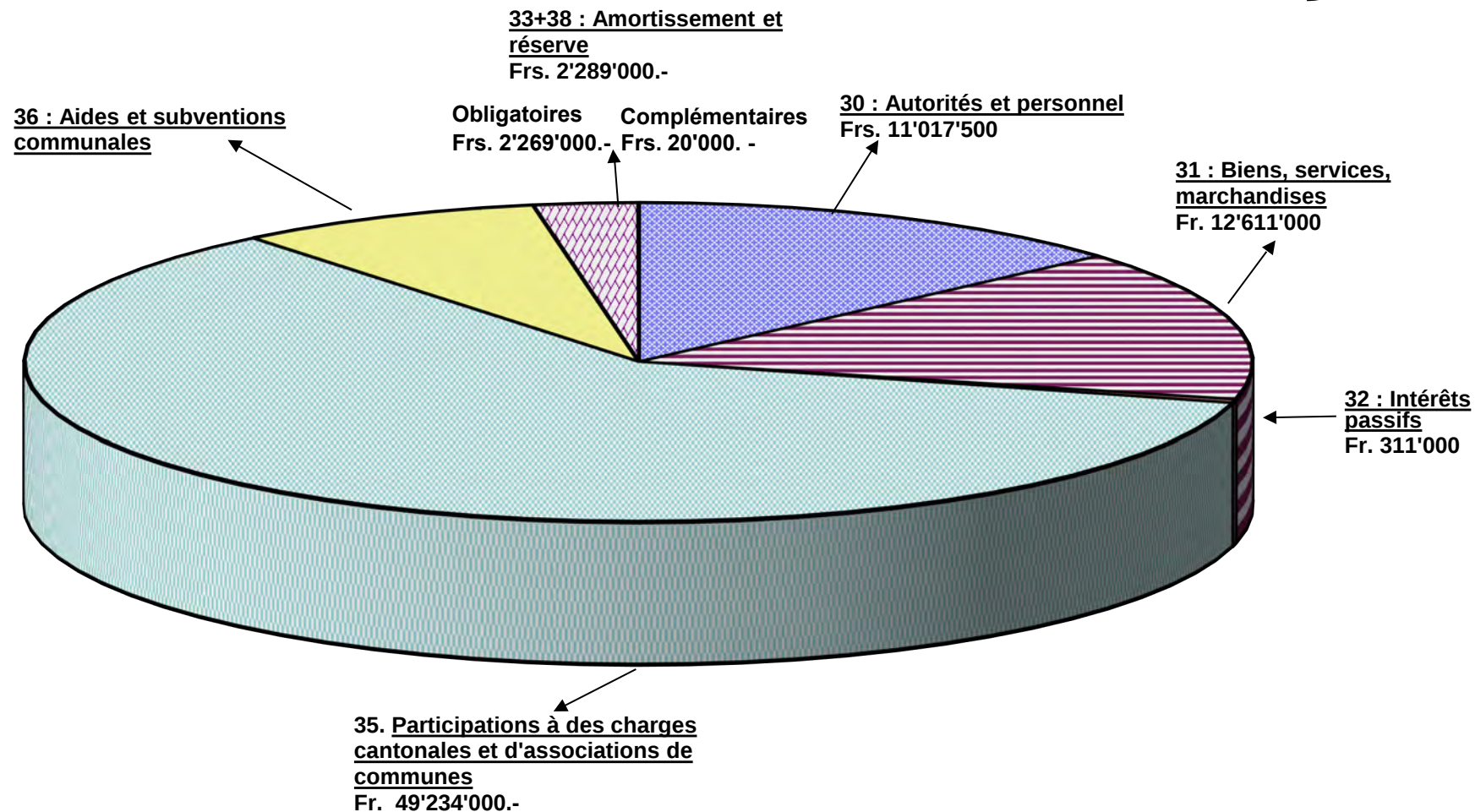
VI. CHARGES PAR NATURE BUDGET 2026 (MCH1 sans SI)

CHARGES DE FONCTIONNEMENT
+AMORTISSEMENTS ET RESERVES

Fr. 79'783'500.00

Fr. 2'289'000.00

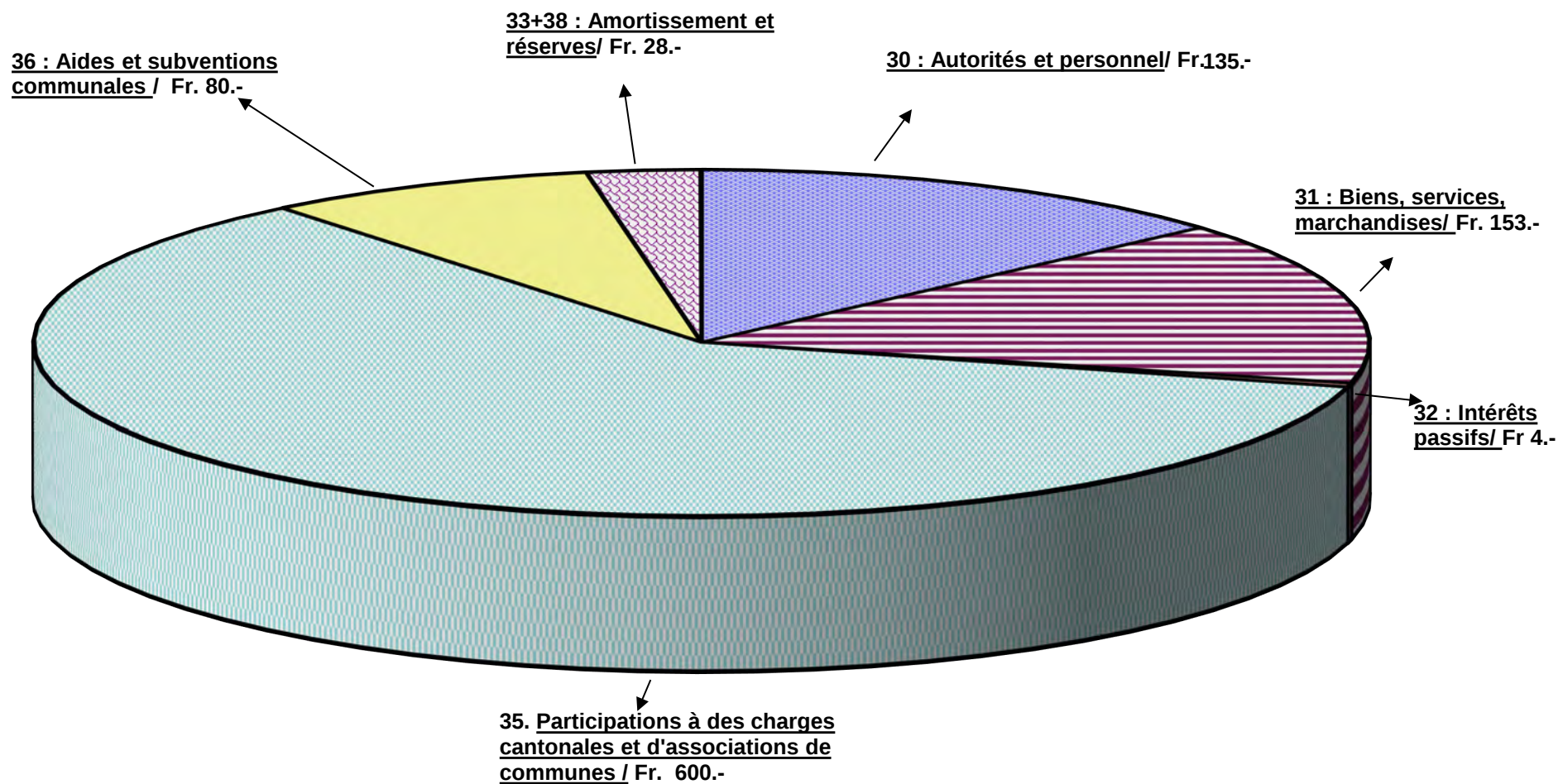
82'072'500



EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN % S/2025 = + 0.79%

VI. CHARGES PAR NATURE BUDGET 2026 (MCH1 sans SI)

Selon les dépenses prévues au budget 2026, pour 1'000.- dépensés, quelle part sera affectée à:



Analyse des charges au budget 2026

Généralités

Les charges de fonctionnement globales de la Commune budgétisées pour 2026 à **Fr. 91'395'000.-** sont inférieures de Fr. 614'000.- par rapport au budget 2025.

Comme mentionné en page 3, dès 2026, les Services industriels seront désormais intégrés aux comptes globaux communaux et sont par conséquent compris dans le total des charges mentionné ci-dessus, ce qui biaise un peu le résultat compte tenu de la baisse des tarifs d'achat d'électricité.

C'est pourquoi, compte tenu des nombreux changements intervenus entre MCH1 et MCH2 et dans l'objectif de permettre au Conseil communal d'avoir une meilleure comparabilité des évolutions entre ces deux budgets, il a été décidé dans le comparatif des charges et revenus par nature :

- de ne pas tenir compte des charges et revenus des Services Industriels
- d'effectuer la comparaison des charges et revenus selon les natures MCH1.

Par conséquent, si l'on fait abstraction des charges SI, les charges globales de fonctionnement s'élèvent à **Fr. 79'783'500.-** et marquent une augmentation globale de près de **Fr. 630'000.-**.

Pour la 2^{ème} année consécutive, c'est à nouveau sur **les charges communales dites « maîtrisables »** que l'augmentation est la plus significative, représentant à elles seules plus de Fr. 735'000.- (**+ 2.5 %**) malgré les efforts conséquents à nouveau consentis par la Municipalité et ses services pour en limiter la progression.

Les charges liées au financement des structures d'accueil pour la petite enfance représentent plus de 45% de cette progression, en augmentation de plus de Fr. 320'000.- en comparaison des montants portés au budget 2025.

Afin de contenir le déficit, la Municipalité a décidé de geler quasi tous les engagements envisagés initialement au budget 2026. Concernant le personnel fixe, seul l'engagement d'un demi-EPT supplémentaire pour renforcer l'unité Mobilité et l'adaptation limitée du taux d'activité de certains collaborateurs ont été admis.

Par conséquent, l'accroissement des traitements du personnel administratif et d'exploitation a pu être contenu à Fr. 130'000.- (+ 1.7%), dont les 2/3 sont issus de l'engagement de personnel auxiliaire supplémentaire dans le cadre notamment de l'ouverture de cantines scolaires supplémentaires dès la rentrée d'août 2025.

Le solde de l'augmentation des charges communales provient d'achats de biens, services et marchandises qui progressent de manière globale d'environ Fr. 250'000.- dont les variations principales sont détaillées aux pages suivantes.

Malgré une augmentation significative des charges liées au financement du déficit des transports publics urbains et régionaux, représentant à lui seul un accroissement de charges de près de Fr. 300'000.-, **les charges cantonales et intercommunales**, marquent une légère diminution (**- Fr. 139'000.- / - 0.3%**) pour se situer à près de 49.2 millions, soit plus de 62% des charges globales de fonctionnement.

Les charges de fonctionnement (hors SI) budgétisées pour 2026 peuvent être classées selon deux catégories distinctes, soit :

	Budget 2026	Budget 2025	écart	
			en Fr.	en %
charges maîtrisables	30'238'500	29'503'000	+ 735'500	+ 2.5%
charges non maîtrisables	49'545'000	49'652'000	- 107'000	- 0.25%
Total	79'783'500	79'155'000	+ 628'500	+ 0.79%

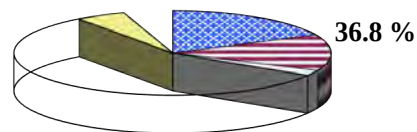
Les **charges dites maîtrisables** représentent les charges sur lesquelles la Municipalité conserve un certain contrôle et peut influencer le résultat. La création de nouveaux postes de travail, l'augmentation des charges des structures pour l'accueil préscolaire et parascolaire, ainsi que l'accroissement des mandats et autres prestations de services de tiers représentent les principales raisons de l'augmentation détaillée dans les chapitres suivants :

	Budget 2026	Budget 2025	écart	
			en Fr.	en %
Autorités et personnel	11'017'500	10'817'000	+ 200'500	+ 1.85 %
Biens, service, marchand.	12'611'000	12'360'000	+ 251'000	+ 2.00 %
Aides et subventions	6'610'000	6'326'000	+ 284'000	+ 4.50 %
Total	30'238'500	29'503'000	+ 735'500	+ 2.50 %

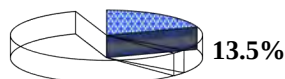
Les **charges non maîtrisables** sont des charges financières, étatiques ou intercommunales sur lesquelles la Municipalité n'a quasi aucun contrôle ni influence.

	Budget 2026	Budget 2025	écart	
			en Fr.	en %
Particip. et subv. à des collectivités publiques	49'234'000	49'373'000	- 139'000	- 0.3 %
Intérêts passifs	311'000	279'000	+ 32'000	+ 11.5 %
Total	49'545'000	49'652'000	- 107'000	- 0.25 %

Charges maîtrisables Fr. 30'238'500.-
(+ 735'500.- / + 2.5% s/ budget 2025)



Autorités et personnel Fr. 11'017'500.-
(+ 200'500.- / + 1.85% s/budget 2025)



L'augmentation de ce poste est due plus en partie au renforcement de l'effectif des cantines scolaires et aux augmentations individuelles statutaires portées au budget.

Comme expliqué précédemment, la Municipalité a décidé de geler quasi l'intégralité des engagements prévus afin de contenir l'accroissement de ce poste.

L'effectif global de la Commune, SI compris, devrait représenter plus de 145 collaborateurs fixes et auxiliaires permanents passant de **99.5** équivalents plein temps (EPT) au budget 2025 à **103.4 EPT** au budget 2026, soit une augmentation de **0.7 EPT** pour le personnel fixe et de **3.2 EPT** pour le personnel auxiliaire prévues dans les services suivants :

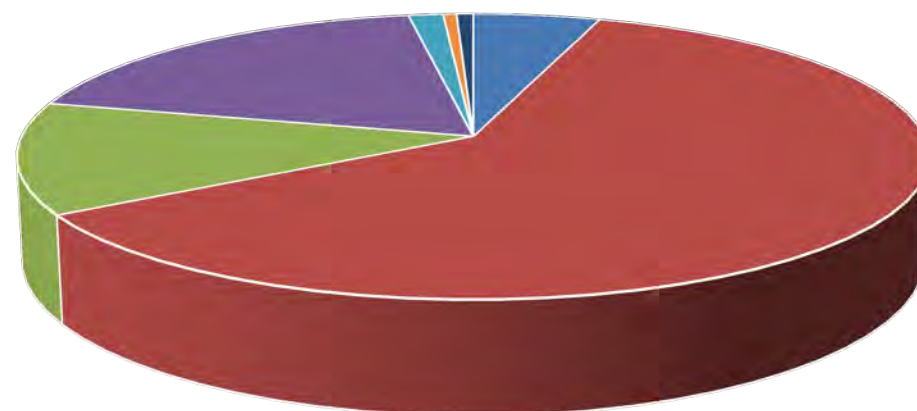
Service	Description poste	EPT	Coûts salariaux en CHF
Mobilité	Engagement d'un ingénieur trafic ou urbaniste à 50% dès 1.4.26	+ 0.5	+ 36'000.-
Conciergerie	Renforcement de l'effectif au collège Grand-Pont dès 1.8.25	+ 0.5	+ 31'000.-
ATB	Arrêt du mandat spécifique de l'ancien Chef de service dès 1.6.26	- 0.2	- 19'000.-
	Augment. du taux d'activité de la secrétaire du service technique de 50% à 60%	+ 0.1	+ 9'000.-
SI	Renoncement à l'engagement d'un monteur pour le Smart metering	- 0.2	- 20'000.-
	Augmentation de l'effectif personnel fixe	+ 0.7	+ 37'000.-
Cantines scolaires	Renforcement cantinières et animateurs	+ 3.2	+ 90'000.-
	Augmentation de l'effectif personnel auxiliaire permanent	+ 3.2	+ 90'000.-

Détail de l'augmentation du poste 30 « autorités et personnel » (sans les SI)

Les principales variations de ce poste proviennent :

	<u>Montants</u>
• des coûts relatifs aux nouveaux engagements et augm. taux	+ Fr. 127'000.-
• des économies réalisées entre 25/26 sur les remplacements	- Fr. 153'000.-
• des augmentations individuelles et primes	+ Fr. 146'500.-
• de l'engagement de personnel intérimaire supplémentaire	+ Fr. 20'000.-
• des charges salariales et autres charges de personnel	+ Fr. 60'000.-
Montant total des variations	<u>+ Fr. 200'500.-</u>

Répartition des charges nature 30
"Autorités et personnel"



- Autorités et commissions = 566'000.-
- Personnel fixe = 6'733'000.-
- Personnel auxiliaire = 1'393'500.-
- Charges sociales 2'036'500.-
- Indemnités et remboursement de frais 154'000.-
- Personnel intérimaire = 60'000.-
- Frais de formation et recherche de personnel = 74'500.-

Effectif et charges salariales personnel fixe prévues au budget 2026

Sur demande de la Commission des Finances, il a été établi une liste complète du personnel communal fixe réparti par comptes et fonctions MCH2 mentionnant les traitements qui y sont rattachés et les variations prévues d'ETP entre les budget 2025 et 2026 selon la liste ci-dessous.

No compte	Libellé	B2026	ETP	variations EPT s/budget 2025	No compte	Libellé	B2026	ETP	variations EPT s/budget 2025
02100	FINANCES				21200	ECOLE - DEGRÉ PRIMAIRE			
02100.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	599'000.00	4.80		21200.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	5'000.00	0.05	
02200	ADMINISTRATION GÉNÉRALE - GREFFE				21300	ECOLE - DEGRÉ SECONDAIRE			
02200.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	401'000.00	3.05		21300.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	5'000.00	0.05	
02201	COMMUNICATION				21700	COLLÈGE DU GRAND-PONT			
02201.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	95'000.00	0.70		21700.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	164'000.00	2.00	+ 0.50
02202	ARCHIVES COMMUNALES				21701	COLLÈGE DES PÂLES			
02202.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	4'000.00	0.00		21701.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	107'000.00	1.30	
02210	CONTRÔLE DES HABITANTS - OFPOP				21702	COLLÈGE DE SAVUIT			
02210.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	276'000.00	2.52		21702.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	20'000.00	0.25	
02220	RESSOURCES HUMAINES				21704	COMPLEXE SCOLAIRE DE CORSY			
02220.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	209'000.00	1.63		21704.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	121'000.00	1.65	
02230	SERVICE INFORMATIQUE				21705	"COLLÈGE DE LA CROIX , " BELLE FERME"			
02230.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	294'000.00	2.50		21705.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	188'000.00	2.00	
02240	GÉRANCE ET BATIMENTS				21803	CANTINES SCOLAIRES			
02240.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	429'000.00	3.65	+ 0.10	21803.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	48'000.00	0.50	
02900	BÂTIMENT ADM. - LE CHÂTEAU				21804	ACCUEIL ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES			
02900.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	181'000.00	1.95		21804.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	58'000.00	0.65	

Effectif et charges salariales personnel fixe prévues au budget 2026

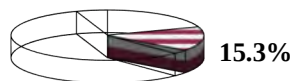
No compte	Libellé	B2026	ETP	variations EPT s/budget 2025	No compte	Libellé	B2026	ETP	variations EPT s/budget 2025
21930	ECOLE À LA MONTAGNE ET CAMPS DE SKI				61500	VOIRIE			
21930.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	15'000.00	0.15		61500.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	586'000.00	6.70	
32100	BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE				61504	BÂTIMENT VOIRIE - MTS DE LAVAUX 295			
32100.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	90'000.00	1.10		61504.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	4'000.00	0.05	
32200	AFFAIRES CULTUR./COHESION SOCIALE				61507	MOBILITÉ			
32200.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	68'000.00	0.70		61507.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	168'000.00	1.70	+ 0.50
32900	CULTURE - BÂTIMENT VILLA MÉGROZ				61900	SERVICE GÉNÉRAUX TRD			
32900.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	16'000.00	0.20		61900.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	459'000.00	4.15	
32901	CULTURE - SALLE D'ESCHERINS				63100	PORT COMMUNAL			
32901.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	12'000.00	0.15		63100.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	58'000.00	0.55	
34100	SPORT - ADM. ET ENTRETIEN				72000	TRAITEMENTS DES EAUX USÉES			
34100.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	222'000.00	1.85		72000.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	337'000.00	3.50	
34200	PARCS ET PROMENADES				73000	GESTION DES DÉCHETS URBAINS			
34200.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	419'000.00	5.30		73000.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	186'000.00	2.05	
35000	PAROISSE PROTESTANTE				76100	ENERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE			
35000.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	68'000.00	0.80		76100.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	83'000.00	0.90	
35001	PAROISSE CATHOLIQUE				77100	CIMETIÈRES, CRÉMATOIRES			
35001.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	34'000.00	0.33		77100.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	62'000.00	0.55	
54400	FAMILLE ET JEUNESSE				79000	ATB (aménag.territoire, police constr.)			
54400.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	61'000.00	0.80		79000.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	350'000.00	2.70	-0.20

Effectif et charges salariales personnel fixe prévues au budget 2026

No compte	Libellé	B2026	ETP	variations EPT s/budget 2025	No compte	Libellé	B2026	ETP	variations EPT s/budget 2025
82000	FORETS				71000	EAU			
82000.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	201'000.00	3.60		71000.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	625'000.00	6.21	
96300	IMMEUBLE PL. DES HALLES - GD-RUE 26				87101	ELECTRICITÉ			
96300.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	16'000.00	0.20		87101.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	1'162'000.00	11.61	-0.20
96307	IMMEUBLE RTE DE LAVAUX 62				87900	SERVICE GÉNÉRAUX SI			
96307.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	4'000.00	0.05		87900.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	141'000.00	1.18	
96308	BÂTIMENT DE LA BALANCE - SAVUIT				TOTAL DES TRAITEMENTS DU PERSONNNEL FIXE SI		1'928'000.00	19.00	-0.20
96308.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	9'000.00	0.14						
96312	BÂTIMENT RTE DE LA CROIX 241				TOTAL DES TRAITEMENTS DU PERSONNNEL FIXE GLOBAL		8'661'000.00	86.50	+ 0.70
96312.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	1'000.00	0.03						
TOTAL DES TRAITEMENTS DU PERSONNNEL FIXE BC		6'733'000.00	67.50	+ 0.90					

Achat de biens, services, marchandises Fr. 12'611'000.-
(+ 251'000.- / +2 % s/budget 2025)

Les principales variations classées par ordre d'importance proviennent essentiellement :



Montants

des augmentations résultant :

• des coûts de location de la patinoire foraine (avant invest.)	+ Fr. 133'000.-
• d'imprimés et frais liés aux élections	+ Fr. 76'000.-
• prestations services de tiers	+ Fr. 73'000.-
• maintenance et développement programmes informatiques	+ Fr. 44'000.-
• honoraires et frais de procédure	+ Fr. 40'000.-
• d'achat de machines et de matériel d'exploitation	+ Fr. 40'000.-
• d'achat de repas pour les cantines scolaires	+ Fr. 40'000.-
• d'achat de produits de nettoyage	+ Fr. 33'000.-
• de l'acquisition d'un logiciel de dématérialisation d'amendes	+ Fr. 25'000.-
• de location de matériel pour activités culturelles et de loisirs	+ Fr. 25'000.-
• d'achat de mobilier pour les écoles	+ Fr. 20'000.-
• de frais de cotisation et promotion « vélo en libre-service »	+ Fr. 15'000.-
• d'autres augmentations diverses	+ Fr. 25'000.-

Augmentations par rapport au budget 2025

+ Fr. 589'000.-

Compensé en partie par des diminutions issues :

• de l'entretien des parcs et zones de loisirs	- Fr. 113'000.-
• de l'entretien des bâtiments et autres locaux	- Fr. 92'000.-
• d'achat et d'entretien de matériel informatique	- Fr. 65'000.-
• de la réduction des mandats d'études diverses	- Fr. 49'000.-
• d'autres diminutions diverses	- Fr. 19'000.-

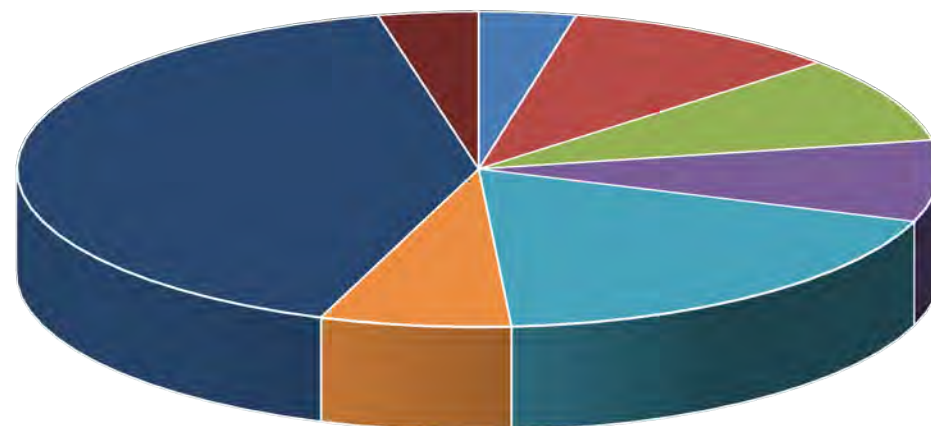
Diminutions par rapport au budget 2025

- Fr. 338'000.-

Variation des achats de biens, services, marchandises

+ Fr. 251'000.-

Répartition des charges nature 31
"biens, services et marchandises"



■ Imprimés et fournitures de bureau = 427'500.-
■ Achats et entretien mobilier, matériel, machines, véhicules = 1'233'500.-
■ Achats d'eau, d'énergie, de combustible = 1'121'500.-
■ Autres fournitures et marchandises = 1'052'000.-
■ Entretien immeubles, routes, territoires = 2'329'000.-
■ Loyers, fermages et redevances d'utilisation = Fr. 841'000.-
■ Honoraires et prestations de services = 5'165'000.-
■ Impôts, taxes, cotisations, réception et frais divers = 442'000.-

Aides et subventions communales Fr. 6'610'000.-
(+ 234'000.- / + 4.50% s/budget 2025)

Les principales variations classées par ordre d'importance proviennent essentiellement :

des augmentations résultant :

• des subventions en faveur de l'accueil de la petite enfance	+ Fr.	322'000.-
• de soutiens aux activités culturelles de loisirs et des sports	+ Fr.	26'500.-
• subventions diverses pour les économies d'énergie	+ Fr.	24'000.-
• subventions communales sur la taxe au sac et la taxe forfait.	+ Fr.	15'000.-
• d'autres augmentations diverses	+ Fr.	27'000.-

Augmentations par rapport au budget 2025

+ Fr. 414'500.-

Compensé en partie par des diminutions issues :

• de contributions forfaitaires à des institutions privées	- Fr	33'000.-
• animation – retraités AVS, jeunes promenade en bateau	- Fr.	49'000.-
• subventions et promotions des mobilités durables	- Fr	19'500.-
• d'autres aides et subventions diverses	- Fr.	29'000.-

Diminutions par rapport au budget 2025

- Fr. 130'500.-

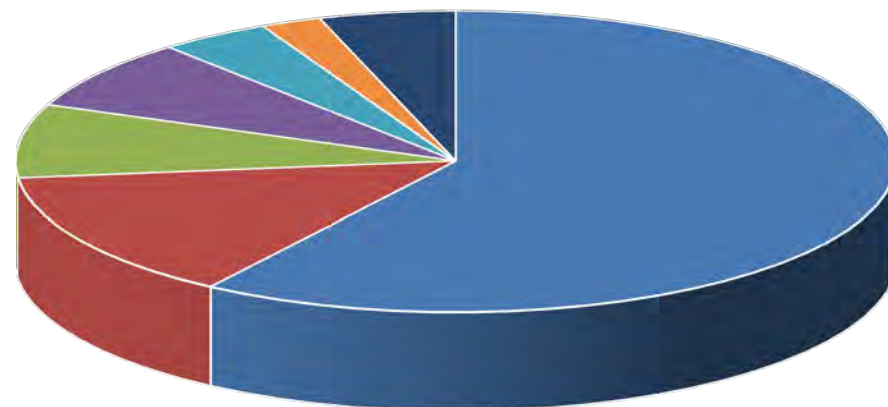
Variation des aides et subventions communales

+ Fr. 284'000.-



Montants

Répartition des charges nature 36
"aides et subventions communales"



- Subventions pour la petite enfance = 3'925'000.-
- Subventions en faveur des particuliers et entreprises (taxes déchets) = 913'000.-
- Subventions en faveur du sport = 523'000.-
- Subventions pour les activités culturelles, de loisirs et cohésion sociale = 501'000.-
- Subventions en faveur du tourisme = 270'000.-
- Subventions en faveur des économies d'énergie = 147'000.-
- Autres aides et subventions diverses = 331'000.-

Charges non maîtrisables Fr. 49'545'000.- (- 107'000.- / - 0.25 % s/budget 2025)

Participations à des charges cantonales et d'associations de communes Fr. 49'234'000.- (- 139'000.- / - 0.3% s/budget 2025)

Charges péréquatives (NPIV) - rappel

Pour rappel, depuis le 1^{er} janvier 2025 cette nouvelle péréquation a été totalement revue par rapport à la péréquation en vigueur jusqu'au 31 décembre 2024. En effet, la participation à la Facture sociale cantonale ne repose plus sur la valeur du point d'impôt, mais est répartie en Fr. par habitant.

Cette nouvelle méthode de répartition est nettement plus avantageuse pour Lutry, qui a vu sa participation diminuer drastiquement depuis 2025.

Cependant, compte tenu de la nouvelle méthode de financement de la péréquation directe, calculée quant à elle, selon la « péréquation des ressources », la diminution de la part de Lutry à la Facture sociale est totalement annihilée par la participation nettement plus importante de la Commune à la péréquation directe intercommunale.

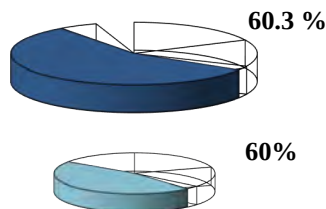
En finalité, le coût net péréquatif à charge de Lutry demeure sensiblement identique entre les deux systèmes.

Cette nouvelle méthode demeure nettement moins volatile, mais a comme principal « défaut », pour Lutry, qui a un taux d'impôt inférieur d'environ 20% au taux moyen de l'ensemble des communes vaudoises, de payer en termes de charges péréquatives quasi l'intégralité des recettes fiscales supplémentaires encaissées. Par conséquent, les acomptes péréquatifs 2026 ont été adaptés en fonction des recettes fiscales 2026 envisagées.

Il s'agit toutefois d'acomptes et, comme précédemment, un décompte final péréquatif 2026 interviendra durant le 1^{er} semestre 2027.

Le financement de la Facture sociale cantonale (cohésion sociale), du fonds de péréquation intercommunal et de la réforme est réparti comme suit pour 2026 :

	Budget 2026	Budget 2025	écart	
	Selon NPIV	Selon NPIV	en Fr.	en %
Particip. cohésion sociale	10'570'000	10'477'000	+ 93'000	+ 0.8%
<i>Aliment. Fds de péréquation</i>	<i>26'104'000</i>	<i>26'975'000</i>	<i>- 871'000</i>	<i>- 3.23%</i>
<i>Rétroc. Fds de péréquation</i>	<i>-1'434'000</i>	<i>-1'213'000</i>	<i>- 221'000</i>	<i>- 18.5%</i>
Fonds de péréquation net	24'670'000	25'762'000	- 1'092'000	- 4.23%
Réforme policière	336'000	331'000	+ 5'000	+ 1.5%
Total	35'576'000	36'570'000	- 994'000	- 2.7%



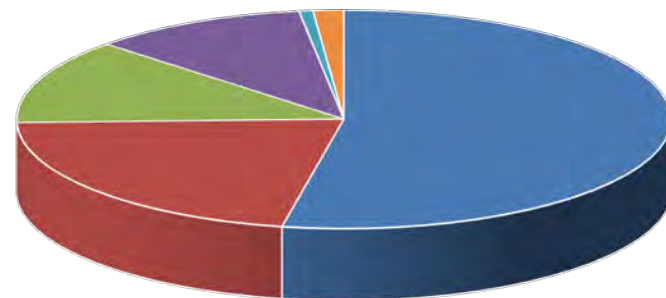
Autres charges non maîtrisables

En plus de charges « péréquatives » évoquées ci-dessus, la Commune doit faire face à de nombreuses charges cantonales et intercommunales sur lesquelles elle n'a que peu ou pas de maîtrise et qui marquent à contrario de la péréquation une hausse significative par rapport au budget 2025.

Les principales variations entre 2025 et 2026 proviennent de :

- de la participation aux déficits des TL Fr. 4'555'000.- (+ 86'000/+1.9%)
- de la part. aux coûts des lignes régionales Fr. 1'640'000.- (+ 211'000/+13%)
- de la part. aux coûts nets de l'APOL Fr. 4'651'000.- (+ 338'000/+7.8%)
- de la part. aux coûts nets du SDIS Fr. 380'000.- (+ 7'000/+1.8%)

Répartition des charges nature 35 "participations à des charges cantonales et intercommunales"



- Alimentation du fonds de péréquation intercommunal = 26'104'000.-
- Participiaption à la facture sociale cantonale = 10'570'000.-
- Participation aux déficits des TL et trafic régional = 6'195'000.-
- Participation aux coûts nets de l'APOL, SDIS, ORPC = 5'282'000.-
- Participation à la réforme policière = 336'000.-
- Autres participations diverses 744'000.-

VI. TABLEAU DES REVENUS PAR NATURE MCH1 (SANS LES SI)

Budget 2025	4	<u>REVENUS</u>	Budget 2026	écart budgets 2026/2025	Evolution en % s/budget 2025	
<u>60'510'000.--</u>	40	IMPÔTS	<u>60'235'000.--</u>	<u>-275'000.--</u>	<u>(-)</u>	<u>0.45%</u>
47'410'000.--	400	Impôt sur le revenu et la fortune	45'750'000.--	-1'660'000.--		
4'960'000.--	401	Impôt sur le bénéfice net/capital des personnes morales	6'710'000.--	1'750'000.--		
2'605'000.--	402	Impôt foncier	2'620'000.--	15'000.--		
2'800'000.--	404	Droits de mutation	2'400'000.--	-400'000.--		
2'500'000.--	405	Impôts sur les successions et donations	2'500'000.--	0.--		
155'000.--	406	Impôts et taxes sur la possession et la dépense	170'000.--	15'000.--		
80'000.--	409	Impôts récupérés après défalcation	85'000.--	5'000.--		
<u>717'000.--</u>	41	PATENTES, CONCESSIONS	<u>1'592'000.--</u>	<u>875'000.--</u>	<u>(+)</u>	<u>122.04%</u>
50'000.--	410	Patentes	50'000.--	0.--		
667'000.--	411	Concessions	1'542'000.--	875'000.--		
0.--	411	Indemnités bénéfice service de l'électricité	0.--	0.--		
<u>5'071'000.--</u>	42	REVENUS DU PATRIMOINE	<u>5'145'500.--</u>	<u>74'500.--</u>	<u>(+)</u>	<u>1.47%</u>
115'000.--	422	Revenus des capitaux du patrimoine financier	86'500.--	-28'500.--		
1'797'000.--	423	Revenus des immeubles du patrimoine financier	1'857'000.--	60'000.--		
0.--	424	Gains comptables du patrimoine financier	0.--	0.--		
400'000.--	425	Revenus des prêts et participation au patrimoine administratif	380'000.--	-20'000.--		
2'759'000.--	427	Revenus des immeubles du patrimoine administratif	2'822'000.--	63'000.--		
0.--	429	Autres revenus des biens	0.--	0.--		
<u>5'395'000.--</u>	43	TAXES, EMOLUMENTS, PRODUITS DES VENTES	<u>5'520'000.--</u>	<u>125'000.--</u>	<u>(+)</u>	<u>2.32%</u>
0.--	430	Taxes légales de remplacement	0.--	0.--		
186'000.--	431	Emoluments	186'000.--	0.--		
699'000.--	433	Refacturation repas cantine et activités hors cadre scolaire	816'500.--	117'500.--		
2'996'000.--	434	Taxes de raccordement et d'utilisation	2'979'000.--	-17'000.--		
1'252'000.--	435	Ventes et prestations de service	1'256'500.--	4'500.--		
232'000.--	436	Remboursements de tiers	251'000.--	19'000.--		
0.--	437	Amendes	1'000.--	1'000.--		
30'000.--	439	Autres recettes	30'000.--	0.--		

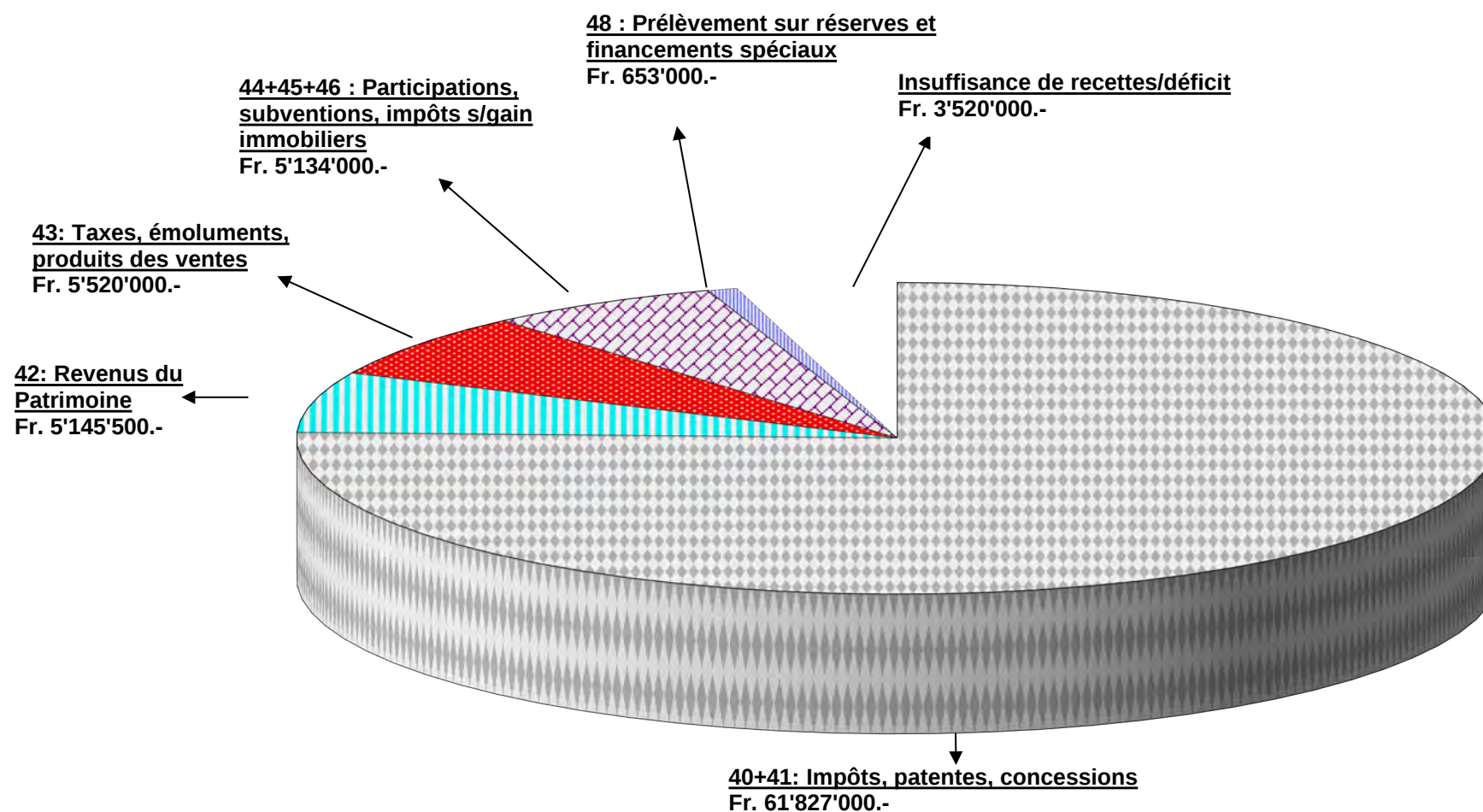
VI. TABLEAU DES REVENUS PAR NATURE MCH1 (SANS LES SI)

Budget 2025	4	<u>REVENUS</u>	Budget 2026	écart budgets 2026/2025	Evolution en % s/budget 2025	
<u>3'426'000.--</u>	44	PART A DES RECETTES CANTONALES	<u>3'156'000.--</u>	<u>-270'000.--</u>	<u>(-)</u>	<u>7.88%</u>
3'000'000.--	441	Part à l'impôt sur les gains immobiliers	2'500'000.--	-500'000.--		
6'000.--	441	Rétrocession taxes CO2	6'000.--	0.--		
0.--	441	Impôt sur les frontaliers	100'000.--	100'000.--		
420'000.--	444	Compensation cantonale RIE III	550'000.--	130'000.--		
<u>1'869'000.--</u>	45	PARTICIPATIONS, RBTS COLLECTIVITES	<u>1'902'000.--</u>	<u>33'000.--</u>	<u>(+)</u>	<u>1.77%</u>
197'000.--	451	Canton	216'000.--	19'000.--		
1'672'000.--	452	Communes et associations de communes	1'686'000.--	14'000.--		
<u>48'000.--</u>	46	AUTRES PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS	<u>76'000.--</u>	<u>28'000.--</u>	<u>(+)</u>	<u>58.33%</u>
48'000.--	465	Participations et subventions de tiers	76'000.--	28'000.--		
0.--	469	Dons et legs	0.--	0.--		
<u>2'723'000.--</u>	48	PRELEV. SUR FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	<u>653'000.--</u>	<u>-2'070'000.--</u>	<u>(-)</u>	<u>76.02%</u>
1'975'000.--	480	Prélèvement sur fonds de réserve et renouvellement	148'000.--	-1'827'000.--		
748'000.--	481	Prélèvement sur les financements spéciaux	505'000.--	-243'000.--		
79'759'000.--		TOTAL EFFECTIF DES REVENUS PAR NATURE	78'279'500.--	-1'479'500.--	<u>(-)</u>	<u>1.85%</u>
130'000.--	49	IMPUTATIONS INTERNES	597'000.--			
79'889'000.--		TOTAL DES REVENUS	78'876'500.--			
4'202'000.--		EXCEDENT DE DEPENSES	3'520'000.--	-682'000.--	<u>(-)</u>	<u>16.23%</u>
<u>84'091'000.--</u>		TOTAL GENERAL	<u>82'396'500.--</u>	-1'694'500.--		

VI. REVENUS PAR NATURE BUDGET 2026 (MCH1 sans SI)

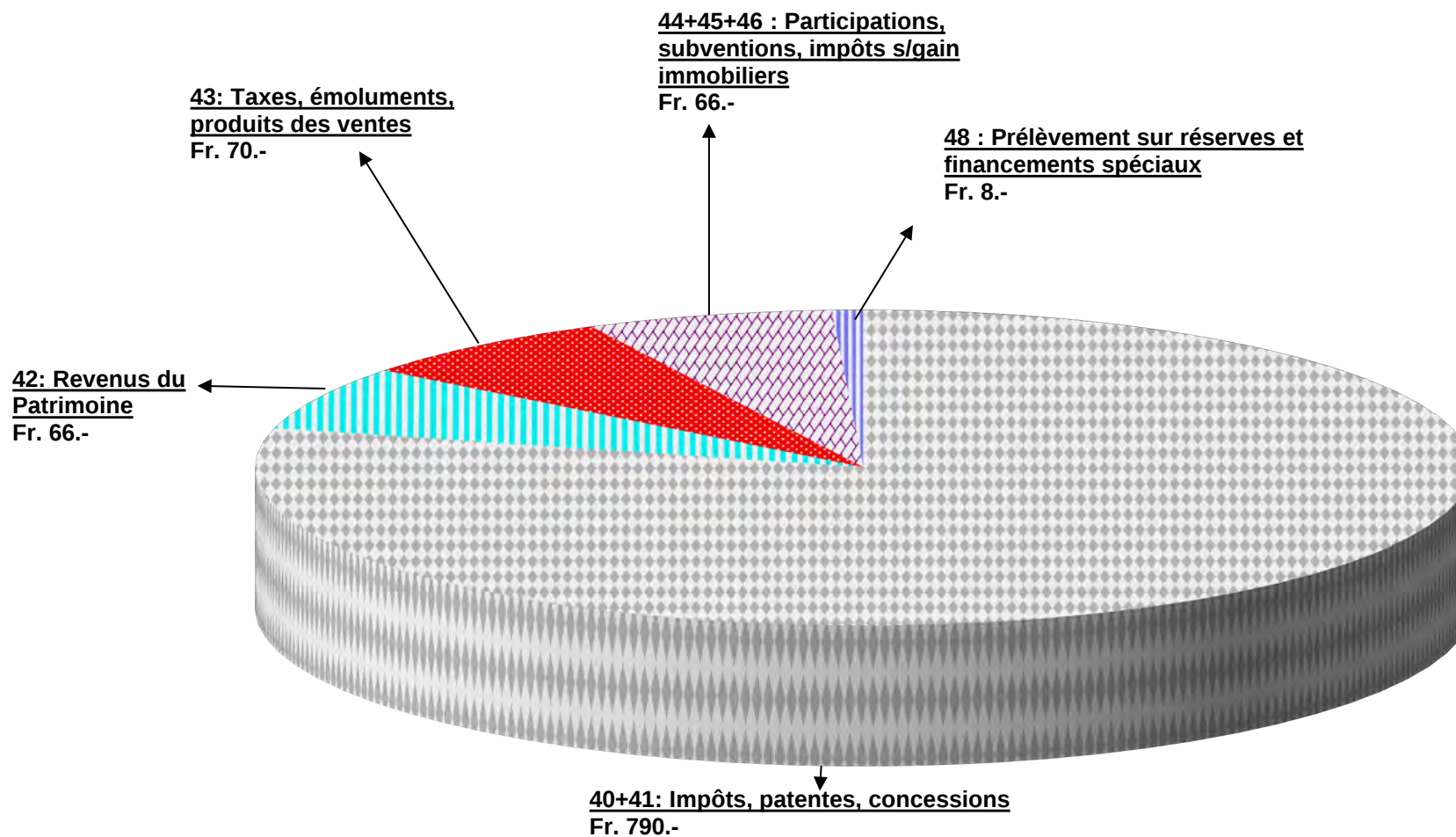
TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT
PRELEV. SI/ RESERVES ET FINANCEMENT SPECIAUX
INSUFFISANCE DE RECETTES - DEFICIT

Fr. 77'626'500.--	}	78'279'500
Fr. 653'000.--		
Fr. 3'520'000.--		
Fr. 81'779'500.--		



VI. REVENUS PAR NATURE BUDGET 2026 (MCH1 sans SI)

Selon les revenus prévus au budget 2026, pour Fr. 1'000.-- encaissés, ce revenu provient de (avant perte) :



Analyse des revenus au budget 2026 (MCH1- sans les SI)

Généralités

Si l'on fait abstraction des revenus des Services Industriels, les revenus de fonctionnement ont été estimés pour 2026 à **Fr. 77'626'500.-** marquant ainsi une augmentation de Fr. 590'500.- par rapport aux revenus du budget 2025 de **Fr. 77'036'000.-**. Cependant, ce montant comprend la rémunération des SI pour Fr. 839'000.- qui n'avait jusqu'alors jamais été porté au budget, biaisant ainsi un peu le comparatif entre les budget 2025 et 2026. Cette rémunération est classée sous la rubrique autres revenus divers dans la tableau ci-dessous.

A comparaison égale, les revenus de fonctionnement 2026 marquent un léger fléchissement de Fr. 248'500.- par rapport aux revenus portés au budget 2025.

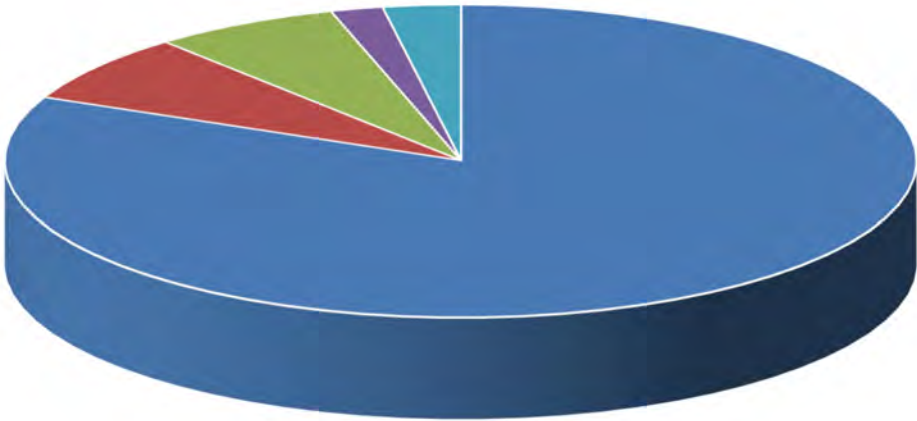
Les revenus fiscaux, qui représentent la principale source de financement de la Commune, soit plus de 80% des recettes globales, ont été réévalués en fonction de l'encaissement effectif des recettes fiscales structurelles 2024 et des projections 2025.

Dans l'ensemble, l'estimation des revenus fiscaux demeure en légère baisse, cela est dû essentiellement aux recettes fiscales des **personnes physiques**, inférieures de 1.6 million au regard des estimations 2025, passant de 47.4 millions à 45.7 millions en 2026. Ces prévisions ont été revues à la baisse selon les chiffres effectifs 2024 et les projections 2025.

Les revenus sont répertoriés en 5 catégories principales selon leur importance, soit :

	% des rev.	Budget 2026	Budget 2025	écart en Fr.
Revenus fiscaux	81.5%	63'385'000	63'930'000	- 545'000
Rétrocessions péréquation	1.9%	1'434'000	1'213'000	+ 221'000
Taxes et produits de ventes	7.1%	5'520'000	5'395'000	+ 125'000
Revenus du patrimoine	6.7%	5'145'500	5'071'000	+ 74'500
Autres revenus divers	2.8%	2'142'000	1'427'000	+ 715'000
Total	100%	77'626'500	77'036'000	+ 590'500

Répartition des revenus selon les catégories principales



- Revenus fiscaux = 63'385'000.-
- Taxes émoluments = 5'520'000.-
- Revenus du patrimoine = 5'145'500.-
- Rétrocession péréquation = 1'434'000.-
- Autres divers = 2'142'000.-

40 + 44 Revenus fiscaux Fr. 63'385'000.- (- 545'000.- / - 0.85% s/2025)

Les revenus fiscaux peuvent être répartis en deux catégories distinctes, à savoir, **les recettes fiscales structurelles** dépendant essentiellement du taux d'imposition communal et qui sont généralement plus stables, et les **recettes fiscales conjoncturelles** indépendantes du taux d'imposition, mais issues d'éléments exceptionnels pouvant varier fortement d'une année à l'autre.

	% des rev	Budget 2026	Budget 2025	écart en Fr.
Recettes structurelles	88%	55'730'000	55'395'000	+ 335'000
Recettes conjoncturelles	12%	7'655'000	8'535'000	- 880'000
Total	100%	63'385'000	63'930'000	- 545'000

Recettes fiscales structurelles Fr. 55'730'000.- (+ 335'000.- / + 0.43 % s/ 2025)

Les impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques, représentant la grande majorité des recettes structurelles (82%), ont été réévalués à un niveau inférieur aux années précédentes (Fr. -1'660'000.- s/budget 2025).

Cette baisse estimée est essentiellement consécutive à la diminution du rattrapage entre les acomptes et décomptes constatés depuis ces deux dernières années. Les acomptes, quant à eux, demeurent relativement stables d'une année à l'autre, hormis le léger accroissement dû à l'augmentation de la population.

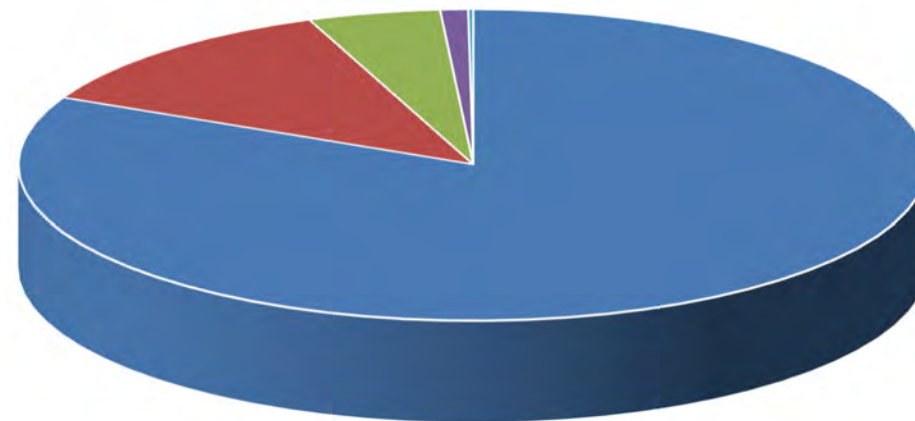
A contrario, les impôts sur le bénéfice/capital des personnes morales ont été revus à la hausse de manière importante (+ 1.7 million) compte tenu des projections 2025 réjouissantes. Cependant, ces rentrées fiscales étant essentiellement dépendantes des résultats d'une petite minorité d'entreprises, leur estimation demeure difficile à évaluer et nettement plus aléatoire que les impôts des particuliers.

Ces impôts influencent également de manière positive la compensation cantonale RIEIII versée à la Commune.

Quant aux autres impôts structurels, ils n'ont que très peu varié par rapport au budget 2025.

Recettes structurelles (88%)	% des rev	Budget 2026	Budget 2025	écart en Fr.
Impôts sur revenu et fortune PP	82.2%	45'750'000	47'310'000	- 1'560'000
Impôts sur bén/cap PM	12.0%	6'710'000	4'960'000	+ 1'750'000
Compensation cantonale RIEIII	1.0%	550'000	420'000	+ 130'000
Impôts foncier	4.8%	2'620'000	2'605'000	+ 15'000
Impôts sur les frontaliers	4.8%	100'000	100'000	+ -
Total	100%	55'730'000	55'395'000	+ 335'000

Répartition des recettes fiscales structurelles



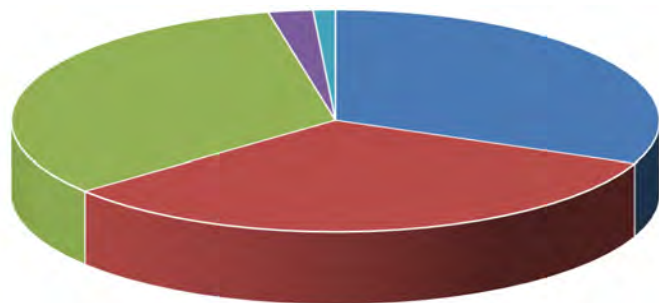
- Impôt sur le revenu et la fortune = 45'750'000.-
- Impôt sur le bénéfice net/capital des personnes morales = 6'710'000.-
- Impôt foncier = 2'620'000.-
- Compensation cantonale RIE III = 550'000.-
- Impôts sur les frontaliers = 100'000.-

Recettes fiscales conjoncturelles Fr. 7'655'000.- (- 880'000.- / - 10.3 % s/ 2025)

Les recettes sur les gains immobiliers et les droits de mutation ont été revues à la baisse pour tenir compte de la tendance actuelle et de la projection 2025.

	% des rev	Budget 2026	Budget 2025	écart en Fr.
Recettes conjoncturelles (12%)				
Impôts sur successions/donat.	33%	2'500'000	2'500'000	-.-
Droits de mutation	31%	2'400'000	2'800'000	- 400'000
Impôts s/gains immobiliers	33%	2'500'000	3'000'000	- 500'000
Autres impôts divers	3%	255'000	235'000	+ 20'000
Total	100%	7'655'000	8'535'000	- 880'000

Répartition des recettes fiscales conjoncturelles



- Droits de mutation = 2'400'000.-
- Impôts sur les successions et donations = 2'500'000.-
- Part à l'impôt sur les gains immobiliers = 2'500'000.-
- Impôts et taxes sur la possession et la dépense = 170'000.-
- Impôts récupérés après défalcation = 85'000.-

Rétrocession péréquation Fr. 1'434'000.- (+ 221'000.- / + 18.2 % s/ 2025)

Pour rappel, la nouvelle péréquation intercommunale Vaudoise (NPIV) est entrée en vigueur depuis les 1^{er} janvier 2025.

La rétrocession en faveur des communes repose sur 3 critères à savoir :

- Selon les besoins structurels des communes** soit :
 - ✓ Selon la surface productive de la commune
 - ✓ Selon l'altitude de la commune
 - ✓ Selon le nombre d'élèves
- Selon les charges particulières des villes basées sur la population (couche population)**
- Selon les charges particulières des villes basées sur les déficits des lignes de trafic urbains**

Concernant la « couche population », avec le nouveau système introduit dès 2025, chaque commune contribue à financer le fonds selon un montant identique par habitant, lequel est compensé par des versements progressifs par tranche selon la population de la commune. Plus la commune a une population importante, plus elle en bénéficiera. Avec cette méthode de calcul, Lutry ne touche plus rien, mais, au contraire, contribuera de manière nette au fonds pour environ Fr. 346'000.- en 2026.

Avec le NPIV, seules les charges particulières des villes, liées aux déficits des lignes de trafic urbain, ont été maintenues dans le calcul de la rétrocession. Compte tenu d'une participation importante de Lutry aux déficits des TL (+ 4.8 millions), Lutry devrait bénéficier d'un retour péréquatif de 1.77 million environ à titre de rétrocession des charges particulières des villes.

Le tableau ci-dessous compare les rétrocessions 2025 et 2026 selon la NPIV

	Budget 2026	Budget 2025	écart en Fr.
Couche population	-346'000	-335'000	- 11'000
Retour besoins structurels	7'000	8'000	- 1'000
Rétroc. dép. thématiques /déficit lignes trafic urbain	1'773'000	1'540'000	+ 233'000
Total	1'434'000	1'213'000	+ 221'000

42. Revenus du patrimoine Fr. 5'145'500.- (+ 74'500.- / + 1.47% s/ 2025)

Ce montant est composé essentiellement des revenus des immeubles et terrains du patrimoine administratif et financier de la Commune à savoir :

	% des rev	Budget 2026	Budget 2025	écart en Fr.
Rev. immeubles patr. adm.	54%	2'822'000	2'759'000	+ 63'000
Rev. Immeubles patr. financ.	36%	1'857'000	1'797'000	+ 60'000
Intérêts créanciers s/impôts	8%	380'000	400'000	- 20'000
Intérêts créanciers s/trésorerie	2%	86'500	115'000	- 28'500
Total	100%	5'145'500	5'071'000	+ 74'500

L'accroissement entre les budgets 2025 et 2026 provient en grande partie de l'augmentation des loyers des immeubles.

Pour les revenus des immeubles du patrimoine financier, il s'agit principalement de l'augmentation de loyers estimé pour des locaux commerciaux reposant sur le chiffre d'affaires et pour le patrimoine administratif, de l'augmentation du loyer du poste de police suite à son agrandissement prévu en 2026.

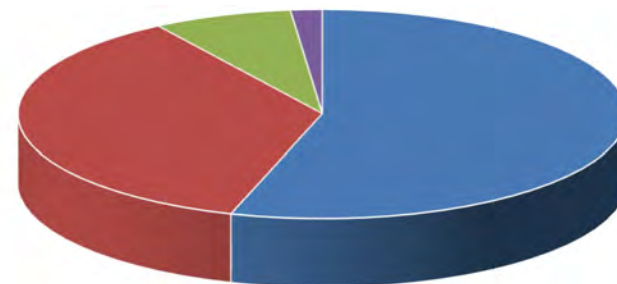
43. Taxes, produits des ventes Fr. 5'520'000.- (+ 125'000.- / + 2.32% s/2025)

Ce montant est composé des revenus suivants :

	% des rev	Budget 2026	Budget 2025	écart en Fr.
Taxes de raccordement/utilis.	55%	2'979'000	2'996'000	- 17'000
Ventes et prest. de service	22%	1'256'500	1'252'000	+ 4'500
Encais écolages/part. parents	15%	816'500	699'000	+ 117'500
Autres produits	8%	468'000	448'000	+ 20'000
Total	100%	5'520'000	5'395'000	+ 125'000

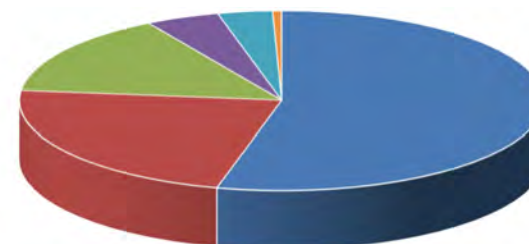
L'augmentation constatée entre les budgets 2025 et 2026 provient essentiellement de l'encaissement des participations des parents aux frais de repas et de garde ainsi qu'aux activités parascolaires.

Répartition des revenus du patrimoine



- Revenus des immeubles du patrimoine administratif = 2'822'000.-
- Revenus des immeubles du patrimoine financier = 1'857'000.-
- Revenus des prêts et participation au patrimoine administratif = 380'000.-
- Revenus des capitaux du patrimoine financier = 86'500.-

Répartition des taxes et produits des ventes



- Taxes de raccordement et d'utilisation = 2'979'000.-
- Ventes et prestations de service = 1'256'500.-
- Ecolage = 816'500.-
- Remboursements de tiers = 251'000.-
- Emoluments = 186'000.-
- Autres recettes = 30'000.-
- Amendes = 1'000.-

**VII. RECAPITULATION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT
SELON LES NOUVELLES FONCTION MCH2**

	BUDGET 2026			BUDGET 2025 retraité en MCH2			ECARTS ENTRE BUDGET 2026/2025		
	Charges	Revenus	Net	Charges	Revenus	Net	Charges	Revenus	Net
0. ADMINISTRATION GENERALE	6'091'000	1'152'000	4'939'000	6'550'000	1'647'500	4'902'500	-459'000	-495'500	36'500
1. ORDRE & SECURITE PUBLICS, DEFENSE	5'667'000	16'000	5'651'000	5'317'000	16'000	5'301'000	350'000	0	350'000
2. FORMATION	8'042'500	1'222'000	6'820'500	7'562'500	1'127'000	6'435'500	480'000	95'000	385'000
3. CULTURE, SPORT & LOISIRS, EGLISE	3'446'500	179'000	3'267'500	3'449'500	177'000	3'272'500	-3'000	2'000	-5'000
4. SANTE	146'000		146'000	90'000		90'000	56'000	0	56'000
5. PREVOYANCE SOCIALE	2'912'000	72'000	2'840'000	2'823'500	74'000	2'749'500	88'500	-2'000	90'500
6. TRAFIC & TELECOMMUNICATIONS	10'623'000	2'195'000	8'428'000	11'320'000	3'134'000	8'186'000	-697'000	-939'000	242'000
7. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT & AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	8'111'000	6'830'500	1'280'500	9'813'500	7'218'000	2'595'500	-1'702'500	-387'500	-1'315'000
8. ECONOMIE PUBLIQUE	13'334'000	12'676'000	658'000	15'228'500	16'288'000	-1'059'500	-1'894'500	-3'612'000	1'717'500
9. FINANCES & IMPOTS	38'851'500	69'362'000	-30'510'500	39'789'000	68'972'000	-29'183'000	-937'500	390'000	-1'327'500
RESULTAT	97'224'500	93'704'500		101'943'500	98'653'500		-4'719'000	-4'949'000	
EXCEDENTS DE CHARGES		3'520'000	3'520'000		3'290'000	3'290'000			230'000
TOTAUX EGAUX	97'224'500	97'224'500		101'943'500	101'943'500				

VII. Tableau de correspondance entre les divisions MCH1 et les fonctions MCH2

MCH1		MCH2		
No de division MCH1	Description	No de fonction MCH2	Description	No page
101	CONSEIL COMMUNAL	01100	CONSEIL COMMUNAL	61
102	MUNICIPALITÉ	01200	MUNICIPALITÉ	62
110	REGISTRE CIVIQUE, VOTATIONS, ÉLECTIONS	01100	CONSEIL COMMUNAL	61
111	GREFFE - COMPTABILITE		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		02100	FINANCES	63
		02200	ADMINISTRATION GÉNÉRALE - GREFFE	64
		02210	CTRL DES HABITANTS - OFFICE DE LA POPULATION	67
		96100	SERVICE FINANCIER - INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS	174
112	ADMINISTRATION		REPARTI DANS PLUSIEURS FONCTIONS (02100,02200,02230,02231,34101,49000,53500,79000)	63 à 71
113	RÉCEPTIONS	02200	ADMINISTRATION GÉNÉRALE - GREFFE + 61506.3130.00 Montage décorations de Noël	64 127
117	BÂTIMENT ADMINISTRATIF "DES CHAMPS"	96313	COMPLEXE DES CHAMPS	182
118	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		02200	ADMINISTRATION GÉNÉRALE - GREFFE	64
		02900	BÂTIMENT ADMIN. - LE CHÂTEAU DES RÔDEURS	73
		02901	BÂTIMENT ADMIN. - RUE DU VOISINAND 2 (SI)	74
		32900	CULTURE - BÂTIMENT VILLA MÉGROZ	107
		61504	BÂTIMENT VOIRIE - RTE DES MONTS DE LAVAUX 295	127
		61505	BÂTIMENTS VOIRIE - AUTRES DÉPÔTS	127
		96314	PPE LES MOULINS	182
		96315	UAPE DES MARIONNETTES	183
		96316	BÂTIMENT RTE DE LAVAUX 216 - POSTE DE POLICE	183
120	ARCHIVES COMMUNALES	02202	ARCHIVES COMMUNALES	65
130	PERSONNEL REMPLACANT	02221	OFFICE DU PERSONNEL	69
132	FRAIS DIVERS DU PERSONNEL	02220	RESSOURCES HUMAINES	69
133	PERSONNEL RETRAITE	02221	OFFICE DU PERSONNEL	69
134	ASSURANCES	02222	ASSURANCES	69
140	COMMUNICATION	02201	COMMUNICATION	65
150	AFFAIRES CULTURELLES - FONCTIONNEMENT	32200	AFFAIRES CULTURELLES - ADMINISTRATION	105

VII. Tableau de correspondance entre les divisions MCH1 et les fonctions MCH2

MCH1		MCH2		
No de division MCH1	Description	No de fonction MCH2	Description	No page
150	AFFAIRES CULTURELLES - FONCTIONNEMENT	32200	AFFAIRES CULTURELLES - ADMINISTRATION	105
151	AFFAIRES CULTURELLES ET MANIFESTATIONS		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		32200	AFFAIRES CULTURELLES - ADMINISTRATION	105
		32201	SOUTIEN CULTUREL - MUSIQUE	105
		32202	SOUTIEN CULTUREL - THÉÂTRE ET DANSE	105
		32203	SOUTIEN À LA PROGRAMMATION CULTURELLE - ARTS VISUELS ET ARTS PLASTIQUES	105
		32204	SOUTIEN À LA PROGRAMMATION CULTURELLE - LITTÉRATURE ET PATRIMOINE	105
		32205	SOUTIEN À LA PROGRAM. CULTUR. - APPELS A PROJET	106
		32206	SOUTIEN AUX ARTISTES	106
		32207	ENCOURAGEMENT A LA PRATIQUE ARTISTIQUE	106
		32208	SOUTIEN ÉVÉNEMENTS COHÉSION SOCIALE	106
		32210	SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS RÉGIONAUX	106
		32905	AUTRES LOCAUX ASSOCIATIFS DIVERS	107
		32910	FÊTE DU 1ER AOÛT	109
		32911	FÊTE DES VENDANGES	109
		32912	FRAIS DE RÉCEPTION HABITANTS ET JEUNES CITOYENS, CROISIÈRES AINÉS ET JEUNES	109
		32916	ANIMATION ET AUTRES - COHÉSION SOCIALE	110
		34290	COLONIE DE VACANCES DES MOSSES	114
		34291	AUTRES ACTIVITÉS DE LOISIRS	114
		54406	ANIMATION ET AUTRES LOISIRS - JEUNESSE	121
		54410	PASSEPORT VACANCES	122
152	BIBLIOTHÈQUE RUE DU CHATEAU 1	32100	BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE - RUE DU CHÂTEAU 1	103
153	MAISON DE PAROISSE ET DES JEUNES	32902	CULTURE AUTRES COÛTS ET REVENUS	107

VII. Tableau de correspondance entre les divisions MCH1 et les fonctions MCH2

MCH1		MCH2		
No de division MCH1	Description	No de fonction MCH2	Description	No page
154	AUTRES BÂTIMENTS		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		02902	AUTRES BÂTIMENTS DIVERS	75
		02904	TERRAINS AGRICOLES, JARDINS, DDP PA, DOMAINE	75
		32901	CULTURE - SALLE D'ESCHERINS	107
		34104	STAND DE CHANOZ-BROCARD	112
155	VILLA "MÉGROZ"	32900	CULTURE - BÂTIMENT VILLA MÉGROZ	107
161	TOURISME - INFORMATION	84000	TOURISME	158
170	SPORT - FONCTIONNEMENT		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		34100	SPORT - ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT	111
		34101	SPORT - AIDES ET SOUTIENS DIVERS	111
171	PLAGE, PLACES, SUBVENTIONS		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		02904	TERRAINS AGRICOLES, JARDINS, DDP PA, DP	75
		21700	COLLÈGE DU GRAND-PONT (SALLE DE GYM)	83
		21701	COLLÈGE DES PÂLES (SALLE DE GYM)	52
		21704	COMPLEXE SCOLAIRE DE CORSY (SALLE DE GYM)	89
		21705	COLLÈGE DE LA CROIX (SALLE DE GYM)	91
		34101	SPORT - AIDES ET SOUTIENS DIVERS	111
		34102	PLACE DE SPORT DU GD-PONT	112
		34103	PLAGE	112
		34104	STAND DE CHANOZ-BROCARD	112
		34105	PLACE DE SPORTS DE CHANOZ-BROCARD	113
		34106	PLACE DE SPORT DE SAVUIT	113
		34107	PL. DE SPORT DE SPORT - SIGNAL DE BOCHAT	113
		42200	SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE	117
		63101	PORT COMMUNAL - LOCAUX ANNEXES	139
		96321	BUVETTE DE LA PLAGE	184
		96322	SURFACE COMMERCIALE PL. DU PORT	184

VII. Tableau de correspondance entre les divisions MCH1 et les fonctions MCH2

MCH1		MCH2		
No de division MCH1	Description	No de fonction MCH2	Description	No page
180	MOBILITÉ - FONCTIONNEMENT	61507	MOBILITE	129
181	MOBILITÉ - SUBVENTIONNEMENT		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		62900	TRANSPORTS PUBLICS RÉGIONAUX	137
		62910	TRANSPORTS PUBLICS URBAINS	137
		63102	NAVIGATION - AUTRES PRESTATIONS	139
		63300	AUTRES SYSTÈMES DE TRANSPORT	140
190	ADMINISTRATION DU SERVICE INFORMATIQUE	02230	SERVICE INFORMATIQUE	71
191	TÉLÉPHONIE	02231	TÉLÉPHONIE	71
200	CONTENTIEUX /PERTES SUR DÉBITEURS	02100	FINANCES	63
210	IMPÔTS		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		02100	FINANCES	63
		91000	IMPÔTS	169
		96100	SERVICE FINANCIER - INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS	174
211	CONCESSIONS		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		02230	SERVICE INFORMATIQUE	71
		61506	ÉCLAIRAGE PUBLIC	127
		64000	TÉLÉCOMMUNICATIONS	140
		76100	ENERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	151
		95000	PARTS AUX RECETTES, AUTRES	174
212	PART À DES RECETTES CANTONALES	95000	PARTS AUX RECETTES, AUTRES	174
213	IMPOTS À CHARGE DE LA COMMUNE		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		34103	PLAGE	112
		63100	PORT COMMUNAL	139
		72002	EAUX USÉES - EXPLOITATION STEP + STREL	144
220	SERVICE DE LA DETTE	96100	SERVICE FINANCIER - INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS	174
221	REVENU TITRES ET CRÉANCES - DONNS	96100	SERVICE FINANCIER - INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS	174
222	PART À DES CHARGES CANTONALES	97100	REDISTRIBUTIONS LIÉES À LA TAXE SUR LE CO2	184

VII. Tableau de correspondance entre les divisions MCH1 et les fonctions MCH2

MCH1		MCH2		
No de division MCH1	Description	No de fonction MCH2	Description	No page
223	PART À DES CHARGES INTERCOMMUNALES		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		57100	AIDES SOCIALES COMMUNALES DIVERSES	123
		84000	TOURISME	158
		85000	PROMOTION ECONOMIQUE, AIDE AUX PETITS COMMERCE ET À L'ARTISANAT	158
		93000	PARTICIPATION A LA PEREQUATION FINANCIERE	171
310	PARCELLES COMMUNALES		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		02904	TERRAINS AGRICOLES, JARDINS, DDP PA, DOMAINE	75
		96329	AUTRES PARCELLES PF - DDP PF	184
320	PERSONNEL D'EXPLOITATION	82000	PERSONNEL D'EXPLOITATION	155
321	EXPLOITATION FORESTIÈRE	82001	EXPLOITATION FORESTIÈRE	155
322	TRIAGE SAVIGNY	82002	TRIAGE FORESTIER	157
330	VIGNES		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		85010	VIGNES - DOMAINE VITICOLE	159
		85011	CAVE - DOMAINE VITICOLE	159
		85012	VIGNES AUTRES	159
331	CAVES	85011	CAVE - DOMAINE VITICOLE	159
332	BÂTIMENTS VITICOLES	96317	BÂTIMENT DU CHÂTELARD - BÂTIMENT VITICOLE	183
350	BÂTIMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	96323	REPARTI DANS PLUSIEURS FONCTIONS (21706, 96300, 96301, 96302, 96303, 96304, 96305, 96306, 96307, 96308, 96309, 96310, 96311, 96312, 96318, 96319, 96320, 96323)	93 175 à 184
401	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		02904	TERRAINS AGRICOLES, JARDINS, DDP PA, DOMAINE PUBLIC	75
		79000	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS	153

VII. Tableau de correspondance entre les divisions MCH1 et les fonctions MCH2

MCH1		MCH2		
No de division MCH1	Description	No de fonction MCH2	Description	No page
402	ÉTUDES, PLANS		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		61900	SERVICE GÉNÉRAUX TRD, ADMIN. ET DIVERS	135
		76100	ENERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	151
		79000	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS	153
403	SUBVENTIONS		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		75000	PROTECTION DES ESPÈCES ET DU PAYSAGE	149
		79000	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS	153
404	ÉNERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	76100	ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	151
411	PERSONNEL TECHNIQUE ET VOIRIE		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		34200	PARCS ET PROMENADES	114
		61500	VOIRIE - CHARGES DE PERSONNEL	124
		61900	SERVICE GÉNÉRAUX TRD, ADMIN. ET DIVERS	135
412	VOIRIE - FRAIS D'ENTRETIEN, MACHINES, MATERIEL		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		61501	VOIRIE - COÛTS D'ENTRETIEN DES ROUTES	125
		61502	BÂTIMENT DE LA VOIRIE - RTE DE LAVAUX 215	125
		61503	BÂTIMENT DE LA VOIRIE - RTE DE LAVAUX 208	125
		61504	BÂTIMENT VOIRIE - RTE DES MONTS DE LAVAUX 295	127
		61505	BÂTIMENTS VOIRIE - AUTRES DÉPÔTS	127
431	ÉCLAIRAGE PUBLIC	61506	ÉCLAIRAGE PUBLIC	127
432	RÉSEAU ROUTIER		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		61500	VOIRIE - CHARGES DE PERSONNEL	124
		61501	VOIRIE - COÛTS D'ENTRETIEN DES ROUTES	125
		73000	GESTION DES DÉCHETS URBAINS	145
433	PARKINGS ET STATIONNEMENT DOMAINE PUBLIC	61510	PARKINGS ET STATIONNEMENT DOMAINE PUBLIC	129
434	PARKING DE LA COMBE	61511	PARKING DE LA COMBE	131
435	PARKING DE CORSY	61512	PARKING DE CORSY	131

VII. Tableau de correspondance entre les divisions MCH1 et les fonctions MCH2

MCH1		MCH2		
No de division MCH1	Description	No de fonction MCH2	Description	No page
436	PARKING DE SAVUIT		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		61513	PARKING DE SAVUIT	132
		61513	PROTECTION CIVILE (Locations abris PC)	132
437	PARKING DE LA POSSESSION	61514	PARKING DE LA POSSESSION	132
438	PARKING DE LA CROIX	61515	PARKING DE LA CROIX	133
441	ENTRETIEN JARDINS, CIMETIÈRES, ÉDICULES		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		34200	PARCS ET PROMENADES	114
		77100	CIMETIÈRES, CRÉMATOIRES	152
		77900	TOILETTES PUBLIQUES - ÉDICULES - ABRIS BUS	152
451	TRAITEMENT DES DÉCHETS URBAINS	73000	GESTION DES DÉCHETS URBAINS	145
452	TRAITEMENTS DES DÉCHETS NON URBAINS	73010	GESTION DES DÉCHETS NON URBAINS	147
460	ÉPURATION DES EAUX - ADMINISTRATION	72000	TRAITEMENTS DES EAUX USÉES - ADMINISTRATION	143
461	ÉPURATION DES EAUX - FINANCES	72001	TRAITEMENTS DES EAUX USÉES - FINANCES	143
462	ÉPURATION DES EAUX - EXPLOITATION	72002	TRAITEMENTS DES EAUX USÉES - EXPLOITATION STEP + STREL	144
463	ÉPURATION DES EAUX - ENTRETIEN			
464	ÉPURATION DES EAUX - BATIMENTS			
465	COLLECTEURS DES EAUX USÉES	72003	TRAITEMENTS DES EAUX USÉES - EXPLOIT.RÉSEAU.	144
471	PORT	63100	PORT COMMUNAL	139
472	LAC, RUISSEAUX		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		74100	CORRECTIONS DE COURS D'EAU	149
		74200	OUVRAGES DE PROTECTION, AUTRES	149
500	FRAIS D'ADMINISTRATION - ÉCOLE	21990	CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	101
501	CONCIERGERIE	21700	Réparti dans les différents collèges (21700 à 21706)	83 à 93
502	BÂTIMENTS DES ÉCOLES		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		21700	COLLÈGE DU GRAND-PONT	83
		21701	COLLÈGE DES PÂLES	85
		21704	COMPLEXE SCOLAIRE DE CORSY	89
		21705	COLLÈGE DE LA CROIX , PAVILLONS, " BELLE FERME "	91
		21707	COLLÈGE DE LA COMBE	93

VII. Tableau de correspondance entre les divisions MCH1 et les fonctions MCH2

MCH1		MCH2		
No de division MCH1	Description	No de fonction MCH2	Description	No page
505	CANTINES SCOLAIRES	21803	CANTINES SCOLAIRES	95
506	AUTRES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES	21804	ACCUEIL ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES	99
507	COMPLEXE SCOLAIRE DE CORSY		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		21704	COMPLEXE SCOLAIRE DE CORSY	89
		35000	PAROISSE PROTESTANTE (Chappelle de Corsy)	115
508	COLLÈGE DE LA CROIX - BAT.BELLE FERME	21705	COLLÈGE DE LA CROIX , PAVILLONS, "BELLE FERME"	91
512	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE - CHARGES COMMUNALES		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		21910	TRANSPORT DES ELEVES	99
521	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE - CHARGES COMMUNALES		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		21300	DEGRÉ SECONDAIRE	81
		21910	TRANSPORT DES ELEVES	99
540	SERVICE INTERCOMMUNAL D'ORIENTATION	29900	ORIENTATION PROFESS. ET APPUIS SCOLAIRES	101
550	PARTICIP. , SUBV. FORMATION PROFESSIONNELLE	93001	PARTICIPATION À LA COHÉSION SOCIALE (PCS)	171
560	SERV. MÉDICAL ET DENTAIRE	43300	SERVICE MÉDICAL ET DENTAIRE	117
570	ÉCOLE A LA MONTAGNE ET CAMPS DE SKI	21930	ÉCOLE À LA MONTAGNE ET CAMPS DE SKI	101
580	CULTES - ADMINISTRATION	35000	PAROISSE PROTESTANTE	115
581	BÂTIMENTS - TEMPLE	35000	PAROISSE PROTESTANTE	115
584	SUBVENTIONS AUX PAROISSES		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		35000	PAROISSE PROTESTANTE	115
		35001	PAROISSE CATHOLIQUE	115
		35002	AUTRES PAROISSES	115
600	PRESTATIONS DIVERSES - LUTTE CONTRE GRÈLE	85012	VIGNES AUTRES	159
611	ADMINISTRATION DU CORPS DE POLICE	11100	CHARGES DE SÉCURITÉ PUBLIQUES	77
640	SERVICE DES INHUMATIONS		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		77100	CIMETIÈRES, CRÉMATOIRES	152
		54501	PRISE EN CHARGE CONSTATS DE DÉCÈS	122
650	SERVICE DU FEU	15000	SDIS	77
651	BATAILLON DES SAPEURS-POMPIERS	15000	SDIS	77

VII. Tableau de correspondance entre les divisions MCH1 et les fonctions MCH2

MCH1		MCH2		
No de division MCH1	Description	No de fonction MCH2	Description	No page
661	PROTECTION CIVILE - ADMINISTRATION	16200	PROTECTION CIVILE	77
711	SERVICE SOCIAL - AIDES ET SUBVENTIONS COMMUNALES		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		21800	ACCUEIL DE JOUR - STRUCTURE ET ADMIN.	95
		21801	UNITÉS D'ACCUEIL POUR ÉCOLIERS - UAPE	95
		21802	ACCUEIL POUR ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE - APEMS	95
		32912	FRAIS DE RÉCEPTION HABITANTS ET JEUNES CITOYENS, CROISIÈRES AINÉS ET JEUNES	109
		53500	PRESTATIONS ET CONTRIBUTIONS EN FAVEUR DES SENIORS	119
		54406	ANIMATION ET AUTRES LOISIRS - JEUNESSE	121
		54500	ACCUEIL DE JOUR PRESCOLAIRE	122
		54501	PRESTATIONS DIVERSES AUX FAMILLES	122
		57100	AIDES SOCIALES COMMUNALES DIVERSES	123
		57300	AIDES À L'INTÉGRATION	123
712	COMMISSION D'ASSISTANCE	57900	ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE	123
713	ENFANCE ET JEUNESSE		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		32913	ANIMATION ET LOISIRS - APÉRO BEACH	109
		54400	FAMILLE ET JEUNESSE - ADMINISTRATION	119
		54401	ANIMATION ET LOISIRS - PETIT CABANON	121
		54406	ANIMATION ET AUTRES LOISIRS - JEUNESSE	121
		54409	SUBV. ET AUTRES SOUTIENS DIVERS - JEUNESSE	121
714	COHÉSION SOCIALE		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		32914	ANIMATION ET LOISIRS COHÉSION SOCIALE - FÊTE HALLOWEEN	110
		32915	ANIMATION ET LOISIRS COHÉSION SOCIALE - LES TOILES DE BOCHAT	110
		32916	ANIMATION ET AUTRES - COHÉSION SOCIALE	110
		32920	MÉMOIRE DES ANCIENS	110
		54413	SUBVENTIONS ET AUTRES SOUTIENS DIVERS - COHÉSION SOCIALE	122

VII. Tableau de correspondance entre les divisions MCH1 et les fonctions MCH2

MCH1		MCH2		
No de division MCH1	Description	No de fonction MCH2	Description	No page
721	PARTICIPATION À DES CHARGES CANTONALES		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		93001	PARTICIPATION À LA COHÉSION SOCIALE	171
		54501	CONTRIBUTION COMMUNALE À LA FAJE	122
722	AIDES ET SUBVENTIONS COMMUNALES	57100	AIDES SOCIALES COMMUNALES DIVERSES	123
730	SANTÉ PUBLIQUE	49000	SANTÉ PULIQUE, NON MENTIONNÉ AILLEURS	118
742	AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT	56000	AIDES INDIVIDUELLES AU LOGEMENT	123
745	AIDE AUX PETITS COMMERCE ET A L'ARTISANAT	85000	PROMOTION ÉCONOMIQUE, AIDE AUX PETITS COMMERCE ET À L'ARTISANAT	158
800	SI - PERSONNEL	87900	ENERGIE - ADMINISTRATION - PERSONNEL	166
801	SI - FRAIS DE BUREAU	87900	ENERGIE - ADMINISTRATION - PERSONNEL	166
802	SI - FRAIS GÉNÉRAUX		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		87900	ENERGIE - ADMINISTRATION - PERSONNEL	166
		87902	ENERGIE- ADMINISTRATION - FRAIS GÉNÉRAUX	167
803	SERVICE INFORMATIQUE	87901	ENERGIE - FRAIS INFORMATIQUE ET IT	167
804	BÂTIMENTS ADMINISTRATIF ET DÉPÔTS	02901	BÂTIMENT ADMINISTRATIF - RUE DU VOISINAND 2 (SI)	74
805	RECETTES D'ADMINISTRATION		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		87900	ENERGIE - ADMINISTRATION - PERSONNEL	166
		87904	ENERGIE - CHARGES ET REVENUS FINANCIERS	167
810	SERVICE DES EAUX - FINANCES -	71000	EAUX - CHARGES DE PERSONNEL ET COÛTS D'ADMINISTRATION	141
811	SERVICE DES EAUX - EXPLOITATION		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		71000	EAUX - CHARGES DE PERSONNEL ET COÛTS D'ADMINISTRATION	141
		71001	ACHAT ET VENTE D'EAU	142
		71002	EAU - ENTRETIEN DU RÉSEAU	142
812	SERVICE DES EAUX - ENTRETIEN DIVERS	71002	EAU - ENTRETIEN DU RÉSEAU	142
813	SERVICES DES EAUX - OUVRAGES DE CAPTAGE, STOCKAGE & REFOULEMENT	71002	EAU - ENTRETIEN DU RÉSEAU	142

VII. Tableau de correspondance entre les divisions MCH1 et les fonctions MCH2

MCH1		MCH2		
No de division MCH1	Description	No de fonction MCH2	Description	No page
814	RÉSEAU GENERAL	71002	EAU - ENTRETIEN DU RÉSEAU	142
820	SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ - FINANCES		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		87100	ÉLECTRICITÉ - FINANCES	160
		87101	ÉLECTRICITÉ - EXPLOITATION DU RÉSEAU	160
		87103	ÉLECTRICITÉ - SYSTÈMES DE MESURE ET RÉGLAGE	163
821	SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ - EXPLOITATION		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		87101	ÉLECTRICITÉ - EXPLOITATION DU RÉSEAU	160
		87102	ÉLECTRICITÉ - RECETTES D'UTILISATION RÉSEAU	161
		87103	ÉLECTRICITÉ - SYSTÈMES DE MESURE ET DE RÉGLAGE	163
822	SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ - ENTRETIEN DIVERS	87101	ÉLECTRICITÉ - EXPLOITATION DU RÉSEAU	160
824	SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ - RESEAU MT/BT	87101	ÉLECTRICITÉ - EXPLOITATION DU RÉSEAU	160
825	SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ - ACHEMINEMENT	87102	ÉLECTRICITÉ - RECETTES D'UTILISATION RÉSEAU	161
826	SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ - ENERGIE		Réparti dans les fonctions suivantes :	
		87100	ÉLECTRICITÉ - FINANCES	160
		87104	ÉLECTRICITÉ - ÉLECTRICITÉ - COMMERCE D'ÉNERGIE	163
		87105	ÉLECTRICITÉ - ÉLECTRICITÉ - AUTRES PRESTATIONS	163
827	RÉSEAU E.P - FINANCES ET EXPLOITATION	87106	ÉLECTRICITÉ - ÉCLAIRAGE PUBLIC	165
830	SERVICE DU GAZ - FINANCES	87200	GAZ	165
831	COMMERCE DE GAZ	87200	GAZ	165
878	SI. RÉPARTITION DES FRAIS D'ADMINISTRATION	87905	RÉPARTITION CHARGES/REVENUS D'ADMINISTRATION	167

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	6'091'000	1'132'000	6'550'000	1'647'500	-459'000	-495'500
01	LÉGISLATIF ET EXÉCUTIF	731'000		623'000	0	108'000	0
011	LÉGISLATIF	214'500		125'000	0	89'500	0
0110	LÉGISLATIF	214'500		125'000	0	89'500	0
01100	CONSEIL COMMUNAL	214'500		125'000	0	89'500	0
F 01100.3000.00	SALAIRES SECRÉTAIRE ET PRÉSIDENT	21'000		21'000		0	
F 01100.3000.01	JETONS DE PRÉSENCE ET COMMISSIONS	50'000		50'000		0	
A 01100.3049.01	AUTRES INDEMNITES FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES	500		500		0	
F 01100.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	1'500		2'000		-500	
F 01100.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS						
F 01100.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	500				500	
A 01100.3090.00	FRAIS DE FORMATION ET PERFECTIONNEMENT	8'500				8'500	
A 01100.3100.00	*MATÉRIEL DE BUREAU - VOTATION	12'500		8'000		4'500	
F 01100.3102.00	IMPRIMÉS ET FOURNITURES DE BUREAUX	2'000		2'000		0	
A 01100.3102.01	*IMPRIMÉS, PUBLICATIONS, Y COMPRIS MATÉRIEL DE VOTE	61'000		9'000		52'000	
A 01100.3105.00	FRAIS DE RÉCEPTION ET MANIFESTATIONS	25'000		18'000		7'000	
A 01100.3105.01	FRAIS DE SUBSISTANCE SÉANCES	10'000		10'000		0	
A 01100.3130.01	*FRAIS DE PORT	15'000		2'000		13'000	
A 01100.3130.99	FRAIS DES BUREAUX DE VOTATIONS	4'000		2'000		2'000	
A 01100.3158.00	FRAIS DE MAINTENANCE VOTE ELECTRONIQUE	2'000				2'000	
F 01100.3170.01	FRAIS DE DÉPLACEMENTS ET AUTRES FRAIS EFFECTIFS	1'000		500		500	
F 01100.3300.00	AMORTISS COMPL. - DISPOSITIF VOTE ELECTRONIQUE						
F 01100.4893.00	CONSEIL COMMUNAL - PRELEVEMENT FONDS RESERVES						
012	EXÉCUTIF	516'500		498'000	0	18'500	0
0120	EXÉCUTIF	516'500		498'000	0	18'500	0
01200	MUNICIPALITÉ	516'500		498'000	0	18'500	0
F 01200.3000.00	TRAITEMENT DES AUTORITÉS	378'000		378'000		0	
A 01200.3042.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES REPAS ET AUTRES DEBOURS	30'000		30'000		0	
A 01200.3049.01	AUTRES INDEMNITES FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES	2'000		2'000		0	
F 01200.3050.00	*COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	25'000		25'000		0	
F 01200.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	31'000		31'000		0	
F 01200.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	7'000		7'000		0	
F 01200.3054.00	*COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	10'000		10'000		0	
A 01200.3099.00	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL, CADEAUX	3'500				3'500	
A 01200.3102.00	IMPRIMÉS, PUBLICATIONS	14'000				14'000	
A 01200.3105.00	FRAIS DE RÉCEPTION ET MANIFESTATIONS	13'500		13'000		500	
A 01200.3105.01	FRAIS DE SUBSISTANCE SÉANCES	2'500		2'000		500	

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

- REMARQUE** :
- Par mesure de simplification et s'agissant d'un budget, les chiffres sont arrondis au Fr. 500.-- étant entendu que les postes inférieurs à Fr. 500.- figurent pour zéro.
 - * placé devant le titre du compte signifie que l'on peut se reporter aux renseignements complémentaires mentionnés généralement sur la page suivante ou à la dernière page de la fonction concernée.

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

01100.3100	00	Matériel de bureau - Votation	<u>12'500.00</u>
		- location du système de dépouillement	7'000.00
		- contrat de maintenance pour le système de vote électronique du Conseil communal	3'000.00
		- contrat de maintenance SuisseVote	1'500.00
		- frais divers	1'000.00
01100.3102	01	Imprimés, publications y compris matériel de vote	<u>61'000.00</u>
		- frais d'imprimeur pour les votations et élections communales	42'000.00
		- frais d'édition, d'impression et de distribution de la brochure électorale pour la présentation des candidats au Conseil Communal et à la Municipalité	17'000.00
		- frais d'insertion d'annonces pour les votations dans la presse régionale	2'000.00
01100.3130	01	Frais de port	<u>15'000.00</u>
		Frais de port pour l'envoi des brochures de votations	15'000.00
01200.3050	00	Cotisations patronales AVS,APG, AC, Frais administratifs	<u>25'000.00</u>
01200.3054	00	Cotisations patronales aux caisses d'allocations familiales	<u>10'000.00</u>
		Avec l'entrée en vigueur du nouveau plan comptable MCH2 et pour des raisons d'harmonisation et de comparabilité , les cotisations patronales à la caisse d'allocations familiales sont désormais séparées des cotisations patronales AVS, APG, AC et frais administratifs, et ceci pour l'ensemble des services.	

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
02	SERVICES GÉNÉRAUX	5'360'000	1'152'000	5'927'000	1'647'500	-567'000	-495'500
021	ADMINISTRATION DES FINANCES ET DES CONTRIBUTIONS	1'161'500	158'500	1'137'500	157'000	24'000	1'500
0210	ADMINISTRATION DES FINANCES ET DES CONTRIBUTIONS	1'161'500	158'500	1'137'500	157'000	24'000	1'500
02100	FINANCES	1'161'500	158'500	1'137'500	157'000	24'000	1'500
F 02100.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	599'000		576'000		23'000	
F 02100.3042.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES REPAS	500		500		0	
F 02100.3049.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE	2'500		2'000		500	
F 02100.3049.01	AUTRES INDEMNITES FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES	2'000		2'000		0	
F 02100.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	39'000		38'000		1'000	
F 02100.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	98'000		92'000		6'000	
F 02100.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	6'000		5'000		1'000	
F 02100.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	15'000		15'000		0	
F 02100.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	3'000		2'000		1'000	
F 02100.3100.00	MATÉRIEL DE BUREAU	1'000				1'000	
F 02100.3102.00	IMPRIMÉS, PUBLICATIONS	500				500	
A 02100.3102.01	RAPPORT DES COMPTES, BUDGETS	6'000		6'000		0	
F 02100.3103.00	LITTÉRATURE SPÉCIALISÉE, MAGAZINES	1'000				1'000	
F 02100.3110.00	MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	1'000				1'000	
F 02100.3132.00	HONORAIRES, MANDATS DIVERS	2'000		1'000		1'000	
F 02100.3132.01	HONORAIRES FIDUCIAIRE RÉVISION DES COMPTES	22'000		22'000		0	
F 02100.3132.02	FRAIS CONTENTIEUX	3'000		3'000		0	
F 02100.3133.01	LOCATION PHOTOCOPIEURS/SCANNERS	5'000		5'000		0	
F 02100.3137.01	FRAIS DE PERCEPTION IMPÔTS	348'000		360'000		-12'000	
F 02100.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	4'000		3'000		1'000	
F 02100.3181.00	PERTES SUR DÉBITEURS	3'000		5'000		-2'000	
F 02100.4210.00	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS, FRAIS DE RAPPEL		1'500		3'000		-1'500
F 02100.4260.00	REMBOURSEMENT DE FRAIS DE CONTENTIEUX		500				500
F 02100.4260.01	PRESTATIONS EN FAVEUR DE L'APOL		78'000		78'000		0
F 02100.4260.03	REFACTURATION AFFRANCHISSEMENT POSTAL EN FAVEUR DE TIERS		3'500		3'000		500
F 02100.4910.00	IMPUTATION INTERNE POUR PRESTATIONS DE SERVICE - TAXATION DES DÉCHETS		10'000		10'000		0
F 02100.4910.10	IMPUTATION INTERNE POUR PRESTATIONS DE SERVICE EN FAVEUR DES SI		65'000		63'000		2'000

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
022	SERVICE ADMINISTRATIF	3'711'500	639'000	3'693'000	584'000	18'500	55'000
0220	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	1'216'500		1'241'500	0	-25'000	0
02200	ADMINISTRATION GÉNÉRALE - GREFFE	821'500		850'500	0	-29'000	0
F 02200.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	401'000		409'000		-8'000	
F 02200.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	7'000		7'000		0	
A 02200.3042.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES REPAS	500		500		0	
F 02200.3049.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE	5'000		5'000		0	
F 02200.3049.01	AUTRES INDEMNITES FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES	500		500		0	
F 02200.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	27'000		27'000		0	
F 02200.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	65'000		65'000		0	
F 02200.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	4'000		4'000		0	
F 02200.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	11'000		11'000		0	
F 02200.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	2'000		2'000		0	
A 02200.3100.00	MATÉRIEL DE BUREAU	21'000		21'000		0	
A 02200.3100.92	IMPRIMES, PAPIERS EN-TÊTE, CARTES, REGISTRES					0	
A 02200.3100.93	ENVELOPPES					0	
A 02200.3100.95	MATÉRIEL DE CLASSEMENT					0	
A 02200.3100.96	CARTOUCHES, CD, CLEFS USB					0	
A 02200.3100.97	PETITES FOURNITURES, AGRAFES, STYLOS					0	
A 02200.3100.98	PAPIER POUR MACHINES A PHOTOCOPIER					0	
A 02200.3100.99	AUTRES FOURNITURES					0	
A 02200.3102.00	IMPRIMÉS, PUBLICATIONS	4'000		5'000		-1'000	
A 02200.3102.01	RAPPORT DE GESTION	10'500		13'000		-2'500	
A 02200.3103.00	LITTÉRATURE SPÉCIALISÉE, MAGAZINES	2'000		2'000		0	
A 02200.3105.00	ACHAT SUBSISTANCE POUR RÉCEPTIONS ET MANIFESTATIONS	5'000		3'000		2'000	
A 02200.3105.01	VIN DOMAINE COMMUNAL POUR RÉCEPTION ET MANIFESTATIONS	26'000		26'000		0	
A 02200.3105.02	FRAIS DE RÉCEPTION ET MANIFESTATIONS	16'000		30'000		-14'000	
A 02200.3110.00	MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	5'000		6'000		-1'000	
A 02200.3112.00	ACHAT MATÉRIEL POUR RÉCEPTIONS	13'000		13'000		0	
A 02200.3112.01	EQUIPEMENT PERSONNEL DE L'HUISSIER	1'000		1'000		0	
A 02200.3130.00	COTISATIONS À DES INSTITUTIONS DE DROIT PRIVÉ	102'000		101'000		1'000	
F 02200.3130.02	FRAIS DE PORT	52'000		52'000		0	
X 02200.3130.99	PROTECTION DES EAUX DU LEMAN - SUBVENTION	1'000		1'000		0	
A 02200.3132.00	HONORAIRES, MANDATS DIVERS	25'000		30'000		-5'000	
A 02200.3132.01	HONORAIRES GUIDE VISITE HISTORIQUE LUTRY	1'000		1'000		0	
A 02200.3133.01	LOCATION PHOTOCOPIEURS/SCANNERS	5'000		6'000		-1'000	
A 02200.3150.00	ENTRETIEN DE MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	4'000		4'000		0	
A 02200.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS, TRANSPORTS	1'000		1'000		0	
A 02200.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	4'000		3'500		500	

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
02201	COMMUNICATION	363'000		359'000	0	4'000	0
F 02201.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	95'000		94'000		1'000	
A 02201.3049.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE					0	
F 02201.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	6'000		6'000		0	
F 02201.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	16'000		16'000		0	
F 02201.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	1'000		1'000		0	
F 02201.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	3'000		3'000		0	
F 02201.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	1'000		1'000		0	
A 02201.3100.00	FOURNITURES ET MATÉRIEL DE BUREAU	6'000		5'000		1'000	
A 02201.3102.01	SOUSCRIPTION ANNUELLE AU JOURNAL " LE COURRIER"	109'000		109'000		0	
A 02201.3110.00	MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	500				500	
A 02201.3132.00	PUBLICATION MUNICIPALES ECHOMUNAL - PRESTATIONS DE TIERS	33'000		32'000		1'000	
A 02201.3132.01	HONORAIRES ET MANDATS DIVERS	57'000		57'000		0	
A 02201.3132.02	MANDATS DE RÉDACTION DES ARTICLES " ECHOMUNAL EXPRESS"	34'000		34'000		0	
A 02201.3150.00	ENTRETIEN DE MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	500				500	
A 02201.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	1'000		1'000		0	
02202	ARCHIVES COMMUNALES	32'000		32'000	0	0	0
F 02202.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	4'000		4'000		0	
F 02202.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS					0	
A 02202.3100.00	MATÉRIEL DE BUREAU	1'000		1'000		0	
A 02202.3132.00	* HONORAIRES, MANDATS DIVERS	26'000		26'000		0	
A 02202.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS, TRANSPORTS	1'000		1'000		0	

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

02202.3132 00	Archives communales - honoraires - mandats divers	<u>26'000.00</u>
	- frais pour le déménagement des archives communales	9'000.00
	- mandats d'archivistes	17'000.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0221	CONTRÔLE DES HABITANTS	435'500	150'000	427'500	150'000	8'000	0
02210	CONTRÔLE DES HABITANTS - OFFICE DE LA POPULATION	435'500	150'000	427'500	150'000	8'000	0
F 02210.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	276'000		275'000		1'000	
F 02210.3042.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES REPAS	500		500		0	
F 02210.3049.01	AUTRES INDEMNITES FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES	1'000		1'000		0	
F 02210.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	18'000		18'000		0	
F 02210.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	42'000		41'000		1'000	
F 02210.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	3'000		3'000		0	
F 02210.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	7'000		7'000		0	
F 02210.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	2'000		1'000		1'000	
A 02210.3100.00	MATÉRIEL DE BUREAU	1'000				1'000	
A 02210.3101.00	FOURNITURES OFPOP - PERMIS D'ÉTABLISSEMENT	64'000		58'000		6'000	
A 02210.3101.01	FOURNITURES OFPOP - CARTES D'IDENTITÉS	8'000		14'000		-6'000	
A 02210.3110.00	MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	3'000				3'000	
F 02210.3133.01	LOCATION PHOTOCOPIEURS/SCANNERS	9'000		9'000		0	
A 02210.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS, TRANSPORTS	500				500	
A 02210.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	500				500	
A 02210.4210.00	EMOLUMENTS OFPOP - PERMIS D'ÉTABLISSEMENT		90'000		85'000		5'000
A 02210.4210.01	EMOLUMENTS OFPOP - CARTES D'IDENTITÉS		15'000		20'000		-5'000
A 02210.4210.02	EMOLUMENTS OFPOP - ATTESTATIONS ET AUTRES		15'000		15'000		0
F 02210.4210.03	EMOLUMENTS DE NATURALISATION		30'000		30'000		0

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0222	RESSOURCES HUMAINES	470'000	90'000	451'500	90'000	18'500	0
02220	RESSOURCES HUMAINES	339'500		308'500	0	31'000	0
F 02220.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	209'000		185'000		24'000	
F 02220.3049.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE	1'000		1'000		0	
F 02220.3049.01	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES	500		500		0	
F 02220.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	13'000		11'000		2'000	
F 02220.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	35'000		30'000		5'000	
F 02220.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	2'000		2'000		0	
F 02220.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	5'000		4'000		1'000	
F 02220.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	1'000		1'000		0	
A 02220.3090.00	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL	30'000		31'000		-1'000	
A 02220.3091.00	RECRUTEMENT DU PERSONNEL	9'000		16'000		-7'000	
A 02220.3099.01	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL, CADEAUX	25'000		25'000		0	
A 02220.3099.02	FRAIS SANITAIRE DU PERSONNEL	2'000		2'000		0	
A 02220.3110.00	MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	1'000				1'000	
A 02220.3132.00	HONORAIRES, MANDATS DIVERS	3'000				3'000	
A 02220.3150.00	ENTRETIEN DE MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	1'000				1'000	
A 02220.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS, TRANSPORTS	500				500	
A 02220.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	1'500				1'500	
02221	OFFICE DU PERSONNEL	49'000	50'000	63'000	60'000	-14'000	-10'000
A 02221.3010.11	SALAIRES PERSONNEL REMPLAÇANT	10'000		10'000		0	
F 02221.3010.20	*PRIMES DE FIDÉLITÉS	22'000		35'000		-13'000	
A 02221.3030.00	SALAIRES PERSONNEL TEMPORAIRE	10'000		10'000		0	
F 02221.3060.00	ALLOCATIONS DE RENCHÉRISSEMENTS PENSIONS RETRAITÉS	7'000		8'000		-1'000	
F 02221.4260.00	REMBOURSEMENTS SALAIRES APG, LAA		50'000		60'000		-10'000
02222	ASSURANCES	81'500	40'000	80'000	30'000	1'500	10'000
A 02222.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES ECA MOBILIER + DIVERS	21'000		19'000		2'000	
A 02222.3134.01	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	49'000		49'000		0	
A 02222.3134.02	ASSURANCES VÉHICULES	6'500		7'000		-500	
F 02222.3134.03	FRANCHISES ASSURANCES	5'000		5'000		0	
F 02222.4260.02	REMBOURSEMENTS PRIMES ET PARTICIPATION AUX EXCÉDENTS						
F 02222.4260.03	REMBOURSEMENTS DE DOMMAGES		40'000		30'000		10'000

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

02221.3010 20 Primes de fidélités

22'000.00

Dans le cadre de l'entrée en vigueur du nouveau plan comptable MCH2 et de la refonte de ce dernier, il a été décidé de ressortir les primes de fidélité des "traitements" par service et de regrouper dans la section " office du personnel" l'ensemble des primes de fidélités des services (10 ans, 15 ans, 20 ans, 25 ans) .

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0223	INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATION	1'045'000	399'000	1'025'000	344'000	20'000	55'000
02230	SERVICE INFORMATIQUE	1'022'000	399'000	1'003'000	344'000	19'000	55'000
F 02230.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	294'000		295'000		-1'000	
I 02230.3049.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE	1'000		1'000		0	
F 02230.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	19'000		19'000		0	
F 02230.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	49'000		49'000		0	
F 02230.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	3'000		3'000		0	
F 02230.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	8'000		8'000		0	
F 02230.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	2'000		2'000		0	
I 02230.3100.00	MATÉRIEL DE BUREAU	500				500	
I 02230.3102.00	IMPRIMÉS, PUBLICATIONS	1'000		1'000		0	
I 02230.3103.00	LITTÉRATURE SPÉCIALISÉE, MAGAZINES	1'000		1'000		0	
I 02230.3110.00	MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	2'000		63'000		-61'000	
I 02230.3113.00	*MATÉRIEL INFORMATIQUE	96'000				96'000	
I 02230.3130.01	FRAIS DE TÉLÉPHONE ET RACCORDEMENT	4'000		5'000		-1'000	
I 02230.3130.03	HÉBERGEMENT ET SUPPORT SITE INTERNET COMMUNAL	8'000		10'000		-2'000	
I 02230.3132.00	HONORAIRES, MANDATS DIVERS	52'500		60'000		-7'500	
I 02230.3133.01	LOCATION PHOTOCOPIEURS/SCANNERS	1'000				1'000	
F 02230.3137.00	REDEVANCE RADIO/TV - TAXES FÉDÉRALES	3'000		3'000		0	
I 02230.3153.00	ENTRETIEN INFORMATIQUE, MATÉRIEL			0		0	
I 02230.3158.00	*MAINTENANCE ET DÉVELOPPEMENT DES LOGICIELS INFORMATIQUES	361'000		317'000		44'000	
I 02230.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS, TRANSPORTS	1'000		1'000		0	
I 02230.3170.01	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - FRAIS DE TÉLÉPHONE	1'000		1'000		0	
I 02230.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	1'000		1'000		0	
F 02230.3320.00	AMORTISS COMPL. - MISE EN PLACE PLAN COMPTABLE MCH2	20'000		20'000		0	
F 02230.3320.01	AMORTISS COMPL. - ACQUISITION LOGICIEL AUTORIS. STATIONN.			45'000		-45'000	
I 02230.3511.00	ALLOCATION FONDS DE RENOUVELLEMENT	93'000		98'000		-5'000	
I 02230.4260.01	REFACTURATION PRESTATIONS EN FAVEUR DE L'APOL		62'000		59'000		3'000
I 02230.4511.00	PRELEVEMENT FONDS DE RENOUVELLEMENT		63'000				63'000
F 02230.4893.00	INFORMATIQUE - PRELEVEMENT FONDS RESERVES		20'000		65'000		-45'000
I 02230.4900.10	IMPUTATION INTERNE POUR CHARGES INFORMATIQUES EN FAVEUR DES SI		152'000		117'000		35'000
I 02230.4910.10	IMPUTATION INTERNE POUR PRESTATIONS DE SERVICE EN FAVEUR DES SI		95'000		96'000		-1'000
F 02230.4930.00	IMPUTATION INTERNE POUR FRAIS INFORMATIQUES EN FAVEUR DES "DECHETS"		7'000		7'000		0
02231	TÉLÉPHONIE	23'000		22'000	0	1'000	0
I 02231.3110.00	MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	4'000		3'000		1'000	
F 02231.3130.01	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATION	10'000		10'000		0	
I 02231.3130.99	FRAIS DE TELECOMMUNICATION ET ABONNEMENT	4'000		4'000		0	
I 02231.3150.00	ENTRETIEN DE MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU			0		0	
I 02231.3158.00	MAINTENANCE ET DÉVELOPPEMENT TÉLÉPHONIE	2'000		2'000		0	
I 02231.3511.00	ALLOCATION FONDS DE RENOUVELLEMENT	3'000		3'000		0	
I 02231.4910.00	IMPUTATION INTERNE POUR PRESTATIONS DE SERVICE				0		0

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

02230.3113	00	Matériel informatique	<u>96'000.00</u>
		-*remplacement du serveur	30'000.00
		- achat de nouveau matériel informatique	18'400.00
		-*remplacement quinquennal des portables pour les Municipaux et les chefs de service	15'000.00
		-*remplacement de PC et de portables	12'900.00
		- achat de petits matériels et de câblages	8'000.00
		- achat de logiciels et de licences	6'200.00
		- *remplacement des écrans	3'000.00
		- *remplacement du dispositif de stockage réseau (NAS)	2'500.00
		* remplacements divers couverts par un prélèvement dans le fonds de renouvellement (compte 02230.4511.00) créé à cet effet pour un montant de Frs. 63'000.-	
02230.3158	00	Maintenance et développement des logiciels informatiques	<u>361'000.00</u>
		- maintenance autres applications et logiciels divers	105'700.00
		- maintenance nouvelles applications communales	130'000.00
		- maintenance surveillance de l'infrastructure	52'100.00
		- acquisition ou développement de nouvelles applications	73'200.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0224	TERRAINS, GÉRANCES ET BÂTIMENTS	544'500		547'500	0	-3'000	0
02240	GÉRANCE ET BATIMENTS	544'500		547'500	0	-3'000	0
F 02240.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	429'000		431'000		-2'000	
F 02240.3042.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES REPAS	500		500		0	
F 02240.3049.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE	3'000		3'000		0	
F 02240.3049.01	AUTRES INDEMNITES FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES	1'000		1'000		0	
F 02240.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	27'000		27'000		0	
F 02240.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	68'000		68'000		0	
F 02240.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	3'000		3'000		0	
F 02240.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	10'000		11'000		-1'000	
F 02240.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	3'000		3'000		0	
029	IMMEUBLES ADMINISTRATIFS, NON MENTIONNÉ AILLEURS	487'000	354'500	1'096'500	906'500	-609'500	-552'000
0290	IMMEUBLES ADMINISTRATIFS, NON MENTIONNÉ AILLEURS	487'000	354'500	1'096'500	906'500	-609'500	-552'000
02900	BÂTIMENT ADMINISTRATIF - LE CHÂTEAU - CHÂTEAU DES RÔDEURS	418'500	55'000	861'500	472'000	-443'000	-417'000
F 02900.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	181'000		196'000		-15'000	
A 02900.3049.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE	2'000		3'000		-1'000	
F 02900.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	12'000		13'000		-1'000	
F 02900.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	26'000		29'000		-3'000	
F 02900.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	2'000		2'000		0	
F 02900.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	5'000		5'000		0	
F 02900.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	1'000		1'000		0	
A 02900.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES, PROD NETTOYAGE	6'000		5'000		1'000	
A 02900.3110.00	ACHAT MEUBLES POUR L'ENTRETIEN	4'000				4'000	
A 02900.3111.00	ACHAT MACHINES ET MATÉRIEL D'ENTRETIEN	4'000		3'000		1'000	
F 02900.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	73'000		70'000		3'000	
F 02900.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	29'000		28'000		1'000	
F 02900.3120.02	FRAIS D'EAU	7'000		6'000		1'000	
A 02900.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	8'500		8'500		0	
B 02900.3144.00	CHÂTEAU - ENTRETIEN COURANT	31'500		37'000		-5'500	
B 02900.3144.01	CHÂTEAU DES RÔDEURS - ENTRETIEN COURANT	6'000		18'000		-12'000	
B 02900.3151.00	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET ÉQUIPEMENTS	17'000		16'000		1'000	
F 02900.3151.01	ENTRETIEN CHAUFFAGE	3'500		6'000		-2'500	

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
F 02900.3300.00	AMORTISS COMPL. - CHATEAU-RENOV. CAVEAU			65'000		-65'000	
F 02900.3300.01	AMORTISS COMPL. - CHATEAU-OPTIMIS. CHAUFFAGE			120'000		-120'000	
F 02900.3300.02	AMORTISS COMPL. - CHAUFF DIST. CHATEAU-NETTOYAGE CONDUITES			40'000		-40'000	
F 02900.3300.03	AMORTISS COMPL. - CHATEAU RODEURS -TRANS. APPART. EN BUREAU			190'000		-190'000	
F 02900.3300.04	AMORTISS COMPL. - REMPL. EQUIPEMENT PROJ. SALLE DU CONSEIL						
F 02900.4260.01	REFACTURATION ACOMPTE/DÉCOMPTE CHAUFFAGE		35'000		37'000		-2'000
F 02900.4472.00	LOCATIONS SALLES DIVERSES		20'000		20'000		0
F 02900.4472.99	CAVEAU, SALLES ET BUREAUX DU CHATEAU LOYER				0		0
F 02900.4893.00	BAT. ADMINISTRATIFS - PRELEVEMENT FONDS RESERVES				415'000		-415'000
02901	BÂTIMENT ADMINISTRATIF - RUE DU VOISINAND 2 (SI)	33'500	104'500	37'000	104'500	-3'500	0
F 02901.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	9'000		9'000		0	
F 02901.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	500		500		0	
F 02901.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS						
F 02901.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	500		500		0	
F 02901.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES, PROD NETTOYAGE	500		500		0	
A 02901.3111.00	ACHAT MACHINES ET MATÉRIEL D'ENTRETIEN	4'000		3'500		500	
F 02901.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	4'000		4'000		0	
F 02901.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	6'000		5'000		1'000	
A 02901.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	1'000		1'000		0	
B 02901.3144.00	ENTRETIEN COURANT DU BÂTIMENT	3'000		9'000		-6'000	
F 02901.3151.00	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET ÉQUIPEMENTS	4'000		4'000		0	
B 02901.3151.01	ENTRETIEN CHAUFFAGE	1'000				1'000	
F 02901.4470.00	BATIMENT DU VOISINAND 2 - LOYER S.I.		74'000		74'000		
F 02901.4930.00	IMPUTATION INTERNE ENTRETIEN DES BÂTIMENTS		30'500		30'500		0

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
02902	AUTRES BÂTIMENTS DIVERS	6'500	6'000	16'000	6'000	-9'500	0
F 02902.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ - FERME D'ESCHERINS						
F 02902.3120.02	FRAIS D'EAU - RUE VERDAINE 6	500		1'000		-500	
B 02902.3144.00	ENTRETIEN COURANT - RUE VERDAINE 6	4'000		13'000		-9'000	
B 02902.3144.01	ENTRETIEN COURANT - FERME D'ESCHERINS	2'000		2'000		0	
F 02902.4920.00	IMPUTATION INTERNE POUR LOCATION CLUB DES JEUNES - RUE VERDAINE 6		6'000		6'000		0
02904	TERRAINS AGRICOLES, JARDINS, DDP PA, DOMAINE PUBLIC	28'500	189'000	182'000	324'000	-153'500	-135'000
F 02904.3120.01	AUTRES PARCELLES COMMUNALES, TENNIS - FRAIS D'ELECTRICITE	2'500		3'000		-500	
F 02904.3120.02	AUTRES PARCELLES COMMUNALES, TENNIS - FRAIS D'EAU	5'000		5'000		0	
F 02904.3120.03	AUTRES PARCELLES COMMUNALES, TENNIS - FRAIS D'EPURATION	1'000		1'000		0	
T 02904.3140.00	AUTRES PARCELLES COMMUNALES - ENTRETIEN DES TERRAINS	13'000		13'000		0	
B 02904.3144.00	PASSAGE PUBLIC DU SIMPLON - ENTRETIEN COURANT	1'000		1'000		0	
B 02904.3144.01	SALLES DES HAUTS DE CORSY - ENTRETIEN COURANT	5'000		8'000		-3'000	
T 02904.3144.02	TENNIS LA CROIX - ENTRETIEN + ECLAIRAGE	1'000		1'000		0	
F 02904.3300.00	AMORTISS. COMPL- MISE EN CONF. RACC. EC/EU PARCELLES COMMUN.			150'000		-150'000	
F 02904.4470.01	LOYERS ET FERMAGES DES TERRAINS AGRICOLES		3'000		3'000		0
F 02904.4470.02	LOYERS PARCELLES DE JARDINS COMMUNAUX		5'000		5'000		0
F 02904.4470.03	LOYERS PLACES DE STATIONNEMENT PARCELLE 3718 PONFILET		2'000		2'000		0
F 02904.4470.04	REVENUS AUTRES PARCELLES COMMUNALES DP		5'000		5'000		0
F 02904.4470.05	TENNIS CLUB - REDEVANCE DDP		3'000		3'000		0
P 02904.4479.00	REDEVANCE UTILISATION DOMAINE PUBLIC		90'000		85'000		5'000
U 02904.4479.99	REDEVANCES UTILISATION DOMAINE PUBLIC		30'000		20'000		10'000
F 02904.4893.00	PARCELLES COMMUNALES - PRELEVEMENT FONDS RESERVES				150'000		-150'000
F 02904.4920.00	IMPUTATION INTERNE POUR LOCATION PARCELLE AU DOMAINE VITICOLE		3'000		3'000		0
F 02904.4920.01	*IMPUTATION INTERNE POUR MISE A DISPOSITION SALLES DES HAUTS DE CORSY		48'000		48'000		0

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

02904.4920	01	Imputation interne pour mise à disposition salles des hauts de Corsy	<u>48'000.00</u>
		- mise à disposition de locaux pour les samaritains	30'000.00
		- mise à disposition d'un local pour les aînés	18'000.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	5'667'000	16'000	5'317'000	16'000	350'000	0
11	SÉCURITÉ PUBLIQUE	4'987'000		4'644'000	0	343'000	0
111	POLICE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE	4'987'000		4'644'000	0	343'000	0
1110	POLICE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE	4'987'000		4'644'000	0	343'000	0
11100	CHARGES DE SÉCURITÉ PUBLIQUES	4'987'000		4'644'000	0	343'000	0
F 11100.3611.00	PART PÉRÉQUATIVE AUX COÛTS DE LA RÉFORME POLICIÈRE	336'000		331'000		5'000	
P 11100.3612.00	*PART AUX COÛTS NETS DE L'APOL	4'651'000		4'313'000		338'000	
15	SERVICE DU FEU	417'000		410'000	0	7'000	0
150	SERVICE DU FEU	417'000		410'000	0	7'000	0
1500	SERVICE DU FEU	417'000		410'000	0	7'000	0
15000	SDIS	417'000		410'000	0	7'000	0
Y 15000.3151.00	ENTRETIEN DES BORNES HYDRANTES	37'000		37'000		0	
Y 15000.3612.00	PART AUX COÛTS NETS DU SDIS OUEST LAVAUX	380'000		373'000		7'000	
Y 15000.4635.00	PARTICIPATION ECA S-MESURES DIVERSES						
16	DÉFENSE	263'000	16'000	263'000	16'000	0	0
162	DÉFENSE CIVILE	263'000	16'000	263'000	16'000	0	0
1620	DÉFENSE CIVILE	263'000	16'000	263'000	16'000	0	0
16200	PROTECTION CIVILE	263'000	16'000	263'000	16'000	0	0
B 16200.3130.00	MANDAT PRESTATIONS À L'ORPC POUR CONTRÔLE ET GESTION DES ABRIS	6'000		6'000		0	
B 16200.3144.00	ENTRETIEN LOCAUX PC	3'000		3'000		0	
Z 16200.3612.00	PART AUX COÛTS NETS DE L'OFFICE RÉGIONAL DE PROTECTION CIVILE - ORPC	254'000		254'000		0	
F 16200.4470.00	LOCATIONS ABRIS PC		16'000		16'000		0
F 16200.4611.00	DÉFRAIEMENT ENTRETIEN ALARME SIRÈNES						

11100.3612.00 - Part aux coûts nets de l'APOL

Budget 2026 - répartition selon *clé de répartition effective en fonction des données 2024

Communes	Lutry	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Rivaz	St-Saphorin	Puidoux	TOTAUX
Habitants 01.01.24	10796	5'411	2230	326	391	3012	22'166
Population en %	48.705 %	24.411 %	10.060 %	1.471 %	1.764 %	13.588 %	100.000 %
Manif / CPO / 2024	347	365	170	45	65	85	1'077
Manifestations en %	32.219 %	33.890 %	15.785 %	4.178 %	6.035 %	7.892 %	100.000 %
Type de territoire/ présence policière							0
Urbain/semi-urbain/rural	74.980 %	18.000 %	3.000 %	0.010 %	0.010 %	4.000 %	100.000 %
Nbres Interventions 2024	1'363	544	335	50	75	332	2'699
Interventions en %	50.500 %	20.156 %	12.412 %	1.853 %	2.779 %	12.301 %	100.000 %
Moyenne pondérée	64.209 %	20.731 %	6.152 %	0.751 %	0.998 %	7.159 %	100.000 %
Coût de fonctionnement brut	7'810'996	2'521'889	748'439	91'342	121'421	870'913	12'165'000
(-) recettes de fonctionnement	-3'160'355	-1'020'365	-302'821	-36'957	-49'128	-352'374	-4'922'000
= Coût de fonctionnement net budget 2026	4'650'641	1'501'524	445'618	54'384	72'294	518'538	7'243'000
= Coût de fonctionnement net budget 2026 arrondi	4'651'000	1'502'000	446'000	54'000	72'000	518'000	7'243'000

Budget 2025 - répartition selon *clé de répartition effective en fonction des données 2023

Communes	Lutry	Bourg-en-Lavaux	Chexbres	Rivaz	St-Saphorin	Puidoux	TOTAUX
Habitants 01.01.23	10718	5'394	2207	332	402	2994	22'047
Population en %	48.614 %	24.466 %	10.010 %	1.506 %	1.823 %	13.580 %	100.000 %
Manif / CPO / 2023	365	365	165	48	68	119	1'130
Manifestations en %	32.301 %	32.301 %	14.602 %	4.248 %	6.018 %	10.531 %	100.000 %
Type de territoire/ présence policière							0
Urbain/semi-urbain/rural	74.980 %	18.000 %	3.000 %	0.010 %	0.010 %	4.000 %	100.000 %
Nbres Interventions 2023	1'534	522	315	55	101	444	2'971
Interventions en %	51.632 %	17.570 %	10.602 %	1.851 %	3.400 %	14.944 %	100.000 %
Moyenne pondérée	64.262 %	20.483 %	5.953 %	0.764 %	1.051 %	7.487 %	100.000 %
Coût de fonctionnement brut	7'180'626	2'288'815	665'174	85'359	117'402	836'624	11'174'000
(-) recettes de fonctionnement	-2'868'009	-914'174	-265'677	-34'093	-46'891	-334'155	-4'463'000
= Coût de fonctionnement net budget 2025	4'312'617	1'374'641	399'497	51'266	70'511	502'468	6'711'000
= Coût de fonctionnement net budget 2025 arrondi	4'313'000	1'375'000	400'000	51'000	70'000	502'000	6'711'000
Evolution entre les coûts nets des budgets 2025/2026	+ 338'000	+ 127'000	+ 46'000	+ 3'000	+ 2'000	+ 16'000	+ 532'000

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FORMATION	8'042'500	1'222'000	7'562'500	1'127'000	480'000	95'000
21	SCOLARITÉ OBLIGATOIRE	8'027'500	1'222'000	7'549'500	1'127'000	478'000	95'000
212	DEGRÉ PRIMAIRE	107'500	15'000	121'500	16'000	-14'000	-1'000
2120	DEGRÉ PRIMAIRE	107'500	15'000	121'500	16'000	-14'000	-1'000
21200	DEGRÉ PRIMAIRE	107'500	15'000	121'500	16'000	-14'000	-1'000
F 21200.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	5'000		5'000		0	
E 21200.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES- AUTRES ACTIVITÉS HORS CADRE	12'000		26'000		-14'000	
F 21200.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	500		500		0	
F 21200.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	1'000		1'000		0	
F 21200.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS						
E 21200.3105.00	FRAIS DE NOURRITURE MANIFESTATIONS ET PROMOTIONS	7'000		8'000		-1'000	
E 21200.3110.00	MATÉRIEL ET MOBILIER SCOLAIRE	12'000		12'000		0	
E 21200.3130.01	PRESTATIONS DE SERVICE ET HONORAIRES ACTIVITES SCOLAIRE HORS CADRE	35'000		41'000		-6'000	
E 21200.3150.00	ENTRETIEN MOBILIER ET ÉQUIPEMENT SCOLAIRE	1'000		1'000		0	
E 21200.3171.00	EXCURSIONS, COURSES D'ÉCOLES	14'000		12'000		2'000	
E 21200.3612.00	ECOLAGES VERSÉS À D'AUTRES COMMUNES	20'000		15'000		5'000	
E 21200.4611.00	REMBOURSEMENT PAR L'ETAT DES FRAIS DES ENSEIGNANTS POUR ACTIVITÉS HORS CADRE						
E 21200.4611.01	REMBOURSEMENT PAR L'ETAT DES FRAIS DE RÉQUÉRENTS		12'000		12'000		
E 21200.4612.00	ECOLAGES VERSÉS PAR D'AUTRE COMMUNES		3'000		4'000		-1'000

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
213	DEGRÉ SECONDAIRE I	167'500	26'000	169'500	21'000	-2'000	5'000
2130	DEGRÉ SECONDAIRE I	167'500	26'000	169'500	21'000	-2'000	5'000
21300	DEGRÉ SECONDAIRE	167'500	26'000	169'500	21'000	-2'000	5'000
F 21300.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	5'000		5'000		0	
E 21300.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES- AUTRES ACTIVITÉS HORS CADRE	8'000		10'000		-2'000	
E 21300.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	500		500		0	
F 21300.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	1'000		1'000		0	
F 21300.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS						
E 21300.3105.00	FRAIS DE NOURRITURE MANIFESTATIONS ET PROMOTIONS	4'000		4'000		0	
E 21300.3110.00	MATÉRIEL ET MOBILIER SCOLAIRE	5'000		5'000		0	
E 21300.3130.00	PRESTATIONS DE SERVICE ET HONORAIRES MANIFESTATIONS ET PROMOTIONS	10'000		6'000		4'000	
E 21300.3130.01	PRESTATIONS DE SERVICE ET HONORAIRES ACTIVITES SCOLAIRE HORS CADRE	25'000		24'000		1'000	
E 21300.3150.00	ENTRETIEN MOBILIER ET ÉQUIPEMENT SCOLAIRE	1'000				1'000	
E 21300.3171.00	EXCURSIONS, VOYAGE SCOLAIRE ET ÉCHANGES LINGUISTIQUES	48'000		54'000		-6'000	
E 21300.3612.00	ECOLAGES VERSÉS À D'AUTRES COMMUNES	60'000		60'000		0	
E 21300.4260.00	PARTICIPATION DES PARENTS - AUTRES ACTIVITÉS HORS CADRE		11'000		11'000		
E 21300.4611.00	REMBOURSEMENT PAR L'ETAT DES FRAIS DES ENSEIGNANTS POUR ACTIVITÉS HORS CADRE		3'000		2'000		1'000
F 21300.4611.01	PARTICIPATION DE L'ETAT POUR L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ		6'000		6'000		0
E 21300.4612.00	ECOLAGES VERSÉS PAR D'AUTRES COMMUNES		6'000		2'000		4'000
214	ÉCOLES DE MUSIQUE	103'000		103'000	0	0	0
2140	ÉCOLES DE MUSIQUE	103'000		103'000	0	0	0
21400	ÉCOLES DE MUSIQUE	103'000		103'000	0	0	0
F 21400.3611.00	CONTRIBUTION ANNUELLE À LA FONDATION ENSEIGNEMENT MUSIQUE (FEM)	103'000		103'000			

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
217	BÂTIMENTS SCOLAIRES	2'160'000	315'000	2'164'500	345'000	-4'500	-30'000
2170	BÂTIMENTS SCOLAIRES	2'160'000	315'000	2'164'500	345'000	-4'500	-30'000
21700	COLLÈGE DU GRAND-PONT	584'000	50'500	539'500	48'000	44'500	2'500
F 21700.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	164'000		163'000		1'000	
F 21700.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	18'000		12'000		6'000	
A 21700.3042.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES REPAS			1'000		-1'000	
A 21700.3049.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE	500		1'000		-500	
A 21700.3049.01	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES			1'000		-1'000	
F 21700.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	12'000		12'000		0	
F 21700.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	25'000		25'000		0	
F 21700.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	2'000		2'000		0	
F 21700.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	5'000		5'000		0	
F 21700.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	1'000		1'000		0	
A 21700.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES, PROD. NETTOYAGE	15'000		9'000		6'000	
A 21700.3111.00	ACHAT MACHINES ET MATÉRIEL D'ENTRETIEN	7'000		11'000		-4'000	
F 21700.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	69'000		68'000		1'000	
F 21700.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	34'000		27'000		7'000	
F 21700.3120.02	FRAIS D'EAU	3'500		3'000		500	
F 21700.3120.03	FRAIS D'ÉPURATION	5'000		6'500		-1'500	
F 21700.3130.02	FRAIS DE LIAISON CAMÉRAS DE SURVEILLANCE	2'000		2'000		0	
A 21700.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES, ECA	15'000		15'000		0	
B 21700.3140.00	ENTRETIEN DES SURFACES EXTÉRIEURES	4'000				4'000	
B 21700.3144.00	*ENTRETIEN COURANT DU COLLÈGE	62'000		32'000		30'000	
B 21700.3144.01	*ENTRETIEN COURANT DE LA SALLE DE GYM	40'000		32'000		8'000	
B 21700.3150.00	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS SALLE DE GYM	6'000		6'000		0	
A 21700.3151.00	ENTRETIEN DE MACHINES ET APPAREILS D'ENTRETIEN	5'000		5'000		0	
B 21700.3151.01	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DU COLLÈGE	20'000		26'000		-6'000	
B 21700.3151.02	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DE LA SALLE DE GYM	16'000		21'000		-5'000	
B 21700.3151.03	ENTRETIEN CHAUFFAGE	3'000		3'000		0	
F 21700.3300.00	AMORTISSEMENT RÉFECTION GÉNÉRALE SALLE DE GYM	50'000		50'000		0	
F 21700.4260.01	ENCAISSEMENT PART CHAUFFAGE		2'000		2'000		0
F 21700.4471.00	LOYERS APPARTEMENT DE SERVICES		17'000		17'000		0
F 21700.4472.00	LOYERS LOCATIONS SALLES ET SALLE DE GYM		9'000		9'000		0
F 21700.4920.00	*IMPUTATION INTERNE MISE A DISPOSITION SALLES ET CLASSES		22'500		20'000		2'500

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

21700.3144 00	Entretien courant du collège du Grand-Pont	<u>62'000.00</u>
	- remplacement des caméras	36'000.00
	- entretien courant du bâtiment et des pavillons	15'000.00
	- entretien des stores, des portes et des fenêtres	6'000.00
	- entretien et contrôle de la toiture	2'000.00
	- entretien courant de la buvette du FC Lutry	2'000.00
	- remplacement d'une armoire à pharmacie à la salle des maîtres	1'000.00
21700.3144 01	Entretien courant de la salle de gym du Grand-Pont	<u>40'000.00</u>
	- achat d'un échafaudage roulant avec chariots	15'000.00
	- remplacement de l'écran de projection	14'000.00
	- entretien courant du bâtiment	3'000.00
	- entretien courant de la cuisine	2'000.00
	- entretien courant des douches et des vestiaires	2'000.00
	- entretien courant des installations scéniques et accordage du piano	2'000.00
	- fourniture d'un banc de vestiaire	1'000.00
	- entretien et contrôle de la toiture	1'000.00
21700.4920 00	Imputation interne mise à disposition salles et classes - Collège du Grand-Pont	<u>22'500.00</u>
	- mise à disposition de la buvette pour la cantine	20'000.00
	- mise à disposition de salles pour le CLEM	2'500.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
21701	COLLÈGE DES PÂLES	361'500	44'000	323'000	41'000	38'500	3'000
F 21701.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	107'000		107'000		0	
F 21701.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	2'000		2'000		0	
F 21701.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	7'000		7'000		0	
F 21701.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	17'000		17'000		0	
F 21701.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	1'000		1'000		0	
F 21701.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	3'000		3'000		0	
F 21701.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	1'000		1'000		0	
A 21701.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES, PROD NETTOYAGE	10'000		5'000		5'000	
B 21701.3110.00	ACHAT MOBILIER COLLÈGE	10'000				10'000	
A 21701.3111.00	ACHAT MACHINES ET MATÉRIEL D'ENTRETIEN	5'000				5'000	
F 21701.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	59'000		52'000		7'000	
F 21701.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	33'500		30'000		3'500	
F 21701.3120.02	FRAIS D'EAU	4'000		4'000		0	
F 21701.3120.03	FRAIS D'ÉPURATION	7'000		7'000		0	
F 21701.3130.02	FRAIS DE LIAISON CAMÉRAS DE SURVEILLANCE	1'000		1'000		0	
A 21701.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES, ECA	10'000		10'000		0	
B 21701.3140.00	ENTRETIEN DES SURFACES EXTÉRIEURES	12'000				12'000	
B 21701.3144.00	ENTRETIEN COURANT DU COLLÈGE	22'000		22'000		0	
B 21701.3144.01	ENTRETIEN COURANT DE LA SALLE DE GYM	15'000		22'000		-7'000	
B 21701.3144.02	ENTRETIEN COURANT DES LOCAUX ANNEXES AU SOUS-SOL	3'000		2'000		1'000	
B 21701.3150.00	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS SALLE DE GYM	7'000		7'000		0	
B 21701.3151.01	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DU COLLÈGE	13'000		13'000		0	
B 21701.3151.02	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DE LA SALLE DE GYM	10'000		10'000		0	
B 21701.3151.03	ENTRETIEN CHAUFFAGE	2'000				2'000	
F 21701.4470.00	LOYERS LOCAUX ANNEXES AU SOUS-SOL		3'000		3'000		0
F 21701.4472.00	LOYERS LOCATIONS SALLES ET SALLE DE GYM		3'000		3'000		0
F 21701.4479.00	LOYERS ANTENNES		15'000		15'000		0
F 21701.4920.00	*IMPUTATION INTERNE MISE A DISPOSITION SALLES ET CLASSES		23'000		20'000		3'000

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

21701.4920	00	Imputation interne mise à disposition salles et classes - Collège des Pâles	<u>23'000.00</u>
		- mise à disposition de salles pour la cantine	20'000.00
		- mise à disposition de salles pour le CLEM	3'000.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
21702	COLLÈGE DE SAVUIT	58'000	23'000	47'000	23'000	11'000	0
F 21702.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	20'000		20'000		0	
F 21702.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	1'000		1'000		0	
F 21702.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	3'000		3'000		0	
F 21702.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	500		500		0	
F 21702.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	8'000		7'000		1'000	
F 21702.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	2'000		1'000		1'000	
F 21702.3120.02	FRAIS D'EAU	1'000		1'000		0	
F 21702.3120.03	FRAIS D'ÉPURATION	500		500		0	
A 21702.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES, ECA	1'000		1'000		0	
B 21702.3140.00	*ENTRETIEN DES SURFACES EXTÉRIEURES	10'000		4'000		6'000	
B 21702.3144.00	ENTRETIEN COURANT DU COLLÈGE	6'000		8'000		-2'000	
B 21702.3151.01	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DU COLLÈGE	3'000				3'000	
B 21702.3151.03	ENTRETIEN CHAUFFAGE	2'000				2'000	
F 21702.4470.00	LOYERS APPARTEMENT		15'000		15'000		0
F 21702.4479.00	LOYERS ANTENNES		8'000		8'000		0
21703	COLLÈGE D'ESCHERINS	16'500	34'000	34'000	34'000	-17'500	0
F 21703.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	2'000		2'000		0	
A 21703.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES, PROD. NETTOYAGE	500				500	
F 21703.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	4'000		5'000		-1'000	
F 21703.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	1'000		1'000		0	
F 21703.3120.02	FRAIS D'EAU	500		500		0	
A 21703.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES, ECA	500		500		0	
B 21703.3140.00	ENTRETIEN DES SURFACES EXTÉRIEURES	1'000				1'000	
B 21703.3144.00	ENTRETIEN COURANT DU COLLÈGE	3'000		24'000		-21'000	
B 21703.3151.01	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DU COLLÈGE	3'000		1'000		2'000	
B 21703.3151.03	ENTRETIEN CHAUFFAGE	1'000				1'000	
F 21703.4470.00	LOYERS APPARTEMENT		13'000		13'000		0
F 21703.4470.01	LOYERS CLASSES MATAS		20'000		20'000		0
F 21703.4479.00	LOYERS ANTENNES		1'000		1'000		0

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

21702.3140	00	Entretien de surfaces extérieures - Collège de Savuit	<u>10'000.00</u>
		- déplacement du portail du collège	6'000.00
		- entretien des surfaces vertes	2'000.00
		- jeux de sol pour la petite cour	2'000.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
21704	COMPLEXE SCOLAIRE DE CORSY	386'500	62'000	462'000	96'000	-75'500	-34'000
F 21704.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	121'000		119'000		2'000	
F 21704.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	10'000		10'000		0	
A 21704.3049.01	AUTRES INDEMNITES FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES			1'000		-1'000	
F 21704.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	8'500		8'500		0	
F 21704.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	19'000		19'000		0	
F 21704.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	1'500		1'500		0	
F 21704.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	3'500		3'500		0	
F 21704.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	500		500		0	
A 21704.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES, PROD NETTOYAGE	7'000		6'000		1'000	
A 21704.3111.00	ACHAT MACHINES ET MATÉRIEL D'ENTRETIEN	4'000		4'000		0	
F 21704.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	26'000		35'000		-9'000	
F 21704.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	19'500		32'000		-12'500	
F 21704.3120.02	FRAIS D'EAU	2'000		2'000		0	
F 21704.3120.03	FRAIS D'ÉPURATION	3'000		2'000		1'000	
F 21704.3130.01	FRAIS DE TÉLÉPHONE ET RACCORDEMENT	2'000		2'000		0	
A 21704.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES, ECA	17'000		17'000		0	
B 21704.3140.00	ENTRETIEN DES SURFACES EXTÉRIEURES	23'000		17'000		6'000	
B 21704.3144.00	ENTRETIEN COURANT DU COLLÈGE	31'000		36'000		-5'000	
B 21704.3144.01	ENTRETIEN COURANT DE LA SALLE DE GYM	11'000		18'000		-7'000	
B 21704.3144.02	ENTRETIEN COURANT DU FOYER, SALLES ANNEXES ET APPARTEMENT CONCIERGE	7'000		13'000		-6'000	
B 21704.3150.00	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS SALLE DE GYM	5'000		5'000		0	
A 21704.3151.00	ENTRETIEN DE MACHINES ET APPAREILS D'ENTRETIEN						
B 21704.3151.01	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DU COLLÈGE	34'000		39'000		-5'000	
B 21704.3151.02	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DE LA SALLE DE GYM	5'000		5'000		0	
B 21704.3151.03	ENTRETIEN CHAUFFAGE	6'000		6'000		0	
F 21704.3300.00	AMORTISSEMENT ASSAINISSEMENT TOITURE COLLÈGE	20'000		20'000		0	
F 21704.3300.02	AMORTISS. COMPL- COLL. DE CORSY - AMENAG. EXT. COMPLEM.			40'000		-40'000	
F 21704.4471.00	LOYERS APPARTEMENT DE SERVICES		17'000		17'000		0
F 21704.4472.00	LOYERS LOCATIONS SALLES, FOYER ET SALLE DE GYM		19'000		19'000		0
F 21704.4893.00	BATIMENTS SCOLAIRES - PRELEVEMENT FONDS RESERVES				40'000		-40'000
F 21704.4920.00	*IMPUTATION INTERNE MISE A DISPOSITION SALLES ET CLASSES		26'000		20'000		6'000

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

21704.4920	00	Imputation interne mise à disposition salle et classe - Collège de Corsy	<u>26'000.00</u>
		- mise à disposition de salles pour la cantine	20'000.00
		- mise à disposition de salles pour le CLEM	6'000.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
21705	"COLLÈGE DE LA CROIX , PAVILLONS, "" BELLE FERME"""	720'500	101'500	735'000	103'000	-14'500	-1'500
F 21705.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	188'000		188'000		0	
F 21705.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	4'000		4'000		0	
A 21705.3049.01	AUTRES INDEMNITES FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES			1'000		-1'000	
F 21705.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	18'000		18'000		0	
F 21705.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	30'000		30'000		0	
F 21705.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	2'000		2'000		0	
F 21705.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	5'000		5'000		0	
F 21705.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	1'000		1'000		0	
A 21705.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES, PROD NETTOYAGE	9'000		1'000		8'000	
B 21705.3110.00	*ACHAT MOBILIER COLLÈGE	15'000				15'000	
A 21705.3111.00	ACHAT MACHINES ET MATÉRIEL D'ENTRETIEN	3'000		6'000		-3'000	
F 21705.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	30'000		30'000		0	
F 21705.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	27'000		26'000		1'000	
F 21705.3120.02	FRAIS D'EAU	2'500		2'000		500	
F 21705.3120.03	FRAIS D'ÉPURATION	5'000		5'000		0	
F 21705.3130.01	FRAIS DE TÉLÉPHONE ET RACCORDEMENT	1'000		1'000		0	
A 21705.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES, ECA	12'000		12'000		0	
B 21705.3140.00	ENTRETIEN DES SURFACES EXTÉRIEURES	22'000		10'000		12'000	
B 21705.3144.00	ENTRETIEN COURANT DU COLLÈGE	17'000		70'000		-53'000	
B 21705.3144.01	ENTRETIEN COURANT DE LA SALLE DE GYM	3'000		4'000		-1'000	
B 21705.3144.02	ENTRETIEN COURANT DES SALLES ANNEXES BELLE FERME	3'000		5'000		-2'000	
B 21705.3144.03	ENTRETIEN COURANT DES PAVILLONS SCOLAIRES	8'000		8'000		0	
B 21705.3144.04	ENTRETIEN COURANT DES APPARTEMENTS BELLE FERME	4'000		4'000		0	
B 21705.3150.00	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS SALLE DE GYM	7'000		7'000		0	
B 21705.3151.01	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DU COLLÈGE	28'000		19'000		9'000	
B 21705.3151.02	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DE LA SALLE DE GYM	1'000		1'000		0	
B 21705.3151.03	ENTRETIEN CHAUFFAGE	5'000		5'000		0	
F 21705.3300.00	AMORTISS. - COMPLEXE SCOLAIRE DE LA CROIX	270'000		270'000		0	
F 21705.3300.01	AMORTISS. COMPL - COLL. . LA CROIX - REMPL. CHAUDIERE BOIS						
F 21705.4260.01	ENCAISSEMENT PART CHAUFFAGE		4'000		4'000		0
F 21705.4470.00	LOYERS APPARTEMENTS		51'000		51'000		0
F 21705.4471.00	LOYERS APPARTEMENT DE SERVICES		21'000		21'000		0
F 21705.4472.00	LOYERS LOCATIONS SALLES ANNEXES ET SALLE DE GYM		5'000		7'000		-2'000
F 21705.4920.00	*IMPUTATION INTERNE MISE A DISPOSITION SALLES ET CLASSES		20'500		20'000		500

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

21705.3110	00	Achat mobilier collège de la Croix	<u>15'000.00</u>
		- remplacement des tables défectueuses à la cantine et l'aula	15'000.00
21705.4920	00	Imputation interne mise à disposition salles et classes - Collège de la Croix	<u>20'500.00</u>
		- mise à disposition de salles pour la cantine	20'000.00
		- mise à disposition de salles pour le CLEM	500.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
21706	BÂTIMENT RTE DU GRAND-PONT 30	33'000		24'000	0	9'000	0
F 21706.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	6'000		6'000		0	
F 21706.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	500		500		0	
B 21706.3111.00	*ACHAT MOBILIER, MACHINES ET MATÉRIEL	12'000				12'000	
F 21706.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	3'000		4'000		-1'000	
F 21706.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ			1'000		-1'000	
F 21706.3120.02	FRAIS D'EAU	1'000		1'000		0	
F 21706.3120.03	FRAIS D'ÉPURATION						
A 21706.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES, ECA	1'500		1'500		0	
B 21706.3140.00	ENTRETIEN DES SURFACES EXTÉRIEURES	1'000		1'000		0	
B 21706.3144.00	ENTRETIEN COURANT DU BÂTIMENT	5'000		6'000		-1'000	
B 21706.3151.01	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES DU BÂTIMENT	2'000		2'000		0	
B 21706.3151.03	ENTRETIEN CHAUFFAGE	1'000		1'000		0	
F 21706.4260.01	BATIMENT RTE DU GRAND-PONT 30- CHAUFFAGE JANV-JUIN						
F 21706.4470.00	BATIMENT RTE DU GRAND-PONT 30						
21707	COLLÈGE DE LA COMBE			0	0	0	0
F 21707.3300.00	AMORTISS. COMPL - NVX COLLEGE COMBE - CONCOURS MEP						

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

21706.3111	00	Rte du Gd-Pont 30 - achat mobilier, machines et matériel	<u>12'000.00</u>
		- fourniture et pose d'un lave-vaisselle et d'un four	12'000.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
218	ACCUEIL DE JOUR	4'156'000	751'000	3'672'500	623'000	483'500	128'000
2180	ACCUEIL DE JOUR PARASCOLAIRE	4'156'000	751'000	3'672'500	623'000	483'500	128'000
21800	STRUCTURE ET ADMINISTRATION	810'000		734'000	0	76'000	0
G 21800.3612.00	PART AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT RÉSEAU ACCUEIL JOUR PPBL	60'000		52'000		8'000	
G 21800.3636.00	*SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA FSEJ POUR L'ADMINISTRATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL	750'000		682'000		68'000	
21801	UNITÉS D'ACCUEIL POUR ÉCOLIERS - UAPE	1'671'000		1'482'000	0	189'000	0
G 21801.3612.00	PART AUX FRAIS D'ACCUEIL D'AUTRES STRUCTURES UAPE DU RÉSEAU PPBL	30'000		10'000		20'000	
G 21801.3635.00	UAPE AUX CHAMPS - SUBVENTIONS	10'000		10'000		0	
G 21801.3636.00	*UAPE DES MARIONNETTES - SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA FSEJ	380'000		321'000		59'000	
G 21801.3636.01	*UAPE DU BOURG - SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA FSEJ	331'000		285'000		46'000	
G 21801.3636.02	*UAPE DE LA TOFFEYRE - SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA FSEJ	370'000		348'000		22'000	
G 21801.3636.03	*UAPE SAVUIT - SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA FSEJ	300'000		243'000		57'000	
G 21801.3636.04	*UAPE FONTAINE - SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA FSEJ	250'000		265'000		-15'000	
21802	ACCUEIL POUR ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE - APEMS	78'000		49'000	0	29'000	0
G 21802.3636.00	*APEMS CORSY - SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA FSEJ	78'000		49'000		29'000	
21803	CANTINES SCOLAIRES	1'149'000	408'000	1'081'500	331'000	67'500	77'000
F 21803.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	48'000		44'000		4'000	
J 21803.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	516'000		506'000		10'000	
J 21803.3049.01	AUTRES INDEMNITES FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES	7'500		8'000		-500	
F 21803.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	36'000		36'000		0	
F 21803.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	20'000		19'000		1'000	
F 21803.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	5'500		5'500		0	
F 21803.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	14'500		14'500		0	
F 21803.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	500		500		0	
J 21803.3100.00	MATÉRIEL DE BUREAU	1'000				1'000	
J 21803.3101.00	FOURNITURES ET MATÉRIEL DIVERS CANTINE	16'000		15'000		1'000	
J 21803.3105.00	ACHAT REPAS	346'000		316'000		30'000	
J 21803.3105.10	*ACHAT REPAS PERSONNEL	50'000		41'000		9'000	
J 21803.3130.02	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATION	4'000		4'000		0	
J 21803.3132.00	HONORAIRES, MANDATS DIVERS	8'000				8'000	
J 21803.3133.00	COÛT APPLICATION " MON PORTAIL "	14'000		13'000		1'000	
B 21803.3151.00	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS, APPAREILS DE CUISINE	4'500		2'000		2'500	
J 21803.3160.00	LOCATION MPJ	12'000		12'000		0	
J 21803.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS, TRANSPORTS	500		500		0	
J 21803.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	2'000		4'500		-2'500	
J 21803.3637.00	SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX MÉNAGES PRIVÉS	3'000				3'000	
F 21803.3920.00	*IMPUTATIONS INTERNES LOYERS, FRAIS D'UTILISATION	40'000		40'000		0	
J 21803.4260.00	FACTURATION DES REPAS		408'000		331'000		77'000

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

21803.3105 10	Achat repas personnel	<u>50'000.00</u>
	Pour des questions de visibilité et dans le cadre de la refonte du plan comptable, l'achat des repas pour le personnel des cantines a été séparé de l'achat des repas facturés aux parents.	
21803.3920 00	Imputations internes loyers, frais d'utilisation	<u>40'000.00</u>
	- mise à disposition de locaux pour la cantine au Collège de Corsy	10'000.00
	- mise à disposition de locaux pour la cantine au Collège du Gd-Pont	10'000.00
	- mise à disposition de locaux pour la cantine au Collège de la Croix	10'000.00
	- mise à disposition de locaux pour la cantine au Collège des Pâles	10'000.00

MCH2	RECAPITULATIF DES COÛTS DES STRUCTURES GÉRÉES PAR LA FSEJ	Ecart		
		s/budget 2025	s/cptes 2024	
	ACCUEIL DE JOUR PARASCOLAIRE			
21800.3636.00	Subvention FSEJ - administration des structures d'accueil Les charges d'administration des différentes structures pour 2026.	750'000.00	+ 68'000.00	+ 144'223.35
21801.3636.00	UAPE des Marionnettes - subvention communale (coût non couvert) - total des charges - % Total recettes parents (43%) - % Total des subventions cantonales FAJE (20%) soit 32.5% des salaires du personnel	380'000.00 989'000.00 -395'000.00 -214'000.00	+ 59'000.00	+ 20'492.78
21801.3636.01	UAPE du Bourg - subvention communale (coût non couvert) - total des charges - % Total recettes parents (39%) - % Total des subventions cantonales FAJE (18%) soit 32.5% des salaires du personnel - % Total des subventions fédérales et cantonales d'aide au démarrage	331'000.00 822'000.00 -310'000.00 -162'000.00 -19'000.00	+ 46'000.00	+ 78'197.77
21801.3636.02	UAPE Toffeyre - subvention communale (coût non couvert) - total des charges - % Total recettes parents (39%) - % Total des subventions cantonales FAJE (20%) soit 32.5% des salaires du personnel	370'000.00 893'000.00 -355'000.00 -168'000.00	+ 22'000.00	+ 58'357.46
21801.3636.03	UAPE Savuit - subvention communale - total des charges - % Total recettes parents (21%) - % Total des subventions cantonales FAJE (19%) soit 32.5% des salaires du personnel - % Total des subventions fédérales et cantonales d'aide au démarrage	300'000.00 578'000.00 -135'000.00 -123'000.00 -20'000.00	+ 57'000.00	+ 293'212.00 ouverte en août 2024
21801.3636.04	UAPE Fontaine (Atelier Bourg) - subvention communale - total des charges - % Total recettes parents (27%) - % Total des subventions cantonales FAJE (18%) soit 32.5% des salaires du personnel - % Total des subventions fédérales et cantonales d'aide au démarrage	250'000.00 596'000.00 -210'000.00 -111'000.00 -25'000.00	- 15'000.00	+ 331'328.00 ouverte en août 2024
21802.3636.00	APEMS Corsy (nouvelle structure dès août 2023) - subvention communale - total des charges - % Total recettes parents (51%) - % Total des subventions cantonales FAJE (22%) soit 32.5% des salaires du personnel - % Total des subventions fédérales et cantonales d'aide au démarrage	78'000.00 290'000.00 -130'000.00 -74'000.00 -8'000.00	+ 29'000.00	+ 58'103.59

ACCUEIL DE JOUR PRÉSCOLAIRE

54500.3636.00	Garderie-Nursery aux Moulins - subvention communale (coût non couvert)	<u>585'000.00</u>	<u>+ 27'000.00</u>	<u>+ 3'765.36</u>
(voir page 122)	- total des charges	1'469'000.00		
	- % Total recettes parents (37%)	-539'000.00		
	- % Total des subventions cantonales FAJE (24%) soit 32.5% des salaires du personnel	-345'000.00		
54500.3636.01	Garderie Toffeyre - subvention communale (coût non couvert)	<u>400'000.00</u>	<u>+ 12'000.00</u>	<u>+ 104'309.77</u>
(voir page 122)	- total des charges	1'586'000.00		
	- % Total recettes parents (50%)	-795'000.00		
	- % Total des subventions cantonales FAJE (23%) soit 32.5% des salaires du personnel	-376'000.00		
	- % Total des subventions fédérales et cantonales d'aide au démarrage	-15'000.00		
54500.3636.02	Nurserie Toffeyre - subvention communale (coût non couvert)	<u>415'000.00</u>	<u>+ 17'000.00</u>	<u>- 22'176.48</u>
(voir page 122)	- total des charges	1'002'000.00		
	- % Total recettes parents (33%)	-346'000.00		
	- % Total des subventions cantonales FAJE (24%) soit 32.5% des salaires du personnel	-241'000.00		
COÛT TOTAL DES SUBVENTIONS ALLOUÉES A LA FSEJ		<u>3'859'000.00</u>	<u>322'000.00</u>	<u>1'069'813.60</u>

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
21804	ACCUEIL ET ACTIVITÉS PARASCOLAIRES	448'000	343'000	326'000	292'000	122'000	51'000
F 21804.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	58'000		57'000		1'000	
J 21804.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	272'000		196'000		76'000	
J 21804.3049.01	AUTRES INDEMNITES FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES						
F 21804.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	24'000		17'000		7'000	
F 21804.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	2'000		2'000		0	
F 21804.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	4'000		3'000		1'000	
F 21804.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	10'000		7'000		3'000	
J 21804.3104.00	FOURNITURES ET MATÉRIEL DIVERS ACTIVITÉS PARASCOLAIRES	7'500				7'500	
J 21804.3130.00	*PRESTATIONS CLEM	25'000				25'000	
J 21804.3133.00	COÛT APPLICATION " MON PORTAIL"	4'000		4'000		0	
J 21804.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	1'500				1'500	
F 21804.3920.00	IMPUTATIONS INTERNES LOYERS, FRAIS D'UTILISATION	40'000		40'000		0	
J 21804.4260.00	PARTICIPATION DES PARENTS AUX ACTIVITÉS PARASCOLAIRES		47'000		30'000		17'000
J 21804.4260.01	FACTURATION DES FRAIS DE GARDE		296'000		260'000		36'000
J 21804.4631.00	SUBVENTION DU CANTON - SPORTS FACULTATIFS				2'000		-2'000
219	ÉCOLE OBLIGATOIRE, NON MENTIONNÉ AILLEURS	1'333'500	115'000	1'318'500	122'000	15'000	-7'000
2191	TRANSPORTS D'ÉLÈVES	1'037'000		1'011'000	0	26'000	0
21910	TRANSPORTS D'ÉLÈVES	1'037'000		1'011'000	0	26'000	0
M 21910.3130.00	FRAIS DE TRANSPORT DES ÉLÈVES PRIMAIRES	561'000		547'000		14'000	
M 21910.3130.01	FRAIS DE TRANSPORT DES ÉLÈVES SECONDAIRES	476'000		464'000		12'000	

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

21804.3130 00

Prestations CLEM

25'000.00

Coût des prestations musicales fournies par le CLEM dans le cadre des activités parascolaires. L'entier de ces prestations est par ailleurs refacturé aux parents (21804.4260.00)

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2193	CAMPS SCOLAIRES	285'500	115'000	297'500	122'000	-12'000	-7'000
21930	ECOLE À LA MONTAGNE ET CAMPS DE SKI	285'500	115'000	297'500	122'000	-12'000	-7'000
F 21930.3010.00	SALAIRE DU PERSONNEL COMMUNAL	15'000		15'000		0	
E 21930.3010.10	SALAIRES MONITEURS, CUISINIERS ET PERSONNEL ACCOMPAGNANT	78'000		78'000		0	
F 21930.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	6'000		6'000		0	
F 21930.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	2'000		2'000		0	
F 21930.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	1'000		1'000		0	
F 21930.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	2'500		2'500		0	
E 21930.3104.00	ACHAT ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL	5'000		8'000		-3'000	
E 21930.3105.00	ACHAT DE NOURRITURE	30'000		39'000		-9'000	
E 21930.3130.00	FRAIS DE TRANSPORT	22'000		29'000		-7'000	
E 21930.3130.05	FRAIS D'ABONNEMENT ET AUTRES PRESTATIONS DE TIERS	25'000		25'000		0	
E 21930.3160.00	LOCATION DU CHALET	96'000		89'000		7'000	
E 21930.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS, TRANSPORTS	500		500		0	
E 21930.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	500		500		0	
E 21930.3171.00	REMBOURSEMENTS DÉPENSES DIVERSES ACTIVITÉS	2'000		2'000		0	
E 21930.4260.00	PARTICIPATION DES PARENTS		52'000		64'000		-12'000
E 21930.4611.00	PARTICIPATION DU CANTON		28'000		28'000		0
E 21930.4631.00	SUBVENTION J & S		35'000		30'000		5'000
2199	ÉCOLE OBLIGATOIRE, NON MENTIONNÉ AILLEURS	11'000		10'000	0	1'000	0
21990	CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	7'000		6'000	0	1'000	0
E 21990.3000.10	JETONS DE PRÉSENCES	4'500		4'000		500	
E 21990.3130.00	PRESTATIONS DE SERVICES ET HONORAIRES	1'500		1'000		500	
E 21990.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	1'000		1'000		0	
21991	DIRECTION DES ECOLES	4'000		4'000	0	0	0
E 21991.3110.00	MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	1'000		1'000		0	
E 21991.3110.99	ACHATS MOBILIER	3'000		3'000		0	
29	AUTRES SYSTÈMES ÉDUCATIFS	15'000		13'000	0	2'000	0
299	FORMATION, NON MENTIONNÉ AILLEURS	15'000		13'000	0	2'000	0
2990	FORMATION, NON MENTIONNÉ AILLEURS	15'000		13'000	0	2'000	0
29900	ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET APPUIS SCOLAIRES	15'000		13'000	0	2'000	0
F 29900.3612.00	PART AU CENTRE RÉGIONAL D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	12'000		10'000		2'000	
J 29900.3636.00	CVAJ - SERVICE D'APPUIS SCOLAIRES	3'000		3'000		0	

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS, ÉGLISE	3'446'500	179'000	3'449'500	177'000	-3'000	2'000
32	* CULTURE, AUTRES	1'047'500	97'500	998'000	84'000	49'500	13'500
321	BIBLIOTHÈQUES ET LITTÉRATURE	173'500	2'000	160'500	2'000	13'000	0
3210	BIBLIOTHÈQUES ET LITTÉRATURE	173'500	2'000	160'500	2'000	13'000	0
32100	BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE - RUE DU CHÂTEAU 1	173'500	2'000	160'500	2'000	13'000	0
F 32100.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	90'000		89'000		1'000	
F 32100.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	6'000		6'000		0	
F 32100.3042.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES REPAS	500				500	
F 32100.3049.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE	2'000		2'000		0	
F 32100.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	6'500		6'500		0	
F 32100.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	15'000		14'000		1'000	
F 32100.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	1'000		1'000		0	
F 32100.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	3'000		2'500		500	
F 32100.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	500		500		0	
C 32100.3100.00	MATÉRIEL DE BUREAU	1'000				1'000	
A 32100.3101.00	FOURNITURES, PRODUIT DE NETTOYAGE	500				500	
C 32100.3101.01	ACHAT MATÉRIEL D'ANIMATION	3'000				3'000	
C 32100.3103.00	LITTÉRATURE SPÉCIALISÉE, MAGAZINES	500				500	
C 32100.3103.01	ACHATS DE LIVRES, MULTIMEDIA	23'000		23'000		0	
C 32100.3110.00	MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	4'000		2'000		2'000	
F 32100.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	4'000		4'000		0	
F 32100.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	1'500		2'000		-500	
C 32100.3130.00	PRESTATIONS D'ANIMATION	4'000		3'000		1'000	
F 32100.3130.01	FRAIS DE TÉLÉPHONE ET RACCORDEMENT	2'000		2'000		0	
B 32100.3144.00	ENTRETIEN COURANT BIBLIOTHÈQUE	5'000		3'000		2'000	
C 32100.3150.00	ENTRETIEN DE MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	500				500	
C 32100.4250.00	COTISATIONS		1'000		2'000		-1'000
C 32100.4270.00	AMENDES RETOUR DE LIVRES		1'000				1'000

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

32 Cultures, autres

Dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle politique culturelle et de l'introduction du MCH2, une refonte complète et plus détaillée du plan comptable par type d'activités culturelles a été réalisée.

Cette dernière englobe également toute les activités culturelles et de loisirs organisées par la Commune, excepté celles destinées spécifiquement à la jeunesse qui sont elles, regroupées sous la section 54.

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
322	AFFAIRES CULTURELLES ET COHESION SOCIALE	438'500	2'000	404'000	2'000	34'500	0
3220	AFFAIRES CULTURELLES ET COHESION SOCIALE	364'500	2'000	343'000	2'000	21'500	0
32200	AFFAIRES CULTURELLES - ADMINISTRATION	100'500		89'000	0	11'500	0
F 32200.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	68'000		68'000		0	
C 32200.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	3'000		3'000		0	
F 32200.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	4'000		4'000		0	
F 32200.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	11'000		11'000		0	
F 32200.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	500		500		0	
F 32200.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	2'000		2'000		0	
F 32200.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	500		500		0	
C 32200.3102.00	IMPRIMÉS, PUBLICATIONS	500				500	
C 32200.3105.00	ACHAT NOURRITURES, BOISSONS POUR RÉCEPTION	2'000				2'000	
C 32200.3130.00	PRISE EN CHARGE FRAIS AFFICHAGE CULTUREL						
C 32200.3132.00	ETUDES ET MANDATS DIVERS	8'000				8'000	
C 32200.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS, TRANSPORTS	500				500	
C 32200.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	500				500	
32201	SOUTIEN CULTUREL - MUSIQUE	140'000		141'000	0	-1'000	0
C 32201.3636.00	*ENCOURAGEMENTS ET SOUTIENS CULTURELS MUSICALS DIVERS	113'000		114'000		-1'000	
C 32201.3636.01	PARTICIPATIONS S/ORGANISATION DE CONCERTS					0	
C 32201.3636.02	SUBVENTION AU CAFÉ-THÉÂTRE L'"ESPRIT FRAPPEUR"					0	
C 32201.3636.98	CONCERTS BACH - SUBVENTION ANNUELLE					0	
C 32201.3636.99	ACTIVITES CAVEAU SINGE VERT - SUBVENTION					0	
C 32201.3920.00	IMPUTATION INTERNE LOYERS - SECRÉTARIAT ET SALLES CLEM	18'000		18'000		0	
C 32201.3920.10	IMPUTATION INTERNE LOYERS - CAFÉ THÉÂTRE L'ESPRIT FRAPPEUR	9'000		9'000		0	
32202	SOUTIEN CULTUREL - THÉÂTRE ET DANSE	15'000		14'000	0	1'000	0
C 32202.3636.02	SUBVENTION ACCORDÉE AUX SPECTACLES DE SOCIÉTÉS LOCALES	15'000		14'000		1'000	
32203	SOUTIEN A LA PROGRAMMATION CULTURELLE - ARTS VISUELS ET ARTS PLASTIQUES	10'000		8'000	0	2'000	0
C 32203.3119.00	ACHAT ET RESTAURATION D'OeUVRES D'ART	6'000		8'000		-2'000	
C 32203.3636.00	SUBVENTIONS ET SOUTIENS CULTUREL	4'000				4'000	
32204	SOUTIEN A LA PROGRAMMATION CULTURELLE - LITTÉRATURE ET PATRIMOINE	4'000	2'000	2'000	2'000	2'000	0
F 32204.3511.00	ALLOCATION PR.FINANCEMENT FUTURES PUBLICATION S/LUTRY	2'000		2'000		0	
C 32204.3636.00	SUBVENTIONS ET SOUTIENS CULTUREL	2'000				2'000	
F 32204.4250.00	VENTES OUVRAGES HISTORIQUES SUR LUTRY		2'000		2'000		0

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
32205	SOUTIEN A LA PROGRAMMATION CULTURELLE - APPELS A PROJET	20'000		20'000	0	0	0
C 32205.3636.00	SUBVENTIONS ET SOUTIENS CULTUREL	20'000		20'000		0	
32206	SOUTIEN AUX ARTISTES	29'000		29'000	0	0	0
C 32206.3636.00	SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ARTISTES LOCAUX	29'000		29'000		0	
32207	ENCOURAGEMENT A LA PRATIQUE ARTISTIQUE	36'000		30'000	0	6'000	0
C 32207.3636.00	SUBVENTIONS ET SOUTIENS CULTUREL	6'000				6'000	
C 32207.3637.00	SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX MÉNAGES PRIVÉS - ENCOURAGEMENT ÉTUDES DE LA MUSIQUE CLEM	30'000		30'000		0	
32208	ENCOURAGEMENT A LA PRATIQUE ARTISTIQUE	10'000		10'000	0	0	0
C 32208.3636.00	SUBVENTIONS ET SOUTIENS CULTURELS	10'000		10'000		0	
3221	SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS REGIONAUX	74'000		61'000	0	13'000	0
32210	SOUTIEN AUX ACTEURS CULTURELS REGIONAUX	74'000		61'000	0	13'000	0
C 32210.3634.00	FONDS INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN AUX INSTITUTIONS CULTURELLES RÉGION LSNE	54'000		54'000		0	
C 32210.3636.01	SUBVENTION AU THÉÂTRE DE L'OCTOGONE			5'000		-5'000	
C 32210.3636.03	SOUTIENS CULTURELS	20'000		2'000		18'000	

*RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

32201.3636 00	Encouragements et soutiens culturels musicaux divers	<u>113'000.00</u>
	- Concert Bach	21'000.00
	- Concert sur les quais SDL	20'000.00
	- L'esprit Frappeur	18'000.00
	- Concert Evolutio	16'000.00
	- Concerts Jazz au Singe Vert	15'000.00
	- Festival La Folle Semaine	10'000.00
	- Association en faveur du Temple	2'500.00
	- Folle journée de Bach	2'000.00
	- soutien à divers événements musicaux	8'500.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
329	CULTURE, NON MENTIONNÉ AILLEURS	435'500	93'500	433'500	80'000	2'000	13'500
3290	CULTURE, NON MENTIONNÉ AILLEURS	123'500	60'000	124'000	45'000	-500	15'000
32900	CULTURE - BÂTIMENT VILLA MÉGROZ	39'000	52'000	39'000	37'000	0	15'000
F 32900.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	16'000		15'000		1'000	
F 32900.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES - CONCIERGES					0	
F 32900.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	1'000		1'000		0	
F 32900.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	2'000		2'000		0	
F 32900.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS						
A 32900.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES, PROD NETTOYAGE	1'000		1'000		0	
C 32900.3110.00	ACHAT MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU						
F 32900.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	5'000		6'000		-1'000	
F 32900.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	6'000		6'000		0	
F 32900.3120.02	FRAIS D'EAU	500		500		0	
F 32900.3120.03	EPURATION			1'000		-1'000	
A 32900.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	1'500		1'500		0	
B 32900.3144.00	ENTRETIEN COURANT DU BÂTIMENT	4'000		4'000		0	
B 32900.3151.01	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET ÉQUIPEMENTS	1'000		1'000		0	
B 32900.3151.03	ENTRETIEN CHAUFFAGE	1'000				1'000	
C 32900.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS						
F 32900.4472.00	LOCATIONS SALLES DIVERSES, LOCAUX D'EXPOSITION		17'000		17'000		0
F 32900.4920.00	*IMPUTATION INTERNE LOYERS		35'000		20'000		15'000
32901	CULTURE - SALLE D'ESCHERINS	26'500	8'000	24'000	8'000	2'500	0
F 32901.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	12'000		10'000		2'000	
F 32901.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	1'000		500		500	
F 32901.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	2'000		2'000		0	
F 32901.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	500		500		0	
F 32901.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	6'000		7'000		-1'000	
F 32901.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	1'000				1'000	
A 32901.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	1'000		1'000		0	
B 32901.3144.00	ENTRETIEN COURANT DU BÂTIMENT	2'000		2'000		0	
B 32901.3151.01	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET ÉQUIPEMENTS	1'000		1'000		0	
F 32901.4472.00	LOCATIONS SALLE		8'000		8'000		0
32902	CULTURE AUTRES COÛTS ET REVENUS	46'000		49'000	0	-3'000	0
F 32902.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE PRIS EN CHARGE PAR LA COMMUNE	16'000		19'000		-3'000	
F 32902.3636.00	CHARGES FINANCIÈRES MPJ - SUBVENTION COMMUNALE 11/13ÈME	30'000		30'000		0	
32905	AUTRES LOCAUX ASSOCIATIFS DIVERS	12'000		12'000	0	0	0
F 32905.3920.00	IMPUTATION INTERNE LOYER - ASSOCIATIONS CULTURELLES DIVERSES	12'000		12'000		0	

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

32900.4920	00	Imputation interne loyers - Bâtiment Villa Mégroz	<u>35'000.00</u>
		- Sociétés locales culturelles	12'000.00
		- Esprit frappeur	9'000.00
		- Sociétés sportives	8'000.00
		- Mise à disposition de salles pour le CLEM	6'000.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3291	MANIFESTATIONS COMMUNALES	297'000	33'500	294'500	35'000	2'500	-1'500
32910	FÊTE DU 1ER AOÛT	47'000	2'000	58'000	2'000	-11'000	0
A 32910.3102.00	IMPRIMÉS, PUBLICATIONS	1'000		2'000		-1'000	
A 32910.3105.00	FRAIS DE RÉCEPTION	3'000		13'000		-10'000	
A 32910.3130.00	PRESTATIONS DE SERVICES DE TIERS	39'000		39'000		0	
A 32910.3636.00	DONS ET SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ORGANISATIONS PRIVÉES À BUT NON LUCRATIF	4'000		4'000		0	
F 32910.4980.00	IMPUTATION INTERNE - PART TAXE DE SÉJOUR EN FAVEUR DES ACTIVITÉS CULTURELLES		2'000		2'000		0
32911	FÊTE DES VENDANGES	101'000		103'000	0	-2'000	0
A 32911.3102.00	IMPRIMÉS, PUBLICATIONS	1'000		1'000		0	
A 32911.3105.00	FRAIS DE RÉCEPTION	1'000		1'000		0	
A 32911.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	1'000		1'000		0	
A 32911.3130.00	PRESTATIONS DE SERVICES DE TIERS	43'000		44'000		-1'000	
A 32911.3636.00	SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX ORGANISATIONS PRIVÉES À BUT NON LUCRATIF			0		0	
A 32911.3910.00	IMPUTATION INTERNE - PRESTATIONS DE SERVICE	49'000		50'000		-1'000	
F 32911.3920.00	IMPUTATION INTERNE - LOCAUX	6'000		6'000		0	
32912	FRAIS DE RÉCEPTION HABITANTS ET JEUNES CITOYENS, CROISIÈRES AINÉS ET JEUNES	39'000		80'000	0	-41'000	0
A 32912.3105.00	FRAIS DE RÉCEPTION	7'000		7'000		0	
A 32912.3130.00	PRESTATIONS DE SERVICES DE TIERS	1'000		1'000		0	
A 32912.3130.10	LOCATION BATEAUX CGN	31'000		72'000		-41'000	
32913	ANIMATION ET LOISIRS - APÉRO BEACH	21'500	15'000	22'000	15'000	-500	0
C 32913.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	1'500		2'000		-500	
C 32913.3101.00	ACHAT MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES DIVERSES	1'000		1'000		0	
C 32913.3105.00	ACHAT NOURRITURE, DENRÉES ALIMENTAIRES, BOISSONS	4'000		4'000		0	
C 32913.3130.00	PRESTATIONS DE SERVICES DE TIERS	10'000		10'000		0	
C 32913.3161.00	LOCATION MATÉRIEL DIVERS	5'000		5'000		0	
C 32913.4250.00	VENTES PRESTATIONS DIVERSES		11'000		12'000		-1'000
C 32913.4260.00	PARTICIPATIONS DES PARENTS ET TIERS		4'000		3'000		1'000

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
32914	ANIMATION ET LOISIRS COHÉSION SOCIALE - FÊTE HALLOWEEN	45'500	6'000	6'500	7'000	39'000	-1'000
C 32914.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	5'000		6'000		-1'000	
F 32914.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	500		500		0	
F 32914.3052.00	CAISSE DE PENSIONS						
F 32914.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS						
F 32914.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	1'000				1'000	
C 32914.3101.00	ACHAT MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES DIVERSES	2'000				2'000	
C 32914.3105.00	ACHAT NOURRITURE, DENRÉES ALIMENTAIRES, BOISSONS	4'000				4'000	
C 32914.3130.00	PRESTATIONS DE SERVICES DE TIERS	27'000				27'000	
C 32914.3161.00	LOCATION MATÉRIEL DIVERS	6'000				6'000	
C 32914.4250.00	VENTES PRESTATIONS DIVERSES		6'000		7'000		-1'000
32915	ANIMATION ET LOISIRS COHÉSION SOCIALE - LES TOILES DE BOCHAT	20'500	3'500	2'000	4'000	18'500	-500
C 32915.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	2'000		2'000		0	
C 32915.3101.00	ACHAT MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES DIVERSES	500				500	
C 32915.3105.00	ACHAT NOURRITURE, DENRÉES ALIMENTAIRES, BOISSONS	2'000				2'000	
C 32915.3130.00	PRESTATIONS DE SERVICES DE TIERS	5'000				5'000	
C 32915.3161.00	LOCATION MATÉRIEL DIVERS	11'000				11'000	
C 32915.4250.00	VENTES PRESTATIONS DIVERSES		3'500		4'000		-500
32916	ANIMATION ET AUTRES - COHÉSION SOCIALE	22'500	7'000	23'000	7'000	-500	0
C 32916.3105.00	ACHAT NOURRITURE, DENRÉES ALIMENTAIRES, BOISSONS	2'000				2'000	
C 32916.3130.00	PRESTATIONS DE SERVICES DE TIERS	20'000		20'000		0	
C 32916.3170.01	REMBOURSEMENTS AUTRES FRAIS EFFECTIFS	500				500	
C 32916.3636.00	SUBVENTIONS DIVERSES EN FAVEUR DE SOCIÉTÉS RÉCRÉATIVES			3'000		-3'000	
C 32916.4250.00	VENTES PRESTATIONS DIVERSES		2'000		2'000		0
F 32916.4980.00	IMPUTATION INTERNE - PART TAXE DE SEJOUR EN FAVEUR DES ACTIVITES CULTURELLES		5'000		5'000		0
3292	VALORISATION PATRIMOINE	15'000		15'000	0	0	0
32920	MEMOIRE DES ANCIENS	15'000		15'000	0	0	0
C 32920.3105.00	MÉMOIRE DES ANCIENS - AUTRES FRAIS	5'000		5'000		0	
C 32920.3130.00	MÉMOIRE DES ANCIENS - MANDATS DIVERS	10'000		10'000		0	

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
34	SPORTS ET LOISIRS	2'132'500	31'500	2'186'000	42'000	-53'500	-10'500
341	SPORTS	1'268'000	29'500	1'271'500	32'000	-3'500	-2'500
3410	SPORTS	1'268'000	29'500	1'271'500	32'000	-3'500	-2'500
34100	ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT	293'500		301'000	0	-7'500	0
F 34100.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	222'000		226'000		-4'000	
J 34100.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	16'000		16'000		0	
F 34100.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	14'000		15'000		-1'000	
F 34100.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	32'000		33'000		-1'000	
F 34100.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	3'000		3'000		0	
F 34100.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	5'500		6'000		-500	
A 34100.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	1'000		1'000		0	
F 34100.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS			1'000		-1'000	
34101	AIDES ET SOUTIENS DIVERS	483'500	4'500	494'000	11'000	-10'500	-6'500
A 34101.3101.00	CARBURANT BUS SOCIÉTÉS LOCALES	500				500	
A 34101.3130.01	PRESTATIONS DE SERVICE EN FAVEUR DE TIERS	11'000		11'000		0	
A 34101.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES BUS SOCIÉTÉ LOCALES	1'000		1'000		0	
A 34101.3151.00	ENTRETIEN BUS SOCIÉTÉ LOCALES	3'000		2'000		1'000	
A 34101.3635.00	SUBVENTIONS ACCORDÉES AU CENTRE SPORTIF DE MALLEY (CSM)	286'000		304'000		-18'000	
A 34101.3636.01	SUBVENTIONS ACCORDÉES AU FC LUTRY	5'000		5'000		0	
A 34101.3636.02	SUBVENTIONS ACCORDÉES AU VOLLEYBALL CLUB DE LUTRY	32'000		32'000		0	
A 34101.3636.03	SUBVENTIONS ACCORDÉES À L'URBANTRAIL DE LUTRY	22'000		22'000		0	
A 34101.3636.04	SUBVENTIONS ET DONS SOCIÉTÉS DIVERSES	13'000		8'000		5'000	
A 34101.3636.05	SUBVENTIONS FORMATION DES JEUNES HORS LUTRY	11'000		11'000		0	
A 34101.3636.07	SUBVENTIONS FORMATION DES JEUNES SOCIÉTÉS DE LUTRY	76'000		75'000		1'000	
J 34101.3636.08	OPEN SUNDAY- SALLE GYM DIMANCHE P/ENFANTS 6-12 ANS						
A 34101.3637.00	SPORT - AIDES INDIVIDUELLES	2'000		2'000		0	
A 34101.3637.01	SUBVENTIONS CAMPS DES JEUNES DE LUTRY	1'000		1'000		0	
J 34101.3637.02	SOUTIEN DIVERS ACTIVITÉS DE SPORT - MANIFESTATIONS SPORTIVES	12'000		12'000		0	
F 34101.3920.00	IMPUTATION INTERNE LOYERS - VILLA MÉGROZ POUR SOCIÉTÉS SPORTIVES	8'000		8'000		0	
J 34101.4260.00	PARTICIPATION DES PARENTS - AUTRES ACTIVITÉS SPORTIVES		2'500		3'000		-500
J 34101.4631.00	SUBVENTION CANTONALE À DES ACTIVITÉ SPORTIVES		2'000		1'000		1'000
F 34101.4631.01	SUBSIDE CANTON "OPEN SUNDAY"				7'000		-7'000

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
34102	PLACE DE SPORT DU GD-PONT	66'500		49'000	0	17'500	0
T 34102.3111.00	ACHAT MATÉRIEL, MACHINE ET OUTILLAGE - TERRAIN DE FOOTBALL	4'000		4'000		0	
T 34102.3111.01	ACHAT MATÉRIEL, MACHINE ET OUTILLAGE - TERRAIN DE BEACH VOLLEY	2'000		3'000		-1'000	
T 34102.3111.03	ACHAT MATÉRIEL, MACHINE ET OUTILLAGE - AUTRES INSTALLATIONS SPORTIVES	8'000				8'000	
F 34102.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	14'000		16'000		-2'000	
T 34102.3140.00	ENTRETIEN TERRAIN DE FOOTBALL	29'000		19'000		10'000	
T 34102.3140.02	ENTRETIEN SKATEPARC	7'000		7'000		0	
T 34102.3140.03	ENTRETIEN AUTRES INSTALLATIONS SPORTIVES	2'500				2'500	
F 34102.3300.00	AMORTISS COMPL. - ECLAIRAGE TERRAIN DE BEACH VOLLEY						
F 34102.4893.00	INSTALL. SPORTIVES - PRELEVEMENT FONDS RESERVES						
34103	PLAGE	156'500		178'000	0	-21'500	0
B 34103.3111.00	ACHAT MATÉRIEL, MACHINE ET OUTILLAGE	1'000		1'000		0	
P 34103.3130.00	HONORAIRES DE SURVEILLANCE	135'000		150'000		-15'000	
T 34103.3137.00	REDEVANCE D'UTILISATION, CONCESSIONS	1'500		2'000		-500	
T 34103.3140.00	ENTRETIEN PLAGE	19'000		25'000		-6'000	
34104	STAND DE CHANOZ-BROCARD	39'000	25'000	42'500	21'000	-3'500	4'000
F 34104.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	7'000		5'000		2'000	
F 34104.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	500		500		0	
F 34104.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS						
B 34104.3111.00	ACHAT MATÉRIEL, MACHINE ET OUTILLAGE	2'000				2'000	
F 34104.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	7'500		8'000		-500	
F 34104.3120.02	FRAIS D'EAU	4'500		5'000		-500	
F 34104.3130.02	FRAIS DE TÉLÉPHONES	1'000		1'000		0	
A 34104.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	1'000		1'000		0	
B 34104.3144.00	ENTRETIEN COURANT STAND DE CHANOZ-BROCARD	11'000		17'000		-6'000	
B 34104.3151.00	ENTRETIEN MACHINES, APPAREILS ET INSTALLATIONS TECHNIQUES	4'000		5'000		-1'000	
A 34104.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS, TRANSPORTS						
F 34104.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	500				500	
F 34104.4472.00	LOCATIONS STAND		7'000		7'000		0
F 34104.4479.00	LOYERS ANTENNES		18'000		14'000		4'000

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
34105	PLACE DE SPORTS DE CHANOZ-BROCARD	57'500		46'000	0	11'500	0
T 34105.3111.00	ACHAT MATÉRIEL, MACHINE ET OUTILLAGE - TERRAIN DE FOOTBALL	2'000		2'000		0	
T 34105.3111.01	ACHAT MATÉRIEL, MACHINE ET OUTILLAGE - PISTE VITA	1'000				1'000	
F 34105.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	10'500		11'000		-500	
T 34105.3140.00	ENTRETIEN DU TERRAIN DE FOOTBALL	29'000		31'000		-2'000	
T 34105.3140.01	ENTRETIEN DE LA PISTE VITA	15'000		2'000		13'000	
34106	PLACE DE SPORT DE SAVUIT	10'500		14'000	0	-3'500	0
T 34106.3140.01	ENTRETIEN DE LA PLACE DE SPORT	10'500		14'000		-3'500	
34107	PLACE DE SPORT DE SPORT - SIGNAL DE BOCHAT	6'000		12'000	0	-6'000	0
T 34107.3140.01	ENTRETIEN DE LA PLACE DE SPORT	6'000		12'000		-6'000	
34108	PATINOIRE SAISONNIÈRE	155'000		135'000	0	20'000	0
T 34108.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	16'000				16'000	
T 34108.3120.02	FRAIS D'EAU	1'000				1'000	
T 34108.3130.00	PRESTATIONS DE TIERS	5'000				5'000	
T 34108.3161.00	LOCATION PATINOIRE SAISONNIERE ET BUVETTE	133'000				133'000	
F 34108.3300.00	AMORTISSEMENTS PATINOIRE SAISONNIÈRE			135'000		-135'000	

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
342	LOISIRS	864'500	2'000	914'500	10'000	-50'000	-8'000
3420	PARCS ET PROMENADES	790'500	1'000	841'500	1'000	-51'000	0
34200	PARCS ET PROMENADES	790'500	1'000	841'500	1'000	-51'000	0
F 34200.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	419'000		427'000		-8'000	
T 34200.3030.00	SALAIRES DU PERSONNEL INTÉRIMAIRE	40'000		20'000		20'000	
F 34200.3042.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES REPAS	500		500		0	
F 34200.3049.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE	2'000		2'000		0	
F 34200.3049.01	AUTRES INDEMNITES FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES	2'000		2'000		0	
F 34200.3049.03	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, SERVICE DE PIQUETS	8'000		10'000		-2'000	
F 34200.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	28'000		28'000		0	
F 34200.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	65'000		66'000		-1'000	
F 34200.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	7'000		7'000		0	
F 34200.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	11'000		11'000		0	
F 34200.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	3'000		3'000		0	
T 34200.3101.00	CARBURANT VÉHICULES	20'000		20'000		0	
T 34200.3101.01	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES, PLANTES	40'000		35'000		5'000	
T 34200.3111.00	ACHAT MATÉRIEL, MACHINES ET OUTILLAGE	35'500				35'500	
F 34200.3120.02	FRAIS D'EAU	6'000		10'000		-4'000	
T 34200.3140.00	ENTRETIEN DES JARDINS PUBLICS ET PL. DE JEUX	63'500		160'000		-96'500	
T 34200.3151.00	ENTRETIEN DE MACHINES ET APPAREILS	10'000		10'000		0	
T 34200.3151.01	ENTRETIEN VÉHICULES ET MATÉRIEL ROULANT	30'000		30'000		0	
F 34200.3300.00	AMORTISS COMPL. - REMPL. JEUX PL. JEUX SIGNAL DE BOCHAT						
F 34200.3300.01	AMORTISS COMPL. - AMENAGEMENT DEUX PARC CANINS						
T 34200.4260.00	REMBOURSEMENTS ET PARTICIPATIONS DE TIERS		1'000		1'000		
F 34200.4893.00	PARCS, PROMENADES - PRELEVEMENT FONDS RESERVES						
3429	LOISIRS, NON MENTIONNÉ AILLEURS	74'000	1'000	73'000	9'000	1'000	-8'000
34290	COLONIE DE VACANCES DES MOSSES	73'000		72'000	0	1'000	0
F 34290.3636.00	RÉTROCESSION TAXES FORAINS FDV	17'000		16'000		1'000	
F 34290.3636.01	SUBVENTION ANNUELLE FDV	50'000		50'000		0	
F 34290.3636.02	PRISE EN CHARGES DES INTÉRÊTS S/PRÊT COMMUNAL	6'000		6'000		0	
34291	AUTRES ACTIVITES DE LOISIR	1'000	1'000	1'000	9'000	0	-8'000
F 34291.3102.00	FOURNITURES DE LOTOS	1'000		1'000		0	
F 34291.4250.00	VENTES FOURNITURE LOTO		1'000		9'000		-8'000

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	ÉGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES	266'500	50'000	265'500	51'000	1'000	-1'000
350	ÉGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES	266'500	50'000	265'500	51'000	1'000	-1'000
3500	ÉGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES	266'500	50'000	265'500	51'000	1'000	-1'000
35000	PAROISSE PROTESTANTE	149'500	30'000	153'000	31'000	-3'500	-1'000
F 35000.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	68'000		64'000		4'000	
F 35000.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	2'000		2'000		0	
F 35000.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	5'000		5'000		0	
F 35000.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	12'000		11'000		1'000	
F 35000.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	500		500		0	
F 35000.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	2'500		2'000		500	
F 35000.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	500		500		0	
F 35000.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES	500				500	
F 35000.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	9'000		9'000		0	
F 35000.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	7'500		6'000		1'500	
F 35000.3130.00	PRESTATIONS DE SERVICES DE TIERS	7'000		9'000		-2'000	
A 35000.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	7'000		7'000		0	
B 35000.3144.00	ENTRETIEN DU TEMPLE	15'000		18'000		-3'000	
B 35000.3144.01	ENTRETIEN CHAPELLE DE CORSY	1'000		8'000		-7'000	
B 35000.3150.00	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET ORGUE DU TEMPLE	12'000		11'000		1'000	
F 35000.4472.00	LOYERS LOCATIONS TEMPLE		3'000		4'000		-1'000
F 35000.4479.00	LOYERS ANTENNES		12'000		12'000		0
F 35000.4612.00	PARTICIPATION AUX CHARGES VERSÉE PAR LA COMMUNE DE BELMONT		15'000		15'000		0
35001	PAROISSE CATHOLIQUE	114'000	20'000	109'500	20'000	4'500	0
F 35001.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL - ORGANISTES	34'000		33'000		1'000	
F 35001.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	1'500		2'000		-500	
F 35001.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	4'000		4'000		0	
F 35001.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS					0	
F 35001.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	1'000		1'000		0	
F 35001.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES	2'000				2'000	
F 35001.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	10'000		10'000		0	
F 35001.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	3'000				3'000	
F 35001.3130.00	PRESTATIONS DE SERVICES DE TIERS - FRAIS ENTRETIEN DES LOCAUX	40'000		40'000		0	
A 35001.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	4'500		4'500		0	
B 35001.3144.00	EGLISE CATHOLIQUE - ENTRETIEN COURANT	14'000		15'000		-1'000	
F 35001.3636.00	PAROISSE CATHOLIQUE LUTRY - PADEX 5-6					0	
F 35001.4612.00	PARTICIPATION AUX CHARGES VERSÉE PAR LA COMMUNE DE PADEX		20'000		20'000		0
35002	AUTRES PAROISSES	3'000		3'000	0	0	0
C 35002.3636.00	SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA PAROISSE DE LANGUE ALLEMANDE DE VILLAMONT	2'000		2'000		0	
C 35002.3636.01	SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA COMMUNAUTÉ ISRAELITE VAUDOISE (CILV)	1'000		1'000		0	

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	SANTÉ	146'000		90'000	0	56'000	0
42	SOINS AMBULATOIRES ET SAUVETAGE	93'000		47'000	0	46'000	0
421	SOINS AMBULATOIRES	38'000		38'000	0	0	0
4210	SOINS AMBULATOIRES	38'000		38'000	0	0	0
42100	SAMARITAINS	38'000		38'000	0	0	0
G 42100.3636.00	SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA SECTION DES SAMARITAINS	8'000		8'000		0	
F 42100.3920.00	IMPUTATION INTERNE LOYER LOCAUX ZUBLIN	30'000		30'000		0	
422	SERVICES DE SAUVETAGE	55'000		9'000	0	46'000	0
4220	SERVICES DE SAUVETAGE	55'000		9'000	0	46'000	0
42200	SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE	55'000		9'000	0	46'000	0
A 42200.3636.01	*SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE	55'000		9'000		46'000	
43	PRÉVENTION	46'000		40'000	0	6'000	0
433	SERVICE MÉDICAL DES ÉCOLES	46'000		40'000	0	6'000	0
4330	SERVICE MÉDICAL DES ÉCOLES	46'000		40'000	0	6'000	0
43300	SERVICE MÉDICAL ET DENTAIRE	46'000		40'000	0	6'000	0
E 43300.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	29'000		26'000		3'000	
F 43300.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	1'000		1'000		0	
F 43300.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS						
E 43300.3106.00	ACHAT DE FOURNITURES MÉDICALES	2'000		2'000		0	
E 43300.3116.00	ACHAT DE MATÉRIEL MÉDICAL ET DENTAIRE	5'000		1'000		4'000	
E 43300.3132.00	HONORAIRES ET PRESTATIONS DIVERSES, ACTIONS DE PRÉVENTION	4'000		5'000		-1'000	
E 43300.3612.00	PARTICIPATION AUX COÛTS LOCAUX PLATEFORME PPLS	5'000		5'000		0	

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
49	SANTÉ PUBLIQUE, NON MENTIONNÉ AILLEURS	7'000		3'000	0	4'000	0
490	SANTÉ PUBLIQUE, NON MENTIONNÉ AILLEURS	7'000		3'000	0	4'000	0
4900	SANTÉ PUBLIQUE, NON MENTIONNÉ AILLEURS	7'000		3'000	0	4'000	0
49000	SANTÉ PULIQUE, NON MENTIONNÉ AILLEURS	7'000		3'000	0	4'000	0
A 49000.3116.00	ACHAT DÉFIBRILLATEURS PUBLICS	1'000		1'000		0	
A 49000.3116.01	ACHAT MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENT PRU	3'000				3'000	
F 49000.3132.00	INDEMNITÉ ET HONORAIRES COMMISSION SALUBRITÉ	1'000				1'000	
A 49000.3156.00	ENTRETIEN DÉFIBRILLATEURS PUBLIC	2'000		2'000		0	

*RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

42200.3636 01	Subventions accordées à la société de sauvetage	<u>55'000.00</u>
	- Participation exceptionnelle pour le financement des nouveaux moteurs du bateau "de la Ville de Lutry"	45'000.00
	- Subvention annuelle	10'000.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	2'912'000	72'000	2'823'500	74'000	88'500	-2'000
53	VIEILLESSES ET SURVIVANTS	53'500		46'000	0	7'500	0
535	PRESTATIONS ET CONTRIBUTIONS SENIORS	53'500		46'000	0	7'500	0
5350	PRESTATIONS ET CONTRIBUTIONS SENIORS	53'500		46'000	0	7'500	0
53500	PRESTATIONS ET CONTRIBUTIONS EN FAVEUR DES SÉNIORS	53'500		46'000	0	7'500	0
A 53500.3109.00	CADEAUX ANNIVERSAIRES SÉNIORS (80,90, 100 ANS)	22'000		15'000		7'000	
F 53500.3120.00	BÂTIMENT ZUBLIN - LOCAL ASSOCIATION LUTRY ENVIE - FRAIS DE	5'000		5'000		0	
F 53500.3120.01	BÂTIMENT ZUBLIN - LOCAL ASSOCIATION LUTRY ENVIE - FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	1'000		1'000		0	
A 53500.3130.00	COÛT D'ANIMATION ET PRESTATIONS DIVERSES EN FAVEUR DES SÉNIORS	5'000		5'000		0	
G 53500.3130.01	COÛT PRESTATIONS MESURES PLAN CANICULE	1'000		1'000		0	
F 53500.3130.02	BÂTIMENT ZUBLIN - LOCAL ASSOCIATION LUTRY ENVIE - FRAIS DE	1'500		1'000		500	
F 53500.3920.00	*IMPUTATION INTERNE LOYER LOCAL ZUBLIN	18'000		18'000		0	
54	FAMILLE ET JEUNESSE	1'760'500	57'000	1'686'500	59'000	74'000	-2'000
544	MESURE POUR LA JEUNESSE	244'500	57'000	205'500	59'000	39'000	-2'000
5440	MESURE POUR LA JEUNESSE	226'500	51'000	182'500	56'000	44'000	-5'000
54400	ADMINISTRATION	132'000		106'000	0	26'000	0
F 54400.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL FIXE	61'000		56'000		5'000	
J 54400.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	25'000		26'000		-1'000	
F 54400.3049.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE	500		500		0	
F 54400.3049.01	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES						
F 54400.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	5'000		5'000		0	
F 54400.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	10'000		9'000		1'000	
F 54400.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	500		500		0	
F 54400.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	2'000		1'500		500	
F 54400.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	500				500	
J 54400.3090.00	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL	3'000				3'000	
J 54400.3100.00	MATÉRIEL DE BUREAU ET D'ANIMATION	1'000		1'000		0	
J 54400.3102.00	IMPRIMÉS, PUBLICATIONS	2'000				2'000	
J 54400.3110.00	MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	3'000				3'000	
J 54400.3132.00	HONORAIRES, MANDATS DIVERS	10'000		4'000		6'000	
J 54400.3133.01	LOCATION PHOTOCOPIEURS/SCANNERS	3'000				3'000	
J 54400.3158.00	COÛT APPLICATION " MON PORTAIL "	3'000				3'000	
J 54400.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS TRANSPORT	500		500		0	
J 54400.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS REPAS	2'000		2'000		0	

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

53500.3920	00	Imputation interne loyer local Zublin	<u>18'000.00</u>
-------------------	-----------	--	-------------------------

		Mise à disposition du local pour les aînés.	18'000.00
--	--	---	-----------

Dans le cadre de la migration du plan comptable de MCH1 en MCH2, il a été décidé pour des questions de transparence et d'analyse, de comptabiliser en interne, les locaux mis à disposition en faveur d'activités de loisirs, culturelles ou sociales.

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
54401	ANIMATION ET LOISIRS - PETIT CABANON	28'000	20'000	16'500	21'000	11'500	-1'000
J 54401.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	11'000		15'000		-4'000	
F 54401.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	1'000		1'000		0	
F 54401.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	500		500		0	
J 54401.3101.00	ACHAT MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES DIVERSES	2'000				2'000	
J 54401.3105.00	ACHAT NOURRITURE, DENRÉES ALIMENTAIRES, BOISSONS	10'000				10'000	
J 54401.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	500				500	
J 54401.3120.02	FRAIS D'EAU	500				500	
J 54401.3130.00	PRESTATIONS DE SERVICES DE TIERS	1'000				1'000	
J 54401.3161.00	LOCATION MATÉRIEL DIVERS	1'000				1'000	
J 54401.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS TRANSPORT	500				500	
J 54401.4250.00	RECETTES VENTES ET PRESTATIONS DIVERSES		20'000		21'000		-1'000
54404	ANIMATION ET LOISIRS - CENTRES AÉRÉS	32'000	26'000	30'500	30'000	1'500	-4'000
J 54404.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	21'000		21'000		0	
F 54404.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	2'000		2'000		0	
F 54404.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	500		500		0	
F 54404.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	1'000		1'000		0	
J 54404.3101.00	ACHAT MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES DIVERSES	1'500		1'000		500	
J 54404.3105.00	ACHAT NOURRITURE, DENRÉES ALIMENTAIRES, BOISSONS	2'500		2'000		500	
J 54404.3130.00	PRESTATIONS DE SERVICES DE TIERS	3'500		3'000		500	
J 54404.4260.00	PARTICIPATIONS DES PARENTS ET TIERS		26'000		30'000		-4'000
54405	ANIMATION ET LOISIRS - PURES SOIRÉES	11'000	5'000	9'500	5'000	1'500	0
J 54405.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	6'000		6'000		0	
F 54405.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	500		500		0	
J 54405.3101.00	ACHAT MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES DIVERSES	1'500		1'000		500	
J 54405.3105.00	ACHAT NOURRITURE, DENRÉES ALIMENTAIRES, BOISSONS	1'500		1'000		500	
J 54405.3161.00	LOCATION MATÉRIEL DIVERS	1'500		1'000		500	
J 54405.4260.00	PARTICIPATIONS DES PARENTS ET TIERS		5'000		5'000		0
54406	ANIMATION ET AUTRES LOISIRS - JEUNESSE	10'000		9'000	0	1'000	0
J 54406.3101.00	ACHAT MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES DIVERSES	3'000		3'000		0	
J 54406.3130.00	COÛT D'ANIMATION DIVERS POUR LES JEUNES	1'000				1'000	
C 54406.3920.00	IMPUTATION INTERNE LOYER - CLUB DES JEUNES	6'000		6'000		0	
54409	SUBVENTIONS ET AUTRES SOUTIENS DIVERS - JEUNESSE	13'500		11'000	0	2'500	0
J 54409.3636.00	SUBVENTIONS ET AIDES ACCORDÉES À DES ORGANISATIONS PRIVÉES OU ASSOCIATIONS	13'500		11'000		2'500	

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5441	SUBVENTIONS ET AUTRES SOUTIENS DIVERS	18'000	6'000	23'000	3'000	-5'000	3'000
54410	PASSEPORT VACANCES	8'000	6'000	8'000	3'000	0	3'000
J 54410.3130.00	PRESTATIONS DE SERVICES DE TIERS	8'000		8'000		0	
J 54410.4250.00	VENTES		6'000		3'000		3'000
54413	SUBVENTIONS ET AUTRES SOUTIENS DIVERS - COHÉSION SOCIALE	10'000		15'000	0	-5'000	0
J 54413.3636.00	SUBVENTIONS ET AIDES ACCORDÉES À DES ORGANISATIONS PRIVÉES OU ASSOCIATIONS	10'000		15'000		-5'000	
545	PRESTATIONS AUX FAMILLES	1'516'000		1'481'000	0	35'000	0
5450	PRESTATIONS AUX FAMILLES	1'516'000		1'481'000	0	35'000	0
54500	ACCUEIL DE JOUR PRESCOLAIRE	1'430'000		1'395'000	0	35'000	0
G 54500.3612.00	ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR DES ENFANTS DU RÉSEAU PPBL	30'000		51'000		-21'000	
G 54500.3636.00	*GARDERIE-NURSERIE DES MOULINS - SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA FSEJ	585'000		558'000		27'000	
G 54500.3636.01	*GARDERIE DE LA TOFFEYRE - SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA FSEJ	400'000		388'000		12'000	
G 54500.3636.02	*NURSERIE DE LA TOFFEYRE - SUBVENTIONS ACCORDÉES À LA FSEJ	415'000		398'000		17'000	
54501	PRESTATIONS DIVERSES	86'000		86'000	0	0	0
G 54501.3130.00	FRAIS DE DÉMÉNAGEMENT ET DE TRANSPORT LORS D'EXPULSION	5'000		5'000		0	
P 54501.3132.00	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES - PRISE EN CHARGE CONSTATS DE DÉCÈS	15'000		15'000		0	
G 54501.3611.00	CONTRIBUTION COMMUNALE À LA FAJE	54'000		54'000		0	
G 54501.3637.00	PARTICIPATION AU TRAITEMENT ORTHODONTIQUES DES ENFANTS	12'000		12'000		0	

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
56	LOGEMENTS SOCIAUX	15'000	15'000	15'000	15'000	0	0
560	LOGEMENTS SOCIAUX	15'000	15'000	15'000	15'000	0	0
5600	LOGEMENTS SOCIAUX	15'000	15'000	15'000	15'000	0	0
56000	AIDES INDIVIDUELLES AU LOGEMENT	15'000	15'000	15'000	15'000	0	0
G 56000.3637.00	SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX MÉNAGES PRIVÉS	15'000		15'000		0	
F 56000.4511.00	PRÉLÈVEMENT S/FDS D'AIDE INDIVIDUELLE AU LOGEMENT		15'000		15'000		0
57	AIDE SOCIALE ET DOMAINE DE L'ASILE	1'083'000		1'076'000	0	7'000	0
571	AIDES	1'069'000		1'063'000	0	6'000	0
5710	AIDES, NON MENTIONNÉ AILLEURS	1'069'000		1'063'000	0	6'000	0
57100	AIDES SOCIALES COMMUNALES DIVERSES	1'069'000		1'063'000	0	6'000	0
A 57100.3612.00	LAUSANNE-RÉGION - PART AUX AFFAIRES SOCIALES	19'000		19'000		0	
G 57100.3634.00	CONTRIBUTION FONDATION VAUDOISE DE PROBATION	2'000		2'000		0	
F 57100.3635.00	SUBVENTION COMMUNALE S/TAXE FORFAITAIRE DES ENTREPRISES	187'000		174'000		13'000	
G 57100.3636.00	AIDES EN FAVEUR D'INSTITUTIONS PRIVÉES	30'000		34'000		-4'000	
G 57100.3636.01	AIDES EN FAVEUR DE PROJETS SOCIAUX (FEDEVACO)	20'000		20'000		0	
G 57100.3637.00	SUBVENTION TRANSPORT PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITES	80'000		85'000		-5'000	
G 57100.3637.01	SUBVENTION COMMUNALE S/TAXE FORFAITAIRE DES MÉNAGES	708'000		708'000		0	
G 57100.3637.02	SUBVENTION COMMUNALE S/TAXE AU SAC DES MÉNAGES	18'000		16'000		2'000	
G 57100.3638.01	AIDES ET SOLIDARITÉS DIVERSES	5'000		5'000		0	
573	POLITIQUE EN MATIÈRE D'ASILE ET DE RÉFUGIÉS	4'000		4'000	0	0	0
5730	POLITIQUE EN MATIÈRE D'ASILE ET DE RÉFUGIÉS	4'000		4'000	0	0	0
57300	AIDES À L'INTÉGRATION	4'000		4'000	0	0	0
G 57300.3130.00	PRESTATIONS DE TIERS - COURS DE FRANÇAIS	4'000		4'000		0	
579	ASSISTANCE, NON MENTIONNÉ AILLEURS	10'000		9'000	0	1'000	0
5790	ADMINISTRATION DES SERVICES SOCIAUX	10'000		9'000	0	1'000	0
57900	ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ACTION SOCIALE	10'000		9'000	0	1'000	0
G 57900.3612.00	PARTS AUX COÛTS DE FONCTIONNEMENT DE L'ARAS	10'000		9'000		1'000	

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	10'623'000	2'195'000	11'320'000	3'134'000	-697'000	-939'000
61	CIRCULATION ROUTIÈRE	4'066'500	1'738'000	5'043'500	2'618'000	-977'000	-880'000
615	ROUTES COMMUNALES	3'200'000	1'738'000	4'101'000	2'618'000	-901'000	-880'000
6150	ROUTES COMMUNALES	2'772'500	519'000	3'729'000	1'445'000	-956'500	-926'000
61500	VOIRIE - CHARGES DE PERSONNEL	775'500	185'000	1'386'000	751'000	-610'500	-566'000
F 61500.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	586'000		584'000		2'000	
T 61500.3030.00	SALAIRES DU PERSONNEL INTÉRIMAIRE	10'000		10'000		0	
T 61500.3042.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES REPAS	1'000		1'000		0	
T 61500.3049.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE	2'000		2'000		0	
T 61500.3049.01	AUTRES INDEMNITES FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES	6'500		7'000		-500	
F 61500.3049.03	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, SERVICE DE PIQUETS	7'000		8'000		-1'000	
F 61500.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	39'000		38'000		1'000	
F 61500.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	93'000		92'000		1'000	
F 61500.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	10'000		9'000		1'000	
F 61500.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	16'000		15'000		1'000	
F 61500.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	4'000		4'000		0	
F 61500.3130.02	FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATION	1'000		1'000		0	
F 61500.3300.00	AMORTISS COMPL. - ELARG. PARIEL CHAUSSEE CONST. PRIVEES			100'000		-100'000	
F 61500.3300.03	AMORTISS COMPL. - AMELIORATION GIRATOIRE LANDAR			60'000		-60'000	
F 61500.3300.04	AMORTISS COMPL. - REMPL. FEUX VOISINAND			165'000		-165'000	
F 61500.3300.05	AMORTISS COMPL. - REGL. SIGNALISATION FEUX CORSY			100'000		-100'000	
F 61500.3300.06	AMORTISS COMPL. - ETUDES PAYSAGERES REAM. ESPACES PUBLICS			40'000		-40'000	
F 61500.3300.07	AMORTISS COMPL. - SECURISATION ARRETS DE BUS SCOLAIRES			65'000		-65'000	
F 61500.3300.08	AMORTISS COMPL. - SECURISATION TROTTOIR COLLEGE CORSY			85'000		-85'000	
F 61500.3300.09	AMORTISS COMPL. - CONST. NVX EEMPL. POUR DEUX ROUES-GARE						
F 61500.3300.10	AMORTISS COMPL. - REMPL. PASSERELLES BOIS RTE MTS DE LAVAUX						
F 61500.3300.11	AMORTISS COMPL. - AMENAG. PARC INTERSECTION RTE MTS DE LVX/C						
T 61500.4260.00	FACTURATION DE SERVICES À DES TIERS		61'000		12'000		49'000
F 61500.4893.00	RESEAU ROUTIER - PRELEVEMENT FONDS RESERVES				615'000		-615'000
T 61500.4910.00	IMPUTATION INTERNE POUR PRESTATIONS DE SERVICE - PARKINGS		65'000		65'000		0
F 61500.4910.01	IMPUTATION INTERNE POUR PRESTATIONS DE SERVICE - DÉCHETS		10'000		10'000		0
F 61500.4910.02	IMPUTATION INTERNE POUR PRESTATIONS DE SERVICE - FDV		49'000		49'000		0

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
61501	VOIRIE - COÛTS D'ENTRETIEN DES ROUTES	1'153'000	71'000	1'519'000	416'000	-366'000	-345'000
T 61501.3101.00	ACHAT CARBURANT VÉHICULES	20'000		20'000		0	
T 61501.3101.01	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES	24'000		26'000		-2'000	
T 61501.3101.02	MATÉRIEL ET PRODUITS DE DÉNEIGEMENT	24'000		30'000		-6'000	
T 61501.3111.00	ACHAT MATÉRIEL, MACHINES ET OUTILLAGE	89'000		88'000		1'000	
T 61501.3111.01	ACHAT VÉHICULES ET MATÉRIEL ROULANT						
T 61501.3112.00	ACHAT VETEMENTS DE TRAVAIL ET DE SECURITE	20'000		18'000		2'000	
F 61501.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ - SIGNALISATION ROUTIÈRES, BORNES	1'000		1'000		0	
T 61501.3130.01	PRESTATIONS DE DÉNEIGEMENT	100'000		110'000		-10'000	
T 61501.3141.00	ENTRETIEN ET RÉFECTION DU RÉSEAU ROUTIER	607'000		588'000		19'000	
T 61501.3141.01	NETTOYAGE DU RÉSEAU ROUTIER	1'000		1'000		0	
P 61501.3141.02	ENTRETIEN DE LA SIGNALISATION ROUTIÈRE	135'000		155'000		-20'000	
T 61501.3143.00	ENTRETIEN DES CANALISATIONS, REGARDS	72'000		72'000		0	
T 61501.3151.00	ENTRETIEN DE MACHINES ET APPAREILS	7'000		7'000		0	
T 61501.3151.01	ENTRETIEN VÉHICULES ET MATÉRIEL ROULANT	30'000		35'000		-5'000	
F 61501.3300.00	AMORTISSEMENTS RÉAMÉNAGEMENT RTE DES MTS-DE-LAVAU	23'000		23'000		0	
F 61501.3300.01	AMORTISS COMPL. - REMPLACEMENT GROSSE BALAYEUSE			250'000		-250'000	
F 61501.3300.02	AMORTISS COMPL. - REMPLACEMENT PETIT CAMION TOYOTA DYNA			95'000		-95'000	
T 61501.4240.00	FACTURATION DÉNEIGEMENT EN FAVEUR DE TIERS		30'000		30'000		0
T 61501.4250.00	VENTES, REPRISE VÉHICULES ET MATÉRIEL D'OCCASION						0
T 61501.4260.00	FACTURATION DE SERVICES À DES TIERS						0
F 61501.4260.01	REMBOURSEMENT DE TIERS, DOMMAGES		40'000		40'000		0
T 61501.4631.00	SUBVENTIONS ETAT DE VAUD - PROJETS ROUTIERS		1'000		1'000		0
F 61501.4893.00	BATIMENTS ET VEHICULES VOIRIE - PRELEVEMENT FONDS RESERVES				345'000		-345'000
61502	BÂTIMENT DE LA VOIRIE - RTE DE LAVAU 215 (ANCIEN BÂTIMENT)	64'500		62'000	0	2'500	0
F 61502.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	5'000		4'000		1'000	
F 61502.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	26'500		25'000		1'500	
F 61502.3120.02	FRAIS D'EAU	2'000		2'000		0	
A 61502.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	1'000		1'000		0	
B 61502.3144.00	*ENTRETIEN COURANT DU BÂTIMENT	29'000		29'000		0	
B 61502.3151.01	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET ÉQUIPEMENTS	1'000		1'000		0	
61503	BÂTIMENT DE LA VOIRIE - RTE DE LAVAU 208 (NOUVEAU BÂTIMENT)	132'000		129'000	0	3'000	0
F 61503.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	5'000		3'000		2'000	
F 61503.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	3'000		2'000		1'000	
F 61503.3120.02	FRAIS D'EAU	1'000		1'000		0	
A 61503.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	2'000		2'000		0	
B 61503.3144.00	ENTRETIEN COURANT DU BÂTIMENT	3'000		3'000		0	
B 61503.3151.01	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET ÉQUIPEMENTS	4'000		4'000		0	
F 61503.3300.00	AMORTISSEMENTS TRANSFERT PARCELLE 298 AU PATRIMOINE	64'000		64'000		0	
F 61503.3300.01	AMORTISSEMENTS RÉAMÉNAGEMENT NOUVEAUX LOCAUX VOIRIE	50'000		50'000		0	

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

61502.3144	00	Bâtiment de la voirie, Rte de Lavaux 215 - entretien courant du bâtiment	<u>29'000.00</u>
		- installation d'une borne électrique pour deux véhicules	20'000.00
		- barrière de sécurité pour le quai de déchargement de la voirie	5'000.00
		- entretien courant des locaux	2'000.00
		- contrôle et entretien de la toiture	2'000.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
61504	BÂTIMENT VOIRIE - RTE DES MONTS DE LAVAUX 295	28'000	63'000	26'500	65'000	1'500	-2'000
F 61504.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	4'000		4'000		0	
F 61504.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	500		500		0	
F 61504.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	1'000		1'000		0	
F 61504.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	7'000		6'000		1'000	
F 61504.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	500				500	
F 61504.3120.02	FRAIS D'EAU	1'000		1'000		0	
A 61504.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	1'000		1'000		0	
T 61504.3140.00	ENTRETIEN DES SURFACES EXTÉRIEURES	1'000		1'000		0	
B 61504.3144.00	ENTRETIEN COURANT DU BÂTIMENT	7'000		8'000		-1'000	
B 61504.3151.01	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET ÉQUIPEMENTS	5'000		4'000		1'000	
F 61504.4260.01	REFACTURATION ACOMPTE/DÉCOMPTE CHAUFFAGE		4'000		4'000		
F 61504.4470.00	LOYERS DES APPARTEMENTS		59'000		61'000		-2'000
61505	BÂTIMENTS VOIRIE - AUTRES DÉPÔTS	8'500		9'000	0	-500	0
F 61505.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	1'000		1'000		0	
F 61505.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	1'000		1'000		0	
A 61505.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	1'000		1'000		0	
B 61505.3144.00	ANCIENS ABATTOIRS - ENTRETIEN COURANT	1'500		2'000		-500	
T 61505.3144.01	AUTRES DÉPÔTS - ENTRETIEN COURANT	3'000		3'000		0	
T 61505.3144.02	FERME DE CHANOS-BROCARD - ENTRETIEN COURANT	1'000		1'000		0	
61506	ECLAIRAGE PUBLIC	264'000	200'000	283'000	213'000	-19'000	-13'000
T 61506.3101.00	ACHAT DÉCORATION DE NOËL	4'000				4'000	
F 61506.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ ÉCLAIRAGE PUBLIC	81'000		88'000		-7'000	
T 61506.3130.00	MONTAGE DÉCORATION DE NOËL	8'000		8'000		0	
F 61506.3141.00	ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC	56'000		72'000		-16'000	
F 61506.3900.00	IMPUTATION INTERNE - FRAIS ENTRETIEN À CHARGE BOURSE COMMUNALE	15'000		15'000		0	
F 61506.3950.00	IMPUTATION INTERNE - AMORTISSEMENT À CHARGE BOURSE COMMUNALE	100'000		100'000		0	
F 61506.4290.00	TAXES ÉCLAIRAGE PUBLIC		200'000		213'000		-13'000

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
61507	MOBILITÉ	347'000		314'500	0	32'500	0
F 61507.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	168'000		144'000		24'000	
M 61507.3049.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE			0		0	
F 61507.3049.01	AUTRES INDEMNITES FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES	500		500		0	
F 61507.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	11'000		9'500		1'500	
F 61507.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	28'000		24'000		4'000	
F 61507.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	2'000		1'000		1'000	
F 61507.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	4'000		4'000		0	
F 61507.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	1'000		1'000		0	
M 61507.3100.00	MATÉRIEL DE BUREAU	500		1'000		-500	
M 61507.3102.00	IMPRIMÉS, PUBLICATIONS	1'000				1'000	
M 61507.3103.00	LITTÉRATURE SPÉCIALISÉE, MAGAZINES	1'000		1'000		0	
M 61507.3110.00	MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	2'000		2'000		0	
M 61507.3132.00	*HONORAIRES, MANDATS DIVERS	125'000		124'000		1'000	
M 61507.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS, TRANSPORTS	500		500		0	
M 61507.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	2'500		2'000		500	
6151	PLACES DE STATIONNEMENT	427'500	1'219'000	372'000	1'173'000	55'500	46'000
61510	PARKINGS ET STATIONNEMENT DOMAINE PUBLIC	71'500	392'000	64'000	375'000	7'500	17'000
P 61510.3100.00	IMPRIMÉS, FOURNITURES, CARTES À GRATTER	1'000		6'000		-5'000	
F 61510.3120.04	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ BORNES RECHARGE VÉHICULES ÉLECTRIQUES	34'000		26'000		8'000	
P 61510.3130.00	MANDAT RELEVÉS DES PARCOMÈTRES + PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	11'000		9'000		2'000	
T 61510.3141.00	ENTRETIEN PARKINGS DP, MARQUAGE	2'000		7'000		-5'000	
P 61510.3151.01	ENTRETIEN HORODATEURS - DP	10'000		7'000		3'000	
M 61510.3151.02	ENTRETIEN BORNES DE RECHARGES - DP	4'000		3'000		1'000	
P 61510.3151.91	ENTR ET REMPL. HORODATEURS - CHAMPS					0	
P 61510.3151.92	ENTR ET REMPL. HORODATEURS - QUAI G. DORET					0	
P 61510.3151.93	ENTR ET REMPL. HORODATEURS - RTE GD-PONT OUEST					0	
P 61510.3151.94	ACHAT ET ENTRETIEN HORODATEURS - PARKING VIEUX STAND					0	
P 61510.3151.95	ACHAT ET ENTRETIEN HORODATEURS - PARKING DE LA BERNADAZ					0	
M 61510.3151.96	ACHAT ET ENTRETIEN BORNES DE RECHARGE - PARK. DE LA BERNADAZ	3'000		3'000		0	
M 61510.3151.97	ACHAT ET ENTRETIEN BORNES DE RECHARGE - RIVAGE	1'500		3'000		-1'500	
P 61510.3158.00	*COUT DE MAINTENANCE ET D'UTILISATION LOGICIEL DEMATERIALISATION MACARONS	5'000				5'000	
F 61510.4240.07	RÉTRIBUTION UTILISATION BORNES DE RECHARGE		48'000		30'000		18'000
P 61510.4472.00	REVENUS CARTES À GRATTER, MACARONS DP		100'000		90'000		10'000
P 61510.4472.01	REVENUS PARCOMÈTRES - QUAI VAUDAIRE, RTE VEVEY, FRIPORTE		92'000		90'000		2'000
P 61510.4472.02	REVENUS PARCOMÈTRES - CHAMPS		12'000		12'000		0
P 61510.4472.03	REVENUS PARCOMÈTRES - QUAI Q. DORET		90'000		90'000		0
P 61510.4472.04	REVENUS PARCOMÈTRES - RTE DU GD-PONT OUEST		15'000		35'000		-20'000
P 61510.4472.05	REVENUS PARCOMÈTRES - PARKING VIEUX STAND		30'000		25'000		5'000
P 61510.4472.06	REVENUS PARCOMÈTRES - PARKING DE LA BERNADAZ		5'000		3'000		2'000
61511	PARKING DE LA COMBE	26'500	154'000	18'000	149'000	8'500	5'000
P 61511.3100.00	IMPRIMÉS, FOURNITURES DE BUREAU	1'000		1'000		0	

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

61507.3132	00	Honoraires, mandats divers	<u>125'000.00</u>
		- plan de mobilité entreprise	25'000.00
		- infrastructure piétonne	20'000.00
		- réaménagement de l'arrêt de transports scolaires du collège des Pâles	20'000.00
		- requalification routière	20'000.00
		- études zones à modération de trafic	15'000.00
		- gestion coordonnée du trafic d'agglomération	10'000.00
		- image directrice des mobilités (masterplan)	10'000.00
		- concept d'accessibilité au collège de la Combe	5'000.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
61511	PARKING DE LA COMBE	26'500	154'000	18'000	149'000	8'500	5'000
P 61511.3100.00	IMPRIMÉS, FOURNITURES DE BUREAU	1'000		1'000		0	
F 61511.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ			500		-500	
F 61511.3120.02	FRAIS D'EAU	500		500		0	
P 61511.3130.00	MANDAT RELEVÉS DES PARCOMÈTRES + PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	4'000		3'000		1'000	
T 61511.3141.00	ENTRETIEN PARKING	1'000		1'000		0	
P 61511.3151.01	ENTRETIEN HORODATEURS	1'000		1'000		0	
P 61511.3158.00	*COUT DE MAINTENANCE ET D'UTILISATION LOGICIEL DEMATERIALISATION MACARONS	8'000				8'000	
T 61511.3910.00	IMPUTATION INTERNE POUR PRESTATIONS DE SERVICE - VOIRIE	11'000		11'000		0	
F 61511.4260.00	REMBOURSEMENTS ET PARTICIPATIONS DE TIERS - CRÉANCE COMPENSATOIRE PORT VIEUX-STAND		14'000		14'000		0
P 61511.4472.00	REVENUS LOCATIONS MENSUELLE - ABONNEMENTS		65'000		60'000		5'000
P 61511.4472.01	REVENUS PARCOMÈTRES		75'000		75'000		0
61512	PARKING DE CORSY	11'000	23'000	15'000	18'000	-4'000	5'000
T 61512.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES, PROD NETTOYAGE	500		1'000		-500	
F 61512.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ			6'000		-6'000	
P 61512.3130.00	MANDAT RELEVÉS DES PARCOMÈTRES + PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	1'000				1'000	
T 61512.3130.02	VIDANGE DES FOSSES	1'000		1'000		0	
T 61512.3143.00	ENTRETIEN COURANT DU PARKING	500		1'000		-500	
P 61512.3151.01	ENTRETIEN HORODATEURS	1'000		1'000		0	
M 61512.3151.02	ENTRETIEN BORNES DE RECHARGES	1'000				1'000	
B 61512.3151.03	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET ÉQUIPEMENTS	1'000				1'000	
F 61512.3420.00	COMMISSION S/ENCAISSEMENTS PAR CARTES						
T 61512.3910.00	IMPUTATION INTERNE POUR PRESTATIONS DE SERVICE - VOIRIE	5'000		5'000		0	
P 61512.4472.00	REVENUS LOCATIONS MENSUELLE - ABONNEMENTS		11'000		11'000		0
P 61512.4472.01	REVENUS PARCOMÈTRES		10'000		7'000		3'000
F 61512.4472.02	REVENUS LOCATION PLACES FERMEES		2'000				2'000

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
61513	PARKING DE SAVUIT	51'500	35'000	38'000	32'000	13'500	3'000
T 61513.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES, PROD NETTOYAGE	1'000		1'000		0	
P 61513.3111.01	*ACHAT HORODATEURS	13'000				13'000	
F 61513.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	7'000		8'000		-1'000	
F 61513.3120.02	FRAIS D'EAU	500		500		0	
F 61513.3120.03	EPURATION			500		-500	
F 61513.3120.04	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ BORNES RECHARGE VÉHICULES ÉLECTRIQUES	1'000				1'000	
P 61513.3130.00	MANDAT RELEVÉS DES PARCOMÈTRES + PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	1'000				1'000	
T 61513.3130.02	VIDANGE DES FOSSES	2'000		2'000		0	
A 61513.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	4'000		4'000		0	
T 61513.3143.00	ENTRETIEN COURANT DU PARKING	1'000		1'000		0	
P 61513.3151.01	ENTRETIEN HORODATEURS	1'000		1'000		0	
M 61513.3151.02	ENTRETIEN BORNES DE RECHARGES	3'000		3'000		0	
B 61513.3151.03	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET ÉQUIPEMENTS	6'000		6'000		0	
F 61513.3420.00	COMMISSION S/ENCAISSEMENTS PAR CARTES						
T 61513.3910.00	IMPUTATION INTERNE POUR PRESTATIONS DE SERVICE - VOIRIE	11'000		11'000		0	
F 61513.4240.00	RÉTRIBUTION UTILISATION BORNES DE RECHARGE		1'000				1'000
P 61513.4472.00	REVENUS LOCATIONS MENSUELLE - ABONNEMENTS		27'000		27'000		0
P 61513.4472.01	REVENUS PARCOMÈTRES		7'000		5'000		2'000
61514	PARKING DE LA POSSESSION	255'000	597'000	227'000	582'000	28'000	15'000
P 61514.3100.00	IMPRIMÉS, FOURNITURES DE BUREAU	2'000		2'000		0	
T 61514.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES, PROD NETTOYAGE	11'000		3'000		8'000	
F 61514.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	25'000		27'000		-2'000	
F 61514.3120.02	FRAIS D'EAU	1'000		1'000		0	
F 61514.3120.03	EPURATION						
F 61514.3120.04	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ BORNES RECHARGE VÉHICULES ÉLECTRIQUES	15'000		10'000		5'000	
P 61514.3130.00	MANDAT RELEVÉS DES PARCOMÈTRES + PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	15'000		14'000		1'000	
A 61514.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	8'000		8'000		0	
T 61514.3143.00	ENTRETIEN COURANT DU PARKING	8'000		8'000		0	
P 61514.3151.01	ENTRETIEN HORODATEURS	2'000		2'000		0	
M 61514.3151.02	ENTRETIEN BORNES DE RECHARGES	3'000		3'000		0	
B 61514.3151.03	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET ÉQUIPEMENTS	30'000		26'000		4'000	
P 61514.3158.00	*COUT DE MAINTENANCE ET D'UTILISATION LOGICIEL DEMATERIALISATION MACARONS	12'000				12'000	
F 61514.3300.00	AMORTISSEMENTS TRANSFORMATION DU PARKING	90'000		90'000		0	
T 61514.3910.00	IMPUTATION INTERNE POUR PRESTATIONS DE SERVICE - VOIRIE	33'000		33'000		0	
F 61514.4240.07	RÉTRIBUTION UTILISATION BORNES DE RECHARGE		13'000		10'000		3'000
P 61514.4279.00	REVENUS LOCATIONS SURFACES PUBLICITAIRES		6'000		4'000		2'000
P 61514.4472.00	REVENUS LOCATIONS MENSUELLE - ABONNEMENTS		400'000		400'000		0
P 61514.4472.01	REVENUS PARCOMÈTRES		175'000		165'000		10'000
M 61514.4472.02	REVENUS LOCATIONS VÉHICULES MOBILITY		3'000		3'000		0

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
61515	PARKING DE LA CROIX	12'000	18'000	10'000	17'000	2'000	1'000
T 61515.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES, PROD NETTOYAGE	1'000		1'000		0	
F 61515.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ			2'000		-2'000	
P 61515.3130.00	MANDAT RELEVÉS DES PARCOMÈTRES + PRESTATIONS ADMINISTRATIVES	1'000				1'000	
T 61515.3130.02	VIDANGE DES FOSSES	1'000				1'000	
T 61515.3143.00	ENTRETIEN COURANT DU PARKING	1'000		1'000		0	
P 61515.3151.01	ENTRETIEN HORODATEURS	1'000				1'000	
P 61515.3151.03	ENTRETIEN DES INSTALLATIONS TECHNIQUES ET ÉQUIPEMENTS	2'000		1'000		1'000	
T 61515.3910.00	IMPUTATION INTERNE POUR PRESTATIONS DE SERVICE - VOIRIE	5'000		5'000		0	
P 61515.4240.00	REVENUS LOCATIONS MENSUELLE - ABONNEMENTS		10'000		11'000		-1'000
P 61515.4240.01	REVENUS PARCOMÈTRES		8'000		6'000		2'000

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

61510.3158	00	Coût de maintenance et d'utilisation logiciel dématérialisation macarons - DP	<u>5'000.00</u>
61511.3158	00	Coût de maintenance et d'utilisation logiciel dématérialisation macarons - Parking La Combe	<u>8'000.00</u>
61514.3158	00	Coût de maintenance et d'utilisation logiciel dématérialisation macarons - Parking de la Possession	<u>12'000.00</u>
Ces nouveaux coûts de maintenance sont liés à la mise en place d'un système de dématérialisation des macarons prévue dans le courant de l'année 2026. Ce système devrait permettre de simplifier le système actuel tout en diminuant les tâches administratives importantes aussi bien de côté de l'APOL que de la Commune.			
61513.3111	01	Achat horodateur - Parking de Savuit	<u>13'000.00</u>
Remplacement de l'horodateur par un modèle plus moderne.			

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
619	ROUTES, NON MENTIONNÉ AILLEURS	866'500		942'500	0	-76'000	0
6190	ROUTES, NON MENTIONNÉ AILLEURS	866'500		942'500	0	-76'000	0
61900	SERVICE GÉNÉRAUX TRD, ADMINISTRATION ET DIVERS	866'500		942'500	0	-76'000	0
F 61900.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	459'000		490'000		-31'000	
F 61900.3042.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES REPAS	500		500		0	
F 61900.3049.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE	7'000		7'000		0	
F 61900.3049.01	AUTRES INDEMNITES FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES	2'000		2'000		0	
F 61900.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	30'000		32'000		-2'000	
F 61900.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	73'000		77'000		-4'000	
F 61900.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	5'000		6'000		-1'000	
F 61900.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	12'000		14'000		-2'000	
F 61900.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	3'000		3'000		0	
T 61900.3100.00	MATÉRIEL DE BUREAU	1'000		1'000		0	
T 61900.3110.00	MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	3'000				3'000	
T 61900.3132.00	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES - ÉTUDES GÉOTECHNIQUES			5'000		-5'000	
T 61900.3132.01	*HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES - ÉTUDES DE GÉNIE CIVIL	165'000		160'000		5'000	
T 61900.3132.03	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES - CONSULTATIONS DE SPÉCIALISTES DIVERS	10'000				10'000	
T 61900.3132.04	*HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES - ÉTUDES DIVERSES DE PROJETS	88'000		137'000		-49'000	
T 61900.3170.03	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	8'000		8'000		0	

***RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

61900.3132	01	Honoraires et frais d'expertises - études de génie civil	<u>165'000.00</u>
		- honoraires d'ingénieurs pour l'entretien du réseau routier	85'000.00
		- honoraires pour l'inventaire et l'inspection des ouvrages d'art	40'000.00
		- fais d'étude pour la création d'une passerelle pour la mobilité douce. Vers les lignes CFF au lieu-dit Rochettaz	20'000.00
		- amélioration de la mobilité à Savuit, suite à la démarche participative	20'000.00
61900.3132	04	Honoraires et frais d'expertises - études diverses de projet	<u>88'000.00</u>
		- étude global par des consultants pour l'amélioration de la gestion des déchets	25'000.00
		- conseil pour l'amélioration de la biodiversité	23'000.00
		- certification "Ville Verte" pour la gestion des espaces publics	23'000.00
		- étude pour la mise en place d'une place de sports à Mâcheret	13'000.00
		- remplacement et amélioration de la place de jeux de Taillepie	4'000.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
62	TRANSPORTS PUBLICS	6'249'000	165'000	5'956'000	169'000	293'000	-4'000
629	TRANSPORTS PUBLICS, NON MENTIONNÉ AILLEURS	6'249'000	165'000	5'956'000	169'000	293'000	-4'000
6290	TRANSPORTS PUBLICS RÉGIONAUX	1'640'000		1'429'000	0	211'000	0
62900	TRANSPORTS PUBLICS RÉGIONAUX	1'640'000		1'429'000	0	211'000	0
M 62900.3621.00	*PART AUX COÛTS NON COUVERTS DES LIGNES RÉGIONALES	1'640'000		1'429'000		211'000	
6291	TRANSPORTS PUBLICS URBAINS	4'555'000	111'000	4'469'000	111'000	86'000	0
62910	TRANSPORTS PUBLICS URBAINS	4'555'000	111'000	4'469'000	111'000	86'000	0
M 62910.3621.01	*PART AU DÉFICIT DU TRAFIC D'AGGLOMÉRATION DES TL	4'555'000		4'469'000		86'000	
M 62910.4260.00	PARTICIPATION COMMUNE DE BOURG EN LAVAUX - EXTENSION LIGNE 47		111'000		111'000		0
6299	TRANSPORTS PUBLICS, NON MENTIONNÉ AILLEURS	54'000	54'000	58'000	58'000	-4'000	-4'000
62990	TRANSPORTS PUBLICS - AUTRES PRESTATIONS	54'000	54'000	58'000	58'000	-4'000	-4'000
F 62990.3130.01	ACHAT CARTES CFF DÉGRIFFÉES	45'000		50'000		-5'000	
M 62990.3130.02	ACHAT CARTES TL PRÉPAYÉES	9'000		8'000		1'000	
F 62990.4250.01	VENTES CARTES CFF DÉGRIFFÉES		45'000		50'000		-5'000
M 62990.4250.02	VENTES CARTES TL PRÉPAYÉES		9'000		8'000		1'000

*** RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

62900.3621	00	Part aux coûts non couverts des lignes régionales	<u>1'640'000.00</u>
-------------------	-----------	--	----------------------------

L'augmentation de ces coûts est due principalement aux dépenses d'investissement et d'études pour l'amélioration du réseau.

62910.3621	01	Part au déficit du trafic d'agglomération des TL	<u>4'555'000.00</u>
-------------------	-----------	---	----------------------------

L'augmentation de ces coûts est due en partie à l'augmentation de la cadence de la ligne 68 ainsi qu'à divers projets d'amélioration du réseau TL.

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
63	TRAFIC, AUTRES	307'500	220'000	320'500	275'000	-13'000	-55'000
631	NAVIGATION	228'000	215'000	250'500	270'000	-22'500	-55'000
6310	NAVIGATION	228'000	215'000	250'500	270'000	-22'500	-55'000
63100	PORT COMMUNAL	205'000	205'000	230'500	260'000	-25'500	-55'000
F 63100.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	58'000		45'000		13'000	
F 63100.3049.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE						
F 63100.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	4'000		3'000		1'000	
F 63100.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	9'000		7'000		2'000	
F 63100.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	1'000		500		500	
F 63100.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	2'000		1'000		1'000	
T 63100.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES	7'000				7'000	
F 63100.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ			0		0	
F 63100.3120.02	FRAIS D'EAU	1'000		1'000		0	
F 63100.3130.00	PRESTATIONS ADMINISTRATIVES DE L'APOL	20'000		20'000		0	
T 63100.3130.01	PRESTATIONS GARDE PORT COOPÉRATIVE			7'000		-7'000	
A 63100.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	1'000		1'000		0	
F 63100.3137.00	REDEVANCE D'UTILISATION, CONCESSIONS	2'000		2'000		0	
T 63100.3142.00	ENTRETIEN COURANT DU PORT ET OUVRAGES PORTUAIRES	43'000		33'000		10'000	
T 63100.3142.01	ENTRETIEN COURANT DES PLACES VISITEURS PORT DU VIEUX STAND	2'000		2'000		0	
F 63100.3420.00	FRAIS COMMISSIONS CARTES ENCAISSEMENT TAXES VISITEURS						
F 63100.3511.00	ATTRIBUTIONS AUX FONDS DE RÉSERVES	55'000		108'000		-53'000	
P 63100.4210.01	EMOLUMENTS INSCRIPTION LISTE D'ATTENTE						
P 63100.4240.00	TAXES ET DROITS D'ANCRAGE		190'000		190'000		0
P 63100.4240.01	TAXES VISITEURS		15'000		15'000		0
F 63100.4260.01	REMBOURSEMENT IMPOT PREALABLE TVA						
F 63100.4893.00	LAC - PRELEVEMENT FONDS RESERVES				55'000		-55'000
63101	PORT COMMUNAL - LOCAUX ANNEXES	3'000		0	0	3'000	0
B 63101.3144.00	LOCAUX DU SAUVETAGE - ENTRETIEN COURANT	2'000				2'000	
B 63101.3144.01	AUTRES LOCAUX - ENTRETIEN COURANT	1'000				1'000	
63102	NAVIGATION - AUTRES PRESTATIONS	20'000	10'000	20'000	10'000	0	0
F 63102.3130.01	ACHAT CARTES CGN	10'000		10'000		0	
A 63102.3635.01	DONS CGN POUR LA SAUVEGARDE DES BATEAUX À VAPEUR DU LÉMAN	10'000		10'000		0	
F 63102.4250.01	VENTES CARTES CGN		10'000		10'000		0

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
633	AUTRES SYSTÈMES DE TRANSPORT	79'500	5'000	70'000	5'000	9'500	0
6330	AUTRES SYSTÈMES DE TRANSPORT	79'500	5'000	70'000	5'000	9'500	0
63300	AUTRES SYSTÈMES DE TRANSPORT	79'500	5'000	70'000	5'000	9'500	0
M 63300.3130.00	COTISATION RÉSEAU DE TAXIS LAUSANNOIS	21'000		21'000		0	
M 63300.3130.01	*COTISATION ET PROMOTION VELOS EN LIBRE-SERVICE	15'000				15'000	
M 63300.3130.02	PRESTATIONS DE TIERS EN MATIERE DE MOBILITE	10'000		10'000		0	
M 63300.3161.00	LOCATION VÉHICULES MOBILITY	16'000		18'000		-2'000	
M 63300.3636.00	SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ORGANISATIONS PRIVEES EN FAVEUR DES MOBILITES DURABLES	6'000		7'000		-1'000	
M 63300.3637.00	SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX MÉNAGES PRIVÉS EN FAVEUR DES MOBILITÉS DURABLES	11'500		14'000		-2'500	
M 63300.4260.00	VERSEMENT COMMISSION MOBILITY		5'000		5'000		0
64	TÉLÉCOMMUNICATIONS		72'000	0	72'000	0	0
640	TÉLÉCOMMUNICATIONS		72'000	0	72'000	0	0
6400	TÉLÉCOMMUNICATIONS		72'000	0	72'000	0	0
64000	TÉLÉCOMMUNICATIONS		72'000	0	72'000	0	0
F 64000.4240.00	CONCESSIONS D'UTILISATION CANALISATIONS SI POUR LA FIBRE OPTIQUE		72'000		72'000	0	

* RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

63300.3130 00 Cotisation et promotion vélos en libre-service

15'000.00

- aménagement d'un système de vélos en libre-service sur la Commune
- coûts de promotion

12'000.00
3'000.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	8'111'000	6'830'500	9'813'500	7'218'000	-1'647'500	-387'500
71	APPROVISIONNEMENT EN EAU	3'010'500	2'969'500	4'025'000	3'145'000	-1'014'500	-175'500
710	APPROVISIONNEMENT EN EAU	3'010'500	2'969'500	4'025'000	3'145'000	-1'014'500	-175'500
7100	APPROVISIONNEMENT EN EAU	2'969'500	2'969'500	3'975'000	3'145'000	-1'005'500	-175'500
71000	CHARGES DE PERSONNEL ET COÛTS D'ADMINISTRATION	1'187'000	76'500	2'205'000	86'000	-1'018'000	-9'500
F 71000.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	625'000		639'000		-14'000	
F 71000.3042.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES REPAS	3'000		3'000		0	
F 71000.3049.01	AUTRES INDEMNITES FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES	1'500		2'000		-500	
F 71000.3049.03	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, SERVICE DE PIQUETS	4'000		4'000		0	
F 71000.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	41'000		42'000		-1'000	
F 71000.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	101'000		102'000		-1'000	
F 71000.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	7'000		7'000		0	
F 71000.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	16'000		17'000		-1'000	
F 71000.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	3'000		3'000		0	
S 71000.3090.00	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL	7'500		8'000		-500	
S 71000.3100.00	MATÉRIEL DE BUREAU	500				500	
S 71000.3112.00	ACHAT VÊTEMENTS DE TRAVAIL	3'000				3'000	
S 71000.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS, TRANSPORTS	1'000		1'000		0	
S 71000.3170.01	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - FRAIS DE TÉLÉPHONE	1'000		1'000		0	
S 71000.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	1'000		1'000		0	
S 71000.3636.00	SUBVENTION PROJET " SOLIDARITÉ EAU"	8'000		8'000		0	
F 71000.3910.00	IMPUTATION INTERNE - RÉPARTITION CHARGES DE PERSONNEL INDIRECTES	64'000		1'062'000		-998'000	
F 71000.3920.00	IMPUTATION INTERNE - RÉPARTITION CHARGES DE LOYERS INDIRECTES	75'000		75'000		0	
F 71000.3930.00	IMPUTATION INTERNE - RÉPARTITION CHARGES ADMINISTRATIVES	219'000		225'000		-6'000	
F 71000.3940.00	IMPUTATION INTERNE INTÉRÊTS ET CHARGES FINANCIÈRES THÉORIQUES	5'500		5'000		500	
F 71000.4260.01	REMBOURSEMENTS SALAIRES APG, LAA		15'000				15'000
F 71000.4940.00	IMPUTATION INTERNE - RÉPARTITION REVENUS FINANCIERS INDIRECTS		61'500		86'000		-24'500

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
71001	ACHAT ET VENTE D'EAU	1'271'000	2'893'000	1'308'000	3'059'000	-37'000	-166'000
S 71001.3101.00	ACHAT D'EAU	1'235'000		1'255'000		-20'000	
S 71001.3101.20	ACHAT MATÉRIEL DESTINÉ À DES TIERS					0	
S 71001.3111.00	ACHAT DE COMPTEURS ET ACCESSOIRES	34'000		51'000		-17'000	
S 71001.3151.00	ENTRETIEN DES COMPTEURS ET ACCESSOIRES	2'000		2'000		0	
S 71001.3181.00	PERTES S/DÉBITEURS						
S 71001.4240.05	LOCATION COMPTEURS		142'000		140'000		2'000
S 71001.4240.06	TAXE CONCESSION APPARTEMENT		610'000		610'000		0
S 71001.4240.07	TAXE CONCESSION IMMEUBLE		300'000		300'000		0
S 71001.4240.08	RECETTES INTRODUCTION BÂTIMENT		100'000		100'000		0
F 71001.4240.09	TAXE UNIQUE DE RACCORDEMENT		135'000		193'000		-58'000
S 71001.4250.00	VENTE D'EAU		1'550'000		1'650'000		-100'000
S 71001.4250.01	VENTE D'EAU CHANTIERS, ARROSAGE		4'000		4'000		0
S 71001.4250.02	VENTE D'EAU - FONTAINES PUBLIQUES		40'000		48'000		-8'000
S 71001.4250.20	VENTES MATÉRIEL DESTINÉ À DES TIERS						0
S 71001.4250.99	VENTE D'EAU - DIVERS CHANTIERS, CONSTRUCTIONS		12'000		14'000		-2'000
71002	ENTRETIEN DU RÉSEAU	511'500		462'000	0	49'500	0
S 71002.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES	11'000		11'000		0	
S 71002.3101.97	ENTRETIEN MATERIEL D'EXPLOITATION, OUTILLAGE			0		0	
S 71002.3101.98	ACHAT MATIERES, FOURNITURES, PIECES ET MATERIEL ENTRETIEN					0	
S 71002.3101.99	ACHAT MATIERES ET FOURNITURES					0	
S 71002.3111.00	ACHAT MACHINES ET MATÉRIEL D'ENTRETIEN	10'000		10'000		0	
S 71002.3111.01	ACHAT ET REMPLACEMENT DE VÉHICULES ET MATÉRIEL ROULANT						
S 71002.3130.00	FRAIS ANALYSE QUALITÉ DE L'EAU DU RÉSEAU	12'000		12'000		0	
S 71002.3130.01	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES DE TIERS	1'000		1'000		0	
S 71002.3143.00	ENTRETIEN DES OUVRAGES	5'000		5'000		0	
S 71002.3143.01	ENTRETIEN DES CANALISATIONS	100'000		100'000		0	
S 71002.3151.00	ENTRETIEN DE MACHINES, APPAREILS ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION	15'000		15'000		0	
S 71002.3151.01	ENTRETIEN VÉHICULES ET MATÉRIEL ROULANT	7'000		7'000		0	
F 71002.3300.00	AMORTISSEMENT DU RÉSEAU	350'500		301'000		49'500	
7101	FONTAINES PUBLIQUES	41'000		50'000	0	-9'000	0
71010	FONTAINES PUBLIQUES	41'000		50'000	0	-9'000	0
F 71010.3120.01	ACHAT D'EAU	41'000		50'000		-9'000	

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
72	TRAITEMENTS DES EAUX USÉES	1'658'000	1'658'000	2'207'000	2'139'000	-549'000	-481'000
720	TRAITEMENTS DES EAUX USÉES	1'658'000	1'658'000	2'207'000	2'139'000	-549'000	-481'000
7200	TRAITEMENTS DES EAUX USÉES	1'658'000	1'658'000	2'207'000	2'139'000	-549'000	-481'000
72000	TRAITEMENTS DES EAUX USÉES - ADMINISTRATION	469'000		488'000	0	-19'000	0
F 72000.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	337'000		353'000		-16'000	
X 72000.3049.01	AUTRES INDEMNITES FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES	1'000		1'000		0	
F 72000.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	22'000		23'000		-1'000	
F 72000.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	54'000		56'000		-2'000	
F 72000.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	5'000		5'000		0	
F 72000.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	9'000		9'000		0	
F 72000.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	2'000		2'000		0	
X 72000.3090.00	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL	2'000		2'000		0	
X 72000.3100.00	MATÉRIEL DE BUREAU	1'000		1'000		0	
X 72000.3130.01	FRAIS DE TÉLÉPHONE ET RACCORDEMENT	3'000		3'000		0	
F 72000.3130.02	PRESTATIONS DES SI - FACTURATION TAXE PROPORTIONNELLE	16'000		16'000		0	
X 72000.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	12'000		12'000		0	
X 72000.3158.00	FRAIS MAINTENANCE LOGICIEL STEP	2'000		2'000		0	
X 72000.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS, TRANSPORTS	2'000		2'000		0	
X 72000.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	1'000		1'000		0	
72001	TRAITEMENTS DES EAUX USÉES - FINANCES	533'000	1'588'000	1'054'000	2'069'000	-521'000	-481'000
F 72001.3120.00	TAXES FÉDÉRALES SUR LES EAUX USÉES	100'000		100'000		0	
F 72001.3300.00	AMORTISSEMENTS PETITES EXTENSION ANNUELLES			50'000		-50'000	
F 72001.3300.01	*AMORTISSEMENTS OUVRAGES GÉNIE CIVIL ET ASSAINISSEMENT			436'000		-436'000	
F 72001.3300.02	*AMORTISS COMPL. - ASSAINISS. COLLECTEURS			314'000		-314'000	
F 72001.3300.03	AMORTISS COMPL. - TRAVAUX REF COLLECTEUR EU RIVES DU LAC						
F 72001.3300.04	AMORTISS COMPL. - ETUDES FAISABILITE AMEL. TRAITEMENT EU			150'000		-150'000	
F 72001.3300.05	AMORTISS COMPL. - TRAVAUX REF COLLECTEUR EU RIVES DU LAC						
F 72001.3510.00	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPÉCIAUX	429'000				429'000	
X 72001.3612.00	PARTS EN FAVEUR DE COMMUNES LIMITROPHES	4'000		4'000		0	
F 72001.4240.00	TAXES D'INTRODUCTION AUX COLLECTEURS		253'000		275'000		-22'000
F 72001.4240.01	TAXES ANNUELLES D'UTILISATION		805'000		800'000		5'000
F 72001.4240.02	TAXES PROPORTIONNELLE D'UTILISATION		530'000		530'000		0
F 72001.4510.00	PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX				464'000		-464'000

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
72002	TRAITEMENTS DES EAUX USÉES - EXPLOITATION STEP + STREL	533'000	70'000	515'000	70'000	18'000	0
X 72002.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES, PROD NETTOYAGE	5'000		5'000		0	
X 72002.3101.01	PRODUITS RÉACTIFS	120'000		117'000		3'000	
X 72002.3111.00	ACHAT MACHINES, APPAREILS ET VÉHICULES	49'000		36'000		13'000	
F 72002.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	7'000		7'000		0	
F 72002.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	60'000		64'000		-4'000	
F 72002.3120.02	FRAIS D'EAU	16'000		16'000		0	
X 72002.3130.00	PRESTATION DE SERVICE DE TIERS - FRAIS DE LABORATOIRE	17'000		17'000		0	
X 72002.3130.01	ELIMINATION DES DÉCHETS, VIDANGE PUIT, TRANSPORTS	162'000		162'000		0	
F 72002.3137.00	TAXES VÉHICULES À MOTEUR						
X 72002.3143.00	ENTRETIEN OUVRAGES GÉNIE CIVIL			10'000		-10'000	
X 72002.3144.00	ENTRETIEN BÂTIMENT STEP	19'000		10'000		9'000	
X 72002.3151.00	ENTRETIEN DES MACHINES ET DU MATÉRIEL	78'000		71'000		7'000	
X 72002.4260.00	REMBOURSEMENTS ET PARTICIPATIONS DE TIERS		70'000		70'000		0
72003	TRAITEMENTS DES EAUX USÉES - EXPLOITATION RÉSEAU	123'000		150'000	0	-27'000	0
X 72003.3143.00	ENTRETIEN DES CANALISATIONS	123'000		150'000		-27'000	

* RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

72001.3300 01 Amortissements ouvrages génie civil

72001.3300 02 Amortissements compl. - assainissements collecteurs

Avec l'entrée en vigueur du nouveau plan comptable MCH2 au 1er janvier 2026 et le choix qui a été pris par la Municipalité d'amortir les investissements dès l'année qui suit la fin des travaux, l'amortissement des investissements réalisés en 2026 se calculera dès 2027 (N +1) .

C'est pour cette raison qu'il n'y a pas d'amortissements au budget 2026 compte tenu du changement de méthode entre 2025 (MCH1) et 2026 (MCH2).

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
73	GESTION DES DÉCHETS	1'890'000	1'851'000	1'961'000	1'642'000	-71'000	209'000
730	GESTION DES DÉCHETS	1'890'000	1'851'000	1'961'000	1'642'000	-71'000	209'000
7300	GESTION DES DÉCHETS URBAINS	1'851'000	1'851'000	1'913'000	1'642'000	-62'000	209'000
73000	GESTION DES DÉCHETS URBAINS	1'851'000	1'851'000	1'913'000	1'642'000	-62'000	209'000
F 73000.3010.00	*SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	186'000		178'000		8'000	
F 73000.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	93'000		90'000		3'000	
T 73000.3042.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES REPAS	8'000		8'000		0	
F 73000.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	18'000		17'000		1'000	
F 73000.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	30'000		27'000		3'000	
F 73000.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	5'000		3'000		2'000	
F 73000.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	7'000		7'000		0	
F 73000.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	1'000		1'000		0	
T 73000.3100.00	MATÉRIEL DE BUREAU, FOURNITURES	5'000		8'000		-3'000	
T 73000.3102.00	DOCUMENTATION, IMPRIMÉS, PUBLICATION	4'000		4'000		0	
T 73000.3111.00	ACHAT MACHINES, APPAREILS ET VÉHICULES	10'000		32'000		-22'000	
F 73000.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ DÉCHETTERIE			2'000		-2'000	
T 73000.3130.01	RAMASSAGE ET TRANSPORT - ORDURES MÉNAGÈRES	360'000		360'000		0	
T 73000.3130.02	RAMASSAGE ET TRANSPORT - DÉCHETS ENCOMBRANTS	152'000		152'000		0	
T 73000.3130.03	RAMASSAGE ET TRANSPORT - PAPIER-CARTONS	135'000		135'000		0	
T 73000.3130.04	RAMASSAGE ET TRANSPORT - VERRES	52'000		54'000		-2'000	
T 73000.3130.05	RAMASSAGE ET TRANSPORT - PET	1'000		1'000		0	
T 73000.3130.06	RAMASSAGE ET TRANSPORT - MÉTAUX	33'000		33'000		0	
T 73000.3130.07	RAMASSAGE ET TRANSPORT - COMPOSTS ET DÉCHETS DE JARDIN	64'000		64'000		0	
T 73000.3130.11	DÉCHARGE ET INCINÉRATION - ORDURES MÉNAGÈRES	262'000		262'000		0	
T 73000.3130.12	DÉCHARGE ET INCINÉRATION - DÉCHETS ENCOMBRANTS	98'000		98'000		0	
T 73000.3130.14	DÉCHARGE ET INCINÉRATION - VERRES	2'000		2'000		0	
T 73000.3130.16	DÉCHARGE ET INCINÉRATION - MÉTAUX	1'000		1'000		0	
T 73000.3130.17	DÉCHARGE ET INCINÉRATION - COMPOSTS ET JARDINS	87'000		87'000		0	
T 73000.3130.18	DÉCHARGE ET INCINÉRATION - DÉCHETS DE VOIRIE	45'000		48'000		-3'000	
T 73000.3130.19	DÉCHARGE ET INCINÉRATION - DIVERS ET AUTRES DÉCHETS	1'000		1'000		0	
F 73000.3137.01	IMPÔT PRÉALABLE NON RÉCUPÉRABLE					0	
T 73000.3151.00	ENTRETIEN DE MACHINES, APPAREILS, VÉHICULES	42'000		85'000		-43'000	
F 73000.3300.00	AMORTISSEMENTS MACHINES ET MATÉRIEL	67'000		67'000		0	
F 73000.3300.01	AMORTISSEMENT COMPL. - MACHINES ET MATERIEL						
T 73000.3614.00	COTISATION GEDREL - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	48'000		48'000		0	
F 73000.3910.00	IMPUTATION INTERNE PRESTATION DE SERVICE PERSONNEL ADMINISTRATIF	10'000		10'000		0	
F 73000.3910.01	IMPUTATION INTERNE PRESTATION DE SERVICE PERSONNEL DE	10'000		10'000		0	
F 73000.3930.00	IMPUTATION INTERNE POUR FRAIS INFORMATIQUE	7'000		7'000		0	
F 73000.3940.00	IMPUTATION INTERNE POUR INTÉRÊT ET CHARGE FINANCIÈRE THÉORIQUE	7'000		11'000		-4'000	

* RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

73000.3010 00 Salaires du personnel communal

186'000.00

Dans le cadre de la refonte du plan comptable selon le MCH2, l'ensemble des traitements du personnel de la voirie, ont été répartis dans différentes " sections" en fonction des tâches effectives du personnel. Une partie des charges de personnel de la voirie dont les activités sont liées à la gestion des déchets urbains a par conséquent été imputée sur cette section.

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
F 73000.4240.00	TAXE FORFAITAIRE MÉNAGES		655'000		645'000	0	10'000
F 73000.4240.01	TAXE FORFAITAIRE ENTREPRISES		160'000		170'000	0	-10'000
F 73000.4240.02	TAXE AU SAC		435'000		435'000	0	0
F 73000.4240.03	TAXE AU POIDS		141'000		141'000	0	0
T 73000.4260.03	REMBOURSEMENTS ET PARTICIPATIONS DE TIERS, RISTOURNE PAPIER,		46'000		46'000	0	0
T 73000.4260.04	REMBOURSEMENTS ET PARTICIPATIONS DE TIERS, RISTOURNE VERRE		36'000		36'000	0	0
T 73000.4260.05	REMBOURSEMENTS ET PARTICIPATIONS DE TIERS, RISTOURNE PET		7'000		7'000	0	0
T 73000.4260.06	REMBOURSEMENTS ET PARTICIPATIONS DE TIERS, RISTOURNE FERAILLE		16'000		16'000	0	0
T 73000.4260.09	REMBOURSEMENTS ET PARTICIPATIONS DE TIERS, AUTRES RISTOURNES		10'000		10'000	0	0
T 73000.4260.10	FACTURATION DE SERVICES À DES TIERS		2'000		2'000	0	0
F 73000.4510.00	*PRÉLÈVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX		343'000		134'000	0	209'000
7301	GESTION DES DÉCHETS NON URBAINS	39'000		48'000	0	-9'000	0
73010	GESTION DES DÉCHETS NON URBAINS	39'000		48'000		-9'000	
T 73010.3130.12	DÉCHARGE ET INCINÉRATION- DÉCHETS SPÉCIAUX, NÉONS	7'000		13'000		-6'000	
T 73010.3130.13	DÉCHARGE ET INCINÉRATION - PILES, ATTERIES, ÉLECTROMÉNAGER	1'000		1'000		0	
T 73010.3130.14	DÉCHARGE ET INCINÉRATION - DÉCHETS INERTES	9'000		9'000		0	
T 73010.3130.21	RAMASSAGE ET TRANSPORT - HUILES	7'000		9'000		-2'000	
T 73010.3130.22	RAMASSAGE ET TRANSPORT - DÉCHETS SPÉCIAUX, NÉONS	1'000		1'000		0	
T 73010.3130.23	RAMASSAGE ET TRANSPORT - PILES, ATTERIES, ÉLECTROMÉNAGER	1'000		1'000		0	
T 73010.3130.24	RAMASSAGE ET TRANSPORT - DÉCHETS INERTES	13'000		14'000		-1'000	

*** RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

73000.4510 00	Prélèvement sur les financements spéciaux	<u>343'000.00</u>
----------------------	--	--------------------------

Comme en 2025, les revenus relatifs au traitement des déchets urbains ne devraient pas être suffisants pour couvrir les charges estimées pour 2026 suite à la baisse du montant de la taxe forfaitaire dès le 1er janvier 2024, mais également aux nouvelles charges salariales imputées à cette section depuis 2026.

Il est prévu de compenser cette insuffisance par un prélèvement sur le fonds de réserve d'élimination des ordures prévu à cet effet dont le montant estimé au 01.01.2026 devrait s'élever à plus d'un million.

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
74	AMÉNAGEMENTS	20'000	33'000	60'000	2'000	15'000	31'000
741	CORRECTIONS DE COURS D'EAU		1'000	0	0	0	1'000
7410	CORRECTIONS DE COURS D'EAU		1'000	0	0	0	1'000
74100	CORRECTIONS DE COURS D'EAU		1'000	0	0	0	1'000
T 74100.4631.00	SUBVENTIONS DE L'ETAT		1'000				1'000
742	OUVRAGE DE PROTECTION, AUTRES	20'000	32'000	60'000	2'000	15'000	30'000
7420	OUVRAGES DE PROTECTION, AUTRES	20'000	32'000	60'000	2'000	15'000	30'000
74200	OUVRAGES DE PROTECTION, AUTRES	20'000	32'000	60'000	2'000	15'000	30'000
T 74200.3142.00	*ENTRETIEN RUISSEAUX, BERGES, ETC	12'000		2'000		10'000	
T 74200.3142.01	ENTRETIEN BORDS DU LAC, ENROCHEMENT, SENTIERS	8'000		3'000		5'000	
F 74200.3300.00	AMORTISS COMPL. - PLAGE - NOUVEL ENROCHEMENT ENTREE			55'000			
T 74200.4260.00	REMBOURSEMENTS ET PARTICIPATIONS DE TIERS		1'000		1'000		0
T 74200.4631.00	SUBVENTIONS DE L'ETAT		31'000		1'000		30'000
75	PROTECTION DES ESPÈCES ET DU PAYSAGE	3'000		11'000	0	-8'000	0
750	PROTECTION DES ESPÈCES ET DU PAYSAGE	3'000		11'000	0	-8'000	0
7500	PROTECTION DES ESPÈCES ET DU PAYSAGE	3'000		11'000	0	-8'000	0
75000	PROTECTION DES ESPÈCES ET DU PAYSAGE	3'000		11'000	0	-8'000	0
T 75000.3637.00	SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX MÉNAGES PRIVÉS POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ	2'000		10'000		-8'000	0
U 75000.3637.01	SUBVENTION PR INVESTIGATIONS ARCHEOLOGIQUES	1'000		1'000		0	0
						0	0

*** RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

74200.3142	00	Entretien ruisseaux, berges etc	<u>12'000.00</u>
		- enrochement de Curtinaux	10'000.00
		- dépotoir de la Croix	2'000.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
76	LUTTE CONTRE LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT	358'000	232'000	352'500	208'000	5'500	24'000
761	PROTECTION DE L'AIR ET DU CLIMAT	358'000	232'000	352'500	208'000	5'500	24'000
7610	PROTECTION DE L'AIR ET DU CLIMAT	358'000	232'000	352'500	208'000	5'500	24'000
76100	ENERGIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	358'000	232'000	352'500	208'000	5'500	24'000
F 76100.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	83'000		95'000		-12'000	
F 76100.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	6'000		6'000		0	
F 76100.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	14'000		16'000		-2'000	
F 76100.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	500		1'000		-500	
F 76100.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	2'000		2'000		0	
F 76100.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	500		500		0	
U 76100.3132.00	ETUDES DIVERSES EN DEVELOPPEMENT DURABLE	10'000		20'000		-10'000	
A 76100.3132.01	ETUDES ET MANDATS DIVERS CITÉ DE L'ÉNERGIE	15'000		4'000		11'000	
F 76100.3511.00	ATTRIBUTIONS FONDS DE RÉSERVE POUR ÉNERGIE RENOUVELABLE	80'000		85'000		-5'000	
S 76100.3637.00	SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX MÉNAGES PRIVÉS	147'000		123'000		24'000	
F 76100.4290.00	TAXES ÉNERGIE RENOUVELABLE		80'000		85'000		-5'000
F 76100.4511.00	PRÉLÈVEMENTS FONDS DE RÉSERVE POUR ÉNERGIE RENOUVELABLE		147'000		123'000		24'000
A 76100.4631.00	SUBVENTIONS DE L'ETAT		5'000				5'000

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
77	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, AUTRES	287'500	20'000	348'000	15'000	-60'500	5'000
771	CIMETIÈRES, CRÉMATOIRES	244'000	20'000	304'000	15'000	-60'000	5'000
7710	CIMETIÈRES, CRÉMATOIRES	244'000	20'000	304'000	15'000	-60'000	5'000
77100	CIMETIÈRES, CRÉMATOIRES	244'000	20'000	304'000	15'000	-60'000	5'000
F 77100.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	62'000		61'000		1'000	
F 77100.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	4'000		4'000		0	
F 77100.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	10'000		10'000		0	
F 77100.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	1'000		1'000		0	
F 77100.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	2'000		2'000		0	
F 77100.3130.00	PRESATIONS ADMINISTRATIVES DE L'APOL	20'000		20'000		0	
P 77100.3132.01	INDEMNITÉ D'INCINÉRATION ET D'INHUMATIONS	20'000		20'000		0	
T 77100.3140.00	ENTRETIEN DU CIMETIÈRE	125'000		186'000		-61'000	
P 77100.4479.00	CONCESSIONS FUNÉRAIRES, TOMBES ET URNES		20'000		15'000	0	5'000
						0	
779	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, NON MENTIONNÉ AILLEURS	43'500		44'000	0	-500	0
7790	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT, NON MENTIONNÉ AILLEURS	43'500		44'000	0	-500	0
77900	TOILETTES PUBLIQUES - ÉDICULES - ABRIS BUS	43'500		44'000	0	-500	0
A 77900.3101.00	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES DE NETTOYAGES WC PUBLICS	15'000		14'000		1'000	
F 77900.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	2'500		3'000		-500	
F 77900.3120.02	FRAIS D'EAU	7'500		8'000		-500	
F 77900.3120.03	EPURATION	1'500		1'000		500	
B 77900.3144.00	ENTRETIEN WC PUBLICS ET AUTRES ÉDICULES	15'000		15'000		0	
T 77900.3149.00	ENTRETIEN ABRIS BUS	2'000		3'000		-1'000	
F 77900.3300.00	AMORTISS COMPL. - REHABIL. WC PUBLIC PARC CASIMIR REYMOND						
F 77900.3300.01	AMORTISS COMPL. - RÉNOVATION COMPLÈTE. WC PUBLIC QUAI VAUDAI						

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
79	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	884'000	67'000	849'000	67'000	35'000	0
790	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	884'000	67'000	849'000	67'000	35'000	0
7900	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS	884'000	67'000	849'000	67'000	35'000	0
79000	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET POLICE DES CONSTRUCTIONS	884'000	67'000	849'000	67'000	35'000	0
F 79000.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	350'000		326'000		24'000	
F 79000.3042.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES REPAS	500		1'000		-500	
F 79000.3049.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE	500		1'000		-500	
F 79000.3049.01	AUTRES INDEMNITES FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES	1'000		1'000		0	
F 79000.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	24'000		23'000		1'000	
F 79000.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	59'000		53'000		6'000	
F 79000.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	3'000		3'000		0	
F 79000.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	10'000		8'500		1'500	
F 79000.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	2'000		1'000		1'000	
U 79000.3100.00	MATÉRIEL DE BUREAU	8'000		9'000		-1'000	
U 79000.3101.00	ACHAT PLAQUES NOUVEAUX BÂTIMENTS	1'000		1'000		0	
U 79000.3102.00	AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE	35'000		35'000		0	
U 79000.3103.00	LITTÉRATURE SPÉCIALISÉE, MAGAZINES, ANNONCES	5'000		5'000		0	
U 79000.3110.00	MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	8'000		8'000		0	
U 79000.3130.00	PLANS ET ABORNEMENT	7'000		10'000		-3'000	
U 79000.3131.01	COTISATIONS CIL, ASIT	22'000		17'000		5'000	
F 79000.3132.00	INDEMNITÉS ET HONORAIRES COMMISSIONS DIVERSES HORS CONSEILS	18'000		15'000		3'000	
U 79000.3132.01	*HONORAIRES ET FRAIS DE PROCÉDURE	60'000		20'000		40'000	
U 79000.3132.03	ETUDES DIVERSE D'URBANISME	50'000		65'000		-15'000	
U 79000.3132.04	CONSULTATION DE SPÉCIALISTES DIVERS	15'000		10'000		5'000	
U 79000.3132.05	ETUDES ACOUSTIQUES			5'000		-5'000	
U 79000.3132.06	*ETUDES DIVERSES DE PROJETS	75'000		85'000		-10'000	
U 79000.3132.07	ETUDES ET COÛT DE FONCTIONNEMENT SDEL	88'000		94'000		-6'000	
U 79000.3133.01	LOCATION PHOTOCOPIEURS/SCANNERS	10'000		12'000		-2'000	
U 79000.3150.00	ENTRETIEN DE MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU			2'000		-2'000	
U 79000.3158.00	MAINTENANCE ET DÉVELOPPEMENT LOGICIEL INFOGRAPHIE	20'000		20'000		0	
U 79000.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS, TRANSPORTS	3'000		6'500		-3'500	
U 79000.3170.01	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - FRAIS DE TÉLÉPHONE			2'000		-2'000	
U 79000.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	4'000		5'000		-1'000	
T 79000.3637.00	SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX MÉNAGES PRIVÉS - AMÉLIORATIONS FONCIÈRES	5'000		5'000		0	
U 79000.4210.00	EMOLUMENTS PERMIS DE CONSTRUIRE		65'000		65'000		0
U 79000.4210.01	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS DIVERS		1'000		1'000		0
U 79000.4260.00	FACTURATION DE SERVICES A DES TIERS, PARTICIPATION DE TIERS		1'000		1'000		0
F 79000.4631.00	SUBVENTIONS DES CANTONS ET CONCORDATS						

*** RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

79000.3132 01	Honoraires et frais de procédure	<u>60'000.00</u>
	Augmentation des frais d'honoraires et de procédure liés à l'accroissement important du nombre de recours constaté ces dernières années.	60'000.00
79000.3132 06	Etudes diverses de projets	<u>75'000.00</u>
	- étude parasismique sur 5 bâtiments (phase II)	25'000.00
	- diverses études permettant le dépôt de préavis au Conseil Communal	10'000.00
	- étude de faisabilité pour une nouvelle crèche	15'000.00
	- investigation selon les exigences cantonales pour sites pollués (Osite)	15'000.00
	- assistance au maître d'ouvrage pour les appels d'offres publics	5'000.00
	- conseil d'un bureau d'architectes et d'ingénieurs dans le cadre de la rénovation des bâtiments	5'000.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	13'334'000	12'676'000	15'228'500	16'288'000	-1'405'500	-3'129'000
82	SYLVICULTURE	631'000	312'000	687'000	323'000	-51'000	-11'000
820	SYLVICULTURE	631'000	312'000	687'000	323'000	-51'000	-11'000
8200	SYLVICULTURE	631'000	312'000	687'000	323'000	-51'000	-11'000
82000	PERSONNEL D'EXPLOITATION	269'500		259'000	0	10'500	0
F 82000.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	201'000		190'000		11'000	
F 82000.3042.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES REPAS	6'000		6'000		0	
F 82000.3049.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE	500		500		0	
F 82000.3049.01	AUTRES INDEMNITES FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES	500		500		0	
F 82000.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	12'500		12'000		500	
F 82000.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	25'000		24'000		1'000	
F 82000.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	9'000		9'000		0	
F 82000.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	5'000		5'000		0	
F 82000.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	1'000		1'000		0	
T 82000.3133.01	LOCATION PHOTOCOPIEURS/SCANNERS	500		1'000		-500	
T 82000.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS, TRANSPORTS			0		0	
T 82000.3170.01	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - FRAIS DE TÉLÉPHONE	500		1'000		-500	
T 82000.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	8'000		9'000		-1'000	
T 82000.4260.00	SERVICES À DES TIERS, REMBOURSEMENT DE TRAITEMENTS						
82001	EXPLOITATION FORESTIÈRE	311'500	312'000	373'000	323'000	-61'500	-11'000
T 82001.3101.01	APPROVISIONNEMENT, FOURNITURES, PRODUITS, PLANTS	7'000		7'000		0	
T 82001.3101.02	CARBURANT ET HUILE DES TRONÇONNEUSES ET MACHINES	6'000		6'000		0	
T 82001.3101.03	CARBURANT DES VÉHICULES DE SERVICE	3'000		3'000		0	
T 82001.3111.00	ACHAT MACHINES, MATÉRIEL , OUTILS	21'000		42'000		-21'000	
T 82001.3111.01	ACHAT ET REMPLACEMENT VÉHICULES					0	
T 82001.3112.00	ACHAT VÊTEMENTS DE TRAVAIL ET DE SÉCURITÉ	5'500		6'000		-500	
F 82001.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ DÉPÔTS	8'000		9'000		-1'000	
T 82001.3130.00	PRESTATIONS DE SERVICES DE TIERS - HORS FORÊT PROTECTRICE	77'000		87'000		-10'000	
T 82001.3130.01	PRESTATIONS DE SERVICES DE TIERS - EN FORÊT DE PROTECTION	20'000		20'000		0	
T 82001.3130.02	PRESTATIONS DE SERVICES DE TIERS - EN FORÊT DE PROTECTION PRIVÉE	50'000		50'000		0	
T 82001.3130.03	PRESTATIONS DE SERVICES DE TIERS - DÉCHIQUETAGE ET TRANSPORT DES PLAQUETTES	37'000		37'000		0	
T 82001.3132.00	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISES	4'000		4'000		0	
T 82001.3144.00	ENTRETIEN DES REFUGES	3'000		4'000		-1'000	
T 82001.3144.01	ENTRETIEN DES DÉPÔTS FORESTIERS	7'000		11'000		-4'000	
T 82001.3145.00	*ENTRETIEN DES ROUTES, CHEMINS FORESTIERS	49'000		74'000		-25'000	
T 82001.3151.00	ENTRETIEN MACHINES, MATÉRIEL , OUTILS	6'000		6'000		0	
T 82001.3151.01	ENTRETIEN VÉHICULES	5'000		4'000		1'000	
T 82001.3158.00	CONTRAT DE MAINTENANCE LOGICIELS FORÊTS	3'000		3'000		0	

*** RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

82001.3145 00	Entretien des routes, chemins forestiers	<u>49'000.00</u>
	- réfection du chemin des Dames, Bois de la Ville (report du budget 2025)	29'000.00
	- fauchage des bords de chemins	10'000.00
	- entretien courant	10'000.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
T 82001.4250.01	VENTES DE BOIS DE SERVICE		84'000		84'000		0
T 82001.4250.02	VENTES DE BOIS DE FEU		22'000		22'000		0
T 82001.4250.03	VENTES PLAQUETTES DES BOIS		60'000		60'000		0
T 82001.4260.00	FACTURATION DE SERVICE À DES TIERS		6'000		6'000		0
T 82001.4260.01	PARTICIPATION FRAIS DE VÉHICULE EN FAVEUR DU TRIAGE SAVIGNY		10'000		10'000		0
F 82001.4470.00	LOCATION PARCELLES FORESTIÈRES À DES TIERS		1'000		1'000		0
T 82001.4630.00	RÉTROCESSION IMPÔTS S/HUILES MINÉRALES		2'000		3'000		-1'000
T 82001.4631.00	SUBVENTION DU CANTON - HORS FORÊT PROTECTRICE		61'000		71'000		-10'000
T 82001.4631.01	SUBVENTION DU CANTON - EN FORÊT DE PROTECTION COMMUNALE		16'000		16'000		0
T 82001.4631.02	SUBVENTION DU CANTON - EN FORÊT DE PROTECTION PRIVÉE		50'000		50'000		0
82002	TRIAGE FORESTIER	50'000		55'000	0		0
T 82002.3612.00	PRESTATION DU TRIAGE FORESTIER EN FAVEUR DE LA COMMUNE DE LUTRY	50'000		55'000		-5'000	

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
84	TOURISME	329'000	100'000	307'000	90'000	22'000	10'000
840	TOURISME	329'000	100'000	307'000	90'000	22'000	10'000
8400	TOURISME	329'000	100'000	307'000	90'000	22'000	10'000
84000	TOURISME	329'000	100'000	307'000	90'000	22'000	10'000
A 84000.3102.00	IMPRIMÉS, PUBLICATIONS, DOCUMENTATION	2'000		2'000		0	
A 84000.3132.00	HONORAIRES ET MANDATS DIVERS	33'000		23'000		10'000	
F 84000.3602.03	FERL - VERSEMENT 50% TAXES SÉJOURS	50'000		45'000		5'000	
F 84000.3602.04	LAUSANNE TOURSIME - VERSEMENT 25% TAXES SÉJOURS	25'000		22'000		3'000	
A 84000.3612.02	LAUSANNE-RÉGION - PART AUX AUTRES PROJETS DIVERS	22'000		18'000		4'000	
A 84000.3636.00	SUBVENTION MONTREUX-VEVEY-LAVAUZ TOURISME	154'000		154'000		0	
A 84000.3636.01	SUBVENTIONS SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT LUTRY	13'000		13'000		0	
A 84000.3636.02	SUBVENTIONS SUISSE TOURISME	2'000		2'000		0	
A 84000.3636.05	SUBVENTIONS LAUSANNE TOURISME	5'000		5'000		0	
A 84000.3636.06	SUBVENTIONS LAVAUZ EXPRESS	16'000		16'000		0	
F 84000.3980.00	IMPUTATION INTERNE EN FAVEUR D'ACTIVITÉS CULTURELLES ET DE LOISIRS	5'000		5'000		0	
F 84000.3980.99	PARTICIPATION A LA FETE DU 1ER AOUT	2'000		2'000		0	
F 84000.4240.00	PRODUIT DE LA TAXE DE SÉJOUR		100'000		90'000		10'000
85	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE	546'000	436'000	554'000	448'000	476'000	471'000
850	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE	546'000	436'000	554'000	448'000	476'000	471'000
8500	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE	57'000		64'000	12'000	-7'000	-12'000
85000	PROMOTION ECONOMIQUE, AIDE AUX PETITS COMMERCE ET À L'ARTISANAT	57'000		64'000	12'000	-7'000	-12'000
A 85000.3612.00	LAUSANNE-RÉGION - PART AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT	48'000		43'000		5'000	
A 85000.3612.01	LAUSANNE-RÉGION - PART À LA PROMOTION ÉCONOMIQUE	9'000		9'000		0	
F 85000.3635.00	SUBVENTIONS ACCORDÉES AUX COMMERCE - RÉDUCTION LOYER			12'000		-12'000	
F 85000.4511.00	PRÉLÈVEMENT S/FDS D'AIDE INDIVIDUELLE AU PETIT COMMERCE				12'000		-12'000

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8501	VIGNES	489'000	436'000	490'000	436'000	483'000	483'000
85010	VIGNES - DOMAINE VITICOLE	221'500	172'000	220'000	172'000	1'500	0
T 85010.3010.20	CONTRAT DE VIGNOLAGE	180'000		175'000		5'000	
F 85010.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	13'000		13'000		0	
F 85010.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	8'000		7'000		1'000	
F 85010.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	1'000		1'000		0	
T 85010.3101.01	ENGRAIS PRODUITS PLANS	12'000		12'000		0	
T 85010.3101.02	MATÉRIEL DE CULTURE	4'000		6'000		-2'000	
T 85010.3111.00	ACHAT MACHINES, MATÉRIEL , OUTILS	1'000		1'000		0	
T 85010.3120.02	FRAIS D'EAU DE SULFATAGE	500		2'000		-1'500	
T 85010.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS, TRANSPORTS	500		1'000		-500	
T 85010.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	1'500		2'000		-500	
T 85010.4250.00	FACTURATION DE LA RÉCOLTE DE VIN CLAIR À LA CAVE		145'000		145'000	0	0
T 85010.4250.01	VENTE DE RAISIN						
T 85010.4260.00	VIGNOLAGE DOMAINE DE LA COMMUNE DE PAUDEX		27'000		27'000		0
85011	CAVE - DOMAINE VITICOLE	258'500	264'000	260'000	264'000	-1'500	0
T 85011.3010.00	CONTRAT DE VIGNOLAGE	2'000		2'000		0	
T 85011.3101.01	MATÉRIEL D'EXPLOITATION FOURNITURES	35'000		37'000		-2'000	
T 85011.3101.03	ACHAT VIN CLAIR COMMUNAL - REPRISE RÉCOLTE ANNÉE PRÉCÉDENTE	145'000		145'000		0	
T 85011.3102.00	IMPRIMÉS, PUBLICATION	1'000				1'000	
T 85011.3105.00	ACHAT BOISSONS ET NOURRITURES - MANIFESTATIONS DIVERSES	3'000		6'000		-3'000	
T 85011.3111.00	ACHAT MACHINES, MATÉRIEL ET VÉHICULES	9'000		6'000		3'000	
F 85011.3120.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	5'000		5'000		0	
F 85011.3120.02	FRAIS D'EAU	1'000		1'000		0	
T 85011.3130.00	PRESTATIONS DE SERVICES DE TIERS, TRANSPORT	2'000		2'000		0	
T 85011.3130.01	PRESTATIONS DIVERSES DE PROMOTION	2'000				2'000	
T 85011.3132.00	HONORAIRES DE VINIFICATION ET DE MISE EN BOUTEILLE	33'000		33'000		0	
T 85011.3134.00	PRIMES D'ASSURANCE CHOSE, GRÈLE	10'000		12'000		-2'000	
T 85011.3145.00	ENTRETIEN DES VIGNES , MINAGE	7'000		7'000		0	
T 85011.3151.00	ENTRETIEN MACHINES, MATÉRIEL ET VÉHICULES	500		1'000		-500	
T 85011.3920.00	IMPUTATION INTERNE - LOCATION PARCELLE DOMAINE PRIVÉ COMMUNAL	3'000		3'000		0	
T 85011.4250.00	VENTES DE BOUTEILLES DE VIN BLANC		70'000		70'000		0
T 85011.4250.01	VENTES DE BOUTEILLES DE VIN ROUGE		52'000		52'000		0
T 85011.4250.02	VENTES DE BOUTEILLES DE VIN ROSÉ		16'000		16'000		0
T 85011.4250.03	VENTES DE BOUTEILLES DE MOÛT ET MOUSSEUX		15'000		15'000		0
T 85011.4250.04	VENTES DE BOUTEILLES DE BLANC POUR CADEAUX ET RÉCEPTION		55'000		55'000		0
T 85011.4250.06	VENTES DE VIN BLANC EN VRAC		55'000		55'000		0
T 85011.4260.00	REMBOURSEMENTS FRAIS DE TRANSPORT DE VIN		1'000		1'000		0
85012	VIGNES AUTRES	9'000		10'000	0	-1'000	0
T 85012.3130.00	COTISATIONS DIVERSES	6'000		7'000		-1'000	
T 85012.3614.00	GROUPEMENT DE DÉFENSES CONTRE LA GRELE À LAVAUX	3'000		3'000		0	0

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
87	COMBUSTIBLES ET ÉNERGIE	11'828'000	11'828'000	13'680'500	15'427'000	-1'852'500	-3'599'000
871	ÉLECTRICITÉ	9'249'000	9'249'000	11'173'000	10'507'000	-1'924'000	-1'258'000
8710	ÉLECTRICITÉ	9'249'000	9'249'000	11'173'000	10'507'000	-1'924'000	-1'258'000
87100	ELECTRICITÉ - FINANCES	839'000	120'000	0	135'000	839'000	-15'000
F 87100.3511.10	ATTRIBUTIONS FONDS DE RÉSERVE DU RÉSEAU						
S 87100.3940.00	RÉMUNÉRATION COMMUNE S/CAPITAL INVESTI	839'000				839'000	
S 87100.4511.00	PRÉLÈVEMENT S/FDS DE RÉSERVE DE L'ÉLECTRICITÉ						
F 87100.4940.00	IMPUTATION INTERNE - INTÉRÊTS SERVICES DES EAUX ET DU GAZ		5'500		5'000		500
F 87100.4940.01	IMPUTATION INTERNE - RÉPARTITION REVENUS FINANCIERS INDIRECTS		114'500		130'000		-15'500
87101	ELECTRICITÉ - EXPLOITATION DU RÉSEAU	4'077'000	175'000	5'658'000	170'000	-1'581'000	5'000
F 87101.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	1'162'000		1'164'000		-2'000	
F 87101.3042.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES REPAS	3'000		3'000		0	
F 87101.3049.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE	4'000		4'000		0	
F 87101.3049.01	AUTRES INDEMNITES FORFAITAIRES, FRAIS DE TÉLÉPHONE ET AUTRES	1'000		1'000		0	
F 87101.3049.03	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, SERVICE DE PIQUETS	8'000		8'000		0	
F 87101.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	76'000		76'000		0	
F 87101.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	188'000		188'000		0	
F 87101.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	13'000		13'000		0	
F 87101.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	31'000		31'000		0	
F 87101.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	7'000		7'000		0	
S 87101.3090.00	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL	13'000		15'000		-2'000	
S 87101.3101.00	COÛTS DES RÉSEAUX AMONTS	1'243'000		1'326'000		-83'000	
S 87101.3101.01	ÉNERGIE DES PERTES RÉSEAU	159'000		236'000		-77'000	
S 87101.3101.02	RÉSERVE D'ÉLECTRICITÉ SWISSGRID	149'000		87'000		62'000	
S 87101.3101.03	SERVICES - SYSTÈME SWISSGRID	102'000		209'000		-107'000	
S 87101.3101.04	COUTS SOLIDAIRES SWISSGRID	19'000				19'000	
S 87101.3101.05	ACHAT MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES	10'000		5'000		5'000	
S 87101.3101.20	ACHAT MATÉRIEL DESTINÉ À DES TIERS						
S 87101.3111.00	ACHAT VÉHICULES	50'000		56'000		-6'000	
S 87101.3111.03	ACHAT MACHINES, OUTILLAGE ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION	10'000		15'000		-5'000	
S 87101.3112.00	ACHAT VÊTEMENTS DE TRAVAIL, MATÉRIEL DE SÉCURITÉ	10'000				10'000	

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
S 87101.3130.00	MANDATS PRESTATIONS OIBT	10'000		15'000		-5'000	
S 87101.3130.01	MANDATS CONTRÔLE DES INSTALLATIONS MT-BT	10'000		10'000		0	
S 87101.3130.02	FRAIS DE TRANSPORT DÉCHETS DIVERS	2'000		2'000		0	
S 87101.3132.00	ETUDES, INGENIERIE RÉSEAU	98'000		100'000		-2'000	
S 87101.3143.00	ENTRETIEN RÉSEAUX MT & BT	20'000		20'000		0	
S 87101.3151.02	ENTRETIEN ÉQUIPEMENT DE DISTRIBUTION	10'000		10'000		0	
S 87101.3151.03	ENTRETIEN MACHINES, OUTILLAGE ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION	8'000		5'000		3'000	
S 87101.3151.04	ENTRETIEN ALIMENTATION DE SECOURS, BATTERIES SOUS-STATIONS	5'000		5'000		0	
S 87101.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS, TRANSPORTS	1'000		1'000		0	
S 87101.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	2'000		2'000		0	
F 87101.3910.01	IMPUTATION INTERNE - RÉPARTITION CHARGES DE PERSONNEL INDIRECTES	118'000		1'511'000		-1'393'000	
F 87101.3920.01	IMPUTATION INTERNE - RÉPARTITION CHARGES LOYERS INDIRECTES	138'000		138'000		0	
F 87101.3930.01	IMPUTATION INTERNE - RÉPARTITION CHARGES ADMINISTRATIVES	397'000		395'000		2'000	0
F 87101.4260.00	REMBOURSEMENTS SALAIRES APG, LAA		25'000		20'000		5'000
S 87101.4260.01	REMBOURSEMENT ET PARTICIPATIONS DE TIERS		150'000		150'000		0
87102	ELECTRICITÉ - RECETTES D'UTILISATION RÉSEAU	4'000	4'343'000	4'000	4'431'000	0	-88'000
S 87102.3181.00	DÉFALCATIONS - PERTES S/DÉBITEURS	4'000		4'000		0	
S 87102.3511.00	ALLOCATIONS FONDS DE RÉGULATION RÉSEAU						
S 87102.4250.02	VENTE RÉSERVE D'ÉLECTRICITÉ SWISSGRID		149'000		87'000		62'000
S 87102.4250.03	VENTE SERVICES - SYSTÈME SWISSGRID		102'000		209'000		-107'000
S 87102.4250.04	VENTE COUTS SOLIDAIRES SWISSGRID		19'000				19'000
S 87102.4250.20	ACHEMINEMENT -TU SIMPLE		1'386'000		1'464'000		-78'000
S 87102.4250.85	ACHEMINEMENT - TU DOUBLE PERMANENT HP		545'000		586'000		-41'000
S 87102.4250.86	ACHEMINEMENT -TU DOUBLE PERMANENT HC		214'000		219'000		-5'000
S 87102.4250.87	ACHEMINEMENT -TC DOUBLE INTERRUPTIBLE HP		383'000		753'000		-370'000
S 87102.4250.88	ACHEMINEMENT - TC DOUBLE INTERRUPTIBLE HC		215'000		330'000		-115'000
S 87102.4250.89	ACHEMINEMENT - PUISSANCE DOUBLE HP-DUP > 3000H		174'000		140'000		34'000
S 87102.4250.90	ACHEMINEMENT - PUISSANCE DOUBLE HC-DUP > 3000H		89'000		42'000		47'000
S 87102.4250.91	ACHEMINEMENT - PUISSANCE DOUBLE HP-DUP < 3000H		191'000		245'000		-54'000
S 87102.4250.92	ACHEMINEMENT - PUISSANCE DOUBLE HC-DUP < 3000H		77'000		94'000		-17'000
S 87102.4250.93	ACHEMINEMENT -- TU SIMPLE INTERRUPTIBLE HC		27'000		48'000		-21'000
S 87102.4250.94	VENTE PUISSANCE GROS CONSOMM. DUP>3000H		81'000		45'000		36'000
S 87102.4250.95	VENTE PUISSANCE GROS CONSOMM. DUP<3000H		121'000		134'000		-13'000
S 87102.4260.02	VENTE MATERIEL ET PRESTATIONS "ELEC." A DES TIERS						
S 87102.4511.20	PRÉLÈVEMENT S/FDS DE RÉGULATION RÉSEAU		570'000		35'000		535'000

LEXIQUE - TARIFS ELECTRICITE

ABREVIATIONS	DENOMINATION COMMERCIALE	EXPLICATIONS
TU DOUBLE PERMANENT HP/HC	= Tarif double Standard	Ce tarif est appliqué par défaut à toutes les installations (ménage, petit commerce ou petite entreprise) qui n'ont pas d'équipements de chauffage interruptibles.
TC DOUBLE INTERRUPTIBLE HP/HC	= Tarif double Option Chaleur	Pour les consommateurs qui possèdent des chauffe-eau, pompes à chaleur, appareils de buanderie (+chauffages électriques existants) qui peuvent être interrompus pour délester le réseau
PUISSANCE DOUBLE HP/HC - DUP > 3000 h	= Puissance A	Pour les grands consommateurs qui dépassent 50'000kWh/an et qui ont une durée d'utilisation de la puissance > 3'000h par an
PUISSANCE DOUBLE HP/HC-- DUP < 3000 h	= Puissance B	Pour les grands consommateurs qui dépassent 50'000 kWh/an et qui ont une durée d'utilisation de la puissance < 3'000h par an
TU SIMPLE INTERRUPTIBLE (HC)	= Tarif simple Option Chaleur	Pour les installations déjà en place ne consommant de l'énergie que de 22h à 6h. Pour les nouvelles installations, il est remplacé par le Tarif double Standard HC
DUP	= Durée d'Utilisation de la Puissance	
HP	= Heures Pleines	Heures de 6h-22h toute la semaine
HC	= Heures Creuses	Heures de 22h-6h toute la semaine

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
87103	ELECTRICITÉ - SYSTÈMES DE MESURE ET DE RÉGLAGE	93'000	354'000	55'000	0	38'000	354'000
S 87103.3111.00	ACHAT APPAREILS DE MESURES, COMPTEURS ET TÉLÉCOMMANDES	27'000		10'000		17'000	
S 87103.3111.01	ACHAT APPAREILS DE MESURES "SMART METER"	5'000		5'000		0	
S 87103.3132.01	ETUDES, INGENIERIE SYSTÈMES DE MESURE	3'000				3'000	
S 87103.3151.00	ENTRETIEN APPAREILS DE MESURES, COMPTEURS ET TÉLÉCOMMANDES	15'000		10'000		5'000	
S 87103.3151.01	ENTRETIEN APPAREILS DE MESURES "SMART METER"	33'000		30'000		3'000	
F 87103.3930.01	IMPUTATION INTERNE - RÉPARTITION CHARGES ADMINISTRATIVES INDIRECTES	10'000				10'000	
S 87103.4260.00	VENTES DE PRESTATIONS DE MESURES		354'000				354'000
87104	ELECTRICITÉ - COMMERCE D'ÉNERGIE	4'019'000	4'035'000	5'239'000	5'539'000	-1'220'000	-1'504'000
S 87104.3101.00	ACHAT ÉNERGIE	2'852'000		3'870'000		-1'018'000	
S 87104.3101.01	ACHAT INJECTIONS PV <= 30 KVA	327'000		434'000		-107'000	
S 87104.3101.02	ACHAT INJECTIONS PV >30 KVA	5'000		31'000		-26'000	
S 87104.3101.03	ACHAT GARANTIES D'ORIGINES	55'000		88'000		-33'000	
S 87104.3130.00	MESURES POUR EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUES	10'000				10'000	
S 87104.3181.00	DÉFALCATIONS - PERTES S/DÉBITEURS	6'000		6'000		0	
S 87104.3511.00	ALLOCATION AU FONDS DE RÉGULATION DE L'ÉNERGIE	754'000		800'000		-46'000	
F 87104.3930.10	IMPUTATION INTERNE - RÉPARTITION CHARGES ADMINISTRATIVES INDIRECTES	10'000		10'000		0	
S 87104.4250.10	ÉNERGIE - TU SIMPLE		1'603'000		1'858'000		-255'000
S 87104.4250.30	VENTE D'ÉNERGIE - PERTES RÉSEAU		159'000		236'000		-77'000
S 87104.4250.85	ÉNERGIE - TU DOUBLE PERMANENT HP		630'000		744'000		-114'000
S 87104.4250.86	ÉNERGIE - TU DOUBLE PERMANENT HC		239'000		299'000		-60'000
S 87104.4250.87	ÉNERGIE - TC DOUBLE INTERRUPTIBLE HP		511'000		1'079'000		-568'000
S 87104.4250.88	ÉNERGIE - TC DOUBLE INTERRUPTIBLE HC		275'000		506'000		-231'000
S 87104.4250.89	ÉNERGIE - PUISSANCE DOUBLE HP-DUP > 3000H		209'000		223'000		-14'000
S 87104.4250.90	ÉNERGIE - PUISSANCE DOUBLE HC-DUP > 3000H		42'000		74'000		-32'000
S 87104.4250.91	ÉNERGIE - PUISSANCE DOUBLE HP-DUP<3000H		268'000		367'000		-99'000
S 87104.4250.92	ÉNERGIE - PUISSANCE DOUBLE HC-DUP<3000H		68'000		100'000		-32'000
S 87104.4250.93	ÉNERGIE - TU SIMPLE INTERRUPTIBLE HC		31'000		53'000		-22'000
S 87104.4511.10	PRÉLÈVEMENT S/FDS DE RÉGULATION DE L' ÉNERGIE						
87105	ELECTRICITÉ - AUTRES PRESTATIONS	10'000	15'000	0	0	10'000	15'000
S 87105.3101.00	ACHAT ÉLECTRICITÉ POUR LES REGROUPEMENTS	10'000				10'000	
S 87105.4250.10	VENTE ÉLECTRICITÉ POUR LES REGROUPEMENTS		10'000				10'000
F 87105.4260.00	FACTURATION PRESTATIONS DE GESTION POUR LES REGROUPEMENTS (HORS GRD)		5'000				5'000

ELECTRICITE - COMPARAISON ENTRE ACHATS ET VENTES 2026

ACHATS	Budget 2026			VENTES	Budget 2026			Budget 2026	Budget 2025
	kWh	tarif en Fr.	Hors TVA en Fr.		kWh	tarif en Fr.	Hors TVA en Fr.	MARGE	MARGE
COMMERCE D'ENERGIE				COMMERCE					
87104.3101				87104.4250					
achat énergie (SEL) 01	33'650'000	0.0847	2'852'000.--	30 Pertes réseau			159'000.--		
rachat surplus PV < 30 kVA 02	3'000'000	0.1090	327'000.--	10 TU simple	14'000'000	0.1145	1'603'000.--		
garanties d'origine 03	33'650'000	0.00163	55'000.--	85 TU double permanent HP	5'502'183	0.1145	630'000.--		
rachat surplus PV > 30 kVA 04	65'500	0.0790	5'000.--	86 TU double permanent HC	2'515'789	0.0950	239'000.--		
87101.3130.00				87 TC double interruptible HP	4'502'203	0.1135	511'000.--		
Mesures pour efficacité énergétiques			10'000.--	88 TC double interruptible HC	2'696'078	0.1020	275'000.--		
87104.3181.00				89 puissance double HP - DUP > 3000 h	1'900'000	0.1100	209'000.--		
Défalcations - pertes s/débiteurs			6'000.--	90 puissance double HC - DUP > 3000 h	403'846	0.1040	42'000.--		
87104.3930.10				91 puissance double HP - DUP < 3000 h	2'436'364	0.1100	268'000.--		
Charges administratives indirectes			10'000.--	92 puissance double HC - DUP < 3000 h	653'846	0.1040	68'000.--		
Total coût énergie avant allocation	36'715'500		3'265'000.--	96 TU simple interruptible HC	324'607	0.0955	31'000.--		
87104.3511.00 Alloc. Fds régul. de l'énergie			754'000.--	Total vente énergie avant prélèvement			4'035'000.--	770'000.--	1'116'000.--
Total coût énergie après allocation	36'715'500		4'019'000.--	Total vente énergie après prélèvement	34'934'917	0.1155	4'035'000.--	16'000.--	316'000.--
ACHEMINEMENT				ACHEMINEMENT					
87101.3101.00				87102.4250.03 Vente services - système Swissgrid			102'000.--		
achat timbre	36'353'800	0.0342	1'243'000.--	87102.4250.02 Réserve d'énergie - vente			149'000.--		
gestion courbe charge				87102.4250					
87101.3101.01				20 TU simple	14'000'000	0.0990	1'386'000.--		
pertes réseau s/achat énergie			159'000.--	85 TU double permanent HP	5'505'051	0.0990	545'000.--		
87101.3101.03				86 TU double permanent HC	2'502'924	0.0855	214'000.--		
Achat services - système Swissgrid			102'000.--	87 TC double interruptible HP	4'479'532	0.0855	383'000.--		
87101.3101.02				88 TC double interruptible HC	2'704'403	0.0795	215'000.--		
Réserves d'énergie - achat			149'000.--	89 puissance double HP - DUP > 3000 h	2'806'452	0.0620	174'000.--		
Total achat acheminement	36'353'800	0.0342	1'653'000.--	90 puissance double HC - DUP > 3000 h	1'498'316	0.0594	89'000.--		
Total achats énergie + acheminement			5'672'000.--	91 puissance double HP - DUP < 3000 h	2'804'699	0.0681	191'000.--		
TAXES				92 puissance double HC - DUP < 3000 h	1'197'512	0.0643	77'000.--		
cpte bilan				93 TU simple interruptible HC	315'789	0.0855	27'000.--		
2013.00	37'848'000	0.007	264'000.--	94 puissance gros consom. DUP > 3000 h	12'462	6.5000	81'000.--		
2013.01	37'848'000	0.005	190'000.--	95 puissance gros consom. DUP < 3000 h	21'228	5.7000	121'000.--		
2013.02	37'848'000	0.002	76'000.--	87103.4260.00 vente de prestations de mesures			354'000.--		
2011.00	37'848'000	0.00020	8'000.--	87102.4511.20 Prél. s/fonds de régulation du timbre	37'848'367	0.1085	4'108'000.--	2'455'000.--	2'538'000.--
2011.01	37'848'000	0.0060	228'000.--	Total ventes énergie + acheminement + prélèvement			570'000.--	570'000.--	35'000.--
2011.02	37'848'000	0.0230	871'000.--	TAXES					
TOTAL	37'848'000	0.04320	1'637'000.--	cpte bilan (idem)					
				Communes } droit d'utilisation du sol	37'848'000	0.007	264'000.--		
				} soutien à l'éclairage public	37'848'000	0.005	190'000.--		
				Cantones } soutien aux énergies renouvelables	37'848'000	0.002	76'000.--		
				} émolument cantonal	37'848'000	0.00020	8'000.--		
				Fédérales } taxe cantonale (énergies renouvel.)	37'848'000	0.0060	228'000.--		
				} financement des surcoûts	37'848'000	0.0230	871'000.--		
				Total	37'848'000	0.04320	1'637'000.--	0.--	0.--

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
87106	ELECTRICITÉ - ECLAIRAGE PUBLIC	207'000	207'000	217'000	232'000	-10'000	-25'000
S 87106.3101.00	ACHAT MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES	5'000		5'000		0	
S 87106.3101.20	ACHAT MATÉRIEL DESTINÉ À DES TIERS						
S 87106.3141.00	ENTRETIEN RÉSEAUX EP	10'000		10'000		0	
F 87106.3300.00	AMORTISSEMENTS RÉSEAU EP	100'000		100'000		0	
F 87106.3910.05	IMPUTATION INTERNE - RÉPARTITION CHARGES DE PERSONNEL INDIRECTES	16'000		18'000		-2'000	
F 87106.3920.05	IMPUTATION INTERNE - RÉPARTITION CHARGES DE LOYERS INDIRECTES	19'000		22'000		-3'000	
F 87106.3930.05	IMPUTATION INTERNE - RÉPARTITION CHARGES ADMINISTRATIVES INDIRECTES	57'000		62'000		-5'000	
F 87106.4260.00	FACTURATION M.O CHANTIER EP		25'000		50'000		-25'000
F 87106.4260.01	FACTURATION M.O RÉSEAU EP		67'000		67'000		0
S 87106.4260.02	REMBOURSEMENT DE DOMMAGES						
F 87106.4900.00	IMPUTATION INTERNE - FRAIS ENTRETIEN À CHARGE BOURSE COMMUNALE		15'000		15'000		0
F 87106.4950.00	IMPUTATION INTERNE - AMORTISSEMENT ET INTÉRÊTS À CHARGE BOURSE COMMUNALE		100'000		100'000		0
872	GAZ	1'260'000	1'260'000	1'186'000	1'186'000	74'000	74'000
8720	GAZ	1'260'000	1'260'000	1'186'000	1'186'000	74'000	74'000
87200	GAZ	1'260'000	1'260'000	1'186'000	1'186'000	74'000	74'000
S 87200.3101.00	ACHAT DE GAZ - ÉNERGIE	950'000		880'000		70'000	
S 87200.3101.01	ACHAT DE GAZ - ACHEMINEMENT	250'000		220'000		30'000	
S 87200.3101.02	AUTRES FRAIS DE DISTRIBUTION DU GAZ	10'000		3'000		7'000	
S 87200.3130.00	PRESTATION DE TIERS POUR RACCORDEMENT PRIVÉS AU RÉSEAU DU GAZ			3'000		-3'000	
S 87200.3181.00	PERTES S/DÉBITEURS GAZ						
F 87200.3300.00	AMORTISSEMENT DU RÉSEAU	19'000		17'000		2'000	
F 87200.3511.00	ATTRIBUTIONS FONDS DE RÉSERVE	11'000		43'000		-32'000	
F 87200.3930.02	IMPUTATION INTERNE - REPARTIION CHARGES ADMINISTRATIVES	20'000		20'000		0	
S 87200.4250.00	VENTE DE GAZ						
S 87200.4250.01	VENTE DE GAZ - ACHEMINEMENT		250'000		220'000		30'000
S 87200.4250.02	VENTE DE GAZ - ENERGIE		950'000		880'000		70'000
S 87200.4260.00	REFACTURATION FRAIS DE RACCORDEMENT AU RÉSEAU DU GAZ				3'000		-3'000
S 87200.4260.01	REFACTURATION AUTRES FRAIS DE DISTRIBUTION DU GAZ				3'000		-3'000
S 87200.4260.02	RÉTRIBUTION DES SI LAUSANNE S/VENTES DE GAZ		60'000		80'000		-20'000

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
879	ÉNERGIE, NON MENTIONNÉ AILLEURS	1'319'000	1'319'000	1'321'500	3'734'000	-2'500	-2'415'000
8790	ÉNERGIE, NON MENTIONNÉ AILLEURS	1'319'000	1'319'000	1'321'500	3'734'000	-2'500	-2'415'000
87900	ADMINISTRATION - PERSONNEL	437'500	60'000	428'000	60'000	9'500	0
F 87900.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	141'000		150'000		-9'000	
F 87900.3049.00	AUTRES INDEMNITÉS FORFAITAIRES, FRAIS DE VÉHICULE	2'000				2'000	
F 87900.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	9'000		10'000		-1'000	
F 87900.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	24'000		24'000		0	
F 87900.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS	1'000		1'000		0	
F 87900.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	4'000		4'000		0	
F 87900.3055.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES IJM	1'000		1'000		0	
S 87900.3090.00	FORMATION ET PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL	10'500		11'000		-500	
S 87900.3091.00	RECRUTEMENT DU PERSONNEL	2'000		2'000		0	
S 87900.3099.00	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL, CADEAUX	3'000		3'000		0	
S 87900.3100.00	MATÉRIEL DE BUREAU	15'000		17'000		-2'000	
S 87900.3102.00	IMPRIMÉS, PUBLICATIONS	1'500		1'000		500	
S 87900.3103.00	LITTÉRATURE SPÉCIALISÉE, MAGAZINES	1'500		2'000		-500	
S 87900.3105.00	FRAIS DE RÉCEPTION ET MANIFESTATIONS	10'000		10'000		0	
S 87900.3110.00	MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	18'000		22'000		-4'000	
S 87900.3113.00	ACHAT ET REMPLACEMENT TÉLÉPHONES	2'000		2'000		0	
S 87900.3130.00	COTISATIONS À DES INSTITUTIONS DE DROIT PRIVÉ	33'000		31'000		2'000	
S 87900.3130.01	FRAIS DE TÉLÉPHONE ET RACCORDEMENT	3'000		2'000		1'000	
S 87900.3130.02	FRAIS DE PORT, AFFRANCHISSEMENT	10'000		9'000		1'000	
S 87900.3132.00	HONORAIRES, MANDATS EXTERNES, ÉTUDES SPÉCIALES	47'000		32'000		15'000	
S 87900.3132.01	FRAIS CONTENTIEUX	2'000		1'000		1'000	
S 87900.3150.00	ENTRETIEN DE MEUBLES ET APPAREILS DE BUREAU	3'000		3'000		0	
S 87900.3170.00	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS, TRANSPORTS	1'000		1'000		0	
S 87900.3170.01	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - FRAIS DE TÉLÉPHONE	1'000		1'000		0	
S 87900.3170.02	REMBOURSEMENTS DE FRAIS EFFECTIFS - REPAS ET AUTRES DÉBOURS	5'000		2'000		3'000	
S 87900.3420.00	FRAIS COMPTES BANCAIRES, POSTFINANCE	22'000		21'000		1'000	
S 87900.3910.10	IMPUTATION INTERNE POUR PRESTATIONS DE SERVICE - SERVICE DES FINANCES	65'000		65'000		0	
F 87900.4260.00	REMBOURSEMENTS SALAIRES APG, LAA		5'000		5'000		0
S 87900.4260.01	FACTURATIONS DE SERVICE À DES TIERS		15'000		15'000		0
S 87900.4260.02	REMBOURSEMENT DE FRAIS DE CONTENTIEUX		40'000		40'000		0

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
87901	ADMINISTRATION - FRAIS INFORMATIQUE ET IT	416'000		382'000	0	34'000	0
S 87901.3100.00	CONSOMMABLES, PETITES FOURNITURES	2'000		2'000		0	
S 87901.3113.00	MATÉRIEL INFORMATIQUE	10'000		10'000		0	
S 87901.3158.00	MAINTENANCE ET DÉVELOPPEMENT DES LOGICIELS INFORMATIQUES	157'000		145'000		12'000	
F 87901.3900.10	IMPUTATION INTERNE POUR CHARGES INFORMATIQUES - SERVICE	152'000		135'000		17'000	
S 87901.3910.10	IMPUTATION INTERNE POUR PRESTATIONS DE SERVICE - SERVICE	95'000		90'000		5'000	
87902	ADMINISTRATION - FRAIS GÉNÉRAUX	40'000		44'000	0	-4'000	0
S 87902.3101.00	CARBURANT VÉHICULES ET MATÉRIEL ROULANT	10'000		10'000		0	
S 87902.3134.00	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	12'000		10'000		2'000	
S 87902.3137.00	TAXES VÉHICULES À MOTEUR	4'000		4'000		0	
S 87902.3151.00	ENTRETIEN VÉHICULES ET MATÉRIEL ROULANT	14'000		20'000		-6'000	
87903	ADMINISTRATION - BÂTIMENT ET DÉPÔTS	249'500		251'500	0	-2'000	0
S 87903.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	11'000		13'000		-2'000	
S 87903.3160.01	LOYER BÂTIMENT DU VOISINAND	72'000		72'000		0	
S 87903.3160.02	LOYER BÂTIMENT DES CHAMPS	128'000		128'000		0	
F 87903.3930.00	IMPUTATION INTERNE POUR FRAIS EXPLOITATION BATIMENT DU VOISINAND	30'500		30'500		0	
F 87903.3930.10	IMPUTATION INTERNE POUR FRAIS EXPLOITATION IMMEUBLE DES CHAMPS	8'000		8'000		0	
87904	ADMINISTRATION - CHARGES ET REVENUS FINANCIERS		116'000	0	136'000	0	-20'000
F 87904.4420.00	REVENUS DES TITRES, DIVIDENDES		116'000		136'000		-20'000
87905	ADMINISTRATION - RÉPARTITION CHARGES/REVENUS D'ADMINISTRATION	176'000	1'143'000	216'000	3'538'000	-40'000	-2'395'000
F 87905.3940.00	IMPUTATION INTERNE POUR REVENUS FINANCIER - SERVICE DES EAUX	61'500		86'000		-24'500	
F 87905.3940.01	IMPUTATION INTERNE POUR REVENUS FINANCIER - SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ	114'500		130'000		-15'500	
F 87905.4910.00	IMPUTATION INTERNE POUR CHARGES DE PERSONNEL - SERVICE DES EAUX		64'000				64'000
F 87905.4910.01	IMPUTATION INTERNE POUR CHARGES DE PERSONNEL - SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ		118'000				118'000
F 87905.4910.05	IMPUTATION INTERNE POUR CHARGES DE PERSONNEL - ECLAIRAGE PUBLIC		16'000				16'000
F 87905.4920.00	IMPUTATION INTERNE POUR LOYER - SERVICES DES EAUX		75'000				75'000
F 87905.4920.01	IMPUTATION INTERNE POUR LOYER - SERVICES DE L'ELECTRICITE		138'000				138'000
F 87905.4920.05	IMPUTATION INTERNE POUR CHARGES DE PERSONNEL - ECLAIRAGE PUBLIC		19'000				19'000
F 87905.4930.00	IMPUTATION INTERNE POUR CHARGES ADMINISTRATIVES - SERVICE DES		219'000		1'362'000		-1'143'000
F 87905.4930.01	IMPUTATION INTERNE POUR CHARGES ADMINISTRATIVES - SERVICE DE L'ÉLECTRICITÉ		417'000		2'054'000		-1'637'000
F 87905.4930.02	IMPUTATION INTERNE POUR CHARGES ADMINISTRATIVES - SERVICE DU GAZ		20'000		20'000		0
F 87905.4930.05	IMPUTATION INTERNE POUR CHARGES ADMINISTRATIVES - ECLAIRAGE		57'000		102'000		-45'000

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPÔTS	38'831'500	69'362'000	39'789'000	68'972'000	-937'500	390'000
91	IMPÔTS	665'000	60'135'000	650'000	60'420'000	15'000	-285'000
910	IMPÔTS	665'000	60'135'000	650'000	60'420'000	15'000	-285'000
9100	IMPÔTS	665'000	60'135'000	650'000	60'420'000	15'000	-285'000
91000	IMPÔTS	665'000	60'135'000	650'000	60'420'000	15'000	-285'000
F 91000.3181.00	DÉFALCATIONS ET REMISES	665'000		650'000		15'000	
F 91000.4000.00	IMPÔTS SUR LE REVENU, PERSONNES PHYSIQUES		34'600'000		35'960'000		-1'360'000
F 91000.4001.00	IMPÔTS SUR LA FORTUNE, PERSONNES PHYSIQUES		9'390'000		9'300'000		90'000
F 91000.4002.00	IMPÔTS À LA SOURCE, PERSONNES PHYSIQUES		500'000		730'000		-230'000
F 91000.4009.00	IMPÔTS SPÉCIAL DES ÉTRANGERS		1'260'000		1'420'000		-160'000
F 91000.4009.01	IMPÔTS RÉCUPÉRÉS APRÈS DÉFALCATION		85'000		80'000		5'000
F 91000.4010.00	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES, PERSONNES MORALES		4'500'000		2'100'000		2'400'000
F 91000.4011.00	IMPÔTS SUR LE CAPITAL, PERSONNES MORALES		2'000'000		2'700'000		-700'000
F 91000.4019.00	IMPÔT COMPLÉMENTAIRES SUR LES IMMEUBLES		210'000		160'000		50'000
F 91000.4021.00	IMPÔTS FONCIERS		2'620'000		2'605'000		15'000
F 91000.4023.00	DROITS DE MUTATION		2'400'000		2'800'000		-400'000
F 91000.4024.00	IMPÔTS SUR LES SUCCESSIONS ET DONATIONS		2'500'000		2'500'000		0
F 91000.4033.00	IMPÔTS SUR LES CHIENS		70'000		65'000		5'000
F 91000.4511.00	PRÉLÈVEMENT FONDS DE RÉSERVES PERTES SUR DÉBITEURS						

TABLEAU DE L'ENCAISSEMENT DES IMPOTS COMMUNAUX

	Comptes 2022	Comptes 2023	Comptes 2024	Budget 2025	Budget 2026	écart entre budget 2025/2026
<u>Impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques</u>	46'428'141.65	45'990'711.22	44'782'759.68	47'410'000.00	45'750'000.00	-1'660'000.00
Impôt sur le revenu	35'353'493.86	35'274'798.05	32'919'997.38	35'960'000.00	34'600'000.00	-1'360'000.00
Impôt sur la fortune	8'952'702.95	9'284'791.58	9'341'242.87	9'300'000.00	9'390'000.00	90'000.00
Impôt à la source	909'038.58	273'542.25	1'085'373.17	730'000.00	500'000.00	-230'000.00
Impôt spécial des étrangers	1'212'906.26	1'157'579.34	1'436'146.26	1'420'000.00	1'260'000.00	-160'000.00
<u>Impôt sur le bénéfice et capital des personnes morales</u>	14'885'820.74	4'614'360.26	4'122'634.15	4'960'000.00	6'710'000.00	1'750'000.00
Impôt sur le bénéfice	14'562'866.99	1'797'176.56	1'314'401.35	2'100'000.00	4'500'000.00	2'400'000.00
Impôt sur le capital	176'032.15	2'608'220.70	2'589'866.30	2'700'000.00	2'000'000.00	-700'000.00
Impôt complémentaire sur les immeubles	146'921.60	208'963.00	218'366.50	160'000.00	210'000.00	50'000.00
<u>Autres impôts divers</u>	6'592'685.76	8'639'266.94	7'781'802.22	8'050'000.00	7'675'000.00	-375'000.00
Impôt foncier	2'420'964.25	2'483'225.80	2'535'474.65	2'605'000.00	2'620'000.00	15'000.00
Droits de mutations	2'393'509.25	2'514'474.75	2'351'516.65	2'800'000.00	2'400'000.00	-400'000.00
Successions et donations	1'630'596.30	3'525'621.50	2'701'235.10	2'500'000.00	2'500'000.00	0.00
Impôt sur les chiens	67'150.00	66'950.00	70'000.00	65'000.00	70'000.00	5'000.00
Récupération après défalcatons	80'465.96	48'994.89	123'575.82	80'000.00	85'000.00	5'000.00
Total chapitre 910	67'906'648.15	59'244'338.42	56'687'196.05	60'420'000.00	60'135'000.00	-285'000.00
Impôt sur les gains immobiliers	2'331'739.10	2'484'608.50	2'867'934.80	3'000'000.00	2'500'000.00	-500'000.00
Impôt sur le frontaliers					100'000.00	100'000.00
Compensation cantonale RIE III	1'540'290.63	415'357.75	379'095.55	420'000.00	550'000.00	130'000.00
Total général impôts	71'778'677.88	62'144'304.67	59'934'226.40	63'840'000.00	63'285'000.00	-555'000.00
Défalcatons, remises, rétrocessions	-779'671.12	-651'136.31	-701'951.63	-650'000.00	-665'000.00	-15'000.00
Total net	70'999'006.76	61'493'168.36	59'232'274.77	63'190'000.00	62'620'000.00	-570'000.00
Taux d'imposition	54%	54%	54%	54%	54%	
point d'impôt	1'132'723	933'261	901'612	966'852	967'593	

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
93	PÉRÉQUATION FINANCIÈRE ET COMPENSATION DES CHARGES	36'674'000	1'434'000	37'452'000	1'213'000	-778'000	221'000
930	PÉRÉQUATION FINANCIÈRE ET COMPENSATION DES CHARGES	36'674'000	1'434'000	37'452'000	1'213'000	-778'000	221'000
9300	PÉRÉQUATION FINANCIÈRE ET COMPENSATION DES CHARGES	36'674'000	1'434'000	37'452'000	1'213'000	-778'000	221'000
93000	PARTICIPATION À LA PÉRÉQUATION FINANCIÈRE	26'104'000	1'434'000	26'975'000	1'213'000	-871'000	221'000
F 93000.3622.00	PÉRÉQUATION FINANCIÈRE HORIZONTALE ENTRE COMMUNES - ALIMENTATION	26'104'000		26'975'000		-871'000	
F 93000.4622.00	PÉRÉQUATION FINANCIÈRE HORIZONTALE ENTRE COMMUNES - RÉTROCESSION		1'434'000		1'213'000		221'000
F 93000.4894.00	PRELEV. PROVISION PEREQUATION DIRECTE						
93001	PARTICIPATION À LA COHÉSION SOCIALE (PCS)	10'570'000		10'477'000	0	93'000	0
F 93001.3621.00	PARTICIPATION A LA COHÉSION SOCIALE (FACTURE SOCIALE)	10'570'000		10'477'000		93'000	
G 93001.3621.90	BOURSES D'ETUDES ET D'APPRENTISSAGE						
G 93001.3621.91	PC A DOMICILE ET HERBERGEMENT						
G 93001.3621.92	RI+PARTIC. CANTONALE A L'ASS. CHOMAGE						
G 93001.3621.93	SUB. ET AIDES AUX PERSONNES HANDICAPEES						
G 93001.3621.94	PREST. POUR LA FAMILLE ET AUTRES PRESTATIONS						
G 93001.3621.95	ASSURANCE MALADIE (LAVAMAL)						
G 93001.3621.96	FACTURE SOCIALE - ECART ACOMPTES/DECOMPTES						
F 93001.4894.00	PRELEV PROVISION FACTURE SOCIALE						

Récapitulatif des acomptes péréquatifs 2026 porté au budget 2026 selon NPIV

N° OFS	
Commune :	lutry
5606	
Montant en CHF	
Péréquation des ressources (R)	26'104'374
Solidarité principale	24'571'363
Dotation minimale	0
Prélèvements conjoncturels	1'533'010
Péréquation des besoins structurels (B)	-7'106
Compensation "surface productive"	0
Compensation "population en altitude"	-7'106
Compensation "élèves pondérés"	0
Compensation des charges particulières des villes (V)	-1'427'437
Couche population	346'193
Compensation des déficits des lignes de trafic urbain	-1'773'630
Compensation transitoire (C)	0
Total Péréquation (R + B + V + C)	24'669'830
Participation à la cohésion sociale	10'570'172
Facture policière	336'008
Socle sécuritaire commun	336'008
Part des communes délégatrices	0
Total péréquation et factures cantonales	35'576'010

DETAILS DU CALCUL DES ACOMPTES PEREQUATIFS 2026 SELON LA NPIV

Commune :

LUTRY

Décompte prévisionnel 2026

N° OFS : 5606

Population : 10'900

Péréquation des ressources (solidarité principale)

Cette commune a un revenu fiscal standardisé par habitant de CHF 6'160.3

Le revenu fiscal standardisé par habitant moyen est de CHF 3'342.4

Revenu fiscal standardisé (RFS)
Recettes fiscales que la commune générerait en appliquant le coefficient d'imposition moyen pondéré et un taux standard d'impôt foncier de 1‰

L'écart est de CHF 2'817.8

80%

Du moment que le revenu fiscal standardisé de la commune est supérieur à la moyenne, celle-ci participe au financement de la péréquation des ressources, avec un montant par habitant de CHF 2'254.3

En montant absolu, cela représente CHF 24'571'363

Péréquation des ressources (dotation minimale)

Avant péréquation des ressources, le revenu fiscal standardisé par habitant de cette commune exprimé en pourcent du revenu fiscal standardisé par habitant moyen était de 184.3%

Après péréquation des ressources, ce pourcentage est descendu à 116.9%

0

Péréquation des ressources (Prélèvements conjoncturels)

La commune doit verser à la péréquation 50% de son impôt sur les successions et donation, de son impôt sur les gains immobiliers et de ses droits de mutation, ce qui correspond à CHF 3'700'000

La commune doit verser à la péréquation 30% de son impôt sur les frontaliers, ce qui correspond à CHF 30'000

Les prélèvements sur les impôts conjoncturels de l'ensemble des communes sont répartis entre elles en francs par habitant. Cette commune a donc droit à un montant de CHF -2'196'990

Au net, cette commune est contributrice de ce mécanisme pour CHF 1'533'010

Participation à la cohésion sociale (PCS)

Après les effets du rééquilibrage financier en faveur des communes, le montant total de la PCS à charge des communes est de CHF 830'000'000

En francs par habitant, le montant de la PCS est de CHF 970

10'570'172

Péréquation des besoins structurels (surface productive)

Cette commune a une surface productive (en hectares) de 838.0

Si elle avait une surface productive par habitant égale à 120% de la médiane cantonale, elle aurait une surface productive de 8'513.9

L'écart entre sa surface productive et 120% de la médiane est de 7'675.9

0

Péréquation des besoins structurels (population en altitude)

La part du territoire de cette commune avec une déclivité de 35% ou plus est de 16.2%

Cette commune a droit à une compensation par personne résidant en altitude égale à CHF 585 multipliés par la part susmentionnée, c'est-à-dire de CHF 94.7

Personne résidant en altitude
Personne domiciliée dans la commune dont le lieu de résidence principale est sis à une altitude de 730m ou plus

Le nombre de personnes résidant en altitude de la commune est de 75

La compensation totale en faveur de la commune est donc de CHF -7'106

Péréquation des besoins structurels (élèves pondérés)

Cette commune compte le nombre suivant d'élèves 1'015

Le nombre d'élèves domiciliés à plus de 2,5 km de leur école (distance effective par chemins et/ou routes) est en revanche de 180

Le nombre d'élèves pondéré de la commune est de 1'042.0

Si elle avait un nombre d'élèves pondéré par habitant égale à 120% de la moyenne cantonale, elle aurait le nombre d'élèves pondérés suivant 1'486.8

L'écart entre ses élèves pondérés et 120% de la moyenne est de -444.8

0

Charges particulières des villes (couche population)

Nombre Montant p/hab Total

Population entre 0 et 1'000 1'000 -133 -132'913

Population entre 1'001 et 3'000 2'000 -372 -744'313

Population entre 3'001 et 12'000 7'900 -665 -5'250'062

Population entre 12'001 et 15'000 0 -1'063 0

Population entre 15'001 et 30'000 0 -1'116 0

Population entre 30'001 et 45'000 0 -1'170 0

Population au-delà de 45'000 0 -1'223 0

Totaux 10'900 - -6'127'287

Les montants versés par la couche population sont financés par l'ensemble des communes avec une répartition en francs par habitant. 6'473'480

La contribution de cette commune est de CHF 346'193

La contribution nette de la commune est donc de CHF 346'193

Charges particulières des villes (déficits des lignes de trafic urbain)

La participation de cette commune au financement des déficits des lignes de trafic urbain, comme définies dans la LMTP, est de CHF 4'805'000

-2'883'000

Les montants versés par cette compensation sont financés par l'ensemble des communes avec une répartition en francs par habitant. 4'805'000

La contribution de cette commune est de CHF 1'922'000

La contribution nette de la commune est donc de CHF 1'922'000

Facture policière

Le montant total de la facture policière est de CHF 75'383'815

35% de la facture correspond au socle sécuritaire commun. Il est pris en charge par l'ensemble des communes. En francs par habitant, le montant de ce socle commun est de CHF 30.8

336'008

Péréquation des ressources	Péréquation des besoins	Compensation des villes	Compensation transitoire	PCS	Facture policière
26'104'374	-7'106	-1'427'437	0	10'570'172	336'008

NB : les montants en vert sont à recevoir et les montants en rouge à verser

Total péréquation et factures cantonales :

35'576'011

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
95	PARTS AUX RECETTES, AUTRES		4'390'000	0	3'767'000	0	623'000
950	PARTS AUX RECETTES, AUTRES		4'390'000	0	3'767'000	0	623'000
9500	PARTS AUX RECETTES, AUTRES		4'390'000	0	3'767'000	0	623'000
95000	PARTS AUX RECETTES, AUTRES		4'390'000	0	3'767'000	0	623'000
F 95000.4120.00	TAXE VENTE BOISSONS ALCOOLIQUEES À L'EMPORTER		50'000		50'000		0
F 95000.4240.00	INDEMNITÉS SI POUR L'USAGE DU SOL (7 CTS)		351'000		297'000		54'000
F 95000.4601.01	IMPÔTS SUR LES GAINS IMMOBILIERS		2'500'000		3'000'000		-500'000
F 95000.4601.02	IMPÔTS SUR LES FRONTALIERS		100'000				100'000
F 95000.4601.04	RÉFORME FISCALE - COMPENSATION CANTONALE RIE III		550'000		420'000		130'000
F 95000.4940.00	RÉMUNÉRATION DES SI S/CAPITAL INVESTI		839'000				839'000
96	ADMINISTRATION DE LA FORTUNE ET DE LA DETTE	1'492'500	3'397'000	1'687'000	3'566'000	-174'500	-169'000
961	INTÉRÊTS	331'000	473'500	295'000	526'000	36'000	-52'500
9610	INTÉRÊTS	331'000	473'500	295'000	526'000	36'000	-52'500
96100	SERVICE FINANCIER - INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS	331'000	473'500	295'000	526'000	36'000	-52'500
F 96100.3400.00	INTÉRÊTS RÉMUNÉRATOIRES IMPÔTS	15'000		10'000		5'000	
F 96100.3401.00	INTÉRÊTS PASSIFS DES ENGAGEMENTS FINANCIERS - DETTES À COURT	3'000		5'000		-2'000	
F 96100.3401.01	EMPRUNT 1742 11.350 CFV OS 78						
F 96100.3401.02	FDS DE COMPENSATION AVS 5 MIOS À 0.4% 2017-2027	20'000		20'000		0	
F 96100.3401.03	SWISSQUOTE BANK 5 MIOS à 1.1% 2024-2026	55'000		55'000		0	
F 96100.3401.04	EAF ComPlan 4 MIOS à 1.4% 2024 à 2029	56'000		56'000		0	
F 96100.3401.99	INTÉRÊTS PASSIFS SUR NOUVEAUX EMPRUNTS PRÉVUS	156'000		127'000		29'000	
F 96100.3409.00	COOPÉRATIVE DU VIEUX STAND - INTÉRÊT SUR CRÉANCE COMPENSATOIRE	6'000		6'000		0	
F 96100.3420.00	FRAIS COMPTES BANCAIRES, POSTFINANCE	20'000		16'000		4'000	
F 96100.4400.00	INTÉRÊTS DES LIQUITIDÉS		5'000		5'000		0
F 96100.4401.00	INTÉRÊTS MORATOIRES IMPÔTS		380'000		400'000		-20'000
F 96100.4402.00	INTÉRÊTS DES PLACEMENTS FINANCIERS		25'000		45'000		-20'000
F 96100.4402.01	INTÉRÊTS PRÊTS ASSOCIATION COLONIE DE VACANCES DE LUTRY		6'000		6'000		0
F 96100.4402.02	INTÉRÊTS PRÊTS SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DU RIVAGE SA		8'000		12'000		-4'000
F 96100.4402.03	INTÉRÊTS PRÊTS ASSOCIATION POLICE LAVAUX (APOL)		3'500		6'000		-2'500
F 96100.4402.04	INTÉRÊTS PRÊTS FONDATION DES STRUCTURES POUR L'ENFANCE & JEUNESSE (FSEJ)		4'000		6'000		-2'000
F 96100.4420.00	REVENUS DES TITRES, DIVIDENDES		35'000		35'000		0
F 96100.4940.00	IMPUTATION INTERNE INTÉRÊTS - GESTION DES DÉCHETS		7'000		11'000		-4'000

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
963	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	1'181'500	2'923'500	1'392'000	3'040'000	-210'500	-116'500
9630	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	629'500	1'642'000	866'000	1'788'000	-236'500	-146'000
96300	IMMEUBLE PL. DES HALLES - GRAND RUE 26	129'000	467'000	101'500	458'000	18'500	9'000
F 96300.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	16'000		15'000		1'000	
F 96300.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES			0		0	
F 96300.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	1'000		1'000		0	
F 96300.3052.00	COTISATIONS PATRONALES À LA CAISSE DE PENSIONS	2'500		2'000		500	
F 96300.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS						
F 96300.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	500		500		0	
B 96300.3430.00	*TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	44'000		29'000		15'000	
A 96300.3431.01	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES, PROD NETTOYAGE	500				500	
B 96300.3431.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES BÂTIMENT	13'000		10'000		3'000	
F 96300.3439.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	5'000		5'000		0	
F 96300.3439.02	FRAIS D'EAU	5'500		5'000		500	
F 96300.3439.03	EPURATION	4'000		5'000		-1'000	
A 96300.3439.09	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	8'000		8'000		0	
F 96300.3511.00	ALLOCATION FONDS DE RÉNOVATION	20'000		21'000		-1'000	
F 96300.4260.00	REFACTURATION PLAQUETTES BOITES AUX LETTRES/CLEFS						
F 96300.4260.01	REFACTURATION ACOMPTE/DÉCOMPTE CHAUFFAGE		44'000		35'000		9'000
F 96300.4260.02	AUTRES REVENUS, BUANDERIE		2'000		2'000		0
F 96300.4260.99	PL.DES HALLES - GRAND-RUE 26 - CHAUFFAGE JUILL - DECEMBRE				0		0
F 96300.4430.00	LOYERS		421'000		421'000		0

*** RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

96300.3430	00	Travaux d'entretien bâtiment - Grand-Rue 26	<u>44'000.00</u>
		- remplacement de la mise en passe avec un nouveau plan de fermeture	18'000.00
		- entretien courant	24'000.00
		- contrôle de la toiture	1'000.00
		- traitement contre les insectes et les araignées	1'000.00

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
96301	HÔTEL RESTAURANT LE RIVAGE	149'000	429'000	221'000	372'000	-72'000	57'000
B 96301.3430.00	*TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	102'000		135'000		-33'000	
B 96301.3431.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES BÂTIMENT	14'000		15'000		-1'000	
A 96301.3439.09	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	14'000		14'000		0	
F 96301.3441.00	AMORTISSEMENT RIVAGE - REMPLACEMENT PARQUET RESTAURANT			40'000		-40'000	
F 96301.3441.01	AMORTISSEMENT RIVAGE- RENOV. COMPL. D'UN APPARTEMENT						
F 96301.3441.02	AMORTISSEMENT RIVAGE - RENOV. LOCAUX SANITAIRES DAMES						
F 96301.3511.00	ALLOCATION FONDS DE RÉNOVATION	19'000		17'000		2'000	
F 96301.4260.01	REFACTURATION ACOMPTE/DÉCOMPTE CHAUFFAGE		59'000		62'000		-3'000
F 96301.4260.99	BAT.HOTEL-REST."LE RIVAGE" - CHAUFFAGE JUILL - DECEMBRE				0		0
F 96301.4430.00	LOYERS		320'000		280'000		40'000
F 96301.4511.00	PRÉLÈVEMENT FONDS DE RÉNOVATION		50'000		30'000		20'000
96302	CENTRALE DE CHAUFFE RIVAGE - GRAND RUE	126'000	38'000	118'000	32'000	8'000	6'000
B 96302.3431.05	ENTRETIEN CHAUFFAGE	4'000		3'000		1'000	
F 96302.3439.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	122'000		115'000		7'000	
F 96302.4260.01	REFACTURATION ACOMPTE/DÉCOMPTE CHAUFFAGE		27'000		21'000		6'000
F 96302.4260.99	GRAND-RUE 22 + 23 + FORUM - CHAUFFAGE JUILL - DECEMBRE				0		0
F 96302.4430.00	LOYERS		11'000		11'000		0
96303	LE RIVAGE - GD-RUE 36	11'000	33'500	1'000	31'000	10'000	2'500
B 96303.3430.00	*TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	11'000		1'000		10'000	
F 96303.4260.01	REFACTURATION ACOMPTE/DÉCOMPTE CHAUFFAGE		2'500				2'500
F 96303.4430.00	LOYERS LOCAL COMMERCIAL		31'000		31'000		0
96304	BÂTIMENT VIEUX- STAND (VILLA MALFI)	70'000	318'000	272'000	540'000	-202'000	-222'000
B 96304.3430.00	*TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	39'000		25'000		14'000	
B 96304.3431.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES BÂTIMENT	9'000		6'000		3'000	
A 96304.3439.09	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	4'000		4'000		0	
F 96304.3441.00	AMORTISSEMENT MISE AUX NORME VENTILATION RTE D'OUCHY 15			220'000		-220'000	
F 96304.3511.00	ALLOCATION FONDS DE RÉNOVATION	18'000		17'000		1'000	
F 96304.4250.00	RESTAURANT "VILLA MALFI" - PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE		3'000				3'000
F 96304.4430.00	LOYERS		300'000		280'000		20'000
F 96304.4511.00	PRÉLÈVEMENT FONDS DE RÉNOVATION		15'000				15'000
F 96304.4893.00	BAT. PATR. FINANCIER - PRELEVEMENT FONDS RESERVES				260'000		-260'000

*** RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

96301.3430	00	Travaux d'entretien bâtiment - Hôtel le Rivage	<u>102'000.00</u>
		-*travaux d'entretien dans certaines chambres	30'000.00
		-*remplacement progressif des portes-fenêtres des chambres	20'000.00
		- entretien courant de l'hôtel	25'000.00
		- entretien courant du restaurant	15'000.00
		- entretien des équipements de cuisine	5'000.00
		- entretien des fenêtres et des chambres	5'000.00
		- contrôle et entretien de la toiture	2'000.00

* charges compensées par un prélèvement dans le fonds de rénovation (compte 96301.4511.00)

96303.3430	00	Travaux d'entretien bâtiment - Le Rivage - Grand-Rue 36	<u>11'000.00</u>
		- réfection de la peinture des murs du local	11'000.00

96304.3430	00	Travaux d'entretien bâtiment - Villa Malfi	<u>39'000.00</u>
		- * remplacement des réfrigérateurs du bar	15'000.00
		- entretien courant des restaurants	15'000.00
		- remplacement de trois poteaux en bois (normes de sécurité)	4'000.00
		- entretien courant de l'appartement et des locaux communs	4'000.00
		- contrôle et entretien de la toiture	1'000.00

* charges compensées par un prélèvement dans le fonds de rénovation (compte 96304.4511.00)

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
96305	IMMEUBLE RUE DU CHÂTEAU 2	18'000	35'500	17'000	36'000	1'000	-500
B 96305.3430.00	TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	9'000		6'000		3'000	
B 96305.3431.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES BÂTIMENT	1'000		1'000		0	
F 96305.3439.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	5'000		7'000		-2'000	
F 96305.3439.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	2'000		2'000		0	
F 96305.3439.02	FRAIS D'EAU	500		500		0	
F 96305.3439.03	EPURATION						
F 96305.3439.05	ECOLE ENFANTINE CHATEAU 2 - EAU, ELECTRICITE						
A 96305.3439.09	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	500		500		0	
F 96305.4260.01	REFACTURATION ACOMPTE/DÉCOMPTE CHAUFFAGE		3'500		4'000		-500
F 96305.4260.02	AUTRES REVENUS, BUANDERIE				0		0
F 96305.4260.99	RUE DU CHATEAU 2 - CHAUFFAGE JUILL - DECEMBRE						0
F 96305.4430.00	LOYERS		17'000		17'000		0
F 96305.4431.00	LOYERS APPARTEMENTS DE SERVICES		15'000		15'000		0
96306	PL. DU TEMPLE 7 - LA POUDRIÈRE	15'500	17'000	3'000	14'000	12'500	3'000
B 96306.3430.00	TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	12'000		3'000		9'000	
B 96306.3431.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES BÂTIMENT	1'000				1'000	
F 96306.3439.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	2'500				2'500	
F 96306.3439.03	EPURATION						
F 96306.4260.01	REFACTURATION ACOMPTE/DÉCOMPTE CHAUFFAGE		3'000				3'000
F 96306.4430.00	LOYERS		14'000		14'000		0
96307	IMMEUBLE RTE DE LAVAUX 62	32'000	57'000	33'000	56'000	-1'000	1'000
F 96307.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	4'000		4'000		0	
B 96307.3430.00	TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	9'000		13'000		-4'000	
B 96307.3431.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES IMMEUBLE	2'000				2'000	
B 96307.3431.05	ENTRETIEN CHAUFFAGE	2'000				2'000	
F 96307.3439.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	10'000		10'000		0	
F 96307.3439.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	1'000		2'000		-1'000	
F 96307.3439.02	FRAIS D'EAU	2'000		2'000		0	
F 96307.3439.03	EPURATION	1'000		1'000		0	
A 96307.3439.09	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	1'000		1'000		0	
F 96307.4260.01	REFACTURATION ACOMPTE/DÉCOMPTE CHAUFFAGE		10'000		10'000		0
F 96307.4260.99	RTE DE LAVAUX 62 - CHAUFFAGE JUILLET-DECEMBRE				0		0
F 96307.4430.00	LOYERS APPARTEMENTS		44'000		43'000		1'000
F 96307.4430.01	LOYERS GARAGES		3'000		3'000		0

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
96308	BÂTIMENT DE LA BALANCE - SAVUIT	74'000	200'000	85'000	203'000	-11'000	-3'000
F 96308.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	9'000		9'000		0	
F 96308.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS	500		500		0	
F 96308.3054.00	COTISATIONS PATRONALES AUX CAISSES D'ALLOCATIONS FAMILIALES	500		500		0	
B 96308.3430.00	TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	5'000		14'000		-9'000	
B 96308.3431.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES BÂTIMENT	3'000		3'000		0	
B 96308.3431.05	ENTRETIEN CHAUFFAGE	1'000				1'000	
F 96308.3439.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	10'000		12'000		-2'000	
F 96308.3439.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	2'000		3'000		-1'000	
F 96308.3439.02	FRAIS D'EAU	1'000		1'000		0	
F 96308.3439.03	EPURATION	1'000		1'000		0	
A 96308.3439.09	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	1'000		1'000		0	
F 96308.3441.00	AMORTISSEMENT TRANSFORMATION ET AGRANDISSEMENT IMMEUBLE	40'000		40'000		0	
F 96308.3441.01	AMORTISSEMENT REHABILITATION PLACE DEVANT LA BALANCE						
F 96308.4250.00	LA BALANCE SAVUIT- PRODUCT. PHOTOVOLTAIQUE		2'000				2'000
F 96308.4260.01	REFACTURATION ACOMPTE/DÉCOMPTE CHAUFFAGE		10'000		15'000		-5'000
F 96308.4260.99	LA BALANCE SAVUIT - CHAUFFAGE JUILL/DEC				0		0
F 96308.4430.00	LOYERS APPARTEMENTS ET GARDERIE		188'000		188'000		0
F 96308.4432.00	LOYERS SALLES ANNEXES						
96309	IMMEUBLE GD-PONT 26	14'000	47'000	14'500	46'000	-500	1'000
B 96309.3430.00	TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	3'000		3'000		0	
B 96309.3431.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES BÂTIMENT	3'000		3'000		0	
F 96309.3439.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	5'000		5'000		0	
F 96309.3439.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ			0		0	
F 96309.3439.02	FRAIS D'EAU	1'000		1'000		0	
F 96309.3439.03	EPURATION	500		1'000		-500	
A 96309.3439.09	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	1'500		1'500		0	
F 96309.4260.01	REFACTURATION ACOMPTE/DÉCOMPTE CHAUFFAGE		6'000		5'000		1'000
F 96309.4430.00	LOYERS		41'000		41'000		0

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9631	IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER - SUITE	524'000	972'500	510'000	977'000	14'000	-4'500
96310	VILLA SIGNAL DE BOCHAT - RTE DES MARIONNETTES 74	33'500	52'000	53'500	52'000	-20'000	0
B 96310.3430.00	TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	8'000		28'000		-20'000	
B 96310.3431.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES BÂTIMENT	1'000		1'000		0	
F 96310.3439.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	3'000		3'000		0	
F 96310.3439.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	500		500		0	
F 96310.3439.02	FRAIS D'EAU	500		500		0	
F 96310.3439.03	EPURATION					0	
A 96310.3439.09	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	500		500		0	
F 96310.3441.00	AMORTISSEMENT ACHAT IMMEUBLE	20'000		20'000		0	
F 96310.4260.01	REFACTURATION ACOMPTE/DÉCOMPTE CHAUFFAGE		6'000		6'000		0
F 96310.4260.99	VILLA SIGNAL DE BOCHAT - CHAUFFAGE JUILL - DECEMBRE						0
F 96310.4430.00	LOYERS		46'000		46'000		0
96311	VILLA CH. DU BURQUENET 30	61'500	22'000	56'500	22'000	5'000	0
B 96311.3430.00	TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	10'000		5'000		5'000	
B 96311.3431.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES BÂTIMENT	1'000		1'000		0	
A 96311.3439.09	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	500		500		0	
F 96311.3441.00	AMORTISSEMENT ACHAT IMMEUBLE	50'000		50'000		0	
F 96311.4430.00	LOYERS		22'000		22'000		0
96312	BÂTIMENT RTE DE LA CROIX 241	26'000	67'500	28'500	68'000	-2'500	-500
F 96312.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL	1'000		1'000		0	
B 96312.3430.00	TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	10'000		14'000		-4'000	
A 96312.3431.02	ACHAT MACHINES ET MATÉRIEL D'ENTRETIEN	500				500	
B 96312.3431.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES BÂTIMENT	3'000		3'000		0	
B 96312.3431.05	ENTRETIEN CHAUFFAGE	1'000				1'000	
F 96312.3439.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	5'000		4'000		1'000	
F 96312.3439.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	3'000		3'000		0	
F 96312.3439.02	FRAIS D'EAU	2'000		2'000		0	
F 96312.3439.03	EPURATION			1'000		-1'000	
A 96312.3439.09	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	500		500		0	
F 96312.4260.01	REFACTURATION ACOMPTE/DÉCOMPTE CHAUFFAGE		5'000		5'500		-500
F 96312.4260.02	REFACTURATION PART ÉLECTRICITÉ		500		500		0
F 96312.4260.99	RTE DE LA CROIX 241-CHAUFFAGE MAI-DECEMBRE				0		0
F 96312.4430.00	LOYERS		62'000		62'000		0

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
96313	COMPLEXE DES CHAMPS	169'500	437'000	137'000	435'000	32'500	2'000
F 96313.3010.00	SALAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL						
F 96313.3010.10	SALAIRES DU PERSONNEL DES AUXILIAIRES	2'000		2'000		0	
F 96313.3050.00	COTISATIONS PATRONALES AVS, APG, AC, FRAIS ADMINISTRATIFS						
F 96313.3053.00	COTISATIONS PATRONALES AUX ASSURANCES-ACCIDENTS						
F 96313.3160.00	DROIT DE SUPERFICIE À PAYER	10'000		10'000		0	
B 96313.3430.00	TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	35'000		24'000		11'000	
F 96313.3430.01	FRAIS COMMUNS ET TAXES	18'000		13'000		5'000	
B 96313.3430.10	TRAVAUX D'ENTRETIEN CASERNE POMPIERS	18'000		8'000		10'000	
A 96313.3431.01	MATÉRIEL D'EXPLOITATION, FOURNITURES, PROD NETTOYAGE	2'500				2'500	
A 96313.3431.02	ACHAT MACHINES ET MATÉRIEL D'ENTRETIEN			1'000		-1'000	
F 96313.3431.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES BÂTIMENT	13'000		15'000		-2'000	
B 96313.3431.05	ENTRETIEN CHAUFFAGE	2'000				2'000	
B 96313.3431.10	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES CASERNE POMPIERS	13'000		10'000		3'000	
F 96313.3439.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	8'000		8'000		0	
F 96313.3439.02	FRAIS D'EAU	1'500		2'000		-500	
F 96313.3439.03	EPURATION	2'500		2'000		500	
A 96313.3439.09	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	5'000		5'000		0	
Y 96313.3439.10	FRAIS DE CHAUFFAGE CASERNE POMPIERS	20'000		17'000		3'000	
F 96313.3441.00	AMORTISSEMENT COMPL. - REMPL. CHAUDIERE A GAZ						
F 96313.3441.01	AMORTISSEMENT COMPL. - ETUDES AMEN. LOCAUX ARCHIVES						
F 96313.3511.00	ALLOCATION FONDS DE RÉNOVATION	19'000		20'000		-1'000	
F 96313.4430.00	LOYERS ATELIERS ET DÉPÔT SERVICES INDUSTRIELS		128'000		128'000		0
F 96313.4430.01	LOYERS APPARTEMENTS ET GARDERIE		72'000		72'000		0
F 96313.4430.02	LOYERS CASERNE DES POMPIERS		110'000		110'000		0
F 96313.4430.03	LOYERS SURFACE POUR AMBULANCE		14'000		14'000		0
F 96313.4430.04	DROIT DE SUPERFICIE		99'000		97'000		2'000
F 96313.4893.00	LES CHAMPS - PRELEVEMENT FONDS RESERVES						
F 96313.4920.00	IMPUTATION INTERNE - MISE A DISPOSITION LOCAUX FDV		6'000		6'000		0
F 96313.4930.10	IMPUTATION INTERNE POUR FRAIS LOCAUX DES CHAMPS À CHARGE DES SI		8'000		8'000		0
96314	PPE LES MOULINS	33'000	86'000	31'000	87'000	2'000	-1'000
F 96314.3160.00	LOCATION PL. DE JEUX GARDERIE	4'000		4'000		0	
B 96314.3430.00	TRAVAUX D'ENTRETIEN IMMEUBLE	23'000		22'000		1'000	
B 96314.3431.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES BÂTIMENT	3'000		2'000		1'000	
F 96314.3439.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	3'000		3'000		0	
F 96314.4260.01	REFACTURATION ACOMPTE/DÉCOMPTE CHAUFFAGE		3'000		4'000		-1'000
F 96314.4430.00	LOYERS GARDERIE-NURSERIE		83'000		83'000		0

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
96315	UAPE DES MARIONNETTES	22'000	49'000	36'000	48'000	-14'000	1'000
F 96315.3120.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	3'000		3'000		0	
B 96315.3430.00	TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	13'000		27'000		-14'000	
B 96315.3431.00	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES BÂTIMENT	6'000		6'000		0	
F 96315.4260.01	REFACTURATION ACOMPTE/DÉCOMPTE CHAUFFAGE		4'000		3'000		1'000
F 96315.4430.00	LOYERS		45'000		45'000		0
96316	BÂTIMENT RTE DE LAVAUX 216 - POSTE DE POLICE	145'500	196'000	136'500	183'000	9'000	13'000
B 96316.3430.00	TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	17'000		11'000		6'000	
B 96316.3431.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES BÂTIMENT	16'000		13'000		3'000	
B 96316.3431.05	ENTRETIEN CHAUFFAGE	1'000		1'000		0	
F 96316.3439.03	EPURATION	1'000		1'000		0	
A 96316.3439.09	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	3'500		3'500		0	
F 96316.3441.00	AMORTISSEMENT ACHAT IMMEUBLE	45'000		45'000		0	
F 96316.3441.01	AMORTISSEMENT TRANSFORMATION IMMEUBLE	62'000		62'000		0	
F 96316.4430.00	LOYERS		196'000		183'000		13'000
96317	BÂTIMENT DU CHÂTELARD - BÂTIMENT VITICOLE	28'000	35'000	28'000	35'000	0	0
B 96317.3430.00	TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	8'000		9'000		-1'000	
B 96317.3431.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES BÂTIMENT	1'000		1'000		0	
B 96317.3431.05	ENTRETIEN CHAUFFAGE	2'000		2'000		0	
F 96317.3439.00	FRAIS DE CHAUFFAGE	9'000		8'000		1'000	
F 96317.3439.01	FRAIS D'ÉLECTRICITÉ	4'500		4'000		500	
F 96317.3439.02	FRAIS D'EAU	1'500		2'000		-500	
A 96317.3439.09	PRIMES D'ASSURANCES CHOSES	2'000		2'000		0	
F 96317.4260.01	REFACTURATION CHAUFFAGE		2'000		2'000		0
F 96317.4430.00	LOYERS APPARTEMENTS		21'000		21'000		0
F 96317.4431.00	LOYERS APPARTEMENTS DE SERVICES		12'000		12'000		0
96318	BÂTIMENT RTE DES MONTS-DE-LAVAUX 335	3'000	13'000	3'000	13'000	0	0
B 96318.3430.00	TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	2'000		2'000		0	
B 96318.3431.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES BÂTIMENT	1'000		1'000		0	
F 96318.4430.00	LOYERS		13'000		13'000		0
96319	BÂTIMENT RTE DE LAVAUX 219 - LOCAL EXPOSITION	2'000	15'000	0	34'000	2'000	-19'000
B 96319.3431.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES BÂTIMENT	2'000				2'000	
F 96319.3439.03	EPURATION						
F 96319.4430.00	LOYERS		15'000		34'000		-19'000

BUDGET 2026

		BUDGET 2026		BUDGET 2025 retraité en MCH2		ECART BUDGETS 2026/2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9632	IMMEUBLES PATRIMOINE FINANCIER - SUITE	28'000	309'000	16'000	275'000	12'000	34'000
96320	ANCIENNE LAITERIE - RTE DU BOIS DE LA CHAUX	1'000	2'000	1'000	2'000	0	0
B 96320.3430.00	TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	1'000		1'000		0	
F 96320.4430.00	LOYERS		2'000		2'000		0
96321	BUVETTE DE LA PLAGE	8'000	125'000	5'000	110'000	3'000	15'000
B 96321.3430.00	TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	7'000		4'000		3'000	
B 96321.3431.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES BÂTIMENT	1'000		1'000		0	
F 96321.4430.00	LOYERS		125'000		110'000		15'000
96322	SURFACE COMMERCIALE PL. DU PORT	6'000	59'000	10'000	58'000	-4'000	1'000
B 96322.3430.00	TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	5'000		9'000		-4'000	
B 96322.3431.04	ENTRETIEN INSTALLATIONS TECHNIQUES BÂTIMENT	1'000		1'000		0	
F 96322.4430.00	LOYERS		48'000		47'000		1'000
F 96322.4439.00	LOYERS ANTENNES		11'000		11'000		0
96323	CABANONS DE PÊCHEURS QUAI VAUDAIRE	13'000	15'000	0	0	13'000	15'000
B 96323.3430.00	TRAVAUX D'ENTRETIEN BÂTIMENT	1'000				1'000	
F 96323.3441.00	AMORTISSEMENT TRANSFORMATION CABANONS TAHITI	12'000				12'000	
F 96323.4430.00	LOYERS		15'000				15'000
96329	AUTRES PARCELLES PF - DDP PF		108'000	0	105'000	0	3'000
F 96329.4430.00	DROIT DE SUPERFICIE - PARCELLE LA CONVERSION (CENTRE APAL)		54'000		51'000		3'000
F 96329.4430.01	DROIT DE SUPERFICIE - BÂTIMENT DE LA POSSESSION		33'000		33'000		0
F 96329.4430.02	LOYER LOCAL ANNEXE - BÂTIMENT DE LA POSSESSION		3'000		3'000		0
F 96329.4430.03	LOYER BUS SCOLAIRES - SUD RÉSERVOIR DE LA CANELAZ (4343+44)		18'000		18'000		0
97	REDISTRIBUTIONS		6'000	0	6'000	0	0
971	REDISTRIBUTIONS LIÉES À LA TAXE SUR LE CO2		6'000	0	6'000	0	0
9710	REDISTRIBUTIONS LIÉES À LA TAXE SUR LE CO2		6'000	0	6'000	0	0
97100	REDISTRIBUTIONS LIÉES À LA TAXE SUR LE CO2		6'000	0	6'000	0	0
F 97100.4699.00	REDISTRIBUTIONS, TAXE CO2		6'000		6'000		0

RECAPITULATIF - BATIMENTS & PARCELLES

Fonction MCH2	BUDGET 2025				- Patrimoine Financier -	BUDGET 2026			
	Charges	Revenus	Excédents			Charges	Revenus	Excédents	
96300	96'000.00	423'000.00	(+)	327'000.00	Immeuble Pl. des Halles - Grand Rue 26	100'000.00	423'000.00	(+)	323'000.00
96301	167'000.00	280'000.00	(+)	113'000.00	Hôtel-Restaurant "Le Rivage"	149'000.00	320'000.00	(+)	171'000.00
96302	118'000.00	129'000.00	(+)	11'000.00	Centrale de chauffe - pl. des Halles	126'000.00	141'000.00	(+)	15'000.00
96303	1'000.00	31'000.00	(+)	30'000.00	Bât. Hôtel-Rest. "Le Rivage" - loc. commercial	11'000.00	33'500.00	(+)	22'500.00
96304	48'000.00	280'000.00	(+)	232'000.00	Restaurant "La Villa Malfi"	70'000.00	303'000.00	(+)	233'000.00
96305	16'000.00	36'000.00	(+)	20'000.00	Rue du Château 2	18'000.00	35'500.00	(+)	17'500.00
96306	3'000.00	14'000.00	(+)	11'000.00	Bâtiment "La Poudrière"	15'500.00	17'000.00	(+)	1'500.00
96307	28'000.00	56'000.00	(+)	28'000.00	Bâtiment Rte de Lavaux 62	32'000.00	57'000.00	(+)	25'000.00
96308	34'000.00	203'000.00	(+)	169'000.00	La Balance - Savuit	34'000.00	200'000.00	(+)	166'000.00
96309	13'000.00	46'000.00	(+)	33'000.00	Bâtiment Rte du Grand-Pont 26	14'000.00	47'000.00	(+)	33'000.00
96310	33'000.00	52'000.00	(+)	19'000.00	Villa du Signal de Bochat	13'500.00	52'000.00	(+)	38'500.00
96311	6'000.00	22'000.00	(+)	16'000.00	Bâtiment Ch. de Burquenet 30	11'500.00	22'000.00	(+)	10'500.00
96312	27'000.00	68'000.00	(+)	41'000.00	Bâtiment Rte de la Croix 241	26'000.00	67'500.00	(+)	41'500.00
96313	120'000.00	421'000.00	(+)	301'000.00	Complexe des Champs	169'500.00	423'000.00	(+)	253'500.00
96314	31'000.00	87'000.00	(+)	56'000.00	PPE Les Moulins	33'000.00	86'000.00	(+)	53'000.00
96315	36'000.00	48'000.00	(+)	12'000.00	UAPE des Marionnettes	22'000.00	49'000.00	(+)	27'000.00
96316	26'000.00	183'000.00	(+)	157'000.00	Bât. Rte de Lavaux 216 - Poste de Police	38'500.00	196'000.00	(+)	157'500.00
96317	29'000.00	35'000.00	(+)	6'000.00	Bâtiment du Châtelard - Bâtiment Viticole	28'000.00	35'000.00	(+)	7'000.00
96318	3'000.00	13'000.00	(+)	10'000.00	Bât. Rte des Monts 335 - Carrefour La Croix	3'000.00	13'000.00	(+)	10'000.00
96319		34'000.00	(+)	34'000.00	Bâtiment Rte de Lavaux (ex-Dimab)	2'000.00	15'000.00	(+)	13'000.00
96320	1'000.00	2'000.00	(+)	1'000.00	Ancienne Laiterie Miroir - Bois de la Chaux	1'000.00	2'000.00	(+)	1'000.00
96321	5'000.00	110'000.00	(+)	105'000.00	Buvette de la Plage	8'000.00	125'000.00	(+)	117'000.00
96322	10'000.00	58'000.00	(+)	48'000.00	Surface commerciale - Pl. du Port	6'000.00	59'000.00	(+)	53'000.00
96323					Cabanons de Pêcheurs - Quai Vaudaire	1'000.00	15'000.00	(+)	14'000.00
96329		51'000.00	(+)	51'000.00	Droit de superficie - Parcelle la Conversion (Centre APAL)		54'000.00	(+)	54'000.00
96329		33'000.00	(+)	33'000.00	Droit de superficie - Bâtiment de la Possession		33'000.00	(+)	33'000.00
96329		3'000.00	(+)	3'000.00	Loyer local annexe - Bâtiment de la Possession		3'000.00	(+)	3'000.00
96329		18'000.00	(+)	18'000.00	Loyer bus scolaires - sud réservoir de la Canélaz		18'000.00	(+)	18'000.00
	<u>851'000.00</u>	<u>2'736'000.00</u>	<u>(+)</u>	<u>1'885'000.00</u>		<u>932'500.00</u>	<u>2'844'500.00</u>	<u>(+)</u>	<u>1'912'000.00</u>

VIII. DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2026

Le règlement du Conseil communal de Lutry, du 6 juin 2016, stipule à l'art. 128, l'obligation pour la Municipalité d'établir annuellement un plan de dépenses d'investissements. Ce plan est présenté au Conseil communal en même temps que le budget de fonctionnement; il n'est pas soumis au vote, hormis les dépenses d'investissements ordinaires (ORD) et les enveloppes d'investissements ordinaires (EBORD).

L'inventaire des dépenses d'investissements budgétisés pour 2026 fait ressortir que le financement des investissements du patrimoine administratif et du patrimoine financier devrait s'élever à **Fr. 20'211'000.-**.

INVENTAIRE DES DEPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS BUDGETISEES POUR L'ANNEE 2026

		D E P E N S E S			R E C E T T E S			S O L D E	
	Référence	Crédits devisés	Dépenses 2026	Investiss. au 31.12.2026	Rembt prêts subsidés participations	Amortissement budgétaires 2026	Amortissement compl. 2026 (prélèv. sur réserves)	Amortiss. total 31.12.2026	Investiss. nets à amortir au 31.12.2026
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		158'463'500	19'051'000	137'006'000	817'000	1'210'500	20'000	96'332'500	40'673'500
0223 - INFORMATIQUE		439'000	165'000	185'000			20'000	40'000	145'000
Mise en place et migration plan comptable MCH2	ORD 2025	69'000	20'000	40'000			20'000	40'000	
Mise en place d'une gestion électronique de documents (GED) au sein de l'administration	PM 2026	300'000	75'000	75'000					75'000
Digitalisation de l'administration - Guichet virtuel	ORD 2026	70'000	70'000	70'000					70'000
0290 - BATIMENT ADMINISTRATIF		9'800'000	2'280'000	9'789'000		221'000		2'890'000	6'899'000
Bât. Rte de Lavaux 216 - achat (transf. patr.adm.)	PM 1077/04	1'300'000		1'298'000		45'000		855'000	443'000
Bât. Rte de Lavaux 216 - aménagement poste Police	PM 1100/06	1'880'000		1'871'000		62'000		1'159'000	712'000
Château - rénovation complète du caveau et amélioration de l'acoustique	ORD 2022	65'000	35'000	65'000				30'000	35'000
Bâtiment des Champs - aménagement d'un local pour les archives communales	PM 1318/2023	950'000	355'000	950'000					950'000
Réaménagement des nouveaux locaux de la voirie	PM 1297/21	1'890'000	90'000	1'890'000		50'000		590'000	1'300'000
Transfert parcelle n° 298 5783, Propriété Dimab, Rte de Lavaux 208+219 au patrim. administratif	PM 1270/20	1'915'000		1'915'000		64'000		256'000	1'659'000
Bât. Rte de Lavaux 216 - transf. complémentaire + transformation local d'exposition DIMAB	PM 2025	1'500'000	1'500'000	1'500'000					1'500'000
Mise en conformité des collecteurs - 2ème étape	ORD 2026	150'000	150'000	150'000					150'000
Château des Rôdeurs - transformation intérieure du 1er et 2ème étage	ORD 2026	150'000	150'000	150'000					150'000
2170 - BATIMENT SCOLAIRE		31'766'500	7'580'000	26'478'000	20'000	290'000		13'643'000	12'835'000
Complexe scolaire de la Croix-s/Lutry	PM 1030/00	16'056'000		15'778'000		270'000		13'543'000	2'235'000
Complexe de Corsy - installations de panneaux photovoltaïques + assainissement toiture	PM 1304/22	650'500		620'000	20'000	20'000		100'000	520'000
Nouveau collège de la Combe - crédit d'étude pour procédure mise en concurrence (MEP)	PM 1324/24	5'000'000	1'500'000	4'000'000					4'000'000
Collège du GD-Pont - transformation du pavillon sud	PM 1327/24	9'980'000	6'000'000	6'000'000					6'000'000
Centre scolaire de Corsy - Remplacement du revêtement de sol	ORD 2026	80'000	80'000	80'000					80'000
3410. SPORTS		1'335'000	345'000	1'349'000		50'000		950'000	399'000
Salle de Gym du Gd-Pont - réfection générale	PM 1080/04	990'000		1'004'000		50'000		950'000	54'000
Création pl. de sport sous Bretelle AR aux Brûlées	PM 2025	300'000	300'000	300'000					300'000
Rénovation de l'éclairage des terrains de football du Grand-Pont	ORD2026	45'000	45'000	45'000					45'000
34103. PLAGES		80'000	80'000	80'000					80'000
Mise hors gel des installations sanitaires	ORD 2026	80'000	80'000						80'000

INVENTAIRE DES DEPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS BUDGETISEES POUR L'ANNEE 2026

		D E P E N S E S			R E C E T T E S			S O L D E	
	Référence	Crédits devisés	Dépenses 2026	Investiss. au 31.12.2026	Rembt prêts subsidés participations	Amortissement budgétaires 2026	Amortissement compl. 2026 (prélèv. sur réserves)	Amortiss. total 31.12.2026	Investiss. nets à amortir au 31.12.2026
Mise hors gel des installations sanitaires	ORD 2026	80'000	80'000	80'000					80'000
3420. PARCS ET PROMENADES		140'000	140'000	140'000					140'000
Pl. de Jeux débarcadères	ORD2026	140'000	140'000	140'000					140'000
3429. COLONIE DES MOSSES		1'721'000		1'637'000	7'000			866'000	771'000
Chalet - réfection générale - étape 2002-2006	ORD 02-06	273'000		203'000	7'000			7'000	196'000
Colonie de vacances - prêt Fr. 1'348'000+100'000	PM 620/80	1'448'000		1'434'000				859'000	575'000
3500. EGLISES ET AFFAIRES RELIGIEUSES		140'000	140'000	140'000					140'000
Temple de Lutry - Remplacement du système de sonorisation	ORD 2026	70'000	70'000	70'000					70'000
Eglise Catholique de Lutry - Paudex - Mise en conformité suite contrôle OIBT	ORD 2026	70'000	70'000	70'000					70'000
6150. ROUTES COMMUNALES - ENTRETIEN DES ROUTES		9'380'000	1'740'000	6'167'000		113'000		1'981'000	4'186'000
Aménagement arrêt bus + Réaménagement Rte Mts de Lavaux	PM 1220/16	998'000		665'000		23'000		161'000	504'000
Crédit ouvrage assainissement parking de la Possession	PM 1221/16	4'600'000		3'760'000		90'000		1'820'000	1'940'000
Réaménagement du secteur Nord de la Rte de la Croix	PM 2024	2'100'000	600'000	600'000					600'000
Amélioration du réglage de la signalisation des feux de Corsy - mise en place de caméras thermiques	ORD 2024	82'000	40'000	42'000					42'000
Assainissement des ouvrages d'arts	PM 2026	400'000	400'000	400'000					400'000
Phase projet réfection RC 780 (Rte de Lavaux) et RC 777 (Rte d'Ouchy)	PM 2025	1'200'000	700'000	700'000					700'000
6151. PLACES DE STATIONNEMENT		231'000	231'000	231'000					231'000
Parking de Corsy aménagement de bornes de recharge électriques	ORD 2026	26'000	26'000	26'000					26'000
Parking DP Rue Friorte - Quai Vaudaire	ORD 2026	75'000	75'000	75'000					75'000
aménagement de bornes de recharge électriques									
Amélioration sentier piéton la Croix s/Lutry	ORD 2026	130'000	130'000	130'000					130'000

INVENTAIRE DES DEPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS BUDGETISEES POUR L'ANNEE 2026

		D E P E N S E S			R E C E T T E S			S O L D E	
	Référence	Crédits devisés	Dépenses 2026	Investiss. au 31.12.2026	Rembt prêts subsidés participations	Amortissement budgétaires 2026	Amortissement compl. 2026 (prélèv. sur réserves)	Amortiss. total 31.12.2026	Investiss. nets à amortir au 31.12.2026
7100. APPROVISIONNEMENT EN EAUX		34'925'000	1'800'000	35'995'000	50'000	350'500		31'979'500	4'015'500
Service des Eaux - immeubles		1'914'000		1'914'000				1'914'000	
Service des Eaux - captage d'eau		279'000		279'000				279'000	
Service des Eaux - canalisations		24'954'000		24'954'000				24'954'000	
Service des Eaux - appareils électromécaniques		1'402'000		1'402'000				1'402'000	
Service des Eaux - travaux en cours au 31.12.2024 + investissements 2025 prévus		2'376'000		3'396'000		324'500		1'354'500	2'041'500
Réservoir La Croix - acquisition volume 900 m³	PM 1060/02	1'400'000		1'506'000				1'506'000	
Réservoir Vers-Chez-les-Blanc - acquisition 800 m³	PM 1114/07	800'000		744'000		26'000		520'000	224'000
Rte de la Croix - remplacement conduite	PM 2026	120'000	120'000	120'000					120'000
Rte de Lavaux - RC 773, remplacement conduite	PM 2026	30'000	30'000	30'000					30'000
<u>EBORD 2025 reporté en 2026</u>									
Ch. de la Léchire / Mts de Lavaux, Forage sous A9	EB ORD 26	100'000	100'000	100'000					100'000
Ch. de la Colline, rempl. de la cdt de réseau	EB ORD 26	80'000	80'000	80'000					80'000
Echerins, réfection façades du réservoir	EB ORD 26	85'000	85'000	85'000					85'000
<u>EBORD 2026 - nouveaux 2026</u>									
Av. William Est, remplacement de conduite	EB ORD 26	290'000	290'000	290'000					290'000
Ch. de Praz Ch. des Vignes, rempl. D'un bouclage	EB ORD 26	320'000	320'000	320'000					320'000
Ch. des Tiolles Nord, remplacement de conduite	EB ORD 26	155'000	155'000	155'000					155'000
Pl. du Temple, remplacement de conduite	EB ORD 26	80'000	80'000	80'000					80'000
Riant Coin 8-34, remplacement de conduite	EB ORD 26	145'000	145'000	145'000					145'000
Rte de Lavaux 254-280, remplacement de conduite	EB ORD 26	130'000	130'000	130'000					130'000
Ch. du Fénix, extension sur réseau eau (BH)	EB ORD 26	85'000	85'000	85'000					85'000
Source du Jorat remplacement de conduite	EB ORD 26	90'000	90'000	90'000					90'000
Chambre Champ-Maffrey, dimensionnement GC	EB ORD 26	20'000	20'000	20'000					20'000
PDDE, étude de variante réservoir projeté	EB ORD 26	10'000	10'000	10'000.00					10'000
Mise à jour partielle du Lorno en version 3 (solde)	EB ORD 26	60'000	60'000	60'000					60'000
Subventions ECA et participations					50'000			50'000	(-)50'000
7200. TRAITEMENT DES EAUX USEES		1'000'000	950'000	950'000					950'000
Rempl.collect. EU et mise en séparatif selon PGEE	EB ORD/26	450'000	450'000	450'000					450'000
Petites extensions du réseau lors de transformations	EB ORD/26	50'000	50'000	50'000					50'000
Travaux de réfection de divers collecteurs EU	EB ORD/26	350'000	350'000	350'000					350'000
Etude faisabilité amélioration traitement des eaux	ORD 2023	150'000	100'000	100'000					100'000
7300. GESTION DES DECHETS		1'815'000		1'325'000		67'000		580'000	745'000
Réaménagement de la déchèterie de Flon-de-Vaux	PM 1202/2014	600'000		395'000		20'000		220'000	175'000
Optimisation des "Ecopoints" s/territoire communal	PM 1204/2014	1'215'000		930'000		47'000		360'000	570'000

INVENTAIRE DES DEPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS BUDGETISEES POUR L'ANNEE 2026

		D E P E N S E S			R E C E T T E S			S O L D E	
	Référence	Crédits devisés	Dépenses 2026	Investiss. au 31.12.2026	Rembt prêts subsidés participations	Amortissement budgétaires 2026	Amortissement compl. 2026 (prélèv. sur réserves)	Amortiss. total 31.12.2026	Investiss. nets à amortir au 31.12.2026
7420. OUVRAGE DE PROTECTION DES COURS D'EAU		10'340'000	1'500'000	1'500'000	640'000			640'000	860'000
Protection contre les crues et renaturation de la Lutrive - phase appels d'offres	PM 2025	8'000'000	1'000'000	1'000'000	640'000			640'000	360'000
Port Lutry - Réaménagement du vieux port	PM 2024	2'340'000	500'000	500'000					500'000
7710. CIMETIERES, CREMATOIRES		60'000	60'000	60'000					60'000
Aménagement d'un nouveau columbarium au cimetière de Flon de Vaux	ORD 2026	60'000	60'000	60'000					60'000
8200. FORETS		700'000	300'000	300'000					300'000
Nouveau refuge bois de la Ville	PM 2025	700'000	300'000	300'000					300'000
8710. ELECTRICITE		42'166'000	1'385'000	40'668'000	100'000			34'249'000	6'419'000
Remplacement du camion nacelle	ORD 2026	160'000	160'000	160'000					160'000
Service Electricité - immeubles		328'000		328'000				328'000	
Service Electricité - lignes souterraines MT - BT		26'658'000		26'658'000				26'102'000	556'000
Service Electricité - appareillage électromécanique		7'784'000		7'784'000				6'453'000	1'331'000
Service Electricité - travaux en cours non totalement amorti		6'011'000		4'513'000				1'366'000	3'147'000
Rte de la Croix - remplacement réseau BT	PM 2026	65'000	65'000	65'000					65'000
Rte de Lavaux - RC 773, remplacement réseau BT	PM 2026	35'000	35'000	35'000					35'000
Renaturalisation de la Lutrive - étude	PM 2026	20'000	20'000	20'000					20'000
<u>EBORD 2025 reporté en 2026</u>									
Ch. de la Colline, rempl. d'un poste de distribution	EB ORD 26	45'000	45'000	45'000					45'000
Installation PV communale - réservoir d'Escherins	EB ORD 26	50'000	50'000	50'000					50'000
<u>EBORD 2026 - nouveaux 2026</u>									
Av. William Est, suppression des Tés	EB ORD 26	130'000	130'000	130'000					130'000
Ch. de Praz - Ch. des Vignes nouvelle liaison	EB ORD 26	60'000	60'000	60'000					60'000
Ch. des Tiolles nord, rempl. Réseau BT	EB ORD 26	30'000	30'000	30'000					30'000
Pl. du Temple renforcement BT, prov. De manif.	EB ORD 26	80'000	80'000	80'000					80'000
Port de Lutry, rempl. Des provisoires de fêtes	EB ORD 26	10'000	10'000	10'000					10'000
Riant-Coin 8-34, remplacement réseau BT	EB ORD 26	35'000	35'000	35'000					35'000
Ch. du Fénix, remplacement réseau BT	EB ORD 26	85'000	85'000	85'000					85'000
Téléaction, remplacement de PA	EB ORD 26	25'000	25'000	25'000					25'000
Téléaction, remplacement lignes CU par Fibre	EB ORD 26	35'000	35'000	35'000					35'000
Station Culturaz, remplacement intégral	EB ORD 26	250'000	250'000	250'000					250'000
Rte de la Croix 121-125, remplacement câble BT	EB ORD 26	65'000	65'000	65'000					65'000
Rte du Landar, remplacement de câbles BT	EB ORD 26	80'000	80'000	80'000					80'000
Réseau BT, remplacement de poste BT divers	EB ORD 26	25'000	25'000	25'000					25'000
Achat de matériel MT/BT pour chantiers 2026	EB ORD 26	100'000	100'000	100'000					100'000
Contributions de raccordement					100'000				

INVENTAIRE DES DEPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS BUDGETISEES POUR L'ANNEE 2026

		D E P E N S E S			R E C E T T E S			S O L D E	
	Référence	Crédits devisés	Dépenses 2026	Investiss. au 31.12.2026	Rembt prêts subsidés participations	Amortissement budgétaires 2026	Amortissement compl. 2026 (prélèv. sur réserves)	Amortiss. total 31.12.2026	Investiss. nets à amortir au 31.12.2026
87106. Eclairage public		8'419'000	205'000	6'890'000		100'000		5'956'000	934'000
Service Electricité - éclairage public		6'793'000		5'427'000		50'000		4'806'000	621'000
Amélior. E.P s/l'ensemble du territoire -1ère + 2ème étape	PM 1183/12 +1211/15	1'421'000		1'258'000		50'000		1'150'000	108'000
Rte de la Croix supérieure - adaptations candélabres	PM 2026	50'000	50'000	50'000					50'000
<u>EBORD 2025 reporté en 2026</u>									
Ch. de la Colline - rempl. des équipements	EB ORD 26	15'000	15'000	15'000					15'000
Sentier de Toffeyre - extension du réseau	EB ORD 26	15'000	15'000	15'000					15'000
<u>EBORD 2026 - nouveaux 2026</u>									
Av. William est - adaptations ponctuelles	EB ORD 26	15'000	15'000	15'000					15'000
Château et Temple, rempl. Ornemental	EB ORD 26	60'000	60'000	60'000					60'000
Liaison piétonne Collège La Croix/Salle Escherins	EB ORD 26	20'000	20'000	20'000					20'000
Petites extensions d'urgences	EB ORD 26	30'000	30'000	30'000					30'000
8720. Gaz		4'706'000	150'000	3'122'000		19'000		2'558'000	564'000
Service du gaz - travaux en cours et réalisés		4'556'000		2'972'000		19'000		2'558'000	414'000
<u>EBORD 2026 - nouveaux 2026</u>									
Suppression de branchements en attente	EB ORD 26	110'000	110'000	110'000					110'000
Petites extensions	EB ORD 26	30'000	30'000	30'000					30'000
Rte de Lavaux - RC 773, remplacement conduite	PM 2026	10'000	10'000	10'000					10'000

INVENTAIRE DES DEPENSES ET DES RECETTES D'INVESTISSEMENTS BUDGETISEES POUR L'ANNEE 2026

	Référence	DEPENSES			RECETTES			SOLDE	
		Crédits devisés	Dépenses 2026	Investiss. au 31.12.2026	Rembt prêts subsidés participations	Amortissement budgétaires 2026	Amortissement compl. 2026 (prélèv. sur réserves)	Amortiss. total 31.12.2026	Investiss. nets à amortir au 31.12.2026
PATRIMOINE FINANCIER		12'940'000	1'160'000	11'560'000	128'000	122'000		2'098'000	9'462'000
9610. TITRES ET PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER		3'160'000		2'810'000	128'000			1'196'000	1'614'000
Sté d'Exploitation du Rivage SA - prêt de Fr. 800'000.-- PM 1138/08		800'000		800'000					800'000
Sté d'Exploitation du Rivage SA - prêt de Fr. 500'000.-- PM 1138/08		500'000		500'000				50'000	450'000
FSEJ - UAPE - Garderie Toffeyre - prêt de Fr. 950'000.- ORD 2016		950'000		920'000	92'000			920'000	
Assoc. Grde salle de Savuit - prêt de Fr. 120'000.- ORD 2017		120'000		100'000	5'000			40'000	60'000
Club Nautique de Lutry - prêt Fr. 80'000.- ORD 2020		80'000		80'000	5'000			30'000	50'000
FSEJ Garderie - Nursery Toffeyre - prêt de Fr. 260'000. ORD 2020		260'000		260'000	26'000			156'000	104'000
APOL - prêt de Fr. 450'000.-		450'000		150'000					150'000
9630. BATIMENTS		7'010'000	1'160'000	6'010'000		52'000		92'000	5'918'000
Crédit d'ouvrage transformation bâtiment de la "Balance" à Savuit PM 1291/2021		4'850'000		4'850'000		40'000		80'000	4'770'000
Rénovation énergétique des bâtiments PM 2025		1'800'000	800'000	800'000					800'000
Cabanon Tahiti PM 2025		360'000	360'000	360'000		12'000		12'000	348'000
9631. ACQUISITION TERRAINS, BATIMENTS		2'770'000		2'740'000		70'000		810'000	1'930'000
Achat parcelle n° 3746 (S.Bochat) R. Delacrausaz PM 1067/02		1'200'000		1'170'000		20'000		410'000	760'000
Achat parcelle n° 230, Propriété Copt, Burquenet 30 PM 1230/16		1'570'000		1'570'000		50'000		400'000	1'170'000
TOTAL PATRIMOINES ADMINISTRATIF ET FINANCIER		158'563'500	20'211'000	148'566'000	945'000	1'332'500	20'000	98'430'501	50'135'500

BUDGET 2026 - ETAT DES RESERVES ET PROVISIONS PREVISIONNEL AU 31 DECEMBRE 2026 selon fonctions MCH1

Comptes de réserves

		PROJECTION 2025				BUDGET 2026				
		fonctionnement		investissement/ amortissements complémentaires		fonctionnement		investissement/ amortissements complémentaires		
		Allocations	Prélèvements	Transfert	Prélèvements pour amortissement	Allocations	Prélèvements	Transfert	Prélèvements pour amortissement	
	au 01.01.25									au 31.12.2026
9280 Fonds alimentés par des recettes affectées	23'851'000.00	85'000.00	349'000.00		464'000.00	1'274'000.00	1'203'000.00			24'163'000.00
Epuration des Eaux	7'529'000.00				464'000.00	429'000.00				7'494'000.00
Elimination des ordures	1'084'000.00		134'000.00				343'000.00			607'000.00
Aides individuelles, logement, commerce...	853'000.00		27'000.00				15'000.00			811'000.00
Soutien aux énergies renouvelables	291'000.00	85'000.00	123'000.00			80'000.00	147'000.00			186'000.00
Service des eaux	800'000.00									800'000.00
Service de l'électricité	13'719'000.00									13'719'000.00
Electricité - Fonds de régulation du timbre	350'000.00		35'000.00				570'000.00			-255'000.00
Electricité - Fonds de régulation de l'énergie	-1'494'000.00	800'000.00				754'000.00				60'000.00
Service du gaz	719'000.00	11'000.00				11'000.00				741'000.00
9281 Fonds de rénovation/renouvellement	1'270'000.00	75'000.00				172'000.00				1'359'000.00
Bâtiment du Vieux Stand	235'000.00	17'000.00				18'000.00	15'000.00			255'000.00
Hôtel-restaurant "Le Rivage"	189'000.00	17'000.00	30'000.00			19'000.00	50'000.00			145'000.00
Bâtiment Pl. des Halles, Gd-Rue 26	391'000.00	21'000.00				20'000.00				432'000.00
Complexe des "Champs"	165'000.00	20'000.00				19'000.00				204'000.00
Informatique	251'000.00					93'000.00	63'000.00			281'000.00
Téléphonie	15'000.00					3'000.00				18'000.00
Vaisselle réutilisable	24'000.00									24'000.00
9282 Fonds de réserves	14'672'000.00	110'000.00			1'095'000.00	57'000.00		20'000.00		13'724'000.00
Patrimoine administratif - Investiss. en cours	225'000.00									225'000.00
<u>Contributions compensatoires :</u>										0.00
Places de stationnement	312'000.00									312'000.00
Fonds de réserve libre à disposition :	14'135'000.00									13'187'000.00
Publication volumes historique sur Lutry	69'000.00	2'000.00				2'000.00				73'000.00
Sports, loisirs et jeunesse	930'000.00									930'000.00
Provision pour débiteurs douteux	1'185'000.00									1'185'000.00
Fonds d'égalisation de la péréquation	1'793'000.00									1'793'000.00
Port	393'000.00	108'000.00				55'000.00				556'000.00
Routes - circulation, parkings	2'507'000.00									2'507'000.00
Projets transition énergétique	2'400'000.00									2'400'000.00
Investissements futurs	4'858'000.00				1'095'000.00			20'000.00		3'743'000.00
TOTAL GENERAL	39'793'000.00	270'000.00	349'000.00		1'559'000.00	1'503'000.00	1'203'000.00	20'000.00		39'246'000.00

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS ORDINAIRES

Définition

Les dépenses d'investissements ordinaires sont des dépenses de moindre importance (minipréavis municipal) dont les crédits sont sollicités auprès du Conseil communal en même temps que ceux relatifs au budget de fonctionnement. Ces crédits sont reportés dans le tableau des investissements sous la référence "ORD 2026".

Pour faire suite notamment aux vœux de la COFIN et répondre également aux souhaits du Conseil communal, la Municipalité a décidé de mieux définir ce qui peut être considéré comme « dépenses d'investissements ordinaires » réparties selon 2 catégories, soit :

- des dépenses inférieures à **Fr. 100'000.-** relatives à de nouvelles acquisitions, ou de nouveaux projets de minimes importances
- des dépenses inférieures à **Fr. 200'000.-** relatives à des remplacements, réfection ou renouvellement d'infrastructure et/ou de matériel, machines, mobilier existants.

Objectif

L'objectif de ces demandes de crédits, sollicitées dans le cadre du budget, est avant tout de permettre à la Municipalité de pouvoir disposer rapidement des crédits nécessaires à l'engagement des dépenses définies précédemment.

Il permet également de ne pas avoir à élaborer de préavis complexes et de devoir nommer des commissions ad hoc pour de simple remplacement/renouvellement, ou d'acquisitions et projets de minime importance.

Liberté du Conseil communal

Bien qu'un cadre a été défini pour l'élaboration de ces demandes de crédits d'investissements ordinaires, le Conseil communal, s'il le juge utile a toutefois, pour chacun des objets et crédits concernés, la latitude de demander le dépôt d'un préavis municipal qui sera soumis à une commission ad hoc pour étude et rapport.

Base légale

En application de l'art 14 du règlement sur la comptabilité des communes (RCCom) et selon les directives du département en charge du contrôle des finances communales, il doit être obligatoirement indiqué, **pour chacun des crédits d'investissements ordinaires demandés** :

- son but
- le montant du crédit
- le mode de financement prévu
- la durée d'amortissement minimum
- les charges d'exploitation qu'il entraîne, arrondies au millier

Mode de financement et amortissements

Les liquidités actuellement à disposition devraient encore permettre de financer l'entier des investissements ordinaires 2026 par la trésorerie courante.

Cependant, compte tenu de l'introduction du MCH2 au 1^{er} janvier 2026, ces derniers ne pourront plus être amortis comme auparavant sur une année, mais devront respecter les durées d'amortissement prévues par catégorie d'investissement pouvant varier de 4 à 60 ans selon le type. Ils interviendront dès l'année qui suit le début de l'utilisation ou la fin des travaux (N +1)

Toutefois, ces amortissements seront couverts annuellement par un prélèvement sur la réserve de « préfinancement et amortissements supplémentaires » et n'affecteront dès lors pas les résultats des exercices à venir. Par conséquent, à l'instar des budgets précédents, il ne sera fait mention d'aucune charge financière relative à ces investissements ordinaires.

Crédits sollicités au budget 2026

Le total des crédits demandés au budget 2026 s'élève à **Fr. 1'306'000.-** pour le financement des investissements ordinaires, à **Fr. 850'000.-**, pour le financement de l'enveloppe budgétaire de l'évacuation des eaux usées et à **Fr. 3'050'000.-**, pour le financement des enveloppes budgétaires des Services industriels conformément à la description des travaux figurant ci-après.

PATRIMOINE ADMINISTRATIF**Fr. 1'306'000.-****Château de Lutry –
Digitalisation de l'administration –
Guichet virtuel (A)****Fr. 70'000.-**

Dans le but de moderniser nos prestations et de faciliter l'accès aux services communaux, nous sollicitons l'octroi d'un crédit destiné à la mise en place d'un guichet virtuel. Cet outil permettra aux habitantes et habitants d'effectuer en ligne, de manière simple et sécurisée, de nombreuses démarches administratives, sans contrainte d'horaires, ni de déplacement.

Le guichet virtuel pourrait notamment proposer :

- De procédures liées à la police des constructions,
- Le dépôt et le suivi de demandes de subvention,
- La réservation de ressources communales (salles, infrastructures),
- L'obtention d'attestations diverses,
- La consultation et le règlement de factures,
- Des démarches relevant de l'office de la population.

La centralisation de ces services en ligne contribuera à accroître l'efficacité de l'administration, à réduire la charge de travail liée au traitement manuel, et à améliorer considérablement la transparence et la satisfaction de la population.

Cette demande de crédit permettra de développer sur les prochaines années un portail en augmentant progressivement les fonctionnalités.

Mode de financement et durée d'amortissement.

Cet investissement sera financé par la trésorerie courante et amorti sur une durée de 5 ans en fonction de sa catégorie d'immobilisation, soit un amortissement de Fr. 14'000.-/ an .

Cet amortissement interviendra dès l'année qui suit le début de l'utilisation, soit dès 2027.

Il sera cependant entièrement couvert par un prélèvement sur la réserve de « préfinancement et amortissements supplémentaires » et n'affectera dès lors pas les résultats des exercices à venir. De plus, compte tenu de la méthode de financement prévue, cette dépense d'investissement n'engendrera aucune charge financière.

Mise en conformité des collecteurs (B)**Fr. 150'000.-**

Dans la continuité de l'ORD sollicité en 2025, les interventions de mise en conformité des collecteurs se poursuivront en 2026 et concerneront des bâtiments du patrimoine administratif.

Ces travaux font suite aux contrôles ayant révélé des non-conformités selon la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux).

L'objectif reste d'éliminer les raccordements d'eaux usées qui aboutissent dans le réseau d'eaux claires et de réduire les eaux claires parasites dans le réseau d'évacuation, qui contribuent à la surcharge de la station d'épuration. Le budget prévu permettra d'avancer dans le programme d'assainissement communal.

Mode de financement et durée d'amortissement.

Cet investissement sera financé par la trésorerie courante et amorti sur une durée de 30 ans en fonction de sa catégorie d'immobilisation, soit un amortissement de Fr. 5'000.-/ an .

Cet amortissement interviendra dès l'année qui suit la fin des travaux, soit dès 2027.

Il sera cependant entièrement couvert par un prélèvement sur la réserve de « préfinancement et amortissements supplémentaires » et n'affectera dès lors pas les résultats des exercices à venir. De plus, compte tenu de la méthode de financement prévue, cette dépense d'investissement n'engendrera aucune charge financière.

**Château de Lutry –
Transformations intérieures –
1^{er} et 2^{ème} étage du Château des Rôdeurs (B)**

Fr. 150'000.-

Dans la continuité des transformations menées au Château des Rôdeurs, le 2^e étage sera réaménagé afin d'adapter le bureau du boursier communal et d'y créer un poste de travail supplémentaire, en lien avec l'augmentation prochaine de l'effectif de la bourse communale.

Au 1^{er} étage, la salle de commission sera transformée en bureau pour le service informatique. La salle des Pas Perdus sera divisée, et sa partie nord conservée et aménagée en salle de conférence distincte. Ces aménagements s'inscrivent dans la réflexion globale de réorganisation des bureaux au sein du Château, visant à regrouper les unités de manière fonctionnelle.

Le devis estimatif des travaux s'établit comme suit :

• Démolition	Fr.	6'000.-
• Installations électriques	Fr.	17'000.-
• Chauffage	Fr.	7'000.-
• Plâtrerie/Peinture	Fr.	27'000.-
• Toiture/Isolation/Etanchéité	Fr.	30'000.-
• Menuiserie	Fr.	20'000.-
• Revêtement de sol	Fr.	5'000.-
• Nettoyage du bâtiment	Fr.	2'000.-
• Honoraires	Fr.	22'000.-
• Mobilier	Fr.	4'000.-
• Divers et imprévus 8%	Fr.	10'000.-

Mode de financement et durée d'amortissement.

Cet investissement sera financé par la trésorerie courante et amorti sur une durée de 30 ans en fonction de sa catégorie d'immobilisation, soit un amortissement de Fr. 5'000.-/ an .

Cet amortissement interviendra dès l'année qui suit la fin des travaux, soit dès 2027.

Il sera cependant entièrement couvert par un prélèvement sur la réserve de « préfinancement et amortissements supplémentaires » et n'affectera dès lors pas les résultats des exercices à venir. De plus, compte tenu de la méthode de financement prévue, cette dépense d'investissement n'engendrera aucune charge financière.

**Centre scolaire et culturel de Corsy
Crédit complémentaire
Remplacement du revêtement du sol de la cour (B)**

Fr. 80'000.-

Le revêtement de type dalles situé entre la chapelle et la salle de gymnastique du centre scolaire et culturel de Corsy présente un état de dégradation avancé. La cour est souvent inondée, ce qui entraîne des infiltrations d'eau dans la cantine attenante. Le manque de pente empêche un bon écoulement des eaux de pluie, provoquant des stagnations en surface et sous le revêtement.

Ces conditions favorisent, notamment en période de gel-dégel, le décollement et la fissuration des dalles.

Un ORD de Fr. 100'000.- avait été inscrit au budget 2021 pour ces travaux dont la réalisation a été reportée. Depuis, l'analyse technique a révélé que la complexité des interventions est plus importante que prévu initialement. Le budget actualisé se monte à Fr. 180'000.-.

Un crédit complémentaire de Fr. 80'000.- est demandé afin de couvrir l'intégralité des coûts liés à la démolition, à la création d'une pente adaptée et à la pose d'un nouveau revêtement adéquat.

Mode de financement et durée d'amortissement.

Cet investissement sera financé par la trésorerie courante et amorti sur une durée de 10 ans en fonction de sa catégorie d'immobilisation, soit un amortissement de Fr. 8'000.-/ an .

Cet amortissement interviendra dès l'année qui suit la fin des travaux, soit dès 2027.

Il sera cependant entièrement couvert par un prélèvement sur la réserve de « préfinancement et amortissements supplémentaires » et n'affectera dès lors pas les résultats des exercices à venir. De plus, compte tenu de la méthode de financement prévue, cette dépense d'investissement n'engendrera aucune charge financière.

Plage de Lutry
Mise hors gel des installations sanitaires (B)

Fr. 80'000.-

La plage de Lutry est de plus en plus fréquentée tout au long de l'année. Afin de répondre à cet usage croissant et d'assurer l'exploitation en toutes saisons, il est nécessaire de procéder à la mise hors gel des toilettes et des douches, qui ne disposent actuellement d'aucune protection contre le gel.

Les travaux prévus concernent l'arrivée d'eau, les installations sanitaires comprenant cinq points d'eau, la fourniture et la pose d'un boiler, ainsi que des travaux de maçonnerie et d'isolation thermique.

Le montant demandé couvre l'ensemble des prestations suivantes :

- | | |
|-------------------------------------|--------------|
| • Installations sanitaires | Fr. 50'000.- |
| • Fourniture et pose d'un boiler | Fr. 10'000.- |
| • Maçonnerie et isolation thermique | Fr. 20'000.- |

Mode de financement et durée d'amortissement.

Cet investissement sera financé par la trésorerie courante et amorti sur une durée de 10 ans en fonction de sa catégorie d'immobilisation, soit un amortissement de Fr. 8'000.-/ an .

Cet amortissement interviendra dès l'année qui suit la fin des travaux, soit dès 2027.

Il sera cependant entièrement couvert par un prélèvement sur la réserve de « préfinancement et amortissements supplémentaires » et n'affectera dès lors pas les résultats des exercices à venir. De plus, compte tenu de la méthode de financement prévue, cette dépense d'investissement n'engendrera aucune charge financière.

Rénovation de l'éclairage des terrains de football du Grand-Pont (T)

Fr. 45'000.-

Les luminaires d'éclairage du terrain de foot de Grand-Pont sont des anciennes sources à Sodium installées en 2007.

Ce matériel très utilisé et performant à l'époque est désormais dépassé.

Des pannes récurrentes sont également constatées lors de fortes pluies, ce qui nécessite l'intervention des Services industriels de Lutry.

La puissance installée est de 24'000W, un passage en luminaire LED permettrait de réduire de moitié la puissance installée ainsi que de gagner en consommation et d'installer un gestionnaire de puissance qui permettrait de réduire la puissance pendant les entraînements.

Ce projet permet également de répondre aux normes de l'Association Suisse de Football sur l'éclairage des terrains.

Ces travaux bénéficient d'une subvention pour nouvelle source lumineuse qui se monte à environ 10% du montant total des travaux.

Ce crédit est destiné à :

- La fourniture des luminaires
- Le calcul et le dimensionnement et positionnement des sources lumineuses pour satisfaire aux normes d'éclairage
- Les travaux des Services Industriels pour l'installation et la mise en service des luminaires
- La fourniture du matériel (câbles et coupe-circuit)

Mode de financement et durée d'amortissement.

Cet investissement sera financé par la trésorerie courante et amorti sur une durée de 10 ans en fonction de sa catégorie d'immobilisation, soit un amortissement de Fr. 4'500.-/ an .

Cet amortissement interviendra dès l'année qui suit la fin des travaux, soit dès 2027.

Il sera cependant entièrement couvert par un prélèvement sur la réserve de « préfinancement et amortissements supplémentaires » et n'affectera dès lors pas les résultats des exercices à venir. De plus, compte tenu de la méthode de financement prévue, cette dépense d'investissement n'engendrera aucune charge financière.

Place du jeu du débarcadère (T)**Fr. 140'000.-**

La place de jeux du débarcadère est vieillissante :

- Jeux de mouvement importants.
- Surfaces antichute en fin de vie.

En raison de leur vétusté, il n'est pas judicieux de procéder à une réparation et un changement complet est nécessaire.

Les nouveaux ateliers et leurs abords seront adaptés aux dernières normes de sécurités et de fabrication. Il est également prévu de profiter de ce crédit pour étudier l'opportunité d'installer des balançoires inclusives qui est un des objectifs du label Commune en santé.

Ce crédit est destiné à :

- Démolition et évacuation des anciens jeux
- Construction des nouvelles fondations
- Remplacement des surfaces de chutes et de jeux
- Fourniture et pose des nouveaux jeux

Mode de financement et durée d'amortissement.

Cet investissement sera financé par la trésorerie courante et amorti sur une durée de 10 ans en fonction de sa catégorie d'immobilisation, soit un amortissement de Fr. 14'000.-/ an .

Cet amortissement interviendra dès l'année qui suit la fin des travaux, soit dès 2027.

Il sera cependant entièrement couvert par un prélèvement sur la réserve de « préfinancement et amortissements supplémentaires » et n'affectera dès lors pas les résultats des exercices à venir. De plus, compte tenu de la méthode de financement prévue, cette dépense d'investissement n'engendrera aucune charge financière.

Temple de Lutry**Remplacement du système de sonorisation (B)****Fr. 70'000.-**

Le système de sonorisation du Temple de Lutry, en place depuis une dizaine d'années, ne permet plus une diffusion audio satisfaisante. La qualité sonore reste insuffisante dans certaines zones du bâtiment.

Cette situation affecte particulièrement les personnes âgées, qui rencontrent des difficultés à suivre les célébrations, discours et autres événements organisés dans le Temple.

Le projet prévoit le remplacement du dispositif actuel par un nouveau système d'amplification, assurant une meilleure couverture sonore et un contrôle précis des sources audio. Ce déploiement vise à garantir une transmission claire et intelligible de la parole dans l'ensemble du Temple.

Le devis estimatif des travaux s'établit comme suit :

• Installations électriques	Fr.	14'000.-
• Système de sonorisation	Fr.	54'000.-
• Divers et imprévus	Fr.	2'000.-

Mode de financement et durée d'amortissement.

Cet investissement sera financé par la trésorerie courante et amorti sur une durée de 10 ans en fonction de sa catégorie d'immobilisation, soit un amortissement de Fr. 7'000.-/ an .

Cet amortissement interviendra dès l'année qui suit la fin des travaux, soit dès 2027.

Il sera cependant entièrement couvert par un prélèvement sur la réserve de « préfinancement et amortissements supplémentaires » et n'affectera dès lors pas les résultats des exercices à venir. De plus, compte tenu de la méthode de financement prévue, cette dépense d'investissement n'engendrera aucune charge financière.

Eglise catholique de Lutry-Paudex
Mise en conformité suite au contrôle OIBT (B)

Fr. 70'000.-

En 2025, un contrôle électrique selon l'ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT) a été réalisé.

Ce contrôle a identifié 13 défauts qui nécessitent d'être corrigés. Ces travaux ont été estimés à Fr. 70'000.-.

Selon la loi sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public, l'entretien des lieux de culte est à charge des communes, quand bien même celles-ci n'en sont pas propriétaires.

Une participation a été sollicitée auprès de la paroisse étant donné que la loi prévoit également que l'entretien lourd est à charge des communes « après concertation avec les paroisses concernées ».

Selon la clef de répartition en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1993, le montant restant sera financé à raison de 5/6 par la Commune de Lutry et de 1/6 par la Commune de Paudex.

Mode de financement et durée d'amortissement.

Cet investissement sera financé par la trésorerie courante et le solde à charge de la Commune de Lutry amorti sur une durée de 5 ans en fonction de sa catégorie d'immobilisation, soit un amortissement de Fr. 12'000.-/ an.

Cet amortissement interviendra dès l'année qui suit la fin des travaux, soit dès 2027.

Il sera cependant entièrement couvert par un prélèvement sur la réserve de « préfinancement et amortissements supplémentaires » et n'affectera dès lors pas les résultats des exercices à venir. De plus, compte tenu de la méthode de financement prévue, cette dépense d'investissement n'engendrera aucune charge financière.

Aménagement d'un nouveau columbarium
au cimetière de Flon de Vaux (T)

Fr. 60'000.-

Afin de garantir les besoins en niches mortuaires au cimetière de Flon de Vaux un nouveau columbarium doit être construit dans la suite du secteur E. Cette nouvelle construction est prévue en concession (d'une durée de 50 ans) pour répondre aux nouvelles demandes.

En effet, les urnes étant refusées en concessions de tombe, les demandeurs se retournent sur les concessions en columbarium.

Ce crédit est destiné à :

- La creuse et évacuation des matériaux
- La fourniture et la pose de 93 niches
- La fourniture et la pose de tablettes en Granit de protection

Mode de financement et durée d'amortissement.

Cet investissement sera financé par la trésorerie courante et amorti sur une durée de 30 ans en fonction de sa catégorie d'immobilisation, soit un amortissement de Fr. 2'000.-/ an .

Cet amortissement interviendra dès l'année qui suit la fin des travaux, soit dès 2027.

Il sera cependant entièrement couvert par un prélèvement sur la réserve de « préfinancement et amortissements supplémentaires » et n'affectera dès lors pas les résultats des exercices à venir. De plus, compte tenu de la méthode de financement prévue, cette dépense d'investissement n'engendrera aucune charge financière.

**Parking de Corsy –
Aménagement de bornes de recharges
électriques (M)**

Fr. 26'000.-

Face à l'essor croissant de l'électromobilité et afin de répondre à la demande, il est nécessaire de renforcer l'offre en bornes de recharge électrique sur le territoire lutrien.

À cet effet, il est prévu d'installer des bornes de recharge électrique dans le parking du collège de Corsy. Pour financer ces aménagements, une opération de réalisation différée (ORD) avait été inscrite au budget 2023, portant sur l'installation de bornes dans les parkings de Savuit et de Corsy. Cette ORD a permis de financer l'installation de deux bornes dans le parking de Savuit. Toutefois, les crédits restants se révèlent insuffisants pour couvrir l'installation des bornes dans le parking de Corsy.

La présente ORD a donc pour objet de compléter celle de 2023 afin de permettre la réalisation des aménagements nécessaires dans le parking de Corsy.

**Parking DP Rue Friporte- Quai Vaudaire
Aménagement de bornes de recharges
électriques (M)**

Fr. 75'000.-

Compte tenu de l'essor croissant de l'électromobilité et afin de répondre à la demande, il est indispensable de renforcer l'offre en bornes de recharge électrique sur le territoire lutrien.

À cet effet, il est planifié d'installer des bornes de recharge électrique dans le secteur quai Vaudaire, rue Friporte. La présente ORD a pour objet de financer l'acquisition et l'installation de ces bornes.

Mode de financement et durée d'amortissement.

Ces aménagement de bornes seront financé par la trésorerie courante et amorti sur une durée de 10 ans en fonction de leur catégorie d'immobilisation, soit un amortissement groupé de Fr. 10'000.-/ an .

Cet amortissement interviendra dès l'année qui suit le début de l'utilisation de ces bornes, soit dès 2027.

Il sera cependant entièrement couvert par un prélèvement sur la réserve de « préfinancement et amortissements supplémentaires » et n'affectera dès lors pas les résultats des exercices à venir. De plus, compte tenu de la méthode de financement prévue, cette dépense d'investissement n'engendrera aucune charge financière.

Amélioration de sentier piéton la Croix sur Lutry (T)

Fr. 130'000.-

Deux sentiers piétons sont présents à proximité du giratoire de la Croix-sur-Lutry en direction de Savigny.

Le premier à l'ouest de la route cantonale et le second comme chemin d'accès au Collège de la Croix.

Le sentier pédestre à proximité de la route cantonale a une forte déclivité et réalisé en grave. Lors des pluies ou simplement avec la circulation des vélos et des piétons, des graviers se retrouvent sur la route cantonale posant un problème de sécurité.

Le sentier piéton d'accès au Collège est en mauvais état, notamment les escaliers. Une remise à niveau sécuritaire est donc nécessaire.

Afin de mutualiser les frais d'installation de chantier et compte tenu de la proximité des deux sentiers, il est demandé un seul crédit.

Ce crédit est destiné à :

- Sentier de la route de Savigny :
 - Dégrappage grave
 - Bétonnage du chemin
 - Sécurisation du chemin
- Sentier d'accès au Collège :
 - Dégrappage Grave
 - Bétonnage du chemin de l'escalier
 - Sécurisation de l'escalier

Mode de financement et durée d'amortissement.

Cet investissement sera financé par la trésorerie courante et amorti sur une durée de 40 ans en fonction de sa catégorie d'immobilisation, soit un amortissement de Fr. 3'250.-/ an .

Cet amortissement interviendra dès l'année qui suit la fin des travaux, soit dès 2027.

Il sera cependant entièrement couvert par un prélèvement sur la réserve de « préfinancement et amortissements supplémentaires » et n'affectera dès lors pas les résultats des exercices à venir. De plus, compte tenu de la méthode de financement prévue, cette dépense d'investissement n'engendrera aucune charge financière.

Remplacement du camion nacelle des Services Industriels (S)

Fr. 160'000.-

Le camion nacelle des SILy, acheté en 2008, affiche 57'000 km au compteur et environ 4'500 heures d'utilisation nacelle. Même si le nombre de kilomètres semble faible, les coûts d'entretien deviennent importants (env. Fr 3000.- et 4000.-/an) et la mécanique est usée.

Ce type de véhicule fait partie de notre engagement dans le cadre du partenariat avec les SI de Lausanne, il est également utilisé par la voirie de Lutry. Les rentrées financières se montent à environ Fr. 25'000.-/an.

Il est utilisé principalement pour l'entretien de l'éclairage public, location à des tiers, élagages, et dépannages sur les lignes électriques aériennes.

Dans le cadre de ce nouvel investissement l'accent sera porté sur un véhicule mieux adapté à l'utilisation actuelle.

Mode de financement et durée d'amortissement.

Cet investissement sera financé par la trésorerie courante et amorti sur une durée de 10 ans en fonction de sa catégorie d'immobilisation, soit un amortissement de Fr. 16'000.-/ an .

Cet amortissement interviendra dès l'année qui suit la fin des travaux, soit dès 2027.

Il sera cependant entièrement couvert par un prélèvement sur la réserve de « préfinancement et amortissements supplémentaires » et n'affectera dès lors pas les résultats des exercices à venir. De plus, compte tenu de la méthode de financement prévue, cette dépense d'investissement n'engendrera aucune charge financière.

ENVELOPPES BUDGÉTAIRE EB.ORD.2026 EU**Fr. 850'000.-****Travaux de mise en régime séparatif****Fr. 450'000.-****Remplacement des vieilles canalisations y compris
petites extensions et études ponctuelles (T)****Fr. 400'000.-**

Introduite au budget 1999, cette enveloppe permet d'alléger la procédure d'obtention des crédits pour l'établissement du régime séparatif des canalisations et de mieux collaborer avec les autres services lors de l'ouverture de fouille.

Le montant demandé dans le cadre de cette enveloppe pour 2026 concerne la fin des travaux de mise en régime séparatif (création des exutoires EC au lac), le remplacement des vieilles canalisations selon le programme fixé par le PGEE et le contrôle caméra du réseau d'évacuation des eaux. (Fr. 450'000.-). Ce crédit est aussi destiné à financer de petites extensions du réseau des égouts lors de la transformation et de la construction des bâtiments (Fr. 50'000.-), principalement hors du périmètre du plan général d'évacuation des eaux (PGEE).

Un montant (Fr. 50'000.-), est également prévu pour les études ponctuelles de remplacement de collecteurs EU et EC)

La mise en régime séparatif étant pratiquement achevée, les futurs travaux consistent à conserver cette infrastructure.

De plus, afin de couvrir les éventuelles dépenses consécutives aux interventions urgentes des S.I, nous prévoyons un montant supplémentaire de Fr. 300'000.- destiné à des travaux de réparation en fonction de l'état des canalisations.

Lors de l'examen des comptes annuels, le Conseil communal pourra prendre connaissance et se renseigner sur l'utilisation de ce crédit, étant entendu que chacun des investissements entrepris figurera en détail dans les tableaux des investissements avec indications du coût budgétaire, dépenses engagées en cours d'année et situation du financement au 31 décembre de l'exercice.

Mode de financement et durée d'amortissement.

Ces investissements devraient être également financés par la trésorerie courante et amortis sur des durées pouvant varier de 10 pour les études à 60 ans pour les travaux de mise en séparatif ou remplacement des canalisations, soit un amortissement moyen d'environ Fr. 20'000.-/ an .

Cet amortissement interviendra dès l'année qui suit la fin des travaux, soit dès 2027.

Il sera cependant entièrement couvert par un prélèvement sur « *le fonds de financement spécial* » alloué à cet effet et n'affectera dès lors pas les résultats des exercices à venir. De plus, compte tenu de la méthode de financement prévue, cette dépense d'investissement n'engendrera aucune charge financière.

ENVELOPPES BUDGÉTAIRE EB.ORD.2026 SERVICES INDUSTRIELS

Introduite au budget 1997, l'enveloppe budgétaire permet de réaliser rapidement des travaux d'équipement incontournables et facilite la procédure d'obtention des crédits.

L'enveloppe budgétaire (EB ORD) demandée dans le cadre des investissements ordinaires 2026 concerne donc essentiellement les travaux d'infrastructures techniques indispensables, à caractère conventionnel pour le remplacement, le renouvellement et l'extension simple des réseaux existants. Le remplacement d'installations et du matériel d'exploitation défectueux en cas de panne ou relevé de défauts nécessitant une intervention d'urgence est également prévu dans ce crédit.

L'ensemble des crédits accordés dans les budgets des années précédentes n'a pas été utilisé, faute de temps pour réaliser les travaux projetés.

Pour ceux dont les chantiers n'ont pas commencé au 31 décembre 2025, il a été décidé de demander à nouveau l'accord du Conseil communal. Ces derniers sont mentionnés de manière séparée dans le tableau pour chaque énergie.

Seuls des crédits déjà engagés avant le début de l'exercice sont reportés pour information dans le tableau des investissements.

Les crédits EBORD/2026 demandés sont les suivants :

	Crédit global	Dépenses Probables
	<u>EB ORD/2026</u>	<u>2026</u>
Service des eaux	1'650'000.--	1'650'000.--
Eclairage public	155'000.--	155'000.--
Service de l'électricité	1'105'000.--	1'105'000.--
Service du gaz	<u>140'000.--</u>	<u>140'000.--</u>
Total	<u>3'050'000.--</u>	<u>3'050'000.--</u>

Lors de l'examen des comptes annuels, le Conseil communal pourra prendre connaissance et se renseigner sur l'utilisation de ce crédit, étant entendu que chacun des investissements entrepris figurera en détail dans le tableau des investissements avec indication du coût budgétaire, dépense engagée en cours d'année et situation du financement au 31 décembre de l'exercice.

Il a par ailleurs été décidé suite à la demande de la COFIN de présenter de manière détaillée et séparée la situation des EBORD par année et par énergie dans le cadre du rapport des comptes annuels.

Le financement de ces travaux sera assuré par la trésorerie courante des Services industriels. Étant donné que la trésorerie courante constituée par les réserves est essentiellement liée aux marges réalisées par le service de l'électricité, ce financement fera l'objet d'écritures internes d'intérêts entre le service de l'électricité et les services des eaux et du gaz.

En ce qui concerne les investissements du **Service de l'électricité**, et compte tenu des réserves latentes importantes y relatives composées d'amortissements complémentaires effectués les années antérieures, il a été décidé de ne plus les amortir jusqu'à la dissolution complète de ces réserves latentes.

Les investissements du **Service des eaux** seront amortis en fonction du résultat annuel d'exploitation dudit service. Les tarifs actuels devraient permettre de procéder aux amortissements minimums des investissements du Service des eaux selon les exigences légales MCH2

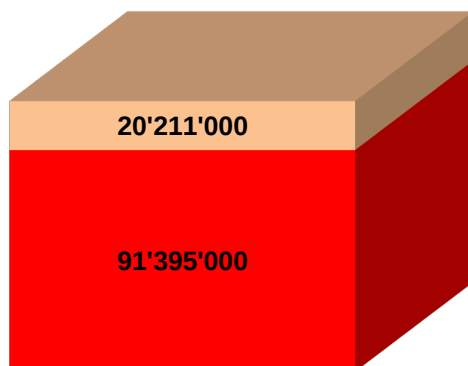
Les investissements du **Service du gaz** seront également amortis au minimum des exigences légales MCH2. Selon les estimations 2026, la marge d'autofinancement dégagée par le Service du gaz devrait non seulement permettre de remplir les exigences légales minimums en matière d'amortissement représentant un montant d'amortissement de Fr. 19'000.-, mais également permettre d'allouer un montant au fonds de réserve pour préfinancement des investissements futurs du Service du gaz de l'ordre de Fr. 11'000.-.

IX. RESULTAT BUDGETAIRE FINANCIER 2026 DE LA COMMUNE

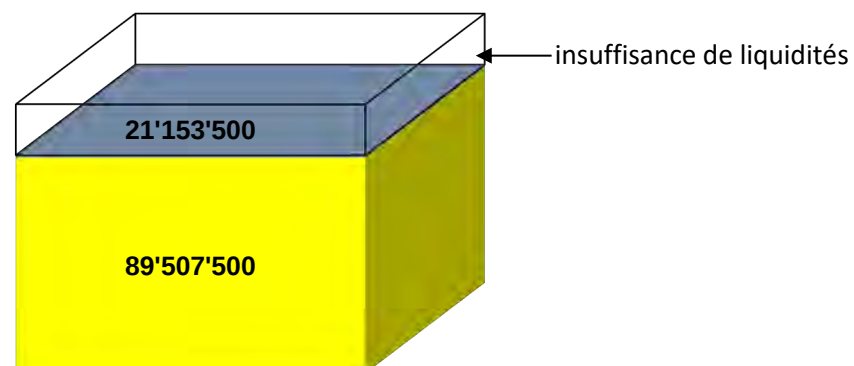
Recettes de fonctionnement	89'507'500	
Recettes d'investissements	<u>945'000</u>	90'452'500
Dépenses ordinaires de fonctionnement	(-) 91'395'000	
Dépenses d'investissements	(-) <u>20'211'000</u>	<u>-111'606'000</u>
Déficit financier - insuffisance de liquidités		<u><u>-21'153'500</u></u> *

* les fonds actuels ne permettent de financer plus qu'une petite partie de cette insuffisance de liquidité prévisible pour 2026 par la trésorerie courante . Une grande partie des investissements prévus pour 2026 devra donc très certainement faire l'objet d'emprunts pour couvrir le financement.

Dépenses



Recettes



CONCLUSIONS

Fondés sur ce qui précède, nous avons l'honneur de vous demander, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, qu'il vous plaise de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Lutry,

- en séance du 6 décembre 2025
- vu le rapport de la Municipalité,
- ouï le rapport de la commission des finances,

d é c i d e

d'approuver tels que présentés :

1. Le budget 2026 de la Commune de Lutry

	<u>charges</u>	<u>produits</u>
Revenus de fonctionnement		Fr. 89'507'500.-
Prélèvements s/ financement spéciaux		Fr. 1'203'000.-
Prélèvements s/fonds de réserves libres		Fr. 20'000.-
Charges de fonctionnement	Fr. 91'395'000.-	
Attributions à des comptes d'amortissement	Fr. 1'352'500.-	
Attributions à des comptes de réserves et de régulation	Fr. 1'503'000.-	
Imputations internes	Fr. 2'974'000.-	Fr. 2'974'000.-
Résultat - déficit		Fr. 3'520'000.-
Sommes égales	Fr. 97'224'500.-	Fr. 97'224'500.-

4. d'accorder les crédits nécessaires au financement des dépenses d'investissements ordinaires 2026 (ORD 2026) :

Représentant un montant global de Fr. 1'306'000.-

5. d'accorder une enveloppe budgétaire pour des crédits d'investissements (EB.ORD/2026) concernant des travaux à caractère conventionnel pour le renouvellement et l'extension

de l'Epuration des eaux Fr. 850'000.-

du Service des eaux Fr. 1'650'000.-

du Service de l'électricité Fr. 1'105'000.-

de l'Eclairage public Fr. 155'000.-

du Service du gaz Fr. 140'000.-

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'expression de nos sentiments distingués.

Approuvé en séance de Municipalité du 20 octobre 2025

AU NOM DE LA MUNICIPALITE DE LUTRY

Le Syndic :

Charles Monod

Le Secrétaire :

Patrick Csikos



Municipal délégué : M. E. Blanc, Municipal des Finances